

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1924

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en mai 1925.*



GENÈVE
IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

—
1925

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1924

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en mai 1925.*



GENÈVE
IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

1925



COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1924

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil administratif a l'honneur de vous présenter le compte rendu de sa gestion pendant l'année 1924.

Ce volume contient en outre la liste, dans l'ordre chronologique, des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Genève pendant cette année.

On trouvera dans le « Mémorial du Conseil municipal » le texte complet de ces arrêtés et des rapports à l'appui, ainsi que les discussions auxquelles ils ont donné lieu.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE¹

I

Autorités municipales. — Administration générale.

Le Conseil administratif a renouvelé comme suit, le 23 mai, son Bureau pour l'année législative 1924-1925: M. Marius STÆSSEL a été élu président et M. Albert NAINÉ, vice-président.

RÉPARTITION DES FONCTIONS ENTRE MM. LES MEMBRES DU CONSEIL ADMINISTRATIF.

Titulaire: M. Marius STÆSSEL; *Suppléant:* M. J.-B. PONS: Instruction publique (Ecoles spéciales, écoles primaires et enfantines). — Bibliothèques. — Musées et Collections. — Fondations.

Titulaire: M. Albert NAINÉ; *Suppléant:* M. le D^r Hugues OLTRAMARE: Services industriels (Electricité, gaz, eau). — Utilisation des forces motrices.

Titulaire: M. le D^r Hugues OLTRAMARE; *Suppléant:* M. Albert NAINÉ: Travaux. — Voirie. — Promenades et Jardins. — Bâtiments publics et locatifs (entretien, chauffage et surveillance). — Horloges. — Eclairage public.

Titulaire: M. J.-B. PONS; *Suppléant:* M. Auguste DEROUAND: Etat-Civil. — Convois funèbres. — Cimetières. — Police municipale. — Halles et marchés. — Abattoirs. — Théâtre. — Casino municipal. — Concerts. — Victoria-Hall (Gérance).

Titulaire: M. Auguste DEROUAND; *Suppléant:* M. Marius STÆSSEL: Finances et Comptabilité. — Taxe municipale. — Contentieux. — Maison du Faubourg et Bâtiments locatifs (Gérance). — Caisse de retraite et d'invalidité du personnel. — Service d'assurances. — Service du feu.

* * *

¹ Chapitre 1^{er} du compte rendu financier.

M. Isaac Giersen, occupé au Secrétariat général en qualité d'aide de bureau, est décédé le 27 mai, à l'âge de 68 ans. M. Isaac Giersen était entré dans l'Administration en 1889 et était employé du Secrétariat général depuis le 1^{er} août 1921.

Le 30 décembre, le Conseil administratif a nommé, pour une année à titre d'essai, M. Jean Le Grand Roy en qualité de Commis à la Comptabilité centrale.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX.

Les dispositions suivantes ont été adoptées par le Conseil administratif en ce qui concerne les règlements et tarifs municipaux :

8 janvier. — Dispositions en vue de développer l'emploi de la force motrice électrique au compteur et pour tenir compte des difficultés actuelles de l'industrie du pays.

11 janvier. — Tarif spécial applicable aux quatre grands Corps de musique pour l'utilisation du Victoria-Hall.

25 janvier. — Diminution du prix du coke, provenant de l'Usine à gaz.

1^{er} février. — Tarif pour l'entrée au Musée d'Art et d'Histoire pendant l'année 1924.

22 février. — Modification au règlement du 8 mai 1923, sur la subvention de la Ville pour les appareils électriques pour la production de l'eau chaude.

4 mars. — Application des dispositions ci-dessus.

21 mars. — Tarif pour la visite du Musée Ariana et interdiction aux autos-cars de pénétrer dans le Parc.

21 mars. — Modification à l'article 57 du Règlement et Tarifs du Service des Eaux, en ce qui concerne les prix à forfait des embranchements.

4 avril. — Part prise par la Ville sur le coût des examens radioscopiques du personnel de l'Administration municipale.

4 avril. — Répartition des stations d'autos taxis selon le tarif appliqué par ceux-ci.

22 avril. — Exonération des droits d'entrée dans les cimetières des monuments à élever sur la tombe de personnalités politiques.

2 mai. — Part de la Ville aux frais de massage ordonné par le médecin traitant pour le personnel de l'Administration municipale.

6 juin. — Tarif K pour la fourniture de l'énergie électrique pour appareils de cuisine des abonnés qui ne peuvent pas avoir le gaz et Règlement pour la subvention de la Ville.

16 septembre. — Modifications au règlement du Musée d'Art et d'Histoire en ce qui concerne la reproduction des œuvres exposées.

14 novembre. — Tarif du Service des Eaux, applicable dès le 1^{er} janvier 1925.

25 novembre. — Horaire des Bibliothèques circulantes.

9 décembre. — Tarif pour la location du Victoria-Hall durant la saison 1924-1925.

12 décembre. — Modification au tarif D pour la fourniture d'énergie électrique.

19 décembre. — Modification à l'article premier du Règlement des Bibliothèques circulantes, du 23 avril 1878.

19 décembre. — Tarif du Musée d'Art et d'Histoire et du Musée Rath.

Voir également page 23 « Délibérations du Conseil municipal ».

SERVICES MUNICIPAUX.

La Commission d'enquête prévue à l'article 49 du Règlement général du Personnel de la Ville n'a eu à s'occuper que d'un cas cette année, celui d'un chauffeur d'auto-camion de la Section de Voirie-nettoieiment. Elle a renvoyé le cas au Conseil administratif qui a pu donner à cette affaire une solution satisfaisant à la fois l'Administration et la Commission. A cette occasion, la Commission a regretté que le règlement général du personnel ne contint pas de dispositions relatives aux mesures disciplinaires à appliquer aux employés et ouvriers fautifs.

La Commission d'enquête a été renouvelée, le 1^{er} juillet, pour la période législative 1924-1925.

La plus grande partie du personnel de l'Administration municipale était soumise, à la fin de cette année, à une confirmation pour une nouvelle période de 4 ans. Tenant compte de la demande que lui a adressée le Conseil d'Etat qui procède à l'étude de réformes que le nouveau Gouvernement se propose d'apporter dans l'organisation administrative du Canton et des Communes, le Conseil administratif a introduit une réserve dans les lettres de confirmation pour le cas où des modifications seraient apportées aux lois constitutionnelles réglant l'organisation administrative du Canton et de la Ville.

CAISSE DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ DU PERSONNEL
DE LA VILLE DE GENÈVE¹

Statistique.

Le nombre des sociétaires en activité de service au 31 décembre		
1923 était de		1352
Durant l'année 1924, il en est entré.	80	
7 ont quitté l'administration.		
14 sont décédés.		
17 ont été pensionnés.		
38	— 38	+ 42
En activité de service.		1394
Pensionnés à fin 1923	38	
» en 1924	20 (dont 3 sortis en 1923)	
	58	
» décédés en 1924	— 8	50
Total des sociétaires au 31 décembre 1924.		<u>1444</u>

¹ Tableau n° 6 du compte rendu financier.

Pensions et Remboursements.

Deux sociétaires décédés avant l'adoption des nouveaux statuts, ne laissent pas d'ayant-droit à la pension; les versements faits par ces sociétaires ont été remboursés à leurs héritiers conformément aux dispositions des anciens statuts.

Sur les 12 autres sociétaires décédés, 4 ne laissent pas d'ayant-droit à la pension, leurs versements restent acquis à la Société; 7 laissent des parents, conjoints enfants, mère, qui ont bénéficié des prestations prévues; enfin la femme et les enfants d'un sociétaire décédé bénéficiant de l'assurance militaire, notre Caisse n'interviendra qu'au cas où les prestations de cette assurance deviendraient inférieures à celles de notre Caisse, suivant l'article 29 des statuts.

Neuf pensionnés, dont une veuve, sont décédés en 1924; quatre des sociétaires pensionnés ne laissent pas d'ayant droit, les veuves ou les enfants des quatre autres ont bénéficié de la réversibilité.

Les pensions accordées en 1924 sont les suivantes:

Pensions de retraite (art. 35): MM. G. Berchier, A. Marro, E. Fontaine, J. Pellarin, E. Zbinden, M^{me} M. Horn, MM. P. Duborgel, A. Garnier, Ch. Vernez, M. Reymann, L. Zinguel; dès 1925: MM. A. Gay, J. Girod, H. Rau, J.-M. Chossis, L. Kuhn, J. Bertholet, L. Keusen, C. Mercier, J. Gros, G. Walther, E. Bronze; sorti en 1923 et mis au bénéfice des nouvelles dispositions: M. A. Forax.

Pensions d'invalidité (art. 36 à 39): MM. E. Jaggi, F. Foudon, J. Garmaise, A. Claivaz (décédé), A. Boson, F. Mossaz; sortis en 1923 et mis au bénéfice des nouvelles dispositions: MM. G. Ehrler, E. Ryser; dès 1925: M. J. Greiner, M. G. Revillet.

Pensions au conjoint (art. 40 à 41): M^{mes} veuves A. Deluche, F. Cusin, L. Grillet, J. Vincent, E. Duperrier; *veuves de sociétaires décédés avant l'adoption des nouvelles dispositions*: M^{mes} Ch. Brahier, P. Faure (décédée), A.-L. Brochu, A. Bouvagnat, A. Escolin.

Pensions aux enfants (art. 42 à 46): A. Deluche (1 enfant), F. Cusin (1), E. Mottier (2) E. Duperrier (1), L. Grillet (1); *enfants de sociétaire décédé en 1923 et mis au bénéfice des nouvelles dispositions*: H. Laillard (2).

Réversibilité de pensions de pensionnés décédés (art. 40 à 46): M^{mes} veuves L. Guerchet, J. Annevelle, J. Longet. Enfants: A. Claivaz (2).

Secours aux parents (art. 50): M^{me} G. Artus (mère).

Administration.

Le Comité de la Caisse de retraite, pour l'exercice 1924, était composé de MM. A. DEROUAND, conseiller administratif délégué, président; L. MENNET, vice-président; A. GIUNTINI, E. TRACHSEL, nommés par le Conseil administratif, E. CHATELAN, L. MERLIN, vice-secrétaire, C. PILLOUX, secrétaire (démissionnaire), E. GAUTHIER, J. SIEGELHOFER, vice-président, M. MAILLARD et F. GILLY, élus par l'assemblée générale.

Le Comité a tenu plusieurs séances en 1924, dans lesquelles il a examiné et réglé divers objets; ceux-ci ont nécessité, en outre, de nombreuses réunions des commissions des pensions et remboursements, des placements, des immeubles, des recours et de l'expertise.

Modifications aux statuts.

L'expertise dont il a été fait mention dans les précédents comptes rendus a abouti à la revision de nos statuts approuvée par l'assemblée générale du 24 mars dernier. Le rapport circonstancié déposé par le Comité, à l'appui de ses propositions, nous dispense de reprendre à nouveau cette question; bornons-nous à enregistrer que cette revision améliore considérablement notre institution. L'un des avantages que nous visions plus particulièrement, le bénéfice de toutes les années de service pour le personnel en fonction, se trouve réalisé. Le grand nombre de pensions accordées en 1924 (et qui s'accroîtra encore dans les années qui suivront) confirme tout l'intérêt que cette disposition présente pour le personnel. C'est aussi dans cette disposition que réside l'économie des nouveaux statuts pour la Ville; en effet, l'augmentation des pensions en cours, suivant les nouvelles normes, a presque complètement supprimé les compléments payés jusqu'ici par la Ville aux pensionnés membres de la Société, et les pensions accordées actuellement sont entièrement à la charge de la Caisse.

La décision de l'Assemblée générale, ratifiée par le Conseil Municipal le 20 juin 1924, a été appliquée dès le mois de juillet occasionnant un gros travail de remaniement des cotisations et des pensions ainsi que de remboursement des primes antérieures à 1918, versées par le personnel.

Les nouvelles dispositions ont été étendues aux sociétaires ayant quitté l'Administration en 1923, ou à leurs ayants-droit, l'ampleur du travail ayant retardé l'adoption des nouveaux Statuts. Enfin, le personnel régulier qui n'avait pas encore adhéré à la Caisse a été admis d'office.

Nous tenons à remercier bien vivement nos Autorités municipales — et tout particulièrement M. le Conseiller administratif Dérout — pour les bienveillantes dispositions dont elles ont fait preuve à l'égard du personnel.

Finances.

Le taux moyen de rendement, tant de notre portefeuille que de nos immeubles, a été satisfaisant. Nous avons procédé, en 1924, à l'acquisition d'un nouvel immeuble locatif situé rue Verte n° 5.

La question des achats d'immeubles a donné lieu à la regrettable affaire dont la presse a fait mention. Le Comité procède à une enquête dont les conclusions seront communiquées à l'Assemblée générale.

Conformément aux indications des experts, nous portons dès cette année nos *Titres* à leur valeur nominale, le rendement de notre Portefeuille justifiant cette mesure; celle-ci implique la suppression du compte *Différence de cours*. Nous avons également crédité le compte *Fonds* du montant des comptes *Fonds*

des pensions et Fonds disponible ainsi que du montant du *Fonds de garantie de la Ville* versé par cette dernière (espèces: 135.125 fr. 90; titres 536.000 fr., valeur nominale).

Sur ces bases, la balance d'entrée au 1^{er} janvier 1924 s'établit comme suit:

<i>Doit</i>		<i>Avoir</i>	
Caisse municipale	Fr. 1.168.107,45	Fonds.	Fr. 7.001.511,90
Titres	» 3.865.600,—	Débiteurs et créan-	
Hypothèques	» 770.000,—	ciers	» 421.239,90
Immeubles	» 1.637.500,—	Réserve pour répa-	
		rations	» 16.776,55
		Amortissement	
		des immeubles	» 1.679,10
	<u>Fr. 7.441.207,45</u>		<u>Fr. 7.441.207,45</u>

En 1924, les recettes se sont élevées à:

Versements des sociétaires:

Cotisations ordinaires (art. 14).	Fr. 303.308,25		
Primes d'augmentation (art. 15).	» 22.040,40		
» d'âge (art. 18)	» 751,15		
» arriérées postérieures à 1918	» 5.511,90	Fr.	331.611,70
Amendes.		»	414,—

Versements de la Ville:

Cotisations ordinaires (art. 14).	Fr. 740.795,45		
Primes d'augmentation (art. 15).	» 22.040,40		
» d'âge (art. 18)	» 8.370,55	»	771.206,40
Intérêts		»	289.620,65
Revenu des immeubles.		»	92.104,60
		Fr.	<u>1.484.957,35</u>

Dépenses:

Pensions	Fr. 151.629,15		
Frais généraux	» 5.159,15		
Remboursements de primes.	» 90.696,15		
Excédent des recettes	» 1.237.472,90		
		Fr.	<u>1.484.957,35</u>

Balance de vérification au 31 décembre 1924.

Caisse municipale.	Fr. 1.132.287,65	Fonds	Fr. 7.517.166,25
Immeubles.	» 1.842.500,—	Débiteurs et créan-	
Titres.	» 5.025.600,—	ciers.	» 513.282,85
Hypothèques.	» 770.000,—	Réserve p ^r réparat.	» 30,036,95
		Amortissement des	
		immeubles . . .	» 3.904,85
		Réserve des cotisa-	
		tions de la Ville .	» 705.996,75
	<u>Fr. 8.770.387,65</u>		<u>Fr. 8.770.387,65</u>

PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 1924

(Valeur nominale).

Obligations:

178 oblig.	3 %	Fédéral 1903 II ^e série	500	89,000.—
50 »	3 ½ %	» 1909	500	25,000.—
40 »	4 %	» 1913	500	20,000.—
50 »	4 ½ %	» 1917 VI ^e	500	} 50,000.—
25 »	4 ½ %	» 1917 VI ^e	1000	
2 »	4 ½ %	» 1917 VII ^e	500	
14 »	4 ½ %	» 1917 VII ^e	1000	
7 »	4 ½ %	» 1917 VII ^e	5000	
40 »	5 %	» 1917	500	20,000.—
21 »	4 %	» 1922	500	} 20,500.—
10 »	4 %	» 1922	1000	
1 »	5 %	» 1924	500	
2 »	5 %	» 1924	1000	
3 »	5 %	» 1924	5000	
66 »	4 %	Rente suisse Ch. fédéraux 1900	750	49,500.—
93 »	3 %	Ch. fédéraux 1903	500	46,500.—
100 »	3 ½ %	» » 1910 série I	500	50,000.—
160 »	6 %	» » 1921	500	80,000.—
10 »	4 ½ %	» » 1922	1000	} 25,000.—
30 »	4 ½ %	» » 1922	500	
256 »	3 ½ %	Ch. Jura Simplon 1894	500	128,000.—
14 »	4 %	Ch. Central suisse 1876	500	7,000.—
162 »	3 ½ %	Genevois 1890	1000	162,000.—
400 »	4 %	» 1899	500	200,000.—
291 »	4 %	» 1912	500	145,500.—
41 »	5 %	» 1918	500	20,500.—
20 »	4 %	Vaudois 1907.	500	10,000.—
39 »	4 ¼ %	» 1913.	500	19,500.—
3 »	5 %	» 1919.	1000	} 25,000.—
44 »	5 %	» 1919.	500	
153 »	3 %	Fribourgeois 1903.	500	76,500.—
47 »	3 %	Bernois 1897	500	23,500.—
57 »	3 ½ %	» 1900	500	28,500.—
19 »	3 ½ %	Neuchâtelois 1902.	1000	19,000.—
30 »	4 %	» 1907.	500	15,000.—
9 »	4 ¼ %	» 1912.	500	} 5,500.—
1 »	4 ¼ %	» 1912.	1000	
60 »	5 %	» 1918.	500	30,000.—
10 »	5 %	Canton de Bâle-Ville 1918	1000	10,000.—

A reporter

1.468.500.—

					<i>Report</i>	1,468,500.—
18 oblig.	4 $\frac{1}{4}$ %	»	Bâle-Camp.	1912	500	} 31,000.—
22 »	4 $\frac{1}{4}$ %	»	»	1912	1000	
25 »	3 $\frac{1}{2}$ %	»	Ville de Genève	1889.	1000	25,000.—
70 »	3 $\frac{1}{2}$ %	»	»	1893.	500	35,000.—
184 »	3 %	»	»	1896.	500	92,000.—
138 »	3 $\frac{1}{2}$ %	»	»	1898.	500	69,000.—
90 »	4 %	»	»	1900.	500	45,000.—
284 »	3 $\frac{1}{2}$ %	»	»	1905.	500	142,000.—
635 »	4 %	»	»	1910.	500	317,500.—
391 »	4 $\frac{1}{2}$ %	»	»	1914.	500	195,500.—
146 »	5 %	»	»	1914.	500	73,000.—
384 »	5 %	»	»	1916.	500	192,000.—
262 »	5 %	»	»	1919.	500	131,000.—
400 »	5 $\frac{1}{2}$ %	»	»	1924.	500	} 1,200,000.—
1000 »	5 $\frac{1}{2}$ %	»	»	1924.	1000	
88 »	3 $\frac{1}{2}$ %	»	Commune de Lausanne	1892	500	44,000.—
51 »	3 %	»	»	1897	500	25,500.—
47 »	4 %	»	»	1899	500	23,500.—
61 »	4 %	»	»	1909	500	30,500.—
147 »	4 $\frac{1}{2}$ %	»	»	1913	500	73,500.—
50 »	5 %	»	»	1918	500	25,000.—
97 »	4 %	»	Ville de Fribourg	1909	500	48,500.—
373 »	3 $\frac{1}{2}$ %	»	Ville de Berne	1905	500	186,500.—
50 »	5 %	»	»	1918	1000	50,000.—
150 »	4 $\frac{1}{2}$ %	»	Ville de Zurich	1923.	1000	} 200,000.—
100 »	4 $\frac{1}{2}$ %	»	»	»	500	
50 »	5 %	»	Commune de Plainpalais	1915	500	25,000.—
75 »	5 %	»	Commune du Petit Saconnex	1917	500	37,500.—
203 »	3 $\frac{3}{4}$ %	»	Commune des Eaux-Vives	1905	500	101,500.—
10 »	4 %	»	Crédit foncier Vaudois	1900.	500	} 28,000.—
23 »	4 %	»	»	1900.	1000	
1	Lettre de gage	6 %	Caisse hypothécaire de Genève		30,000.—
16	bons de caisse	5 %	Caisse de prêts s. gages de Genève	1923.	5000	80,000.—
$\frac{1}{4}$	oblig.	3 %	lot Ville de Paris	1871	100	100.—
			Titres			5,025,600.—
			Créances hypothécaires			770,000.—
			Immeubles			1,842,500.—
						<u>7,638,100.—</u>

Genève, le 17 mars 1925.

LE COMITÉ.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES
SUR LE 7^{me} EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1924.

Mesdames et Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière assemblée générale, nous avons procédé, les 17 et 18 mars 1925, à la vérification des écritures de votre septième exercice, arrêté au 31 décembre 1924.

Au moyen des documents établis par la Comptabilité municipale et spécialement des états mensuels des primes, nous avons pointé en détail les écritures passées au Grand livre.

Nous avons vérifié les écritures du Journal récapitulatif ainsi que leur report aux divers comptes, ce qui nous a permis de constater la conformité des soldes de la balance et du bilan au 31 décembre 1924 et la bonne tenue de vos livres.

Nous avons ensuite pointé en détail le portefeuille et contrôlé les intérêts perçus sur les titres.

En conséquence, nous vous engageons, Mesdames et Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont présentés et à donner décharge au Comité avec remerciements pour sa bonne gestion.

Genève, le 18 mars 1925.

Les vérificateurs des comptes:

M. BARAMBON.

F. MEIGE.

ASSURANCE MALADIE-ACCIDENTS.

(Pour les Services municipaux seulement, Services industriels exceptés.)

Il y a eu, en 1924, 637 cas de maladie et 83 accidents.

13 cas ont nécessité un séjour à l'Hôpital.

Nous avons eu le regret d'enregistrer 8 décès.

Le Conseil municipal a adopté, le 26 décembre, les Statuts de la Caisse maladie du personnel de la Ville de Genève. Ce dernier, dans une Assemblée générale tenue le 22 janvier 1925, a procédé à l'élection du Comité, des vérificateurs des comptes et des suppléants-vérificateurs de cette Caisse. De son côté, le Conseil administratif a désigné, conformément aux dispositions de l'article 52, alinéa I des Statuts, M. E. Trachsel, directeur de la Comptabilité des Services industriels, en qualité de vérificateur des comptes.

L'entrée en activité de la nouvelle Caisse a été fixée au 1^{er} avril 1925, la Ville de Genève continuant à assurer son personnel jusqu'au 31 mars. Les retenues sur les traitements et salaires de la cotisation des Sociétaires de la Caisse ont été opérées dès le mois de janvier 1925.

SECOURS AUX FAMILLES DE MILITAIRES EN SERVICE.

Une somme de fr. 6.137,80 a été remise à 94 familles de soldats mobilisés.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD.

Il a été présenté 39 demandes, dont 38 ont été acceptées pour lesquelles il a été payé la somme de Fr. 6.325 —

A laquelle il faut ajouter les frais d'enquêtes de l'Hospice général » 200 —

Total. . . Fr. 6.525 —

CERTIFICATS D'INDIGENCE ET DIVERS. — RENSEIGNEMENTS.

Il a été délivré par le Secrétariat général 319 certificats « mobiliers » et 441 certificats de domicile, d'indigence et divers.

En outre, la Police municipale a procédé à 224 enquêtes pour certificats d'indigence et 398 pour renseignements divers.

NATURALISATIONS.

En 1924, le Conseil administratif a délivré 87 certificats de bonne vie et mœurs aux fins de naturalisation, soit 4 de plus qu'en 1923 et en a refusé 7, soit 9 de moins que l'an dernier.

Conformément à la loi du 21 octobre 1905, art. 4 et 5, il a été soumis au vote du Conseil municipal 74 candidatures de nouveaux citoyens. Cette autorité en a admis 66 et en a refusé 8.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admissions perçues par l'Etat a été de 12.160 fr. 05.

Le Conseil administratif a, après enquête, donné son préavis sur une demande de renonciation à la nationalité genevoise.

Le Conseil administratif a reçu 11 avis de situation et a enregistré 17 options définitives (6 jeunes filles et 11 jeunes gens), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés Suisses.

ASSURANCE MILITAIRE.

Renseignements relatifs aux affaires militaires.

La Police municipale a été chargée de répondre à 105 questionnaires de l'Assurance militaire, concernant des cas nécessitant une enquête et à 30 demandes de renseignements relatifs à des affaires militaires, nécessitant une enquête. Elle a effectué, en outre, 121 enquêtes relatives à des demandes de subsides militaires, et 15 enquêtes pour des demandes d'exonération de paiement de chaussures militaires.

CHÔMAGE.

Ensuite des nouvelles dispositions fédérales et cantonales de juin 1924, abrogeant tous les arrêtés fédéraux et cantonaux sur le chômage, le *Bureau municipal de renseignements pour chômeurs*, situé dans l'annexe II de l'Hôtel municipal, Cour de St-Pierre, N° 2, sous la direction de M. Armand Bossard, bureau destiné à renseigner les chômeurs, sur l'obtention de l'assistance, pour les engagements sur les chantiers de la Ville, et dans l'industrie privée, les démarches qu'ils avaient à faire en cas d'augmentation de leur loyer, de congé, d'évacuation, établissements de recours, demandes de secours, requêtes, renseignements pour contrat de travail et divers, etc., a fonctionné jusqu'au 1^{er} août 1924; dès cette date, ce bureau a pris le nom de *Bureau municipal de renseignements*.

Le 7 août 1924, M. Bossard a été remercié pour les services rendus, et M. Antoine Logean, enquêteur à la Police municipale, a été chargé en plus de ses fonctions actuelles, du remplacement de M. Bossard, au dit bureau.

Jusqu'au 1^{er} août le Bureau municipal de renseignements pour chômeurs, a fait engager 30 chômeurs de nationalité suisse, dans les différents chantiers et services de la Ville, et a placé 355 chômeurs dans l'industrie privée.

Sur demande, il a été fait:

18 demandes d'assistance chômage;

1 recours à l'Office cantonal de conciliation;

- 1 recours de la Commission fédérale de recours à Berne;
- 7 demandes de prolongation d'assistance-chômage et application de l'article 11 de l'arrêté du Conseil fédéral du 29 octobre 1919;
- 193 requêtes à la Commission des loyers;
- 8 Contre-recours à l'autorité de recours (Commission des loyers);
- 148 demandes de secours à différentes communes;
- 11 requêtes de dégrèvement ou exonération de contributions;
- 3 demandes de dégrèvement de taxe militaire;
- 11 requêtes au Département de justice et police;
- 78 demandes et requêtes diverses.

Il a été donné des renseignements à 1581 personnes, pour loyers, chômage secours, contrats de travail, divers.

Le Bureau a aussi eu de nombreuses interventions pour des cas divers.

Le nombre de personnes qui ont eu recours au *Bureau municipal de renseignements* a été, dès le mois d'août, de 308, dont:

- 126 pour des questions relatives aux loyers;
- 54 pour des renseignements sur le chômage et la réduction des factures de gaz et d'électricité;
- 128 pour des consultations diverses (secours, contrat de travail, affaires militaires, poursuites, contributions, etc.)

D'autre part il a été fait:

Pour des questions de loyer:

- 13 recours et requêtes à la Commission des Loyers;
- 12 requêtes à des régies;
- 5 requêtes au Département de Justice et Police, pour surseoir à des évacuations;
- 1 requête au Service d'hygiène.

Pour des renseignements relatifs au chômage:

- 8 lettres à la Chambre du Travail;
- 6 lettres à la Direction des Chantiers.

Divers:

66 correspondances, dont:

- 20 demandes de secours à des communes;
- 10 demandes de secours à des Institutions philanthropiques;
- 7 requêtes et recours à l'Office des poursuites et à la commission de surveillance à la dite Instance.
- 29 requêtes diverses (lettres pour réduction de la taxe militaire, pour réduction des contributions, etc.)

Au total: 308 demandes de renseignements, dont 111 requêtes.

L'activité du Service de renseignements pour chômeurs depuis sa création, en 1922, est récapitulée dans le tableau ci-après:

Ce bureau spécial temporaire a certainement rendu des services à une partie importante de notre population qui a souffert de la crise économique pendant ces trois dernières années.

Récapitulation.

- 229 demandes d'assistance chômage.
- 228 recours à l'Office cantonal de conciliation.
- 76 recours à la Commission fédérale de recours à Berne.
- 127 demandes de prolongation d'assistance chômage et application de l'article 11 de l'arrêté du Conseil fédéral du 29 octobre 1919.
- 701 requêtes à la Commission des Loyers.
- 24 contre-recours à l'Autorité de recours de la Commission des Loyers.
- 227 demandes de secours à différentes communes.
- 73 demandes de dégrèvement ou exonération de contributions.
- 53 requêtes de dégrèvement ou exonération de taxes municipales.
- 21 demandes de dégrèvement de taxe militaire.
- 37 requêtes au Département de Justice et Police.
- 439 requêtes et demandes diverses.
- 6976 renseignements à des personnes.
- 984 chômeurs engagés sur la Ville.
- 381 chômeurs engagés sur les chantiers de l'Etat.
- 526 chômeurs placés dans l'industrie privée.

Signalons le don fait par un anonyme domicilié à Cully (canton de Vaud), d'une somme de fr. 20 en faveur des chômeurs.

* * *

Le Service municipal d'aide aux chômeurs a continué pendant l'année 1924 son activité sous forme de distribution de bons de combustible, de gaz et d'électricité.

Toutefois, un certain nombre de cas relevant en premier lieu de l'assistance publique ont été éliminés au cours des revisions auxquelles il a été procédé.

Les familles qui ont bénéficié des bons sont au nombre de 607, représentant un total de 1675 personnes.

Ces familles se répartissent comme suit quant à leur nationalité:

Genevoises	181
Confédérées	361
Françaises	40
Italiennes	21
Allemandes	3
Grecque	1
Total	607 familles

Nous avons avisé les intéressés que les secours de la Ville de Genève cesseraient à partir de fin novembre, mais nous avons été dans l'obligation de continuer la délivrance des bons durant cet hiver, à un certain nombre de familles particulièrement touchées par le chômage. Toutefois, à fin décembre 1924, il n'y avait plus que 96 familles représentant un total de 298 personnes dont 11 nouvelles familles qui recevaient encore les bons de la Ville. La répartition par nationalité était la suivante :

Genevoises	46
Confédérées	45
Française	1
Italiennes	2
Grecque	1
Total	<u>95 Familles.</u>

L'importance de ce Service, comme on le voit, a été considérablement diminuée et nous pouvons espérer le voir complètement disparaître avec la fin de l'hiver.

FÊTES ET CÉRÉMONIES.

Nous avons rappelé sous cette rubrique quelques-unes des principales manifestations auxquelles les Autorités municipales ont participé d'une manière ou d'une autre durant l'année 1924.

L'Union internationale de secours aux enfants a tenu son Conseil général les 28 et 29 février. Le Comité exécutif de l'Union a organisé, le 28 février, dans les Salons du Palais Eynard mis, dans ce but, à sa disposition par le Conseil administratif, une réception au cours de laquelle il a été remis au Conseil d'Etat un exemplaire authentique de la « Déclaration de Genève » pour être conservé dans les Archives de l'Etat.

Ces mêmes locaux ont été utilisés plus tard pour les séances que le Comité international de l'Esperanto a tenues avec les délégués des Sociétés nationales et les représentants d'un certain nombre de Chambres de Commerce de différents pays pendant la durée de son Conseil général, les 21, 22 et 23 avril, pour une entente internationale en radio-téléphonie.

La Ville de Genève a offert à cette occasion une modeste réception aux délégués étrangers.

Un Comité, composé de personnalités genevoises et anglaises, a organisé, le 3 mai, une cérémonie à la Villa Diodati suivie le soir d'une réception dans les Salons du Palais Eynard, pour commémorer l'anniversaire de la mort du poète anglais lord Byron qui fut l'hôte de Genève, en 1816.

Le Palais Eynard a encore été mis à la disposition du Comité Suisse de l'éclairage, du 21 au 25 juillet, pour les réunions de la VI^e session de la Commission internationale de l'éclairage qui s'occupe des questions de l'éclairage dans les principaux pays de l'Europe et aux Etats-Unis d'Amérique. Le Conseil administratif s'est fait représenter par son Président, M. Stœssel, à la séance d'ouverture de l'assemblée plénière, le 22 juillet qui a été suivie d'une promenade en bateaux et d'un dîner offert par la Ville de Genève aux congressistes à Bellerive.

Le Grand Prix de Suisse des motos, side-cars et voiturettes organisé avec le concours de l'Automobile Club de Suisse a eu lieu les 14-15 juin. Le Conseil administratif a souscrit un certain nombre de bons de garantie du Comité d'organisation et a attribué, de plus, à cette importante manifestation une pièce d'argenterie gravée, comme prix de la Ville de Genève.

Le Conseil administratif a délégué M. le Vice-Président Stœssel pour le représenter à la réception des Souverains roumains dans la salle des Séances du Conseil d'Etat, le 9 mai, lors du passage de leurs Majestés dans notre Ville.

Plusieurs sociétés confédérées ont rendu visite à Genève; elles ont, en général, été reçues par les Sociétés locales. « L'Alte Garde » de Zurich (Artillerie-Musik Zurich), « les Armes Réunies » de La Chaux-de-Fonds et la « Bürgermusik » de Lucerne sont venues respectivement les 30 mai, 12 juillet et 16 août donner des concerts dans la Promenade du Lac.

Le Comité chargé de l'organisation du VII^e Concours international d'Art dramatique à Genève, les 6, 7 et 8 juin lui ayant demandé de faire partie du Comité d'honneur de cette manifestation, le Conseil administratif a désigné M. le Vice-Président Stœssel pour le représenter. Nous avons assisté, d'autre part, à la réception offerte par le Conseil d'Etat au Grand-Théâtre, le 9 juin, au cours de la soirée de Gala du concours d'Art dramatique et lyrique. De son côté, le Conseil administratif a reçu, le lendemain, à La Grange, les membres du Jury et quelques membres du Conseil d'administration de la Fédération des Sociétés théâtrales d'amateurs.

Une exposition nationale suisse de télégraphie sans fil a eu lieu au Bâtiment électoral, du 21 mars au 1^{er} juin. La Ville a fait don d'un prix d'honneur pour le concours d'appareils organisé entre amateurs sur l'initiative de la section du Radio-Club de Berne.

Les Autorités fédérales, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif ont offert une réception en l'honneur de MM. les délégués à la VI^e Conférence internationale du Travail ouverte dans notre Ville, le 16 juin. Le Conseil administratif chargé d'organiser cette réception dans le Musée Ariana, le 26 juin, a fait appel dans ces circonstances au concours de l'Harmonie municipale.

Encouragée par la réussite de la Fête des fleurs de 1923, l'Association des Intérêts a renouvelé cette année cette fête en l'étendant sur deux journées (28 et 29 juin). Le Conseil administratif a facilité l'Association à laquelle il a accordé les diverses concessions et autorisations qui lui étaient nécessaires; il en a été de même pour la Fête de nuit dans le Port, qui eut lieu le 5 août, à l'occasion du Grand Prix automobile de France à Lyon. Ces deux fêtes ont obtenu un plein succès.

Sur l'invitation qu'elle lui avait adressée, le Conseil a délégué M. le Conseiller Pons pour accompagner la Société des « Cadets de Genève » dans son voyage à Grenoble, les 14 et 15 juin.

Répondant à l'aimable invitation de M. le Maire de la Ville d'Annemasse où avait lieu cette année la Fête des Sociétés musicales du Faucigny, le Conseil a chargé M. le Conseiller Pons de le représenter à cette réunion, le 6 juillet.

Le 4 juillet, il a été procédé à l'inauguration du quai Président Wilson (ancien quai du Léman), en présence de M. le Secrétaire général de la Société des Nations,

Sir Eric Drummond entouré de ses principaux Chefs de Services, de M. le Consul général des Etats-Unis d'Amérique, des Autorités cantonales et municipales et d'autres personnalités et de représentants de la Presse.

Des discours ont été prononcés par M. Marius Stœssel, Président du Conseil administratif, Sir Eric Drummond et M. le Consul général des Etats-Unis d'Amérique.

A l'issue de cette cérémonie, une réception a été offerte par Sir Eric Drummond dans les Jardins du Secrétariat.

Une plaque commémorative a été placée par les soins de l'Association des Intérêts de Genève contre le mur de la terrasse du Palais des Nations.

M. le Conseiller Dr Oltramare a représenté le Conseil administratif au voyage d'études entrepris par l'Association Suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, les 6, 7, 8 et 9 juin à Marseille.

Les participants aux Cours de vacances de l'Université, au nombre de 400 ont été reçus à l'Ariana au retour d'une excursion à Ferney, le 13 août.

Le 26 août, le Conseil administratif a reçu dans les Salons du Palais Eynard, les participants au Congrès de l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux, ainsi que MM. les Sanitaires des différentes Nations venus en Suisse pour remplir la mission dite « d'échange du personnel sanitaire ».

Le Conseil d'Etat et le Conseil administratif ont reçu, dans le Foyer du Grand-Théâtre, le 27 août, MM. les participants à la XXII^e Conférence de l'Union inter-parlementaire qui a tenu ses assises à Berne et est venue terminer ses travaux dans notre ville.

Le 31 août a eu lieu, dans les jardins du Consulat général de France l'inauguration du monument élevé à front de la rue Sénebier à la mémoire des Français de Genève et des volontaires suisses morts pour la France. Le Conseil administratif s'est fait représenter à cette cérémonie.

Le Groupement universitaire suisse pour la Société des Nations a organisé dans notre Ville le Congrès de la Fédération universitaire. Le Conseil administratif a accordé une subvention à ce Groupement auquel il a concédé les Salons du Palais Eynard pour la réception qui a eu lieu le 4 septembre à l'occasion du premier Congrès de cette Fédération. M. le Conseiller Derouand représentait le Conseil administratif à cette manifestation.

La V^e Assemblée de la Société des Nations revêtait cette année une importance toute spéciale en raison de la présence des Premiers Ministres des principaux Gouvernements, membres de la Société des Nations. Le Conseil administratif a reçu à la Grange, le 3 septembre, MM. Edouard Herriot, Président du Conseil des Ministres de la République Française et Ramsay Macdonald, Premier Ministre de l'Empire Britannique, M. le Conseiller fédéral Giuseppe Motta, Président de la V^e Assemblée de la Société des Nations et MM. les Chefs des Délégations françaises anglaises et suisses.

Le Conseil administratif s'est fait représenter au diner offert par le Conseil fédéral suisse et les Autorités genevoises en l'honneur des Délégations à la V^e Assemblée de la Société des Nations, le 5 septembre, à l'Hôtel des Bergues.

A son retour d'un cours de répétition, la Fanfare du Régiment d'Infanterie 4, a donné un concert très apprécié de notre population sur la place du Molard, le 12 septembre. Le Conseil s'est fait représenter, le lendemain matin, à la cérémonie

de la remise des drapeaux et au licenciement des troupes sur la plaine de Plainpalais.

La Commission franco-suisse du Haut-Rhône s'est réunie dans notre Ville, du 23 au 25 septembre. Le Conseil d'Etat et le Conseil administratif ont offert un dîner en l'honneur de MM. les Délégués français, à la Grange, le 24 septembre.

Une exposition des produits valaisans d'un très grand intérêt a été organisée, sous le patronage du Conseil d'Etat du Valais, au Bâtiment électoral, du 4 au 12 octobre. La Ville et les Communes suburbaines ont offert un banquet le 3 octobre, à MM. les Conseillers municipaux du Canton du Valais qui se sont rendus à Genève, ce jour-là, pour visiter l'Exposition.

Notre Ecole d'Horlogerie a fêté du 2 au 5 octobre le centième anniversaire de sa fondation. On trouvera au Chapitre VI, p. 53, des renseignements détaillés sur les manifestations qui ont marqué cette date importante dans l'histoire de cet établissement municipal.

Le 13 octobre, le Conseil administratif a convié les Autorités genevoises et un certain nombre de personnalités appartenant à l'Enseignement supérieur ou s'intéressant à nos Collections municipales à visiter les nouvelles installations du Conservatoire botanique à la Console, nécessitée par l'acceptation du don de l'Herbier de Candolle à la Ville.

Le Comité belge à Genève a fait don à la Ville de Genève d'une plaque en bronze qui a été scellée contre la façade du Musée Rath, pour commémorer le passage des internés belges dans notre Cité. M. le Président Stœssel a représenté le Conseil administratif à la cérémonie du 30 novembre, organisée par M. le Consul de Belgique à Genève.

Ajoutons que le Conseil administratif a répondu aux invitations que lui ont adressées des Institutions et Sociétés locales à l'occasion de cérémonies et manifestations diverses, en particulier au Centenaire de la Fondation de la Société d'étudiants de Belles-Lettres, le 24 mai; à la commémoration du 450^{me} anniversaire de la fondation des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, le 31 mai et, le 15 juin, à la cérémonie organisée par la Société des Vieux-Grenadiers lors de la célébration de son 175^{me} anniversaire.

PROPAGANDE EN FAVEUR DE GENÈVE.

Les Autorités cantonales et municipales (Ville et communes suburbaines) ont alloué, en 1924, leurs subventions spéciales à l'Association des Intérêts de Genève destinées à intensifier la publicité à l'étranger en faveur de Genève.

La Commission extraparlamentaire désignée par le Conseil administratif pour s'occuper de cette question a entendu, le 19 janvier 1925, les renseignements détaillés fournis par l'Association sur l'emploi des fonds mis à sa disposition.

A cet égard, il convient de noter que les relevés statistiques accusent une augmentation continue des personnes descendues dans les hôtels, augmentation qui s'est accrue d'une manière sensible ces dernières années, démontrant l'utilité des efforts des Autorités pour ramener à Genève le courant d'étrangers.

Le Conseil administratif a fait procéder, avec le concours des Garagistes de Genève, à une statistique des voitures automobiles venant de Suisse et de l'étranger; ces données seront intéressantes et permettront de se rendre compte de l'importance du mouvement touristique et de la circulation automobile.

D'autre part, nous notons ici que les propositions qu'avait faites le Conseil administratif au Conseil municipal en vue de l'achat d'un matériel de fête pour l'illumination de la ville, n'ont pas rencontré l'appui des intéressés. Aussi le Conseil municipal a-t-il décidé de ne pas pousser plus loin son étude et, dans sa séance du 12 février, cette Autorité a adopté le point de vue de la Commission qu'elle avait désignée concluant à l'ajournement indéfini du projet.

VILLE ET COMMUNES SUBURBAINES.

La réunion de printemps des représentants des Conseils administratifs de la Ville et des Communes suburbaines a eu lieu le 10 mai à Chêne-Bougeries où les questions suivantes ont été examinées: Répartition aux Communes de la part revenant à l'Etat sur l'Impôt fédéral de guerre; Stades municipaux; Conventions avec la Ville au sujet des Services industriels; Publicité en faveur de Genève; Assurance scolaire; Nouvelle loi d'impôt; Concordat intercantonal pour le recouvrement des impôts; Fourniture des chaussures aux militaires indigents; Classes gardiennes enfantines; C.G.T.E.

La Ville a organisé à son tour la réunion d'automne fixée au 23 octobre. Dans cette séance, MM. les représentants des Communes de l'agglomération urbaine se sont encore occupés: du renouvellement des conventions entre la Ville et les Communes au sujet de l'exploitation des Services industriels; de la nouvelle loi d'impôts; du Palais des Expositions; de l'Assurance scolaire; des timbres sur les affiches et de divers autres objets intéressant les Municipalités.

En outre, les Conseils administratifs ont eu une conférence le 9 décembre pour un échange de vues au sujet du projet de réforme administrative du nouveau Gouvernement et des propositions et demandes de renseignements qui ont été adressées par le Conseil d'Etat aux Communes relativement à ce projet.

Il a été décidé d'assurer l'Autorité cantonale du concours des Municipalités pour la seconder dans sa tâche. Cependant les Conseils administratifs ont exprimé le désir d'être mis au courant du projet du Conseil d'Etat et spécialement de la forme sous laquelle cette Autorité envisage la centralisation des principaux Services publics du Canton et des Communes.

UNION DES VILLES SUISSES.

L'Assemblée générale de l'Union des Villes suisses a eu lieu à Davos les 6 et 7 septembre. Le Conseil administratif s'est fait représenter à cette réunion au cours de laquelle M. le Conseiller Dr H. Oltramare a fait un exposé sur « la situation économique actuelle de la Ville de Genève ».

Cette communication a vivement intéressé MM. les représentants des Villes et l'Union a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

« Réunis à Davos les 6 et 7 septembre 1924, les délégués de l'Union des Villes Suisses après avoir entendu un rapport de M. le Professeur Dr H. Oltramare sur la situation économique de la Ville de Genève, ont voté à l'unanimité la résolution suivante:

L'Union des Villes Suisses exprime à la Ville de Genève toute sa sympathie dans la question des zones et saluera avec satisfaction les efforts que feront les Autorités fédérales dans le but d'obvier à sa situation économique inquiétante ».

Le Comité de l'Union des Villes Suisses s'est réuni à Genève, au mois de novembre et ses membres ont été reçus par le Conseil administratif à la Grange.

II

Délibérations du Conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal a tenu, en 1924, 21 séances, dont 8 dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne, et 13 en sessions extraordinaires.

M. Charles MAGNENAT a donné sa démission de conseiller municipal, le 26 janvier; il a été remplacé, le 11 mars par M. Auguste BONNA, du parti démocratique.

M. Jean BOISSONNAS, élu Conseiller d'Etat a donné sa démission de Conseiller municipal, le 14 novembre; il a été remplacé, le 19 décembre, par M. le Dr Philippe BRIQUET, du parti démocratique.

Dans sa séance du 19 novembre, le Conseil municipal a honoré la mémoire de M. Edmond IMER-SCHNEIDER, ancien Conseiller administratif et Conseiller municipal, décédé la veille.

Relevé des délibérations du Conseil municipal.

Le Conseil municipal a pris en 1924, les délibérations que nous rappelons sommairement ci-dessous dans l'ordre chronologique. Pour de plus amples détails consulter le « Mémorial des séances du Conseil municipal ».

8 janvier. — Crédit de 30.000 francs en vue de la réfection de la toiture du kiosque de la promenade des Bastions.

* 8 janvier. — Approbation des dispositions prises avec la Fondation Gottfried Keller et M^{me} E. Silvestre, veuve du sculpteur Rodo de Niederhausern, en vue d'assurer le dépôt au Musée d'Art et d'Histoire de la collection des œuvres de cet artiste appartenant à M^{me} Silvestre.

15 janvier. — Autorisation de percevoir la taxe professionnelle fixe sur les commerces, industries et professions exercés sur le territoire de la Ville de Genève, ainsi que les centimes additionnels sur les impôts cantonaux.

15 janvier. — Approbation du budget de la Ville de Genève, pour l'année 1924.

25 janvier. — Approbation des plans et devis pour l'aménagement de la place Sturm. Crédit de 12.000 francs pour l'exécution de ce travail.

25 janvier. — Accord avec un groupe de propriétaires en vue de la suppression d'un tronçon de chemin vicinal dans la commune de Vernier, à Aire.

12 février. — Achat de l'immeuble rue Toutes-Ames, 2, appartenant à M. et M^{me} Laurent Bajettini-Damond, pour le prix de 37.000 francs.

12 février. — Achat de l'immeuble rue Toutes-Ames, 4, appartenant à M. Aimé-V. Ribagnac, pour le prix de 36.000 francs.

12 février. — Achat de l'immeuble rue Toutes-Ames, 6 et rue de la Fontaine, 28, appartenant aux consorts Helverth, pour le prix de 69.000 francs.

12 février. — Achat de l'immeuble rue de la Fontaine, 30, appartenant aux consorts Favre, pour le prix total de 54.000 francs.

12 février. — Achat de l'immeuble rue de la Fontaine, 32, appartenant aux consorts Haim, pour le prix total de 14.500 francs.

12 février. — Achat de l'immeuble rue des Barrières, 7-9, appartenant à l'Hospice général, pour le prix de 55.000 francs.

12 février. — Achat de l'immeuble rue du Grand-Perron, 8, appartenant à M. Bernard Bloch, pour le prix de 7.200 francs.

12 février. — Achat de l'immeuble rue du Seujet, 8, appartenant à M. Jean Baud, pour le prix de 29.000 francs.

12 février. — Achat à l'Etat du bâtiment de l'ancienne pisciculture du quai de Saint-Jean, pour le prix de 7.500 francs.

12 février. — Convention avec la Société de l'immeuble du Musée réglant la cession par cette dernière d'une sous-parcelle de terrain et la reconstruction par la Ville du mur de soutènement de la terrasse de la dite Société.

12 février. — Crédit de 5200 francs en vue de l'exécution de divers travaux au four crématoire du cimetière de Saint-Georges.

* 11 mars. — Crédit de 50.000 francs représentant la part de la Ville aux frais de publicité en faveur de Genève.

11 mars. — Retrait du dépôt de un million de francs à la Caisse hypothécaire provenant de la succession de S.A.R. le duc de Brunswick.

11 mars. — Accord avec M. Gustave Streit, au nom des Sociétés immobilières Saint-Jean Saphir, Saint-Jean Rubi et Saint-Jean Grenat pour des cessions réciproques de sous-parcelles de terrain.

11 mars. — Crédit de 195.000 francs pour le coût des travaux de reconstruction du mur de soutènement de la terrasse de l'immeuble Grand-Rue, 11 et de l'établissement de la chaussée et de l'égout de la rue Calvin prolongée et de la place des Trois-Perdrix.

11 mars. — M. Jean-Baptiste PONS est élu membre de la Commission administrative de l'Hospice général, en remplacement de M. François HOSTETTLER, démissionnaire.

8 avril. — Liste de présentation des 720 jurés de la Ville de Genève, pour l'année 1925.

8 avril. — Abrogation des dispositions de l'arrêté du Conseil municipal du 5 janvier 1849 relatif aux frais d'enlèvement des neiges dans la commune de Genève.

8 avril. — Crédit de 55.691 fr. 50 pour couvrir le coût de l'expropriation, et frais, de l'immeuble rue Verdaine 22, appartenant à M^{lle} Cécile-Marie Deslémontex.

23 mai. — Election du Bureau du Conseil municipal pour l'année 1924-1925. Sont élus: MM. Jean UHLER, Président; Louis CARTIER et Marcel de MIRBACH, 1^{er} et 2^{me} Vice-Présidents; Charles ROCH et Arthur LEUBA, Secrétaires.

23 mai. — *Election de la Commission des Services industriels.*

Sont élus: MM. Emmanuel REGAMEY, Jean BOISSONNAS, Frédéric BOVIER, Frantz FULPIUS, Marcel de MIRBACH, Louis CARTIER, Charles ROCH, Albert LAVARINO et Auguste BONNA.

23 mai. — *Nomination de la Commission des Pétitions.*

Sont nommés: MM. Marcel BRUNET, Théophile ENGEL, Gottlieb URBEN, Charles BLANC et Jacques BRUN.

23 mai. — *Nomination de la Commission de surveillance de l'Enseignement primaire.*

Sont nommés: MM. William HENNY, Gustave MAUNOIR, Charles MARTIN-DU PAN, Marcel de MIRBACH, Eugène PERROT, Louis BLATTNER-ROBERT, François TINGUELY, Max SEIDEL, David MARTEGANI, Gottlieb URBEN et Ernest JORAY.

23 mai. — Achat d'une parcelle de terrain sise dans la Commune de Bellevue, appartenant à M. Jacques Eggly, pour le prix total de 1000 francs.

¹ 30 mai. — Cession gratuite à la Ville de Genève par la Société immobilière, rue de la Confédération, 17, d'un hors ligne dépendant de son immeuble.

² 20 juin. — Le nom de M. Henri Fazy est donné à la rue de la Treille.

20 juin. — Acquisition des immeubles place de la Madeleine, 11, 13 et 17, appartenant à M^{lle} Marie-Marguerite Maget, l'Hoirie Couillet et MM. Rau et Bruni, pour les prix de 43.500 francs, 24.000 francs et 40.000 francs.

20 juin. — Vente à MM. Roch et Martinet, et Spinedi, d'une parcelle de terrain de 693 m², sise à la place de la Madeleine, pour le prix de 350 fr. le m².

* 20 juin. — Approbation des nouvelles dispositions statutaires de la Caisse de retraite du personnel de la Ville.

4 juillet. — Autorisation donnée au Conseil administratif d'émettre un emprunt au nom de la Ville de Genève de vingt millions de francs au taux de 5 ½ % l'an.

7 octobre. — Cession gratuite à la Ville de Genève par la Société immobilière rue de la Confédération 17, d'un hors ligne dépendant de son immeuble.

7 octobre. — Cession par la Société immobilière Autos-Import, d'une parcelle de terrain, rue Ph.-Plantamour.

7 octobre. — Cession gratuite à la Ville par M^{lles} Antoinette et Jeanny-Annette Armand d'une sous-parcelle, en échange de l'établissement d'un trottoir devant cette propriété côté rue Charles Cusin.

7 octobre. — Cession réciproque avec les Sociétés immobilières « Les Arcades A et B » de parcelles de terrain rue des Charmilles-rue de la Dôle.

7 octobre. — Achat de l'immeuble rue de la Tour-de-Boël, 23, appartenant à M^{me} veuve Jeanne-Adrienne Giel-Castoldi, pour le prix total de 20.000 francs.

7 octobre. — Demande d'expropriation pour cause d'utilité publique de l'immeuble rue de la Tour-de-Boël, 25, appartenant à la Société immobilière « Le Mur ».

* 7 octobre. — Ouverture d'un crédit supplémentaire de 35.000 francs pour venir en aide aux sans-travail, jusqu'à la fin de l'année 1924.

7 octobre. — Approbation du plan d'aménagement de la place située derrière le Temple de la Madeleine.

¹ Cet arrêté a été annulé par celui du 7 octobre 1925.

² Par lettre du 4 juillet 1924, le Conseil d'Etat a avisé le Conseil administratif qu'il désirait surseoir à toute acceptation de cette délibération jusqu'au moment où les cinq ans à partir du décès de M. le conseiller d'Etat Fazy seront écoulés. (Arrêté du Conseil d'Etat du 20 avril 1920.)

17 octobre. — Crédit de 110.000 francs en vue de la réfection de la chaussée de la rue de Rive, entre la place Longemalle et la rue d'Italie.

28 octobre. — Convention avec l'Hospice général pour la création d'une artère à travers sa propriété, à la rue de Lausanne.

4 novembre. — Approbation des comptes rendus administratif et financier du Conseil administratif, pour l'année 1923.

14 novembre. — Le taux des centimes additionnels à appliquer en supplément sur les impôts cantonaux de l'exercice 1924 est fixé à 70 %.

* 14 novembre. — Crédit supplémentaire de 30.000 francs en vue des travaux de réparations à exécuter au Casino municipal.

14 novembre. — Achat à la Société immobilière « Délices-Garage » d'une sous-parcelle de terrain sise dans la Commune du Petit-Saconnex, pour le prix de 2.500 fr., en vue de l'établissement d'un poste de transformation et de distribution de l'électricité au Petit-Saconnex.

14 novembre. — Emission de prescriptions ou bons de Caisse pour 442.247 fr. 75, en vue de couvrir les dépenses occasionnées par les facilités accordées aux abonnés de la Ville pour les installations d'eau, d'électricité et de gaz en 1923.

26 décembre. — Tableau préparatoire des électeurs de la Ville de Genève.

* 26 décembre. — Approbation des Statuts de la Caisse maladie du personnel de la Ville de Genève.

26 décembre. — Crédit de 4645 francs pour couvrir les frais supplémentaires relatifs à des acquisitions d'immeubles.

* 26 décembre. — Crédit de 40.037 fr. 45 pour couvrir le dépassement des crédits affectés à la construction des maisons hygiéniques de la rue du Nord.

26 décembre. — Approbation du budget de la Ville de Genève, pour l'année 1925.

Ces délibérations ont été approuvées par le Conseil d'Etat, à l'exception, toutefois, de celles concernant les élections et nominations de Commissions et des arrêtés en regard desquels figure un astérisque (*), qui n'avaient pas besoin de la sanction de l'Etat.

Le 8 janvier, M. le Conseiller administratif D^r OLTRAMARE a fait une communication au Conseil municipal au sujet d'un entrefilet paru dans le journal *La Suisse*, à propos d'une demande d'occupation de la voie publique autour du Bâtiment électoral, présentée par le Comité du Salon de l'Automobile, en 1924.

M. le Conseiller D^r OLTRAMARE a fait encore une déclaration, le 12 février, au nom du Conseil administratif, relativement à la décision de cette Autorité de donner le nom de Président Wilson à une artère importante de la Ville de Genève.

Le Conseil municipal a pris huit délibérations sur des requêtes en naturalisation genevoise; il a admis 66 candidats et en a refusé 8. (Voir article « Naturalisations », p. 13.)

Le Bureau du Conseil municipal s'est déclaré d'accord pour renouveler à l'Imprimerie Renaud (Jent, successeur) l'adjudication de l'impression du Mémorial jusqu'à la fin de la période législative actuelle, soit jusqu'en mai 1926.

III

POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1924,
D'APRÈS LE RECENSEMENT CANTONAL DE 1924.

(Chiffres communiqués par le Bureau cantonal de statistique.)

	Hommes.	Femmes.	Protestants.		Catholiques.		Cultes divers.		Totaux	
			H ^{mes}	F ^{mes}	H ^{mes}	F ^{mes}	H ^{mes}	F ^{mes}		
Genevois	Mariés	3,632	3,664	2,418	2,376	1,106	1,195	108	93	7,296
	Célibataires	1,451	2,052	947	1,481	453	546	51	25	3,503
	Veufs	279	1,461	192	964	79	466	8	31	1,740
	Divorcés	166	367	120	245	44	119	2	3	533
	Mineurs	1,469	1,425	990	957	437	433	42	35	2,894
Totaux.	6,997	8,969	4,667	6,023	2,119	2,759	211	187	15,966	
Confédérés	Mariés	3,645	3,707	2,551	2,433	1,061	1,237	33	37	7,352
	Célibataires	2,739	3,687	1,898	2,675	815	1,004	26	8	6,426
	Veufs	256	1,118	179	816	75	298	2	4	1,374
	Divorcés	196	466	149	326	46	139	1	1	662
	Mineurs	2,048	2,347	1,392	1,569	641	766	15	12	4,395
Totaux.	8,884	11,325	6,169	7,819	2,638	3,444	77	62	20,209	
Etrangers	Mariés	2,816	3,040							5,856
	Célibataires	1,596	2,826							4,422
	Veufs	262	1,149							1,411
	Divorcés	56	164	574	1,304	3,764	5,459	392	416	220
	Mineurs	1,514	1,598	460		2,364		288		3,112
Totaux.	6,244	8,777	2,338		11,587		1,096		15,021	
Population totale.....	22,125	29,071	27,016		22,547		1,633		51,196	

Récapitulation et comparaison avec 1923.

	Popul ^a genevoise.	Popul ^a confédérée.	Total popul ^a suisse.	Popul ^a étrangère.	Total général
1924.....	15,966	20,209	36,175	15,021	51,196
1923.....	16,003	20,594	36,597	15,455	52,052
Différence.....	— 37	— 385	— 422	— 434	— 856
Ménages	6,011	5,694	11,705	4,680	16,385

Répartition des Etrangers par nationalités.

Nations	Ménages	Hommes	Femmes	Mineurs	Totaux 1924	Totaux 1923	Diffé- rence
Afrique	—	7	2	3	12	12	—
Albanie	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne	280	317	645	197	1,159	1,110	+ 49
Amérique	22	38	61	23	122	109	+ 13
Asie	12	21	19	21	61	50	+ 11
Australie	—	—	1	—	1	1	—
Autriche	39	45	99	25	169	179	— 10
Belgique	26	22	46	14	82	80	+ 2
Bulgarie	16	20	23	24	67	66	+ 1
Danemark	3	8	5	—	13	10	+ 3
Espagne	35	47	38	39	124	103	+ 21
Etats Baltes	4	5	13	5	23	13	+ 10
France	2,373	1,981	3,688	1,179	6,848	7,256	— 408
Grande-Bretagne	77	91	184	40	315	303	+ 12
Grèce	13	27	26	18	71	63	+ 8
Hollande	18	23	26	18	67	64	+ 3
Hongrie	8	11	21	2	34	26	+ 8
Italie	1,528	1,741	1,931	1,268	4,940	5,098	— 158
Luxembourg	7	10	7	5	22	23	— 1
Norvège	3	6	5	2	13	8	+ 5
Pologne	40	61	58	49	168	146	+ 22
Portugal	2	2	2	4	8	8	—
Roumanie	12	18	21	13	52	45	+ 7
Russie	82	103	145	79	327	367	— 40
Suède	4	5	8	3	16	18	— 2
Tchéco-Slovaquie	20	33	37	18	88	91	— 3
Turquie	38	60	42	50	152	148	+ 4
Ukraine	2	3	—	1	4	4	—
Yougoslavie	9	16	15	6	37	32	+ 5
Heimatloses	6	8	8	5	21	18	+ 3
Finlande	1	1	3	1	5	1	+ 4
Lichtenstein	—	—	—	—	—	3	— 3
Totaux	4,680	4,730	7,179	3,112	15,021	15,455	— 434

CHAPITRE II

TAXE MUNICIPALE¹

Directeur: M. Charles COMISETTI.

Ensuite de l'application de la loi du 24 mars 1923, l'émission et la perception des impôts de 1924 ont été effectuées par le Département des Finances et Contributions.

Le Service de la Taxe Municipale a perçu son reliquat des exercices antérieurs. Il a été chargé par l'Etat d'examiner les déclarations des contribuables domiciliés sur la ville, de procéder à un certain nombre d'enquêtes, et de donner son préavis sur les requêtes adressées contre la Taxe Professionnelle Fixe de l'exercice 1924.

Le montant des taxes à recouvrer sur les exercices antérieurs (Reliquat) se montait à fin décembre 1923, à	Fr. 2.968.598,90
Les suppléments produits en 1924 atteignent	» 977.924,36
Total à recouvrer	Fr. <u>3.946.523,26</u>

PERCEPTION.

La perception a produit :

Reliquat 1923.	Fr. 1.080.906,65	
Suppléments produits en 1924.	» 13.560,76	
Total.	Fr. 1.094.467,41	Fr. 1.094.467,41

RECETTES HORS ROLE.

Surtaxes et remboursements de pour- suites	» 17.100,40	
Intérêts bonifiés par la poste	» 7,25	
Total.	Fr. 17.107,65	» 17.107,65
Total		Fr. <u>1.111.575,06</u>

¹ Chapitre III du compte rendu financier.

En 1924, le Conseil administratif a appliqué des amendes pour fausses déclarations, en vertu des art. 20 de la loi du 21 juin 1919, et 349 de la loi du 24 mars 1923. Le total des amendes appliquées se monte à . . . , . . . Fr. 726.610 fr. 30.

DÉGRÈVEMENTS.

Il a été dégrevé les sommes suivantes:

Sur le reliquat 1923	Fr.	613.933,65
Sur les suppléments produits en 1924.	»	3.010,80
Total	Fr.	<u>616.944,45</u>

COMMISSION TAXATRICE ET RÉCLAMATIONS.

Le Conseil administratif a reçu 6.257 requêtes et recharges contre les taxes de 1923 et exercices antérieurs, qu'il a transmises à la Commission taxatrice. 5.942 requêtes et recharges ont été solutionnées.

Le Conseil administratif a reçu du Conseil d'Etat 361 recours pour préavis. 343 recours ont été solutionnés.

CHÈQUES POSTAUX.

Le montant des versements postaux s'est élevé à Fr. 433.139,11
soit le 39,575 % de la somme totale perçue.
(6.615 chèques postaux.)

RECOURS AUX TRIBUNAUX.

A fin décembre 1923, il restait à juger:

1 instance pour 1920,
6 » » 1921,
13 » » 1922,

En 1924, il a été introduit devant le Tribunal 37 instances, soit:

1 instance pour 1921,
13 » » 1922,
20 » » 1923,
2 » » 1922-1923
1 » » taxe 1917 à 1921.

En 1924, il a été jugé 28 cas, soit:

1 pour 1920,
5 » 1921,
15 » 1922,
5 » 1923,
2 » 1922-1923.

A fin décembre 1924, il reste à juger 29 cas, soit :

2	pour	1921,
11	»	1922,
15	»	1923,
1	»	taxe 1917 à 1921.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Reliquat 1923 et Supp. prod. en 1924		Fr. 3.946.523,26
Perçu	Fr. 1.094.467,41	
Dégrevé	» 616.944,45	
Reliquat	» 2.235.111,40	
	<hr/>	<hr/>
Totaux égaux	Fr. 3.946.523,26	Fr. 3.946.523,26
Recettes hors rôle	» 17.107,65	
	<hr/>	<hr/>

PERSONNEL.

M. Gustave ARTUS, enquêteur, est décédé le 19 février 1924.

MM. Charles VERNEZ et Louis ZINGEL, porteurs de bordereaux, ont pris leur retraite le 1^{er} octobre 1924.

Ces employés n'ont pas été remplacés.

TAXES PROFESSIONNELLES FIXES 1924 ET CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX.

Du fait de l'application de la loi du 24 mars 1923, par le Département des Finances et Contributions, la Taxe Municipale de la Ville de Genève clôture l'exercice 1924 en perte de 2.016.000 francs sur le budget.

Cependant, le montant du reliquat perçu par la Taxe Municipale, soit 1.111.575 fr. 05, réduit d'autant ce déficit.

Les bases d'évaluations fixées par le Département des Finances n'étaient pas exactes. En novembre 1924, l'Etat évaluait les éléments de taxation pour la Ville de Genève à la somme de 3.787.579 fr., correspondant à un taux de 111 % de centimes additionnels, alors qu'à fin 1924, il nous communiquait que cette somme ascendait à un total de 4.657.797 fr. 40.

Or, le taux des centimes additionnels fixé par le Département des Finances à 111 % était fantaisiste, puisque basé sur un rendement fiscal reconnu aujourd'hui inexact.

Nous regrettons que le Département des Finances ne possède pas de statistiques lui donnant des bases précises pour l'évaluation du taux des centimes additionnels communaux, et que par suite d'un manque d'organisation, le résultat de l'exercice 1924 soit déficitaire pour la Ville de Genève.

Le taux des centimes additionnels fut réduit à 70 % ensuite d'un accord intervenu entre les communes de Genève, Plainpalais, Petit-Saconnex, Carouge et Lancy, et appliqué par chacune de celles-ci pour l'exercice 1924.

PRODUCTION.

Le Département des Finances et Contributions a produit pour la Ville de Genève les sommes suivantes:

Taxes professionnelles fixes 1924.	Fr. 2.439.539,10
Centimes additionnels communaux, 70 % sur 4.657.797 fr. 40, montant des taxes cantonales sur la fortune et le revenu . . .	» 3.260.458,20
Total	Fr. <u>5.699.997,30</u>

PERCEPTION.

Au 10 mars, 1925, le Département des Finances et Contributions a perçu:

Sur les taxes professionnelles fixes.	Fr. 1.905.538,65
Sur les centimes additionnels communaux.	» 2.148.149,75
Total.	Fr. <u>4.053.688,40</u>
Sur ce montant l'Etat a versé à la Ville de Genève:	
Sur les taxes professionnelles fixes	Fr. 1.800.000,—
Sur les centimes additionnels communaux	» 1.830.000,—
Total	Fr. <u>3.630.000,—</u>

DÉCLARATIONS, REQUÊTES, ENQUÊTES:

La Commission taxatrice de la Ville de Genève a vérifié 13.555 déclarations que le Conseil d'Etat lui a transmises.

Elle a donné son préavis au Conseil d'Etat au sujet de 2.523 requêtes adressées contre la Taxe professionnelle fixe de l'exercice 1924.

D'autre part, le Service de la Taxe Municipale a procédé à 869 enquêtes pour le compte de l'Etat.

CHAPITRE III

ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL¹

Directeur: Théophile BRUNNER.

ÉTAT COMPARATIF DE L'ABATAGE EN 1924 AVEC CELUI DE 1923.

	1923	1924	en plus	en moins
Bœufs et taureaux.	3322	5589	2267	—
Vaches et génisses.	2601	1065	—	1536
Chevaux et mulets.	467	389	—	78
Porcs	10692	11213	521	—
Veaux	14824	14563	—	261
Moutons	12768	13044	276	—
Chèvres	15	8	—	7
Agneaux	1747	2014	267	—
Chevreaux	1	7	6	—
Anes.	1	2	1	—
	<hr/> 46438	<hr/> 47894	<hr/> 3338	<hr/> 1882

La forte augmentation d'abatage de bœufs, ainsi que la forte diminution d'abatage de vaches et génisses est due à l'arrivée de bœufs étrangers, vu le manque de gros bétail de boucherie du pays.

Nous avons reçu le bétail étranger sur pied, des pays suivants: du Danemark, 164 taureaux, 3535 bœufs et 1937 porcs; de l'Amérique 1253 bœufs; de l'Italie, 313 bœufs, 3589 moutons et 351 porcs; de l'Allemagne, 2 taureaux, 83 bœufs et 1467 moutons; de l'Autriche, 538 moutons; de la Hongrie, 208 moutons; de la Tchécoslovaquie, 90 bœufs; de la Suède, 90 porcs et de la Roumanie 2 bœufs, soit au total: 166 taureaux, 5276 bœufs, 5802 moutons et 2378 porcs.

Le nombre de wagons de bétail arrivé par voie de raccordement est de 602, et se répartit comme suit: janvier 63, février 63, mars 59, avril 51, mai 48, juin 49, juillet 43, août 41, septembre 49, octobre 48, novembre 46 et décembre 42.

¹ Chapitre IV du compte rendu financier

La France a maintenu l'interdiction d'exportation de bétail de boucherie et de viandes; l'exception faite pour les viandes destinées aux Israélites a été rapportée le 12 mars 1924.

Nous n'avons pas eu de maladies contagieuses à signaler dans notre établissement.

Nous avons logé dans la nuit du 11 au 12 septembre 22 chevaux du Régiment d'infanterie 4.

PERSONNEL.

M. Duborgel, Pierre, chauffeur à la machine, a demandé sa mise à la retraite à partir du 1^{er} octobre 1924, ce qui lui a été accordé par le Conseil administratif dans sa séance du 22 août 1924. M. Gay, Henri, ouvrier régulier, a également demandé à être mis à la retraite à partir du 1^{er} janvier 1925, accordé par le Conseil administratif dans sa séance du 21 novembre.

Ces deux Messieurs étaient de bons employés.

Dans sa séance du 16 septembre, le Conseil administratif a décidé de permuter, en qualité de chauffeur à l'abattoir, M. Ferrand, François, ouvrier régulier au même établissement, avec entrée en fonction le 1^{er} octobre 1924. Dans la même séance le Conseil administratif a nommé M. Escoffier, Charles, employé surnuméraire au service des cimetières, en qualité d'ouvrier régulier à l'abattoir, avec entrée en fonction le 1^{er} octobre 1924. Enfin, en date du 17 octobre 1924, le Conseil administratif a décidé de transférer M. Meyer, Alfred, ouvrier supplémentaire aux cimetières, en qualité d'ouvrier régulier au service de l'abattoir, avec entrée en fonction le 1^{er} janvier 1925.

TRAVAUX.

Goudronnage des rues non cimentées et de l'emplacement de la voie de raccordement.

Vérification des toits et remplacement de chevrons.

Remise en état du foyer, de la cheminée et de la lessiveuse de la chambre à lessive.

Remplacement du plancher usé d'une chambre de l'appartement du concierge.

Réfection complète du dallage des loges d'abatage n° 28 et 46, ainsi que d'une partie du trottoir devant l'écurie à porcs.

Réfection de dallage dans la porcherie, triperie, trottoirs, et rues.

Réparation et nettoyage de la grande et de la petite chaudière à vapeur.

Réparation de 10 brouettes et remplacement de 10 caisses usées par 10 caisses neuves galvanisées.

Exécution de différents travaux (fouilles, remplacement de canaux effondrés, etc.) en vue de remédier à l'inondation de la cave du concierge.

Réparation et vérification des romaines.

Réparation du grand portail, d'escaliers, de tables, de portes, de serrures, de calorifères, etc.

CHAPITRE IV.

CONVOIS FUNÈBRES. — CIMETIÈRES¹

Chef de service: M. Aug. DÉGUS

Convois funèbres.

Au cours de l'année 1924, il a été organisé 895 convois funèbres, dont 158 en vue d'incinération (837 et 136 en 1923).

CONVOIS PAYANTS.

Adultes :

Classes	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	7 ^{me}	Totaux
Bureau central . . .	7	61	64	113	106	43	124	518
Rive droite	2	8	13	40	36	7	8	114
Totaux :	9	69	77	153	142	50	132	632

Enfants :

Classes	de 0 à 1 an		de 1 à 6 ans			de 6 à 13 ans			Totaux	
	4 ^{me}	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}		4 ^{me}
Bureau central . . .	21	1	—	—	4	1	—	—	4	31
Rive droite	8	—	—	—	—	—	—	—	—	8
Totaux,	29	1	—	—	4	1	—	—	4	39

CONVOIS GRATUITS.

	Adultes	Enfants			Totaux
		0 à 1 an	1 à 6 ans	6 à 13 ans	
Genève	77	5	3	—	85
Plainpalais	37	5	2	—	44
Eaux-Vives	21	2	1	—	24
Autres communes	12	2	—	—	14
Etrangers*	1	—	—	—	1
Police	55	1	—	—	56
Totaux . . .	203	15	6	—	224

¹ Chapitre V du compte rendu financier.

Nationalité des personnes inhumées gratuitement.

	Adultes	Enfants			Totaux
		0 à 1 an	1 à 6 ans	6 à 13 ans	
Genève.	82	5	3	—	90
Autres cantons	61	7	3	—	71
France.	35	1	—	—	36
Italie	19	1	—	—	20
Russie	1	—	—	—	1
Autriche	1	—	—	—	1
Inconnus.	4	1	—	—	5
Totaux	203	15	6	—	224

Le nombre des convois organisés par le service officiel et les entreprises particulières, s'est élevé à 1556 (1442 en 1923).

	Bureau central	Rive droite	Totaux
Payants Adultes	518	114	632
Enfants de 0 à 1 an	21	8	29
» de 1 à 6 ans.	5	—	5
» de 6 à 13 ans.	5	—	5
Gratuits Adultes	182	21	203
Enfants de 0 à 1 an	14	1	15
» de 1 à 6 ans.	4	2	6
» de 6 à 13 ans.	—	—	—
Entreprises part. inhumations.	481	72	553
» » incinérations.	100	8	108
Totaux	1330	226	1556

Ces convois se répartissent comme suit dans les différents lieux d'inhumation :

Cimetière de Saint-Georges (inhumations).	943	} 1209
» » » (incinérations)	266	
» Châtelaine		194
» Plainpalais		3
» Petit-Saconnex		39
» Chêne-Bougeries		17
» Carouge		14
» » Israélite.		2
» Veyrier		8
» » Israélite		6
» Genthod		6
» Cologny.		5
» Thônex.		4
» Dardagny.		3
» Lancy		3
» Chambésy, Meyrin, Onex, Grand-Saconnex, Troi- nex, Vernier, Versoix (2)		14

A reporter: 1527

	<i>Report:</i> 1527
Cimetière d'Anières, Bellerive, Bernex, Chêne-Bourg, Choulex, Compesières, Presinge, Satigny, Troinex, Van- dœuvres (1).	10
» Autres cantons	12
» A l'étranger.	7
Total.	1556

Ce total comprend 19 transports funèbres:

En Suisse.	12
En France	6
En Amérique	1
Total	19

Le corps des porteurs a effectué 3369 courses (2962 en 1923), soit: 2 chefs de convoi 368 et 396 courses, 6 porteurs à poste fixe avec un total de 2443 courses (407 par homme); pour 191 de ces courses, les porteurs ont reçu une indemnité de déplacement. Deux porteurs supplémentaires ont à leur actif chacun 81 courses.

Le service a fourni 863 cercueils (812 en 1923), 260 corbillards à chevaux (222), 524 voitures à chevaux (490), 552 corbillards auto (518), 661 voitures auto (522), 674 draps mortuaires (625), 97 fourgons à chevaux (79) et 31 fourgons auto (40).

L'institution de la gratuité dans les cas d'indigence, a subi une importante modification. A l'exemple des communes de Plainpalais et des Eaux-Vives, l'administration fait procéder, dans chaque cas, à une enquête confiée à la Police municipale, sur la situation de la famille de la personne décédée. Cette formalité ne retarde nullement le moment du convoi funèbre, qui a lieu comme par le passé. Lorsque l'enquête conclut à l'impossibilité d'une récupération, l'affaire est classée sans autre. Au cas contraire, la famille intéressée est invitée à rembourser à l'administration les frais du convoi. Reconnaissons que dans la majorité des cas, nous avons rencontré beaucoup de bonne volonté chez les intéressés, dont quelques-uns s'acquittent par versements périodiques du montant de la somme réclamée. Cette innovation a eu pour conséquence de parer à des abus certains.

Cimetières.

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES.

1209 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière (1091 en 1923). Ces entrées se répartissent comme suit:

Inhumations d'adultes à la ligne.	818	}	867
» » hors la ligne	9		
» » quartiers réservés	38		
» » caveaux	2		
	A reporter:		867

	<i>Report:</i>	867
Inhumations de grands enfants à la ligne		12
» de petits enfants à la ligne		64
Incinérations		266
		1209

Il a été procédé à 83 exhumations, dont 8 avant le terme légal de 20 ans. Une tombe a été mise à l'alignement.

32 titres de concessions ont été établis: 13 de première catégorie, 6 de deuxième, 8 de troisième, 4 pour 99 ans, 1 pour 90 ans columbarium.

Par suite de la désaffectation de différents quartiers, 204 monuments et grilles ont été retirés. Il en est entré 641 à destination de nouvelles tombes.

880 autorisations d'ornementation ont été prises par les jardiniers autorisés, soit:

Tombes à la ligne	828
» ornées par familles.	2
» quartiers réservés	50
	880

Le total des tombes à l'entretien s'est élevé à 4262.

Pour la décoration des allées, il a été planté 10 cèdres deodora; quelques bassins ont été agrémentés de buis et des caisses masquées de lierre et d'ifs communs. Les pelouses de l'allée de ceinture, partie Ouest, ont étéensemencées de gazon; ainsi que les quartiers 36 et 37.

12 bassins ont été pourvus de prises d'eau pour l'arrosage et de robinets pour le public.

Les drainages se sont étendus aux quartiers 45 et 46.

La décoration florale des massifs a été reprise en temps opportun, comme les années précédentes.

Le caveau provisoire a reçu 2 cercueils; il en est sorti 5 pour différentes destinations. Au 31 décembre 6 cercueils restaient en dépôt.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE.

194 inhumations ont été faites dans ce cimetière (195 en 1923).

Inhumations d'adultes à la ligne	173
» hors la ligne	5
» » quartiers réservés.	5
» » caveaux.	2
» de grands enfants à la ligne.	—
» de petits enfants à la ligne	9
	194

Il a été procédé à 10 exhumations: 8 à terme, 1 avant 20 ans et 1 pour mise à l'alignement.

10 titres de concession ont été dressés: 4 de première catégorie, 4 de deuxième et 2 de troisième.

Le nombre des tombes à l'entretien s'est élevé à 990 et 181 permis d'ornementation ont été délivrés.

30 monuments ont été retirés par les familles et 137 posés sur de nouvelles tombes.

Les plantations ont consisté en 12 cédres et 6 wellingtonias.

2 bassins ont été pourvus de prises d'eau.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS.

Le nombre des inhumations dans ce cimetière décroît d'année en année. Pour 1924, nous n'en n'enregistrons que 3, contre 5 en 1923.

Une seule exhumation, après le terme de 20 ans.

Il a été dressé 6 titres de concession: 5 pour 20 ans, 1 pour 10 ans.

5 monuments ont été retirés. Il en a été placé 9 nouveaux.

3 urnes, provenant du four crématoire de Saint-Georges, ont été inhumées dans des tombes de famille.

Les chambres mortuaires ont reçu 46 corps en dépôt.

Comme précédemment, le service a assuré l'entretien des tombes de ce cimetière.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le personnel d'exploitation et de surveillance des 3 cimetières s'est élevé à 35 unités, contre 90, dont 52 chômeurs en 1923, soit:

1	conservateur
3	concierges
2	gardes à poste fixe
1	» supplémentaire
2	piqueurs
20	ouvriers réguliers
6	» supplémentaires
—	chômeurs

35

A fin d'exercice, ce chiffre était réduit à 33, par suite d'un décès et de la permutation d'un ouvrier supplémentaire.

Les quartiers 45 et 46, comprenant les inhumations du 7 juillet 1903 au 29 mars 1904, ont été désaffectés.

Le réseau de drainages s'est augmenté de 500 mètres.

Autres travaux: établissement de 280 mètres de gondoles en pavés et construction de 4 gouffres.

Les 3 cimetières comptaient au total 32884 tombes, soit :

	Saint-Georges	Châtelaine	Plainpalais	Totaux
Adultes	22.001	3.161	921	26.083
Quartiers réservés	1.323	215	—	1.538
Caveaux	142	129	—	271
Grands enfants	1.068	78	40	1.186
Petits enfants	2.977	280	110	3.367
Quartier des cendres	418	21	—	439
Totaux	27.929	3.884	1.071	32.884

Les cases occupées du columbarium étaient au nombre de 894.

FOUR CRÉMATOIRE DE SAINT-GEORGES.

Au cours de l'année, il a été procédé à 266 incinérations.

A ce chiffre s'ajoutent 2 incinérations de corps exhumés et 3 incinérations d'ossements, soit au total 271 incinérations.

Hommes	168	Genève	264
Femmes	102	Autres cantons	1
Enfants	1	France	6
	271		271

Destination des cendres :

Columbarium	50
Quartier des cendres	32
Autres quartiers	37
Cimetière de Châtelaine	9
Cimetière de Plainpalais	3
Autres cimetières	31
A domicile	16
En Suisse	14
A l'étranger	6
En dépôt	6
Divers	9
Caveau Faculté de médecine	58
Total	271

Au cours de l'année, il a été procédé à la transformation du système de chauffage au goudron du four n° 1. En outre, les ventilateurs des deux fours ont été accouplés, pour leur permettre d'actionner l'un ou l'autre des brûleurs, en cas d'accident à l'un des moteurs.

CHAPITRE V

ÉTAT-CIVIL

Chef de Service: M. Henry PANCHAUD, Officier de l'Etat-Civil.

MARIAGES:

524 mariages célébrés en 1924, en diminution de 60 sur l'exercice précédent:

65	entre Genevois et Genevoises	(contre 48 en 1923).
46	» Genevois et Confédérées	» 56 » »
40	» Genevois et Etrangères	» 45 » »
51	» Confédérés et Genevoises	» 50 » »
149	» Confédérés et Confédérées	» 173 » »
72	» Confédérés et Etrangères	» 66 » »
22	» Etrangers et Genevoises	» 28 » »
28	» Etrangers et Confédérées	» 38 » »
51	» Etrangers et Etrangères	» 80 » »
<hr/>		
524		584

Transcriptions d'actes de mariage: 397 (contre 397 en 1923).

Publications de mariage: 983 » 1078 » »

DIVORCES.

143 soit 16 de moins qu'en 1923.

NAISSANCES:

Masculins légitimes	109	(contre 120 en 1923).
Féminins légitimes.	115	» 110 » »
Masculins naturels.	6	» 7 » »
Féminins naturels	5	» 3 » »
	<hr/>	
	235	(contre 240 en 1923).

¹ Chapitre VI du compte rendu financier.

NATIONALITÉ DES NOUVEAUX-NÉS.

Genevois	64	(contre 77 en 1923).
Confédérés	115	» 113 » »
Etrangers.	56	» 50 » »
	<hr/>	
	235	(contre 240 en 1923).

Naissances gémellaires	3	(contre 3 en 1923).
Transcriptions de naissances	360	» 354 » »

DÉCÈS.

Masculins.	199	(contre 161 en 1923).
Féminins.	235	» 192 » »
Morts-nés masculins	5	» 4 » »
Morts-nés féminins	2	» 4 » »
	<hr/>	
	441	(contre 361 en 1923).

Au point de vue de la nationalité, ils se répartissent comme suit :

Genevois	163	(contre 137 en 1923).
Confédérés	133	» 117 » »
Etrangers.	145	» 107 » »
	<hr/>	
	441	(contre 361 en 1923).
Transcriptions de décès.	419	(contre 444 en 1923).

EXPÉDITIONS D'ACTES.

Il a été délivré en 1924 :

1110	extraits de naissance.
290	» » décès.
585	» » mariage.

1985 (contre 2084 en 1923).

Le produit de ces actes s'est élevé à la somme de 3697 francs, soit 215 fr. 30 de moins qu'en 1923.

Ont été, en outre, délivrés gratuitement :

229 actes de naissance, mariage et décès et 428 certificats de publication, soit en tout 2642 expéditions.

Le tronc placé dans la Salle des mariages a produit 1211 fr. 35 (contre 976 fr. 95 en 1923), versés à l'Hospice général.

69 mariages ont été célébrés en dehors des jours officiels et ont produit 345 francs contre 490 francs en 1923.

Les opérations des deux bureaux se résument ainsi :

		Sur 1923	
		Augmentation	Diminution
1 ^o Déclarations de naissance.	235	—	5
2 ^o Déclarations de décès.	441	80	—
3 ^o Mariages célébrés	524	—	60
4 ^o Inscriptions de divorces.	143	—	15
5 ^o Publications de mariages	983	—	95
6 ^o Transcriptions de naissances.	360	6	—
7 ^o Transcriptions de décès.	419	—	25
8 ^o Transcriptions de mariages	397	0	0
9 ^o Expéditions d'actes	2642	181	—
10 ^o Livrets de famille	550	—	39
11 ^o Légitimations par mariage	15	—	12
12 ^o Légitimations après mariage.	2	—	2
13 ^o Communications d'office	2675	—	45
	9386	267	298
Total 1923	9417		
Total 1924	9386		
Diminution.	31		

Rien de spécial à signaler et aucun changement dans le personnel du bureau pour 1924.

CHAPITRE VI

INSTRUCTION PUBLIQUE ¹

Secrétaire : M. Raoul MONTANDON.

1. Ecoles enfantines.

M^{me} A. BONDALLAZ, Inspectrice cantonale.

2. Ecoles primaires.

Voir au chapitre XV ci-après — Service des Bâtiments — ce qui a trait aux travaux d'entretien des bâtiments scolaires.

Pour toutes les questions se rapportant à l'enseignement et au personnel enseignant, nous renvoyons au rapport du Conseil d'Etat.

M. le D^r Perlemann a donné sa démission de médecin-inspecteur des écoles enfantines de la Ville.

Les fêtes de promotions se sont déroulées cette année dans la Promenade des Bastions, le 3 juillet pour les écoles enfantines et le 5 pour les écoles primaires. Dans un but d'économie il a été décidé, en effet, d'organiser les « Promotions » dans la promenade des Bastions qui a été utilisée également par la Commune de Plainpalais, le dimanche 6 juillet, pour la fête de ses écoles.

Bien que moins fréquentées ces dernières années, les classes gardiennes de vacances ont été maintenues, en raison des services qu'elles rendent à des parents besogneux. Elles ont été organisées à l'Ariana pour les enfants qui n'ont pu être admis aux Colonies de vacances.

M^{me} Franzoni a bien voulu nous remettre, par l'entremise du Bureau central de bienfaisance, une somme de fr. 10 destinée « aux Colonies de vacances de la Ville et en faveur d'un petit Genevois ».

¹ Chapitre VII du compte rendu financier.

ÉCOLES ENFANTINES, 1924.

ÉCOLES	Classes	Maitresses	Sous-Maitresses	Élèves inscrits au 1 ^{er} janvier 1924	Inscrits pendant l'année	Total des inscriptions	Sortis pendant l'année	Élèves restant au 31 décembre	SEXE		NATIONALITÉ		
									Garçons	Filles	Genevois	Con-fédérés	Etrangers
Ecole de Malagnou	4	4	1	93	49	142	56	86	43	43	32	27	27
» de la Madeleine	3	3	—	65	54	119	44	75	34	41	8	34	33
» des Terreaux	5	5	1	112	82	194	72	122	51	71	29	70	23
» de Montbrillant	8	8	2	184	113	297	107	190	85	105	44	129	17
» de la rue du Môle	5	4	1	132	68	200	72	128	60	68	27	66	35
» de la rue Lissignol	3	3	—	80	26	106	38	68	35	33	27	24	17
» de la rue de Neuchâtel	6	5	1	78	68	146	13	133	72	61	29	83	21
» des Bastions	3	3	—	73	44	117	45	72	35	37	30	30	12
	37	35	6	817	504	1321	447	874	415	459	226	463	185

STATISTIQUE DES ECOLES PRIMAIRES DE LA VILLE DE GENÈVE

au 1^{er} décembre 1924.

Ecoles	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Grutli	13	140	167	92	96	119	307
Croquettes.	16	210	230	138	212	90	440
Rue Necker.	13	—	347	75	154	118	347
Bd James Fazy	18	413	7	109	181	130	420
Rue de Berne	18	6	404	83	180	147	410
Rue de Neuchâtel.	16	394	17	87	188	136	411
Malagnou	16	265	81	94	111	141	346
Casemates	6	—	185	63	52	70	185
Total	116	1428	1438	741	1174	951	2866

Le Département de l'Instruction publique n'a pas fait dresser de statistiques de classes gardiennes cette année.

3. Académie professionnelle.

(Fondation Bouchet)

M. Charles PIGUET-FAGES, administrateur.

M^{lle} A. GNECCHI, directrice des cours de dames.

Le chiffre global des élèves qui ont fréquenté les cours de l'Académie professionnelle en 1923-1924 s'est élevé à 1,874, chiffre un peu inférieur à celui du dernier exercice.

Division des dames.

Cette division a compris 1,368 inscriptions, dont 498 apprenties, 529 ouvrières et 341 ménagères ou personnes sans profession, le 42 % sont des Genevoises, 31 % des confédérées et 27 % des étrangères. Depuis la guerre la proportion de ces dernières a beaucoup diminué.

Les cours complémentaires temporaires de l'après-midi et du soir, ont réuni 1,087 inscriptions; la plupart des spécialités enseignées ont conservé, à quelques unités près, les effectifs de l'an dernier, par contre, la mode a subi une réduction de 25 % et la broderie de 35 %. Il avait été constaté que beaucoup trop de personnes, particulièrement pour la broderie, venaient s'inscrire après le début d'un cours, entraînées par des amies; elles le faisaient sans grande conviction, et parfois simplement pour légitimer auprès de leurs parents une sortie pendant la soirée; ces éléments peu réguliers étaient une cause de perturbation et de frais inutiles, aussi cette année, après la première semaine d'activité, la direction n'a-t-elle plus admis de nouvelles élèves; les classes ont été de ce fait moins chargées et d'une tenue plus homogène jusqu'à la fin des cours, ce qui a permis en outre de supprimer trois dédoublements.

Les classes de coupe et confections de vêtements de dames, de vêtements d'enfants et de lingerie, ont eu respectivement: 200, 26 et 75 élèves; la couture à la machine 108, le raccommodage 54, la mode 114, la broderie 193, le dessin de broderie 30, la dentelle d'art 84, le repassage et dégraissage 37, la comptabilité 16 et la sténo-dactylographie 70.

Par suite du décès de M^{lle} Louise Moser, M^{lle} Odette Gegenbach a été nommée maîtresse de comptabilité. En outre, M^{me} L'Huillier et M^{lle} Vernet ont été appelées à remplacer au cours de mode M^{me} Louisa Laplanche, qui, vu son état de santé, a dû donner sa démission après plus de trente années de précieux et dévoués services.

Dans leur ensemble les cours temporaires ont suivi une marche normale et satisfaisante, et n'ont donné lieu à d'autres observations qu'à celles que l'on a l'habitude d'enregistrer: difficulté d'enseignement provenant de la préparation très inégale et parfois nulle des élèves et trop d'absences dans certains cours. On ne saurait trop recommander aux élèves de s'astreindre à une plus grande assiduité

et à une persévérance plus soutenue dans les tâches qu'elles entreprennent. La finance d'écolage a pu être remboursée à 117 élèves qui n'avaient pas dépassé deux absences pendant l'année scolaire.

Les cours temporaires se sont clôturés par une exposition publique, comprenant une grande partie des travaux confectionnés par les élèves pendant l'exercice scolaire. Cette exposition, très fréquentée, a produit une excellente impression.

Les sections d'apprentissage ont été suivies par 282 apprenties réparties entre les ateliers du Palais Eynard et de la rue Céard. Pour la section de coupe qui a réuni 150 élèves, les maitresses se sont déclarées satisfaites de la discipline et de l'assiduité. Ces appréciations flatteuses sont confirmées chaque année par les examens de fin d'apprentissage du Département du Commerce et de l'Industrie. Aux dernières épreuves 41 apprenties des cours de coupe et confection de vêtements de dames se sont présentées, et toutes ont obtenu le certificat. En outre, dans chacune des cinq sections d'examen la première place a été attribuée à des élèves de l'Académie. Ce joli record est un encouragement précieux pour le corps enseignant, il explique d'autre part et justifie l'augmentation toujours croissante du chiffre des apprenties qui trouvent à l'Académie un enseignement professionnel dont l'excellence est démontrée chaque année par les résultats obtenus.

L'atelier de lingerie a groupé 40 apprenties, 26 en première année et 14 en deuxième. La conduite a été excellente pour le plus grand nombre, médiocre pour quelques-unes. Le travail s'est poursuivi normalement et si l'on excepte une ou deux élèves absolument rebelles, les résultats ont été très bons. Douze élèves se sont présentées aux examens finaux.

L'atelier des vêtements pour enfants a réuni 30 élèves, 19 en 1^{re} et 11 en 2^{me}; trop d'arrivées tardives et trop de babil ont dérangé les leçons en 1^{re} année. En 2^{me} année, la discipline et le travail ont été bons et la maitresse gardera le meilleur souvenir des élèves de cette classe, dont 10 se présenteront aux examens de fin d'apprentissage.

La section de dentelles d'art a compris 45 apprenties; année très satisfaisante pour le travail et la discipline; plusieurs élèves de la classe supérieure se sont préparées sérieusement en vue de participer à l'exposition des Arts décoratifs à Paris.

La section de perfectionnement de broderie a réuni 16 élèves, travaillant d'après des dessins de leur composition; elles ont réussi l'exécution d'un certain nombre d'ouvrages remarquables.

La section de couture à la machine a compris six classes de 15 à 20 élèves, soit 108 travaillant sur des machines prêtées par la maison Singer; elles ont appris à démonter, remonter, régler ces machines et à exécuter différentes coutures; la maitresse s'est félicitée du sérieux et des efforts de ses élèves.

Les enseignements généraux: français, comptabilité et instruction civique; l'économie domestique: cuisine, repassage, etc., enfin le dessin spécialisé ont formé un certain nombre de classes fréquentées par les apprenties des diverses sections que la loi astreint à cette discipline. Sans entrer dans les détails, s'il y a eu dans ces classes comme dans beaucoup d'autres, quelques critiques à formuler, la bonne volonté a, en général, dominé, et beaucoup d'excellents résultats ont couronné de très réels efforts.

Enfin, une classe facultative de chant a réuni un certain nombre d'élèves.

Statistique de l'exercice 1923-1924.

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT.							
	Nombre des élèves	Apprenties	Ouvrières	Ménagères et s. prof.	Genevoises	Confédérées	Etrangères
Coupe de vêtements de dames :							
Section d'apprentissage . . .	149	138	11	—	73	29	47
Cours temporaires	280	73	117	90	68	116	96
Coupe de vêtements d'enfants :							
Section d'apprentissage . . .	31	31	—	—	20	3	8
Cours temporaires	26	—	13	13	11	5	10
Coupe de lingerie :							
Section d'apprentissage . . .	40	40	—	—	23	10	7
Cours temporaires	75	5	38	32	20	32	23
Dentelle d'art :							
Section d'apprentissage . . .	45	14	12	19	31	10	4
Cours temporaires	84	17	48	19	51	19	14
Broderie :							
Cours de perfectionnement . .	16	2	4	10	12	2	2
Cours temporaires	193	12	131	50	62	73	58
Couture à la machine :							
Apprenties et ménagères . . .	108	104	—	4	52	26	30
Raccommodage :							
Cours tempor. et apprenties . .	54	18	19	17	19	24	11
Mode : Cours temporaires . . .	114	2	71	41	49	33	32
Dessin de broderie :							
Cours tempor. et apprenties . .	30	16	9	5	14	9	7
Repassage et dégraissage :							
Cours temporaires	37	—	20	17	13	15	9
Comptabilité et calligraphie :							
Cours temporaires	16	2	9	5	8	5	3
Sténo-dactylographie :							
Cours temporaires	70	24	27	19	40	14	16
Totaux	1368	498	529	341	566	425	377

Division des Messieurs.

La participation aux différents cours de cette division a été, pour ce dernier exercice, de 506 personnes, dont 67 dames; la nationalité se répartit en 60 % de Genevois et de confédérés et 40 % d'étrangers. Sauf pour les cours de coiffeurs, de bijoutiers et de charpentiers, dont l'augmentation a été assez sensible et qui ont respectivement 17, 8 et 7 élèves de plus que l'année dernière, tous les autres cours sont restés stationnaires ou ont subi un fléchissement plus ou moins marqué; le cours de géométrie et construction a été le plus atteint, ce qui est compréhensible, car peu de jeunes gens s'engagent actuellement dans l'industrie du bâtiment. En définitive, la diminution sur le total des élèves de l'an dernier, s'est réduite à 11 unités.

Le personnel enseignant a subi quelques changements; de même qu'il a fallu renoncer à l'assistant au cours de prothèse dentaire — le chiffre des élèves ne justifiant plus sa présence — la direction a dû se séparer à regret de M. Jacques, professeur aux cours pour chaînistes; la diminution du nombre des élèves ne justifiait plus la présence de deux professeurs à ce cours.

Pour les cours de coiffure pour dames, la direction a pu, cette année, s'assurer le concours de plusieurs spécialistes réputés de la place qui ont attiré aux leçons un plus grand nombre d'élèves. Les maîtres de ce cours feront bien d'imposer à tous leurs élèves, pour leurs appareils de travail, une propreté méticuleuse, et surtout d'exiger que chacun traite son modèle aussi bien, sinon mieux, qu'une véritable cliente; il est particulièrement désagréable pour une femme de prêter ses cheveux pour des leçons, surtout si on ne l'entoure pas de toutes les précautions et de tous les égards qui lui sont dus. Il sera examiné si l'on peut — comme un des professeurs l'a suggéré — donner toujours à chacune des trois divisions les mêmes modèles, pour que les responsabilités envers eux soient mieux fixées; il ne paraît pas indispensable toutefois que les meilleurs modèles soient attribués à la division supérieure, car précisément ce sont les élèves les plus entraînés qui devraient apprendre à tirer meilleur parti d'une tête à cheveux rares.

Le cours pour tailleurs a été porté de 3 à 4 séances par semaine, ce qui a permis d'établir deux subdivisions, une pour les nouveaux élèves et l'autre pour ceux qui avaient déjà suivi le cours; cette mesure se justifiait par le grand nombre d'élèves. Ce cours a une fréquentation intense et, comme l'année précédente, des maîtres tailleurs confédérés sont venus pendant un mois se mettre chaque jour sous la discipline du professeur. Diverses observations ont été faites au sujet du certificat d'examen délivré aux élèves. On a parlé aussi de l'attribution d'un diplôme. Il ne faut pas oublier que les cours de l'Académie ne sont que des leçons destinées à compléter un apprentissage qui se fait ailleurs; dès lors, l'Académie ne saurait se substituer à l'autorité qui organise les examens de fin d'apprentissage et qui seule a le droit de donner une attestation ayant vraiment une valeur professionnelle. Les certificats d'examen indiquent simplement que leur titulaire a suivi avec succès à l'Académie professionnelle un enseignement déterminé; enseignement élémentaire ou supérieur, le certificat est le même pour tous.

De même que pour les résultats des cours temporaires de la division de dames, ceux des cours de la division des messieurs, se sont ressentis de la grande inégalité de préparation des élèves, et pour certains cours de la diversité des professions de ceux qui en suivent l'enseignement; ainsi le cours de style et ornement a été fréquenté par 35 élèves de 11 professions différentes. De ce fait la tâche des professeurs a été particulièrement ardue et les résultats généraux obtenus n'en furent que plus méritoires; ceux-ci ont été cette année très encourageants.

* * *

Grâce à la complaisance de M. le directeur de l'Ecole d'Horlogerie il a été possible d'abandonner définitivement les sous-sols peu hygiéniques de ce bâtiment et l'Académie a pu disposer cette année pour les cours de dames de trois salles spacieuses et bien éclairées de l'école enfantine de la Madeleine, occupées déjà autrefois. Les cours pour messieurs sont ainsi placés dans trois bâtiments différents; ceux de dames occupent des salles au Palais Eynard, à la rue du Soleil Levant, à la Madeleine et à la rue Céard; cette diversité de locaux, si elle ne facilite pas l'administration de l'institution, donne cependant l'agréable satisfaction de voir enfin les élèves plus à l'aise dans des salles spacieuses et confortables. Ces changements ont représenté

pour ces dernières années des aménagements et des frais importants; toutefois la Ville n'a pas hésité à les faire, désireuse qu'elle est de donner à la direction et au corps enseignant une preuve de l'intérêt qu'elle porte de longue date à l'Académie professionnelle et à son développement.

Statistique de l'exercice 1923-1924

COURS:	Inscriptions	Ouvriers	Apprentis	Genevois	Confédérés	Etrangers	Ressortissants	
							Ville	Communes
Géométrie et construction	13	6	7	1	2	10	5	8
Charpentiers	27	6	21	8	5	14	5	22
Menuisiers	33	8	25	6	9	18	12	21
Ebénistes	66	8	58	7	17	42	20	46
Ferblantiers (théorique)	37	8	29	7	10	20	11	26
» (pratique)	15	11	4	4	4	7	9	6
Bijoutiers, joailliers, chainistes (16) théorique	1	1	—	1	—	—	—	1
» hommes	15	5	10	2	8	5	4	11
Bijoutiers, joailliers (pratique) (40)	1	1	—	1	—	—	—	1
» hommes	39	19	20	6	18	15	15	24
Chainistes (11)	4	2	2	2	—	2	2	2
» hommes	7	5	2	4	—	3	2	5
Dessin, style et ornement	35	6	29	12	13	10	16	19
Tapissiers	17	—	17	8	4	5	7	10
Cordonniers	26	11	15	—	10	16	14	12
Tailleurs	47	39	8	4	14	29	24	23
Prothèse dentaire	7	—	1	—	—	1	—	1
(15)	14	—	14	3	6	5	5	9
Relieurs (14)	6	6	—	2	2	2	3	3
» hommes	8	6	2	1	7	0	4	4
Coiffure de dames	35	12	23	11	15	9	23	12
(65)	30	20	10	3	22	5	18	12
Manucure (15)	10	4	6	3	2	5	7	3
» hommes	5	4	1	—	4	1	2	3
Postiches (14)	9	2	7	3	4	2	7	2
» hommes	5	2	3	—	4	1	2	3
Récapitulation	67	28	39	23	23	21	42	25
» hommes	439	164	275	76	157	206	175	264
Totaux	506	192	314	99	180	227	217	289

4. Ecole d'Horlogerie.

Directeur: M. Eug. JAQUET.

Tous les détails relatifs à la marche de l'Ecole d'Horlogerie ont été consignés dans le rapport présenté à la fin de l'année scolaire 1923-24, à la séance de distribution des prix, des certificats et des diplômes.

Commission de Surveillance.

Président: M. Marius STOESEL, délégué du Conseil administratif. — Vice-Président: M. Charles PIGUET-FAGES. — Secrétaire: M. Adolphe PERRENOD. — Membres: MM. Charles CONSTANTIN, Alfred DURET, Edouard GAILLARD, Eugène GOLAY, John HUGGENBERGER, Alexandre HUNING, Edouard KOEHN, François MODOUX, Jean PFISTER.

L'Ecole d'Horlogerie a été fréquentée en 1924 par 116 élèves: 33 jeunes filles et 83 garçons, soit une augmentation de 2 élèves sur l'effectif de 1923.

Ils sont répartis dans les communes ci-après: Ville 55, Plainpalais 27, Petit-Saconnex 14, Eaux-Vives 6, Bellevue 3, Carouge 3, Chêne 1, autres communes 7, et appartiennent aux nationalités suivantes:

35 Genevois (30 % du nombre total);

59 Confédérés (51 % » » »)

10 Etrangers établis depuis plus de 10 ans à Genève (9 % du nombre total);

12 Etrangers (10 % du nombre total).

43 nouvelles inscriptions ont été reçues dans le courant de l'année; 36 élèves ont quitté l'Ecole pour des motifs divers: 32 ayant terminé leur apprentissage, 2 pour incapacité et 2 pour raisons de santé.

Les 32 élèves ayant fini leur apprentissage se répartissent ainsi: 3 rhabilleurs, 5 repasseurs, 2 horlogers-électriciens, 4 mécaniciens-horlogers, 1 ouilleur, 5 acheveurs, 5 poseuses de spiraux, 1 limeuse d'aiguilles, 6 cours de perfectionnement. Sur 22 considérés comme ouvriers, 21 ont été placés à Genève et 1 dans le canton de Vaud; dont 16 par les soins de l'Ecole qui se tient en rapport constant avec les chefs industriels.

Au 31 décembre, l'Ecole avait 80 élèves:

8 techniciens-horlogers ou désirant le devenir (apprentissage de 5 ans);

25 horlogers pour un apprentissage de 4 ans (repasseurs, régleurs et rhabilleurs);

5 horlogers, apprentissage de 3 ans (échappementiers);

2 horlogers-électriciens (3 ans);

6 mécaniciens-horlogers (3 ans);

3 ouilleurs (calibristes) (3 ans);

3 faiseurs d'étampes (4 ans);

9 acheveurs et acheveuses (2 ans);

13 poseuses de spiraux (2 ans);

5 cours de perfectionnement;

1 négociant en horlogerie.

COMMISSION.

Dans le cours de l'année 1924, aucun changement n'est survenu au sein de la Commission de Surveillance. Celle-ci a tenu 11 séances et les diverses sous-commissions se sont réunies une douzaine de fois.

CORPS ENSEIGNANT.

L'Ecole d'Horlogerie a eu le regret de perdre le doyen de ses maîtres, M. Marc Dustour, enlevé en quelques jours au moment où il aurait pu prendre un repos bien mérité, après 35 ans d'enseignement. Dans un but d'économie, la Commission de Surveillance n'ayant pas voulu proposer la nomination d'un nouveau maître pour la

classe des rouages, les élèves du professeur décédé ont été répartis provisoirement dans diverses classes où le maître a bien voulu se charger de cet enseignement supplémentaire. Si toutefois l'industrie horlogère reprend son activité ancienne et que les élèves continuent à affluer comme cela a été le cas durant l'année 1924, il sera nécessaire de repourvoir ce poste.

COURS DU SOIR.

Les cours du soir qui n'avaient pu avoir lieu pendant l'hiver précédent (1923-24), ont débuté le 1^{er} novembre 1924 et ont réuni 48 personnes. La Commission avait décidé de faire deux cours, l'un pour l'achevage de l'échappement, l'autre pour le réglage, mais les élèves s'étant présentés en plus grand nombre qu'on ne l'avait supposé, il a fallu en faire quatre, un maître ne pouvant s'occuper de plus de douze élèves à la fois. Sur 57 inscrits, 48 ouvriers et ouvrières ont suivi avec profit ces cours dont le but n'était pas de leur enseigner un nouveau métier, mais de leur permettre d'ajouter une partie essentielle à leurs connaissances. L'objet poursuivi a été pleinement atteint.

LABORATOIRE.

Le nombre des usines qui chargent notre laboratoire métallurgique de faire des essais et des recherches, devient chaque année plus grand et les résultats obtenus sont de plus en plus appréciés de ceux qui font appel à ses services. Une étude très importante des plaqués or a été effectuée en vue de l'élaboration possible d'un contrôle de ces métaux, pour différentes fabriques de boîtes de montres et pour la Chambre Suisse de l'Horlogerie.

DIVERS.

L'Ecole d'Horlogerie a participé à l'Exposition Nationale de T.S.F. qui a eu lieu du 21 mai au 1^{er} juin, au Bâtiment Electoral où elle a exposé les travaux exécutés dans la classe d'horlogerie électrique.

Dans le cours de l'année 1924, cette section construisit une horloge destinée au fronton du bâtiment de la rue Necker. Cette horloge marche depuis Noël.

M. l'Expert Fédéral a visité l'Ecole le 16 mai.

Comme les années précédentes, la Société des Horlogers et la Société des Anciens Elèves de l'Ecole d'Horlogerie ont offert leurs prix habituels qui ont été remis aux meilleurs élèves.

CENTENAIRE.

L'année 1924 a célébré le centième anniversaire de la fondation de l'Ecole de Blanc d'où est sortie l'Ecole d'Horlogerie. La Commission de Surveillance tenant à commémorer dignement cet anniversaire avait organisé dans ce but, du 2 au 5 octobre, une série de manifestations unissant l'instructif et l'agréable. Un congrès de l'enseignement technique avait amené à Genève les directeurs, maîtres et professeurs

de toutes les Ecoles d'Horlogerie de la Suisse et même quelques-uns de celles de France et d'Allemagne. Dans la journée du jeudi 2 octobre spécialement réservé aux directeurs, ceux-ci ont étudié la question d'orientation professionnelle et celle de la normalisation. Le vendredi après-midi trois conférences ont eu lieu à l'Athénée où l'on a surtout parlé des travaux exécutés actuellement dans les divers laboratoires de recherches horlogères. M. Werner a entretenu son auditoire de ceux de Genève, M. Defossez de ceux de Neuchâtel et M. Arcay de ceux de Besançon. Trois conférences publiques ont réuni les congressistes le samedi après-midi à l'Aula de l'Université pour entendre M. Henri Rosat, expert fédéral, parler de la Société Suisse de Chronométrie, M. A. Jaquerod de l'influence des hautes altitudes sur la marche des chronomètres et M. Ch.-Ed. Guillaume, le savant directeur du Bureau international des Poids et Mesures à Sèvres, de l'invar et de l'élinvar.

La partie récréative n'a rien laissé à désirer: Le vendredi soir la Ville de Genève a reçu au Foyer du Théâtre tous les participants aux fêtes du Centenaire. La Société des Arts, fondatrice de l'Ecole, les a invités à son tour le samedi après-midi à l'Athénée et a remis aux lauréats les prix du Concours d'Horlogerie qu'elle avait organisé.

Le samedi matin la séance commémorative, honorée par la présence de M. le Conseiller fédéral Schulthess, s'est déroulée au Victoria-Hall, sous la présidence de M. le Conseiller administratif M. Stœssel. M. G. Fatio a pris le premier la parole au nom de la Société des Arts, puis M. Stœssel a résumé l'histoire de l'Ecole. Enfin M. Schulthess a présenté les félicitations et les vœux de la Confédération.

Les fêtes ont été clôturées par un grand banquet organisé par les Sociétés horlogères à la Salle des Rois des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation.

Le lendemain dimanche, profitant de la présence dans notre ville de tant d'horlogers de toutes les régions, on a fondé la Société Suisse de Chronométrie.

A l'occasion des fêtes du Centenaire, une exposition rétrospective d'horlogerie avait été organisée dans le Musée de l'Ecole entièrement réorganisé et dans le Hall où l'on avait mis des vitrines contenant les collections obligeamment prêtées par des particuliers. Dans une salle attenante, on avait réuni les outils utilisés au début de l'horlogerie à Genève et les premières machines de la Maison Vacheron et Constantin pour la fabrication mécanique de la montre. L'Aula avait été réservée aux travaux des élèves. La reconstitution d'un cabinet d'horloger du XVIII^e siècle a été le clou de cette exposition, qui a duré du 2 au 31 octobre, et a attiré un nombre considérable de visiteurs.

A l'occasion de ce centenaire, M. Eug. Jaquet, directeur de l'Ecole, a publié un bel ouvrage pourvu de nombreuses illustrations sur l'Histoire de l'Ecole d'Horlogerie de notre ville.

5. Ecole des Beaux-Arts.

Directeur: M. Adrien BOVY.

Commission de surveillance:

MM. Marius STÆSSEL, conseiller administratif délégué, président. — Aimé AUGSBURGER. — Auguste BASTARD. — Emile BRESSLER. — Armand CACHEUX. — Jules COURVOISIER. — Henri DEMOLE. — John DETHURENS. — † Alfred DURAND. —

Edmond FATIO. — Gustave FRANÇOIS. — Louis GALLET. — Jean-Louis GAMPERT.
— Georges GUIBENTIF. — Lucien JAGGI. — Antoine LECLERC. — Gustave MAUNOIR.
— Ernest ODIER. — Charles PIGUET-FAGES. — Marcel PONCET. — Francis PORTIER.
— Charles WEIBEL.

INSCRIPTIONS.

Le nombre total des personnes inscrites, pendant l'année scolaire 1923-1924, a été de 339 (177 messieurs et 162 dames), soit 239 élèves réguliers et 100 personnes inscrites seulement aux cours oraux ou au cours de croquis.

Les élèves réguliers se répartissent comme suit:

Jeunes gens	158
Jeunes filles	81
<hr/>	
Total.	239, dont 70 apprentis.
Genevois.	79
Confédérés	94
Etrangers.	66
<hr/>	
Total	239

Le nombre total des inscriptions aux divers cours a été de 619. On remarquera que ces chiffres sont plus élevés que l'an dernier et que, depuis 1919, le nombre des élèves n'a cessé de croître; l'élément étranger prend une importance plus grande. Il en est de même des confédérés et, parmi eux, beaucoup viennent dans notre ville spécialement pour leurs études. Ils appartiennent à 16 cantons.

Répartition par classes:

Classe préparatoire:

Prof. MM. F. Bovy, Jacobi et Vernay 48

Classe de perspective.

Prof. M. F. Bovy 17

Classe d'ornement.

Prof. MM. Bocquet et Monard, M^{mes} Porto et Métein. 98

Classe de modelage.

Prof. M. J. Vibert 45

Classe de figure A.

Prof. MM. Carteret, Estoppey, Hainard et Vernay. 91

Classe de figure B.

Prof. MM. Estoppey et Vernay 27

Classe de figure C.

Prof. MM. Estoppey et Vernay 8

Classe de composition de figure.

Prof. M. Pahnke. 13

Classe de composition décorative.

Prof. M. Bocquet 8

Classe de projections.

Prof. M. Jacobi 20

Classe de géométrie descriptive.

Prof. M. Gallay 11

Atelier d'architecture.

Prof. M. Baudin. 10

Cours d'histoire de l'art.

Prof. MM. Mairet et Rheinwald 66

Cours d'éléments d'architecture.

Prof. M. Baudin. 34

Cours d'anatomie.

Prof. M. le docteur Grounauer. 6

Cours de croquis.

Prof. M. P. E. Vibert 17

519

Inscriptions des personnes étrangères à l'Ecole:

Cours oraux. 62

Cours de croquis. 38

Total. 619

PERSONNEL.

Aucun changement ne s'est produit dans le corps enseignant.

M. Henri KÆNIG, assistant de la classe de modelage, ayant quitté Genève, a été remplacé par M. Jean CHOMEL pour l'année scolaire 1924-1925.

Nous avons eu le regret de perdre prématurément M^{lle} Eugénie FISCHER, bibliothécaire de l'Ecole.

M^{me} MAGNIN SAVARY a été chargée du Secrétariat de l'Ecole.

ENSEIGNEMENT.

Aucune modification n'a été apportée aux programmes de l'Ecole.

Le cours préparatoire B, destiné aux élèves qui se préparent aux études supérieures de figure, et qui a débuté sous cette nouvelle forme en septembre 1923, a donné de bons résultats, conformes au plan tracé.

Comme l'an dernier, le cours de croquis (Académie du soir), dont la durée réglementaire est de cinq mois, a été prolongé d'un mois sur la demande des intéressés.

Quatre élèves ont obtenu en juin le diplôme de dessinateur-architecte. L'utilité de ce diplôme, signalée dans de précédents rapports, est confirmée par l'expérience. En outre, il a été constaté que le raccord des études faites à l'Ecole avec le programme de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris peut être facilement obtenu, ce qui permettra à ceux de nos diplômés qui peuvent continuer leurs études d'obtenir le diplôme d'architecte.

D'une manière générale, la Commission et les jurys se sont plu à constater que beaucoup d'élèves font preuve d'initiative et qu'un véritable entrain a régné dans nos classes.

C'est aussi l'impression que M. l'expert fédéral REVILLIOD a remportée de sa visite annuelle.

BIBLIOTHÈQUE.

Il a été prêté à l'extérieur, pendant l'année scolaire 1923-1924, 2333 ouvrages, dont 175 à des personnes étrangères à l'Ecole, ce qui donne une moyenne de 12 à 13 prêts par jour et de 15 par consultant.

Il a été acquis 66 ouvrages et 410 clichés de projections, destinés pour la plupart aux cours d'architecture.

La bibliothèque devient de plus en plus un instrument de travail largement mis à contribution par les professeurs et les élèves.

DIVERS.

Des récompenses spéciales ont été décernées à quelques élèves grâce à la générosité de la Société des Ingénieurs et Architectes (Section de Genève), de l'Association des Employés-architectes, et du Syndicat des patrons bijoutiers, joailliers et décorateurs.

Comme les années précédentes, l'Ecole a reçu un don important de M. et M^{me} FALK. Cette somme a permis de payer à un élève un voyage d'étude. Le solde est réservé pour un voyage d'étude à l'Exposition internationale des Arts décoratifs, Paris 1925.

Le Comité des Vacances d'artistes a invité trois de nos élèves à faire un séjour de deux semaines au château de La Sarraz dans l'appartement mis à sa disposition par M^{me} de MANDROT.

6. Concours Charles Galland.

Le trente-septième concours Galland, consacré à la « bijouterie-joaillerie » (bracelet, bracelet-montre, pendentif avec ou sans montre) a eu lieu en 1924. (Voir programme, Compte rendu 1923, p. 59.)

Le concours a réuni 14 envois et le jury s'est déclaré satisfait des résultats du concours.

Les prix suivants ont été décernés par le Conseil administratif sur la proposition du jury :

Bijouterie. — Deux premiers prix *ex-aequo* de 600 francs au projet X, M. André Lambert, de la Maison E. Gallopin et C^{ie} et au projet *Les Fables*, M^{me} G. de Siebenthal. Un deuxième prix de 300 francs au projet *Léda*, M. M. Feuillat. Un troisième prix de 200 francs au projet : *L'Hermine dans les fleurs*, M. H. Schimek. Un quatrième prix de 100 francs au projet *Oris*, M. Q. Mattéo.

Joaillerie. — Un premier prix de 1000 francs au projet *Printemps*, M. E. Sené. Deux deuxième prix *ex-aequo* de 500 francs au projet *Gloria*, maison Golay fils et Stahl (collaborateur M. V. Sauty) et au projet *Fiat Lux*, maison Dethurens et C^{ie} (collaborateurs, MM. Brunner, Alix et Genecand).

Sur la somme de 4000 francs mise à la disposition du jury 3800 francs ont été ainsi répartis entre les meilleurs envois.

Le trente-huitième concours aura lieu en 1925; il sera consacré à la composition et à l'exécution partielle d'un revêtement décoratif destiné à dissimuler un radiateur (cache-radiateur).

L'intention du fondateur de ce concours a été d'encourager le développement des industries d'art locales, en favorisant les recherches originales, qui seules peuvent leur assurer dans l'avenir la place qu'elles ont tenue dans le passé.

Le concours Charles Galland est, en effet, destiné à récompenser l'effort de ceux qui cherchent à créer des types nouveaux par la beauté de leur forme, par leur décoration et par la convenance de la forme et du décor à la destination de l'objet.

Le plus ou moins d'habileté dans la main-d'œuvre ne devra entrer qu'en seconde ligne dans l'appréciation des travaux.

Les concurrents doivent se pénétrer de ces principes, chercher à sortir de la banalité courante, proposer des idées neuves et dignes d'application.

XXXVIII^{me} CONCOURS

Le XXXVIII^{me} concours aura lieu en 1925. Son objet est la composition et l'exécution partielle d'un revêtement décoratif destiné à dissimuler un radiateur (cache-radiateur). Le métal, le bois, la faïence ou toute autre matière convenable peuvent être employés séparément ou en combinaison.

La diminution de la puissance calorique du radiateur doit être réduite au minimum. Il sera mis à la disposition de chacun des concurrents un plan de chambre familiale de style moderne, donnant l'emplacement de l'appareil de chauffage, ses dimensions ainsi que le nombre des éléments dont il se compose.

Une somme de 2,500 fr. est affectée à ce concours.

I. Conditions générales du concours.

1^o Sont seuls admis à concourir les Genevois et les personnes habitant le canton de Genève depuis deux ans au moins.

2^o Toute œuvre antérieurement primée ou déjà dans le commerce sera éliminée d'office.

3^o Les envois ne porteront pas de signature, ni aucune indication de nature à faire reconnaître leur auteur, mais une devise répétée sur chaque pièce.

Les concurrents pourront, s'ils le désirent, remettre en plus une note explicative donnant des renseignements complémentaires sur leur œuvre. Cette notice devra porter en suscription la devise de l'envoi. Ceux des concurrents qui désireraient qu'elle figurât à l'exposition devront en écrire le texte d'un seul côté de la feuille, n'excédant pas le format « écolier ». Ils devront en outre joindre à la devise le mot « Exposition », à défaut duquel les notices ne seront pas soumises au public.

4^o Les devises seront reproduites sur une enveloppe fermée et cachetée qui contiendra les noms, les qualités et l'adresse des concurrents.

5^o Tout concurrent dont le nom figurerait ailleurs que sous ce pli fermé sera de ce fait disqualifié. L'auteur d'un envoi classé qui ne ferait pas connaître son nom ne recevra pas de récompense.

6^o Les envois seront reçus jusqu'au 15 avril 1925, inclusivement, au Musée des Arts décoratifs.

7^o Les concurrents qui feraient appel à diverses collaborations devront indiquer, dans l'enveloppe portant leur devise, les noms de leurs collaborateurs, et la part qu'ils ont prise (N^o 4).

II. Jugement et résultat du concours.

1^o Le jury chargé d'examiner les envois des concurrents a été composé comme suit par le Conseil administratif: MM. STÆSSEL, Conseiller administratif, délégué,

président; R. MONTANDON, secrétaire du Service municipal de l'Instruction publique, secrétaire; J. BOISSONNAS, ingénieur; A. BOLLE, sculpteur sur bois; A. CACHEUX, doyen de la section des Arts industriels de l'École des Arts et Métiers; M. CAMOLETTI, architecte; C. COPPIER, faïencier; A. DUFAUX, conservateur du Musée des Arts décoratifs; DROGUET, professeur à l'École des Arts et Métiers; F. GIUNTINI, ébéniste; J. VIBERT, sculpteur.

2° La participation aux travaux du jury, en tant que membre, entraîne la mise hors concours.

3° Le jury est chargé de classer par ordre de mérite les objets présentés au concours, de donner au Conseil administratif son préavis sur ceux qu'il estime devoir être récompensés, et, au besoin, sur des acquisitions dans le cas où le Conseil administratif jugerait convenable d'en faire.

4° Le jury a toujours droit de s'assurer que les objets présentés sont bien l'œuvre des concurrents.

5° Le Conseil administratif est chargé de la répartition de la somme affectée à ce concours. Toutefois, dans le cas où celui-ci serait jugé insuffisant par le jury, le Conseil n'est pas tenu d'employer la somme intégrale.

6° Une exposition d'ensemble aura lieu au Musée des Arts décoratifs, après le jugement du jury. En aucun cas, les concurrents ne pourront retirer les objets avant la fin de l'exposition.

7. Fondation Théodore Lissignol.

Commission :

MM. STÆSSEL, conseiller administratif délégué. — Gustave BARRAUD. — Daniel BAUD-BOVY. — Adrien BOVY. — Armand CACHEUX. — David ESTOPPEY. — Serge PAHNKE. — Albert SILVESTRE. — James VIBERT.

Les pensions et les revenus de cette fondation ont été servis en 1924, sur le préavis de la Commission réunie le 19 novembre, à :

MM. J. Stierlin (bourse de 3^{me} année).
H. König (bourse de 1^{re} année).
J. Viollier (bourse de 1^{re} année).

19 candidats s'étaient inscrits pour bénéficier en 1924 des Fondations Lissignol et Chevalier.

8. Fondation Jean-Isaac Chevalier.

La Commission de la Fondation Lissignol fonctionne aussi pour la Fondation Chevalier. Les pensions accordées en 1924 sur le préavis de cette Commission ont été les suivantes :

MM. H. Knechtli (bourse de 1^{re} année).
P. Baud (bourse de 1^{re} année).

En outre des subsides ont été alloués à un certain nombre d'artistes, qui, sans mériter la faveur d'une bourse complète, étaient cependant dignes d'être encouragés. Les bénéficiaires ont été :

MM. A. Weber.
E. Chambon.
A. Vollet.
R. Dunki.
B. Zeender.

9. Ateliers de la Maison du Faubourg.

Cinq demandes de concessions d'ateliers sont parvenues au Conseil administratif dans les limites des dates prescrites par le règlement. Un des candidats ayant dépassé l'âge de 30 ans a dû être éliminé. Sur préavis de la Commission Lissignol réunie le 19 novembre, le Conseil administratif a décidé d'attribuer des ateliers gratuits pour 1924 à :

MM. W. Lang.
L. Magnin.
H. Theurillat.

En outre, dans le courant de l'année, le Conseil administratif a attribué encore des ateliers à :

M. Jean Bernard
M^{lle} K. Lieven.

CHAPITRE VII

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE¹

I. Administration.

Directeur: M. W. DEONNA, professeur à l'Université.

Secrétaire de la Direction: M. L. VIELLE.

Conservateur des collections archéologiques, des collections Fol et de la Salle des Armures: M. W. DEONNA.

Conservateur des Arts décoratifs: M. A. DUFAUX.

Conservateur des Beaux-Arts: M. L. GIELLY.

Conservateur du Cabinet de Numismatique: M. Eug. DEMOLE.

Conservateur-adjoint du Cabinet de Numismatique: M. Ed. AUDEOUD.

Conservateur du Vieux-Genève: M. L. BLONDEL.

Conservateur du Musée épigraphique: M. B. REBER.

ADMINISTRATION.

Nous ne saurions omettre de signaler en tête de ce rapport les lignes flatteuses d'un éminent critique d'art français, M. L. Gillet: « Bien peu se doutent que le Musée de Genève est un des plus précieux d'Europe »². L'Administration du Musée, qui veut faire connaître par tous les moyens possibles au public suisse ou étranger l'importance de nos collections, est heureuse de rencontrer une telle appréciation.

Signalons quelques articles généraux sur nos collections:

L. GIELLY, « Le Musée de Genève », *le Figaro artistique*, 15 janvier 1925, p. 212, et 5 février, p. 259.

W. DEONNA, « Le Musée de Genève », *Pro Helvetia*, septembre 1924.

C. W., « Les transformations du Musée d'Art et d'Histoire », *La Tribune de Genève*, 3 juillet 1924.

Nous constatons aussi avec plaisir que nos efforts rencontrent l'approbation de nos autorités municipales, ainsi qu'en témoigne le rapport de la Commission du Compte-rendu pour 1923³.

¹ Chapitre VII du compte rendu financier.

² *Revue des Deux-Mondes*, 1924, 15 juillet, p. 442.

³ *Mémorial du Conseil municipal*, 1924, p. 214.

COMMISSIONS.

Archéologie, Vieux-Genève:

MM. M. STÆSSEL, conseiller administratif; W. DEONNA, directeur du Musée d'Art et d'Histoire, conservateur des collections archéologiques, des collections Fol et de la Salle des Armures; L. BLONDEL, conservateur du Vieux-Genève; J. BOISSONNAS, conseiller d'Etat; P. CHAVAN; C. MARTIN; P. MARTIN; R. MONTANDON; E. NAEF; Ed. NAVILLE; L. NAVILLE; B. REBER; P. SCHATZMANN.

Beaux-Arts:

MM. M. STÆSSEL, Conseiller administratif; W. DEONNA, directeur du Musée d'Art et d'Histoire; L. GIELLY, conservateur des Beaux-Arts; E. DARIER; P. DELEAMONT; F. DUFAUX; D. ESTOPPEY; G. FRANÇOIS; L. GIANOLI; R. GUINAND; E. HORNUNG; J. JACOBI; L. JAGGI; S. PAHNKE; M^{me} SCHMIDT-ALLARD; MM. A. SILVESTRE; H. van MUYDEN; J. VIBERT.

Numismatique:

MM. M. STÆSSEL, conseiller administratif; W. DEONNA, directeur du Musée d'Art et d'Histoire; Eug. DEMOLE, conservateur du Cabinet de Numismatique; E. AUDEOD, conservateur-adjoint du Cabinet de Numismatique; A. CAHORN; H. CAILLER; L. FURET; Th. GROSSMANN; L. NAVILLE.

Arts décoratifs.

MM. M. STÆSSEL, conseiller administratif; W. DEONNA, directeur du Musée d'Art et d'Histoire; A. DUFAUX, conservateur des Arts décoratifs; M^{mes} BEDOT-DIODATI; PORTO-MATTHEY; MM. A. BASTARD; H. DEMOLE; C. DUNANT; A. JACOT-GUILLARMOD; E. KUNKLER; P. MAERKY; J. MITTEY; J. POCHELON; M. PONCET; A. SANDOZ; H. de SAUSSURE; P.-E. VIBERT.

Musée Rath:

MM. M. STÆSSEL, conseiller administratif; W. DEONNA, directeur du Musée d'Art et d'Histoire; L. GIELLY, Conservateur des Beaux-Arts; A. DUFAUX, conservateur des Arts décoratifs; M^{me} JACOBI-BORDIER; MM. F. APPENZELLER; A. BASTARD; A. BOVY; E. CASTRES; J. HELLÉ; A. MAIRET; G. MAUNOIR; J. MITTEY; H. van MUYDEN; M. SARKISSOF; H. de SAUSSURE; A. SCHMIDT.

Collection des Moulages:

MM. M. STÆSSEL, conseiller administratif; W. DEONNA, directeur du Musée d'Art et d'Histoire; L. GIELLY, conservateur des Beaux-Arts; A. BOVY; F. de CRUE; Ed. NAVILLE; J. PLOJOUX.

Le Musée a eu le regret de perdre M. Henry TRONCHIN ¹, membre de la Commission des Arts décoratifs depuis 1902, et M. Jean FAVEZ, membre de la Commission de Numismatique depuis 1909.

PERSONNEL.

Décès: M. Henri SALZ, surveillant, entré au service du Musée en 1921, est décédé le 30 septembre 1924.

Confirmations: Sont confirmés pour quatre ans, à partir du 1^{er} janvier 1924 (conformément à l'art. 3 du règlement général du personnel de la Ville de Genève):

1. M^{lle} Julia BOVAGNE, employée à la direction.
2. M^{lle} Germaine SANNET, sténo-dactylographe.
3. M. Louis ROCHAT, gardien-nettoyeur.
4. M. Louis VACHOUX, gardien-nettoyeur.
5. M. John JACCOUD, gardien-chauffeur au Musée Rath.

Chômeurs: Comme l'année précédente, nous avons eu recours aux services de plusieurs chômeurs pour divers travaux de classement (bibliothèques, archives), de relevés de documents, de restauration (tissus anciens), etc...

Le subside de chômage ayant été supprimé le 28 juin, nous avons dû — à partir de cette date et pour terminer les travaux en cours — réduire à deux les chômeurs que nous occupions, payés dès lors sur les crédits du Musée:

1. M. Hugues KAUFMANN, du 1^{er} janvier au 30 juin 1924.
2. M^{me} Veuve CAPT, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1924.
3. M. Jack A. MONOD, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1924.

STATISTIQUE DES ENTRÉES.

	1923	1924
Entrées payantes	3.988	6.351
Entrées gratuites	41.192	38.197
Totaux.	45.180	44.548

Le chiffre des entrées payantes se décompose comme suit:

289 entrées à fr. 1.—	Fr.	289 —
28 » à fr. 0.50	»	14 —
317 entrées, du 1 ^{er} janvier au 29 février 1924	Fr.	303 —
3312 entrées à 0.50 (tarif réduit)	Fr.	1656 —
2722 » à 0.25 do	»	680 50
6034 entrées, du 1 ^{er} mars au 30 novembre 1924	Fr.	2336 50
<i>Total des entrées</i> : 6351	Total.	Fr. 2639 50

contre 3988 entrées = fr. 3714 en 1923.

¹ Cf. article nécrologique, *Journal de Genève*, 1^{er} décembre 1924.

Pour compléter la statistique des entrées gratuites, il y a lieu d'ajouter la visite de:

2600	élèves des écoles primaires et secondaires du Canton et des environs.
1250	» » écoles primaires, conférences scolaires sur l'Escalade de 1602.
544	» » cours universitaires, juillet-août 1924.
1550	entrées, conférences organisées par le Musée.
413	» cours pratiques organisés par le Musée.
.15	» visite des Etudiants américains, 14 juillet 1924.
582	cartes d'entrées permanentes.

Total 6954 entrées, contre 7897 en 1923.

Il a été délivré:

136	cartes d'entrées permanentes pour 1924.
58	» d'étude.
20	» de membres de la Société auxiliaire du Musée.

Total 214 cartes.

En février 1924, sur la proposition de la direction, le Conseil administratif a abaissé de moitié la finance d'entrée au Musée, fixée désormais à fr. 0.50 par personne, et fr. 0.25 par groupe de trois visiteurs et plus.

Les bons effets de cette mesure se sont fait sentir, comme on le constatera en regardant la statistique précédente. Le nombre des entrées payantes, en effet, a augmenté de 2363; les recettes, il est vrai, ont un peu diminué, mais, en compensation, nous avons enregistré une augmentation de fr. 527,05 sur le produit des ventes de guides, catalogues, cartes postales, photographies, etc.

La même mesure sera appliquée en 1925 au Musée Rath.

Alors qu'à l'étranger, la plupart des grands Musées, après la guerre mondiale, ont renoncé à la gratuité pour établir une finance d'entrée leur procurant des ressources nouvelles, il peut paraître étrange qu'à Genève on prenne une mesure opposée. Toutefois, les conditions ne sont pas les mêmes pour nous. La dépréciation des changes étrangers écartent de nos collections nombre de visiteurs; de plus, notre rôle n'est pas tant de faire des recettes que d'attirer le public, de lui faciliter l'accès de nos collections (cf. *Genava*, I, 1923, p. 28 sq.) et de lui en faire comprendre l'intérêt éducatif.

VENTES: CATALOGUES, GUIDES, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES, ETC.

1	exempl. Catalogue Fol (4 vol).
1	» Catalogue des Marbres antiques, par G. Nicole (épuisé).
31	» Catalogue des Sculptures antiques, par W. Deonna.
13	» Catalogue des Bronzes figurés, par W. Deonna.

- 13 exempl. Catalogue des Moulages de l'art antique, par W. Deonna.
26 » Guide de la Collection des dentelles, par M^{lle} E. Cherbuliez.
16 » Guide du Cabinet de Numismatique, par Eug. Demole.
52 » Guide des collections historiques et archéologiques, par A. Cartier.
392 » Guide sommaire (2^{me} édition), par W. Deonna.
121 » Plans et renseignements pratiques (épuisé), par W. Deonna.
7 » Histoire des collections archéologiques, par W. Deonna.
27 » Choix des Monuments de l'art antique, par W. Deonna.
34 » Notice, souvenirs de l'Escalade de 1602, par Emile Demole.
11 » Notice et planches « Armoiries genevoises » par Eug. Demole.
7 pochettes phototypie, paysages dessinés à la plume par Rod. Toepffer.
13 planches phototypie, tableau de Corot: « le quai des Pâquis ».
3 séries de 4 planches, retable de Conrad Witz.
4 planches en couleurs, tableau de Aug. Baud-Bovy: « Les lutteurs ».
2 planches en couleurs, tableau de H. van Muyden: « Paysannes à Savièze ».
2675 cartes postales en phototypie, à 0.10.
3482 » » en héliogravure, à 0.15
1962 » » en photobromure, à 0.20.
58 » » en couleurs, à 0.25.
476 photographies et clichés.

La vente de ces divers articles a produit la somme de fr. 2.301,50 contre fr. 1.774,45 en 1923.

VISITES SCOLAIRES.

L'administration octroyant une carte d'entrée gratuite à tout membre du personnel enseignant désireux d'utiliser nos collections dans un but éducatif, ces visites — quoique légèrement inférieures à celles de l'année dernière — ont été de 2600 élèves. Nous avons constaté avec plaisir les visites scolaires de diverses communes du Canton et particulièrement des classes supérieures des écoles de la Suisse romande et de la Haute-Savoie.

CONFÉRENCES SCOLAIRES.

Les mercredi 10 et vendredi 12 décembre, M. Guillaume FATIO a bien voulu, comme l'année précédente, donner aux élèves des écoles primaires de la Ville et des Communes suburbaines une série de conférences (avec projections) sur l'histoire de Genève et l'Escalade de 1602. MM. Paul MARTIN et Louis BLONDEL ont commenté les souvenirs de cette date mémorable, exposés dans les salles du Musée. Nous leur réitérons nos remerciements pour la grande obligeance avec laquelle ils veulent bien nous seconder.

La direction du Collège a utilisé à diverses reprises la salle de conférences du Musée pour des causeries destinées aux élèves du Collège.

BATIMENT.

Le service municipal des Bâtiments a effectué divers travaux, entre autres la réfection du vitrage et des recouvrements en zinc de la toiture. La maison Calorie S.A. a remis en état l'installation des thermostats et humidostats, appareils réglant automatiquement la température de la galerie des Beaux-Arts. L'escalier de service reliant les bureaux et les dépôts du sous-sol a été éclairé à l'électricité. Pour permettre une meilleure aération des dépôts du sous-sol, on a installé un ventilateur électrique, avec prise d'air dans la cour.

MOBILIER.

Voir aux diverses sections.

Travaux exécutés dans nos ateliers:

Corps de bibliothèque pour la section archéologique; vitrine murale, salle égyptienne; panneaux mobiles servant aux expositions.

Réfection et transformation de vitrines pour les expositions et les dépôts.

Garnitures, rayonnages et fonds de vitrines, réparation de stores, rideaux, coussins pour sièges des fauteuils de la salle des conférences; nombreux travaux de serrurerie (installations nouvelles et réfections), etc.

Le mobilier de la salle de conférences, augmenté, compte actuellement 285 places assises; on a installé un podium neuf.

LEGS.

Mentionnons les legs de M^{me} D.-L. BUTIN et de M^{me} Emma ROBERT-SCHEIMBET.

LEGS EN USUFRUIT.

Archéologie: de M. François de LAPALUD (M^{es} Cherbuliez, de Budé et Picot, notaires): une grande pendule cartel, style Louis XV; une grande table Renaissance valaisanne, avec pieds sculptés, portant sur le fronton deux mains entrelacées.

PRÊTS TEMPORAIRES FAITS AU MUSÉE OU RETIRÉS.

Beaux-Arts: M^{lle} Odette GOSSE a bien voulu prêter au Musée un tableau de Saint-Ours: « Etude pour le couronnement de la beauté », et M^{me} de Mandrot, un tableau de Wouwerman, « le Chevalier de la mort ». Ces deux œuvres ont été exposées.

La Confédération est rentrée en possession des œuvres suivantes: Bouvier, « Paysage d'hiver »; L. Gaud, « A la conquête du pain »; Nicolet, « Atelier de couture à Amsterdam »; Bürger, « Portrait de jeune homme »; Itschner, « Jeunes filles jouant ».

M^{me} d'Auriol a retiré également: auteur inconnu, « Portrait de gentilhomme »; de la Rive, « Paysage »; Auriol, « les vendanges »; Massot, « Deux jeunes gens

pêchant »; Liotard, « portrait d'homme ». M^{me} Wheeler a retiré un tableau d'auteur inconnu, « St. Pierre », et M^{me} Horngacher, deux petits portraits sur cuivre, d'auteur inconnu.

Archéologie: M^{me} d'Auriol a retiré une chiffonnière en noyer, époque Louis XVI.

PRÊTS A L'EXTÉRIEUR.

Archéologie: Remis au Musée ethnographique un poignard et une agrafe de manteau en argent (N^o 1941 des Armures), objets ayant appartenu à un cacique de Patagonie; au Collège (classe de M. Riedlinger), N^{os} 11489-11536, divers objets préhistoriques et lacustres; à l'Asile de la Vieillesse de Vessy-sur-Carouge: un tableau représentant l'Exposition nationale suisse à Genève en 1896, pastel par Henri de Ziegler, N^o 1.058.

Arts décoratifs: Un lot de dentelles des collections Piot et Ormond a été prêté au Gewerbemuseum de Bâle, à l'occasion d'une exposition de dentelles anciennes.

A la direction de la Comptabilité centrale, Hôtel municipal, un buste plâtre patiné terre cuite, « Tête de jeune fille », N^o P. 135.

Beaux-Arts: La section des Beaux-Arts a prêté 28 tableaux pour décorer les salles publiques et les bureaux de l'Etat, de la Ville et des Communes. Les prêts à l'extérieur deviendront désormais fort difficiles, sinon impossibles; les œuvres qui se trouvent encore dans les dépôts doivent être réservées pour les remaniements du Musée ou ne peuvent en sortir pour des raisons diverses.

ECHANGES.

Le Musée National Suisse à Zurich a cédé quelques armes (inscrites au Musée sous les N^{os} 1942-47, 1957, voir plus loin) en échange de doublets de nos collections N^{os} C. 52, C. 324, C. 423, C. 538, C. 603, C. 610, C. 667, C. 701, K. 86).

TRAVAUX DES SECTIONS.

Archéologie.

Inventaires: On a continué à inventorier et inscrire au registre d'entrée la collection de vases et de figurines de terres cuites, donnée en 1923 par M^{me} R. de Candolle (cf. *Genava*, II, 1924, p. 38: vases 10834-10921; objets divers en calcaire, terre cuite, 10922, 10925-6; figurines de terre cuite 10932-11353); un grand nombre d'objets anciennement entrés qui ne portaient pas encore de numéros: 10833, 11361-3, 11364-6, 11373, 11455, 11458, 11466-9, poteries antiques; 11470-11488, poterie sigillée, fouilles de la rue de la Fontaine, 1922; 11489-11536, objets préhistoriques remis au Collège; 11537, médaillon talismanique; 11538-11549, poteries romaines).

On a inscrit au registre d'entrée de la salle des armures d'anciennes pièces non numérotées, de 1965 à 1981.

Aménagement : Différentes transformations ont été apportées aux groupements de certaines séries d'armes, entre autres aux canons des XV^e et XVI^e siècles qui ont trouvé leur place dans la salle des Armures, parmi les objets de cette époque. Les canons fondus par Maritz sont maintenant groupés avec ceux qui sont exposés sur la galerie et forment un ensemble homogène. Les différentes séries de fusils et de pistolets ont été sélectionnées et pourvues de nouvelles étiquettes. Les marteaux et masses d'armes des XV^e et XVI^e siècles ont été montés sur un support en forme de panoplie.

Ces travaux de classement continueront en 1925, ainsi que l'étiquetage des pièces nécessaires pour renseigner le public.

Etudes scientifiques : Le conservateur a étudié la céramique antique trouvée à Genève et a dressé le catalogue méthodique des pièces conservées au Musée. M. Jack Monod, dessinateur, a exécuté pour ce travail un grand nombre de dessins. Ce travail paraîtra prochainement en divers mémoires; la partie concernant les estampilles de potiers gallo-romains sur vases à glaçure rouge sera insérée dans la Revue « Pro Alesia » en 1925. Le conservateur a étudié en plus et publié divers documents des séries archéologiques, dont les références sont données plus loin.

Restaurations : M. Fréd. BENTZ, de Bâle, a commencé la restauration de divers tableaux anciens; ces travaux se continueront en 1925.

Deux des vitraux de la cathédrale Saint-Pierre (Saint-Pierre et Marie-Madeleine) que leur mauvais état obligeait de conserver dans les dépôts, ont été restaurés par M. Wasem, peintre verrier, et exposés dans la salle des Armures (N^{os} 11354-11355). Le même restaurateur procédera aussi à la restauration des deux derniers vitraux, représentant Saint-Paul et Saint-André, qui seront placés en 1925 à côté des premiers. On sait que la salle du moyen-âge expose déjà les deux plus belles pièces de cette série: Saint-Jean et Saint-Jacques le Majeur. Le conservateur a estimé que, malgré leur mauvaise conservation, les autres pièces de cette série, rares spécimens de la peinture sur verre à Genève à la fin du XV^e siècle, méritaient d'être restaurés et exposés¹.

Moulages.

Le Conservateur, avec la collaboration du Musée National Suisse à Zurich, a fait mouler par M. Plojoux, chef de l'atelier de moulages de l'Ecole des Arts Industriels, plusieurs documents romains: sculpture de Nyon, inscriptions romaines de Viez, de Bonmont sur Nyon, dalle funéraire du XV^e siècle à Bonmont (voir plus loin, collections lapidaires).

Beaux-Arts.

Transformation des salles. — Les salles 40 (vieille école genevoise) et 41 (Tœpffer, Agasse et Massot) ont été remaniées en vue de grouper les œuvres d'un même artiste et de les classer chronologiquement autant que cela peut se faire sans nuire à l'effet décoratif. Les tableaux ont été plus espacés, de telle sorte qu'une des petites salles latérales a dû être consacrée également à Tœpffer et Agasse (salle 41b). Cela a entraîné une autre modification: le Cabinet dit Munier-Romilly a été transféré dans la salle 42b qui contenait des œuvres médiocres dont la plupart ont été mises dans les dépôts.

¹ Cf. W. D., *Les anciens vitraux suisses*, « Journal de Genève », 27 mars 1924.

La salle 41a a été également remaniée; elle renfermait de nombreux dessins et sépias d'Agasse et de Tœpffer. Ces œuvres, très délicates, sont à la longue détériorées par la lumière; elles ont donc été remises en portefeuille et ne seront plus désormais exposées que temporairement. On les a remplacées par des aquarelles que l'on a protégées en fermant les fenêtres par des rideaux verts mobiles.

Travaux d'inventaire. — La réfection du registre des entrées, entreprise en 1923, a été terminée. Le nouveau registre a été fait sur le modèle de celui qui est en usage depuis 1914. Au cours de ce travail, de nombreuses fiches individuelles ont été établies, particulièrement pour les dessins, dont plusieurs ont été identifiés.

Archives photographiques: Les archives photographiques sont un instrument de travail indispensable aux historiens d'art et elles rendent aux artistes eux-mêmes de grands services. On a réuni, pour commencer, les photographies des œuvres les plus importantes de l'école française se trouvant au Musée du Louvre. Ces photographies seront classées par auteur, cataloguées et mises à la disposition du public, à la Bibliothèque du Musée, sur le budget de laquelle ces achats ont été faits. On poursuivra méthodiquement la continuation de ces archives photographiques.

Numismatique.

Le catalogue sur fiches a été établi pour la série des monnaies et des médailles genevoises. Le catalogue sur fiches de la collection des sceaux a été commencé.

La vitrine des souvenirs de la Croix-Rouge (dépôt du Comité international de la Croix-Rouge) a été transférée de la galerie des Armures au Cabinet de Numismatique où elle est mieux à sa place.

Vieux-Genève.

Organisation. — La Salle du Vieux-Genève a été presque entièrement transformée. Les drapeaux, qui jusqu'à présent étaient groupés en panoplie, ont été suspendus verticalement en-dessous des sommiers du plafond, pour qu'aucun pli ne vienne détériorer les étoffes de soie, souvent très usées.

Les tableaux et dessins ont été disposés différemment sur les parois; quelques nouvelles pièces sorties des dépôts ont pu trouver place dans la salle.

Le meuble où sont conservées les collections photographiques sert aux expositions temporaires; des séries nouvelles d'aquarelles et de dessins sont mises sous les yeux du public.

EXPOSITIONS.

Archéologie. — Du 24 janvier au 7 février, exposition de costumes et broderies populaires de la Grèce, collection de M. et M^{me} F. Choisy¹.

Du 18 décembre 1924 au 15 janvier 1925, exposition de la collection d'étains de M. Ed. Audeoud².

¹ Voir L. FLORENTIN, *Les deux Grèce*, « La Suisse », 5 février 1924; 'Ο ἐλεύθερος λόγος, 2 mars 1924.

² Voir « La Suisse », décembre 1924.

Beaux-Arts. — Aucune exposition n'a été faite cette année à la section des Beaux-Arts. Par contre, un très grand nombre de tableaux ont été prêtés par le Musée à l'Exposition d'Art suisse qui a été organisée en juin-juillet-août à Paris et Berne, sous les auspices de la Confédération ¹.

Arts décoratifs. — Les échantillons et dessins originaux des fabriques d'indiennes ² à Genève, au XVIII^e siècle, ont été exposés en mars, salle des Estampes; une collection de vêtements sacerdotaux et ornements d'église des XV-XVII^e siècles a été installée à la même date dans la galerie du rez-de-chaussée.

A l'occasion d'une causerie sur le « décor de la montre à Genève », faite par le conservateur, le 5 avril, dans la salle des conférences, un certain nombre de montres anciennes ont été mises sous les yeux du public.

En novembre, un choix de verreries originales de Daum frères, à Nancy, a été présenté dans cette galerie.

Salle des Estampes, les meilleures planches du nouvel ouvrage: « l'Encyclopédie de l'ornement » ont remplacé les estampes suisses, exposées pendant la saison d'été.

Vieux-Genève. — Du 4 au 18 mai, exposition de plans, relevés et photographies de maisons rurales du Canton de Genève, organisée par M. L. Blondel et M. P. Aubert, architecte ³.

BIBLIOTHÈQUE.

La fréquentation de la Bibliothèque, déjà améliorée en 1923, grâce au service du soir et aussi à la porte spéciale qui facilite l'accès, s'est accrue en 1924, comme le prouvent les chiffres suivants:

1989 consultants (1577 en 1923).

4924 volumes consultés (3828 en 1923)

Les ouvrages acquis au cours de l'exercice 1924 sont au nombre de 90.

La bibliothèque a reçu les dons suivants:

De la Bibliothèque publique et universitaire:

Album des artistes de Düsseldorf, 1865, in-4^o avec planches.

Du Musée des Beaux-Arts:

Essais de lavis lithographique, par A. Calame, Genève 1843, in-4^o avec planches.

Les vases de John Dunand, par Jean Monnier, Paris, in-4^o, avec planches.

¹ Exposition d'art suisse du XV au XIX^e siècle (de Holbein à Hodler). Catalogue des œuvres exposées. Edition Boissonnas, 1924.

Citons parmi les comptes-rendus: GILLET, *A l'exposition d'art suisse*, « Revue des Deux-Mondes », 1924, 15 juillet, p. 442 sq.; « La Patrie Suisse », 1924, N^o 804, p. 182 sq.

² *Les indiennes genevoises du XVIII^e siècle*, « La Suisse », 27 mars 1924.

³ H. F. *Les anciennes maisons de la campagne genevoise*, la « Tribune de Genève », 14 mai 1924; L. FLORENTIN, *Vieilles maisons genevoises*, « La Suisse », 12 mai; *Maisons rurales*, « Journal de Genève », 11 mai; « Schweiz. Volkskunde », 1924, juillet, n^o 4-7, p. 54; P. AUBERT, *Les villages genevois*, « Patrie Suisse », 1924, n^o 814, p. 310.

De M. L. Gielly :

Un portrait d'Anatole France, gravé sur bois par P.-E. Vibert.

De la Direction des Beaux-Arts, Paris.

« Guide illustré du Musée des Arts décoratifs » au Pavillon de Marsan, Palais du Louvre. Paris 1923, in-12 avec planches.

« La Renaissance de l'Art français et des Industries de luxe » et « l'Amour de l'Art », collection complète des fascicules parus en 1924.

Du Musée du Louvre, à Paris :

« Catalogue des antiquités assyriennes », par E. Pottier, Paris, 1924, in-12, ill.

« Catalogue des peintures exposées dans les galeries, Ecole française », par Gaston Brière, Paris, 1924, in-12, ill.

De M. Badollet :

1 ex-libris gravé par G. Hantz et tiré sur satin.

De M. Benno Schwabe, éditeur à Bâle :

« Konrad Witz », par Hans Graber, Basel, 1921, in-4° avec planches.

De M. Ansermet, bijoutier :

3 albums de dessins de bijouterie, par Thorel, bijoutier genevois.

De M. le Dr Keser :

« Une nécropole royale à Sidon », par Hamdy-Bey et Th. Reinach, Paris, 1922.
2 vol. folio avec planches.

Du Conseil Administratif :

« L'Art rustique en Suisse », par D. Baud-Bovy. Londres, 1924, in-4°, avec planches.

De la Direction de l'Ecole d'Horlogerie :

« L'Ecole d'horlogerie de Genève », 1824-1924, par Eug. Jaquet, Genève, 1914, in-8°, fig.

Du Comité de l'Exposition suisse à Paris :

« Exposition de l'art suisse du XV^e au XIX^e siècle, Paris, 1924, in-8°, avec planches.

De M. Pierre Dupuis, Genève :

1 album in-4° concernant la taille du diamant « Cullinan ».

De la Direction du Musée d'Art et d'Histoire :

« Conrad Witz » par Hans Wendland, Basel, 1924, in-4°, avec planches.

Anonyme :

« La montre ancienne à coq », par le capitaine Sutter, Grenoble 1911, in-8°, pl.

La bibliothèque archéologique s'est considérablement accrue, grâce aux dons de volumes faits par M^{me} J. Keser, en souvenir de M. le D^r J. Keser, par M. Ed. Audéoud, et à la remise par la Bibliothèque Publique et Universitaire de ses doublets. M. Schmidt van Gelder a bien voulu lui faire hommage du bel ouvrage qu'il a édité sur le « Château de Malagny », dont le texte est dû à M. G. Fatio. Le service d'échange entre la revue du Musée et les publications des Musées et des Sociétés savantes a été intensifié; à la suite d'un arrangement avec la Bibliothèque publique et universitaire, un certain nombre de ces périodiques sont remis à cette dernière.

CONFÉRENCES.

Les conférences et les cours pratiques suivants ont eu lieu (Cf. *Genava*, II, p. 24.):

A. Conférences.

M. Jean BOISSONNAS:

Les armes anciennes de la Suisse (avec projections), jeudi 7 février 1924.

M. Paul CHAPONNIÈRE, Docteur ès-lettres:

J.-E. Chaponnière, sculpteur (1801-1835), avec projections, jeudi 27 mars 1924.

B. Cours pratiques.

M. R. MONTANDON, Président de la Société de Géographie:

La Suisse préhistorique, du paléolithique à la conquête romaine, Salle préhistorique N° 11.

1. Age de la pierre taillée, vendredi 11 janvier 1924, à 14 h. 1/4.
2. Age de la pierre polie, vendredi 25 janvier 1924, à 14 h. 1/4.
3. Age du bronze, vendredi 8 février 1924, à 14 h. 1/4.
4. Age du fer, vendredi 22 février 1924, à 14 h. 1/4.

M. L. BLONDEL, Conservateur du Vieux-Genève, archéologue cantonal:

Genève à travers les siècles.

1. Origine et développement de la Ville. Salle du Vieux-Genève, samedi 8 décembre à 14 h. 1/4.
2. Types d'architecture publique et privée. Maisons, sculpture, mobilier. Salle du Vieux-Genève, samedi 15 décembre à 14 h. 1/4.

M. Ernest NAEF:

La collection des Etains du Musée d'Art et d'Histoire (avec exposition d'objets): Salle de conférences, samedi 8 mars, à 14 h. 1/4.

M. G. FATIO, Président de la Société des Arts:

La campagne genevoise, architecture et jardins des XVIII^e et XIX^e siècles (avec projections). Salle de conférences, samedi 1^{er} mars, à 14 h. 1/4.

Le salon de Cartigny et les boiseries de Jean-Jaquet.

Salle de conférences et visite au salon du château de Cartigny, N° 18, samedi 15 mars à 14 h. 1/4¹.

M. L. GIELLY, Conservateur des Beaux-Arts:

Le peinture française. Salle de peinture française (Beaux-Arts), N° 52, mardi 18 mars à 14 h. 1/4².

¹ *Journal de Genève*, 19 mars 1924.

² Cf. *La Suisse*, 19 mars 1924.

M. A. DUFAUX, Conservateur des Arts Décoratifs:

Le décor de la montre à Genève. Salle N° 4 (Arts décoratifs), samedi 5 avril et samedi 19 avril à 14 h. 1/4.

Hors du Musée.

M. G. FATIO, Président de la Société des Arts.

L'enclave de Genthod, ses souvenirs artistiques et historiques. Visite à Genthod, samedi 26 avril.

M. C. MARTIN, chef du Bureau du Plan d'Extension:

La restauration du temple de la Madeleine, dimanche 23 mars 1924.
Carouge, L'Art et la vie sociale, samedi 10 mai 1924.

M. L. BLONDEL, Conservateur du Vieux-Genève, archéologue cantonal:

Visite à Hermance, samedi 3 mai 1924¹.

Ces cours pratiques et ces visites hors du Musée ont été suivis par un public nombreux et attentif, chaque leçon réunissant une quarantaine d'auditeurs en moyenne, chiffre qui avait été fixé comme maximum, étant donné la difficulté de conduire un auditoire plus nombreux dans les salles ou à la campagne.

En outre, pendant les semestres de l'année universitaire 1923-24, le Conservateur des collections archéologiques a fait, chaque samedi, une leçon aux auditeurs du cours universitaire d'archéologie.

A l'occasion de l'exposition de broderies grecques, M. F. Choisy, directeur de l'Ecole populaire de musique, et M^{me} F. Choisy, ont bien voulu organiser le 31 janvier une conférence non prévue au programme, sur l'« Art populaire de la Grèce moderne ». Des chœurs, des danses populaires, dont les figurants avaient revêtu les costumes exposés au Musée, de la musique, de la diction, ont été le commentaire vivant de l'intéressant exposé de M. Choisy. Le très grand succès obtenu par cette soirée et les demandes de tous ceux qui n'avaient pu trouver place ont obligé les exécutants à la répéter le 6 février, devant un auditoire aussi nombreux que le premier.

Nous réitérons nos remerciements aux organisateurs et aux artistes qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours. Certains esprits chagrins se sont étonnés d'entendre de la musique et de voir des danses dans un édifice austère; n'était-ce pas le meilleur commentaire de l'exposition, que de voir ces vêtements, ces broderies, longtemps renfermés dans des coffres ou exposés dans des vitrines, s'animer, recouvrir à nouveau des corps vivants et ressusciter les mêmes actes auxquels ils participèrent jadis ?

Mercredi 5 mars, M. N. JORGA, Professeur à l'Université de Bucarest et à la Sorbonne, a parlé de « l'Art populaire en Roumanie »².

¹ G. W., *Une leçon d'histoire au pied de la Tour d'Hermance*, « Tribune de Genève », 6 mai 1924.

² Cette conférence a été imprimée : Jorga, *Cinq conférences sur le sud-est de l'Europe*, 1924 Bucarest-Paris, p. 63 sq.

Grâce à la générosité de M. le Dr A. Klebs, de Nyon, qui a bien voulu nous en faire la proposition et prendre les frais à sa charge, nous avons eu le plaisir d'entendre au Musée, le 8 mars, une fort intéressante conférence de M. L. POLAIN, de Paris, érudit dont la compétence en cette matière est bien connue, sur les « Origines de l'imprimerie à Genève ».

Jeudi 15 mai, M. FOCILLON, ancien directeur des Musées de Lyon, professeur à la Sorbonne, a fait une conférence des plus captivantes sur « Hokousai », à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Société auxiliaire du Musée¹ et sous les auspices de cette société et du Musée.

Nous avons prêté notre salle de conférences, le 28 février 1924, à l'Union internationale de secours aux enfants, pour la séance solennelle où fut remise par elle au Conseil d'Etat la « Déclaration de Genève », qui énonce en cinq formules les droits des enfants dans tous les pays civilisés².

Le programme pour l'hiver 1924-1925 est le suivant :

A. Conférences.

dans la salle de conférence du Musée, à 20 h. 30, entrée rue des Casémates.

1. M. Etienne CLOUZOT, archiviste-paléographe, auxiliaire de l'Institut de France.
Les mosaïques de Ravenne (avec projections), jeudi 6 novembre 1924.
2. M. Maurice P. VERNEUIL.
Les tissus décorés de l'archipel malais : Batik, Tritik, Ikat (avec projections et exposition), jeudi 20 novembre 1924.
3. M. G. OPRESKO, secrétaire de la Commission de Coopération intellectuelle, maître de conférences à l'Université de Cluj (Roumanie).
Tentures et tapis paysans roumains (avec projections), jeudi 18 décembre 1924.
4. M. Marcel GUDIN, Directeur de l'Office français du Tourisme à Genève.
L'Ile de France et ses monuments (avec projections).
Cconférence suivie de projections cinématographiques. Jeudi 15 janvier 1925.
5. M. G. DE REYNOLD, Professeur à l'Université de Berne.
L'Art en Suisse dans ses rapports avec l'histoire. (A propos de l'Exposition rétrospective de peinture suisse à Paris et à Berne.) Vendredi 30 janvier 1925.
6. M. David VIOLLIER, Vice-directeur du Musée national suisse à Zurich.
Les Alémans en Suisse (avec projections). Jeudi 5 février 1925.
7. M. Daniel BAUD-BOVY, Président des Commissions fédérales des Beaux-Arts et des Arts appliqués.
L'Art rustique en Suisse (avec projections). Jeudi 19 février 1925.
8. M. Eugène DEMOLE, Conservateur du Cabinet de numismatique au Musée d'Art et d'Histoire.

¹ *La Suisse*, 16 mai 1924.

² *Journal de Genève*, 28 février 1924.

Annecy et quelques châteaux des environs (avec projections). Jeudi 26 février 1925.

9. M. CONRAD DE MANDACH, Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Berne.
Un peintre suisse contemporain, maître de la couleur: Cuno Amiet (avec projections). Jeudi 5 mars 1925.
10. M. A. MORET, Professeur d'égyptologie au Collège de France, Paris.
La Sépulture de Toutankhamon (avec projections). Jeudi 19 mars 1925.
11. M. Frank CHOISY, Directeur du Conservatoire populaire de musique.
Instruments anciens et danses du XVIIIe siècle (avec musique et danses).
Jeudi 26 mars 1925.

B. Cours pratiques.

I. Dans les salles du Musée.

1. M. LOUIS GIELLY, Conservateur des Beaux-Arts au Musée d'Art et d'Histoire.
Les méthodes scientifiques de l'histoire de l'art. Salle des Beaux-Arts. Samedi 29 novembre, à 14 h. 1/4.
2. M. LOUIS BLONDEL, Archéologue cantonal, Conservateur du Vieux-Genève au Musée d'Art et d'Histoire.
L'art militaire au moyen âge; châteaux et maisons du canton de Genève. Salle du Vieux-Genève. Samedi 24 janvier 1925, à 14 h. 1/4.
3. M. Ch. ROCH, Sous-archiviste de l'Etat de Genève.
Les fabriques de porcelaine et de faïence genevoises. Salle des porcelaines. Samedi 14 février 1925, à 14 h. 1/4.
4. M. LOUIS REVERDIN, Docteur ès sciences.
 1. *L'art préhistorique en Suisse*. Samedi 21 février 1925, à 14 h. 1/4.
 2. *Les stations lacustres de Genève aux époques néolithiques et du bronze*. Salle préhistorique. Samedi 7 mars 1925, à 14 h. 1/4.
5. M. PAUL MARTIN, Archiviste de l'Etat de Genève.
Quelques souvenirs de l'histoire de Genève. Salle des souvenirs historiques. Samedi 28 février 1925, à 14 h. 1/4.
6. M. HENRY DEMOLE, Professeur à l'Ecole des Arts et Métiers.
Les vitraux de Saint-Pierre et leur restauration, Salle des Armures. Samedi 14 mars 1925, à 14 h. 1/4.

II. Hors du Musée.

Les dates de ces visites à des monuments hors du Musée, qui auront lieu au printemps, et le lieu précis de rendez-vous, seront communiqués ultérieurement par la voie de la presse et affichés à l'entrée du Musée.

1. M. G. FATIO.
Le Mandement de Jussy.
2. M. Camille MARTIN, Chef du service du Plan d'extension.
La cathédrale Saint-Pierre.

3. M. Camille MARTIN.

Les églises Saint-Germain et Saint-Gervais.

4. M. L. BLONDEL, Archéologue cantonal, Conservateur du Vieux-Genève au Musée d'Art et d'Histoire.

Un village de la campagne genevoise.

C. Conférence universitaire d'archéologie.

Destinée aux étudiants et aux auditeurs inscrits au cours universitaire d'archéologie. M. W. DEONNA, Professeur à l'Université, Directeur du Musée d'Art et d'Histoire.

Etudes des Collections archéologiques. Tous les samedis à 14 h. 1/4, de la fin d'octobre à la fin de mars (semestre d'hiver) et d'avril à juin 1925 (semestre d'été).

Les trois conférences de novembre à décembre 1924 (MM. Clouzot, Verneuil, OpreSCO) et la leçon de M. Gielly, ont réuni environ 500 auditeurs.

PUBLICATIONS.

Genava. — Le tome II de la revue du Musée, « Genava », a paru en 1924 en un fort volume in-4^o de 396 pages avec 164 illustrations. Les frais de la publication ont été, en partie, couverts par la recette de la publicité, les souscriptions, les subventions de la Société auxiliaire du Musée, de la Bibliothèque publique et universitaire, de la Commission cantonale pour la conservation des monuments historiques et la protection des sites, de la Société des Arts, classe des Beaux-Arts. Depuis 1924, la Société auxiliaire du Musée, la Bibliothèque publique et universitaire, la Commission cantonale pour la conservation des monuments historiques et la protection des sites assurent leur appui à cette publication qui devient leur organe.

Le tome II, comme le précédent, a été accueilli avec faveur par le public et la presse. Voir Ed. Ch., *Journal de Genève*, 16 septembre 1924; L. F., *La Suisse*, 19 et 30 septembre; Ch. Clerc, *La vie en Suisse*, *La Semaine littéraire*, 4 octobre 1924;d., *La Gazette de Lausanne*, 1^{er} octobre 1924; *Revue archéologique*, 1924, S. Reinach; *Revue des Etudes anciennes*, 1924, p. 395; *Revue d'Ethnographie et des Traditions populaires*, 1924, p. 381-2; *Revue historique*, 1925 (P. E. Martin, Bulletin historique, p. 20 du tirage à part); *Archives Suisses des traditions populaires*, XXV, 1925, p. 299. Cf. encore, pour le tome I, *Indicateur d'histoire suisse*, 1924, p. 210.

Tirage à 1000 exemplaires:

370 exemp. remis à la Société auxiliaire du Musée.

25 » remis à la Bibliothèque publique et universitaire.

140 » en souscription (à fr. 6, plus une carte d'entrée gratuite au Musée).

29 » vendus après souscription.

79 » échangés contre des périodiques.

52 » remis à la presse et en don.

284 » disponibles au 31 décembre 1924.

21 » du tome I, vendus en 1924.

Guide sommaire. — La brochure « Plans et renseignements pratiques », éditée en 1922, étant épuisée, on a publié un *Guide sommaire* de 64 pages avec de nombreuses illustrations, tiré à 1500 exemplaires, qui a été mis en vente le 1^{er} juillet ¹.

Cartes postales. — M. Jaeger, éditeur à Genève, a édité, conformément à la convention passée avec le Musée, une nouvelle série de 20 cartes postales de tableaux. Le Musée a reçu gratuitement le 15 %, soit 3000 cartes.

Publicité. — Nous avons continué, comme les années précédentes, à distribuer — à l'usage des étrangers — dans les divers hôtels, pensions et agences de renseignements de la Ville et des environs, des circulaires et horaires des jours et heures d'ouverture.

Ce mode de publicité ayant donné de bons résultats, nous l'avons étendu aux hôtels et agences de tourisme de la Savoie, que nous avons pu atteindre grâce à l'obligeant concours de l'Office français du Tourisme à Genève.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Les collections de peinture ont eu à souffrir des déprédations d'un maniaque qui a, à trois reprises, percé les yeux de trois toiles. Une active surveillance amena l'arrestation de l'auteur présumé de ces actes de vandalisme, et une plainte fut déposée en justice. La longue enquête judiciaire s'est terminée par un non-lieu, malgré de très fortes présomptions. En 1912 déjà, un fait analogue s'était passé au Musée ², et nul conservateur n'ignore ces mutilations stupides dues en général à des déséquilibres.

MUSÉE RATH.

Sur la proposition de la direction, le Conseil Administratif a appliqué au Musée Rath le même tarif d'entrée qu'au Musée d'Art et d'Histoire, tarif entrant en vigueur le 1^{er} janvier 1925.

Le nombre d'entrées (4736 de plus) et le chiffre des recettes (Fr. 2.440,50 de plus) sont en progression sensible sur l'année 1923.

Statistique :

1924		Entrées		Recettes	
		gratuites	payantes	10% sur ventes	total ³
Janvier	M ^{lle} Monnier, MM. François, Zubritzki	2.001	287	493 —	751,30
Février	M ^{lle} Milson, MM. Duvoisin, Perrot	2.553	157	931 —	1072,30
Mars	M ^{me} Guerzoni, MM. Hellé, R. Martin	3.559	333	516 —	815,70
	<i>A reporter.</i>				

¹ Cf. *Revue archéologique*, 1924, II, p. 269.

² *Tribune de Genève*, 17 août 1912.

³ Déduction faite du droit des pauvres.

1924		<i>Entrées</i>		<i>Recettes</i>	
		gratuites	payantes	10% sur ventes	total ¹
<i>Report.</i>					
Avril	Peintres et sculpteurs (Association)	3.663	419	18,55	395,65
Mai	MM. Couvet, Franzoni, de Salis.	1.302	147	125 —	257,30
Juin	M. Matthey et exposition posthume de H. Huguenin . . .	1.155	144	326 —	455,60
Septembre	M. E. Hermes	1.184	247	57 —	279,30
Octobre	Exposition posthume Louis et Edouard Rheiner.	2.805	371	232 —	565,90
Novembre	MM. R. Guinand, P. Perrelet. .	3.970	364	350 —	677,60
Décembre	MM. C. Angst, Bressler, Habermann et W. Lang	2.152	142	178 —	305,80
Totaux.		24.344	2.611	3.226,55	5.576,45.

Récapitulation :

	1923	1924
Entrées payantes	2.524	2.611
Entrées gratuites	19.695	24.344
Totaux	22.219	26.955

Recettes :

	1924	1923
Entrées à fr. 1.—	Fr. 2611,—	
Droit des pauvres 10 %	» 261,10	Fr. 2.349,90
Produit des ventes : 5 et 10 % sur Fr. 32.400,50	» 3.226,55	864,35
Totaux.	Fr. 5.576,45	3.135,95

Travaux exécutés en 1924. — Expositions: peinture des cadres extérieurs et de 7 vitrines; garni l'intérieur des dites; écriteaux mensuels; une natte pour le vestibule d'entrée.

Salle des moulages: 20 socles façonnés et peints en faux marbre; 100 plaques de métal avec numéros pour les socles; peinture de 3 vitrines et d'une table.

II. Acquisitions des sections.

A. Collections archéologiques et historiques, Collections Fol, Salle des Armures, Collections lapidaires.

Conservateur: M. W. DEONNA.

Récents publications sur les documents des collections archéologiques :

S. REINACH, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, tome V, volume I, 1924. On y trouvera la reproduction de plusieurs bronzes et marbres du Musée.

¹ Déduction faite du droit des pauvres.

D. BAUD-BOVY, *L'art rustique en Suisse*, édition du Studio, 1924 (mentionne et reproduit divers objets mobiliers du Musée).

CAILLER et BACHOFEN, *Le cimetière antique de Cartigny*, Genava, II, 1924, p. 94.

P. MARTIN, *A propos du tableau de la Justice*, *ibid.*, p. 220.

Un masque de Napoléon au Musée d'Art et d'Histoire, « Tribune de Genève », 30-31 mars 1924.

W. DEONNA, *Hadès*, Pages d'Art, 1924, p. 59-60, pl., tête de marbre N° 10923.

Id., *Caricature ou rite*, Rev. des Etudes anciennes, XXVI, 1924, p. 162-4 (N° 10350, figurine en terre cuite gréco-égyptienne, âne philosophe).

Id., *L'Afrique personnifiée*, médaillon en terre cuite, N° MF. 81 et bronze MF 1208, Genava, II, p. 107-8.

Id., *L'Education d'Emile*, groupe allégorique par Jacques Argand, Genava, II, p. 342-378.

Id., *Quelques réflexions sur le symbolisme, en particulier dans l'art préhistorique*. Rev. hist. des religions, LXXVIII, 1924, p. 1 sq. (mentionne divers monuments des collections préhistoriques.)

Id., *Coupe en verre doré*, Rev. des Etudes anciennes, 1925, p. 15, N° MF 3634.

Id., *Rosaces et entrelacs*, Archives suisses des traditions populaires, XXV, 1924, p. 81 sq., pl. (mobilier suisse N°s 3411, 3412, 3417 et pierres des collections lapidaires N°s 612, 613, 614). Cf. sur ce thème: J. A. BRUTAILS, *Typés éternels d'ornements*, Rev. des études anciennes, 1924, p. 321.

Id., *Trois statuettes d'Artémis éphésienne*, Rev. arch., 1924, I, p. 5-23 (N°s 9148, 9149, 9150).

Id., *Légendes et traditions d'origine iconographique, en particulier dans l'ancienne Genève*, Genava, II, p. 257 sq. (en conférence à la Société d'histoire, Aula de l'Université; cf. la Tribune de Genève, 12 avril 1924; Journal de Genève, 11 avril; la Suisse, 11 avril).

Id., *Terres cuites gréco-égyptiennes*, Rev. arch., 1924, II, p. 81-158 (terres cuites N°s 9619-10642; cf. Genava II, p. 38).

Etranger.

ANTIQUITÉ.

Assyrie. Tablettes cunéiformes.

M. Alfred BOISSIER a bien voulu remettre en don au Musée un certain nombre de tablettes cunéiformes extraites de sa collection.

10826. Fragment d'une chronique en caractères néo-babyloniens qui relate des événements du règne de Sargon, roi d'Agadé (Accad) vers 2850 av. J.-C.

A. BOISSIER, *Fragment de chronique néo-babylonienne*, Genève, Jarrys, 1922.

10827. Fragment des annales de Salmanassar II, roi d'Assyrie (860-825).

A. BOISSIER, *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, 1903.

10828. Document juridique qui donne un extrait d'un vieux code babylonien et mentionne un roi de la dynastie d'Ysin, Lipit Istar, qui a régné avant Hammourabi, vers 2280 av. J.-C.

A. BOISSIER, *Lipit Istar, législateur*, Genève, Jarrys, 1922.

10829. Inscription historique mentionnant un grand soulèvement contre Narâm Sin, roi d'Agadé, vers 2755-2712 av. J.-C. La tablette a été recuite pour faciliter le déchiffrement.

A. BOISSIER, *Revue d'assyriologie*, XVI, p. 157-164.

10830. Fragment des Annales de Salmanassar II, roi d'Assyrie (860-825 av. J.-C.).

A. BOISSIER, *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, 1903.

10831. Contrat de l'époque de Séleucus IV Philopator, daté de l'an 130 des Séleucides. Il s'agit d'une vente de terrain en la ville d'Ourouk (Warka) en Babylonie. Les témoins ont apposé leurs cachets. Une réplique de ce document est au Musée de Berlin (Warka 521).

A. BOISSIER, *Vorderasiatische Schriftdenkmäler*, XV, N° 12, p. 12.

Grèce et Rome.

10923. *Buste d'un homme barbu*, sans doute Hadès, trouvé en 1922 à Vomitza (Acarnanie). Voir *Hadès*, Pages d'Art, 1924, p. 59.

11642. *Portrait d'un Grec inconnu*, du IV^e siècle avant J.-C.

11358. *Tête de Romain imberbe*, détachée d'une statue ou d'un buste; provenant des environs d'Alexandrie, Egypte.

11464. *Lampe romaine en bronze*, I^{er} siècle après J.-C. Trouvée dans une fouille de la voie romaine entre Saint-Quentin (Aisne) et Holnon, vers 1893.

M. Lucien Naville a fait don de *poinçons* et de *moules* en terre cuite de potiers gallo-romains, dont quelques-uns ont été trouvés à Clermont-Ferrand. Le style de ces derniers, comme leur provenance (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme, est à 27 kilomètres à l'ouest de Lezoux) permettent de les attribuer aux officines des potiers lédosiens (I-III^e siècle)¹. Ils proviennent d'anciennes fouilles, comme en témoignent des étiquettes dont l'une porte la date 1864².

11550. *Poinçon*. Mufle de lion, de face. Ce poinçon servait à décorer des fragments architecturaux — on en connaît, en effet, qui montrent cette ornementation³ — ou des vases avec déversoir en forme de mufle léonin, fabriqués en quantité considérable à Lezoux⁴. Cf. N^{os} 11552-11553.

11551. *Poinçon*. Clermont, gare, 1864. Cerf ou biche courant à gauche.

11552. *Moule*. Mufle de lion, de face. Cf. N^{os} 11550, 11553.

¹ Cf. les vases ornés et les moules ou poinçons provenant de Clermont-Ferrand, DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, table, s. v. Clermont-Ferrand.

² Sur les fouilles de Lezoux, DÉCHELETTE, I, p. 142 sq.

³ DÉCHELETTE, *op. l.*, I, p. 146, fig. 98.

⁴ *Ibid.*, p. 321 sq.; pl. IX; OSWALD-PRYCE, *An Introduction to the study of Terra Sigillata*, 1920, pl. LXXIV, p. 216.

11553. *Moule*. même sujet, cf. N^{os} 11550, 11552.

11555. *Moule*. Masque de Silène, de face, motif des vases ornés de Lezoux, moulés¹ ou à reliefs d'applique².

11557. *Moule*, sans doute pour vase à reliefs d'applique. Sujet très indistinct. Bacchanale ? Un personnage couché à terre, jouant de la double flûte, le haut du corps seul drapé, ithyphallique, sans doute Silène. Devant lui, un groupe de deux hommes nus luttant, étroitement enlacés, l'un vu de dos, l'autre paraissant lever un bâton (thyrses ?). A leur côté, au-dessus du torse de Silène, un autre personnage nu semble contempler les lutteurs et s'écarter d'eux avec un geste d'effroi (bras traversant la poitrine).

Deux moules ont une autre provenance:

11554. *Moule*. Mufle de bovidé, de face. Provenance: Asie Mineure.

11556. *Moule*. Lion couché. Provenance: Charchell.

11558. *Tessère palmyrénienne*, en bronze, de forme rectangulaire. Don de M. L. Naville.

Une tessère identique est conservée au Cabinet des Médailles, à Paris, provenant de l'ancienne collection de Luynes. MM. Babelon et Blanchet en ont donné la description qui correspond à notre petit monument: « Sur une face, un buste de femme, à cheveux bouclés, la tête surmontée du modius et tenant une palme sur son épaule gauche. A droite et à gauche une étoile; à l'exergue une inscription palmyrénienne qui contient sans doute un nom propre. Sur la face opposée, l'inscription *Bel* et un symbole qui paraît dérivé de la croix ansée. Au-dessous, une sorte de lame de poignard de chaque côté de laquelle on voit, de profil, une figure en gaine comme une momie égyptienne, posée sur un cippe. Haut. 34 mill., larg. 24 mill. »³. Sur notre exemplaire les étoiles ne sont pas visibles; peut-être en aperçoit-on la trace à droite de la tête. Les dimensions sont un peu plus réduites: 0.032, et 0.023.

M. Chabot a récemment étudié les tessères de Palmyre⁴, dont on connaît un grand nombre en terre cuite. En revanche, il ne peut citer en bronze que la tessère du Cabinet des Médailles⁵. L'exemplaire de Genève offre donc, outre sa valeur documentaire, l'intérêt de la rareté et accroît la petite série de documents palmyréniens que nous possédons⁶.

TEMPS MODERNES.

Tapisseries.

N^{os} 11459-62: Trois tapisseries formant suite, des ateliers de Bruxelles, début du XVI^e siècle. Don des héritiers de M^{me} Prévost de la Rive.

¹ DÉCHELETTE, *op. l.*, II, p. 111, N^o 669 sq.

² *Ibid.*, p. 226, 113, 114.

³ BABELON et BLANCHET, *Catalogue des Bronzes de la Bibliothèque nationale*, p. 699, N^o 2292.

⁴ CHABOT, *Inscriptions de Palmyre*, 1922, p. 133 sq. Tessères et monnaies.

⁵ *Ibid.*, p. 137.

⁶ *Genava* I, 1923, p. 49; *Syria*, IV, 1923, Monuments orientaux du Musée de Genève, IV, p. 230, Bustes palmyréniens.

Métaux.

10928. *Coupe en étain*, décor côtelé, style Louis XV. Marque de la Suisse allemande. Acquisée à la vente de la collection Nicolas, Lausanne, 1923.

10927. *Plat en étain*, style Renaissance, avec poinçon de Jacob Valin, 1609, et contremarque valaisanne, Bagnon, abbé-évêque. Même origine.

11359. *Croix processionnelle* du XV^e siècle, provenant du Tessin, achetée à M. A. Franzoni.

11372. *Règle graduée*, soit pied bernois, utilisé jusqu'en 1848. Legs de M^{me} E. Robert-Scheimbet.

11560. 221 *Marques de potiers d'étain*. Don de M. Ed. Audeoud.

Mobilier.

11367. *Pendule neuchâteloise*, vernis noir, décoration florale en blanc. Legs de M^{me} Emma Robert-Scheimbet.

Genève et environs immédiats.

ANTIQUITÉ.

Néolithique.

10929-10931. *Mobilier d'une tombe* de Cartigny. Don de MM. Cailler et Bachofen, cf. *Genava*, II, 1924, p. 94.

11643. 5 *pointes de flèches*, données par M. Joseph Ambroïse Roguet à Loëx (Haute-Savoie), près Bonne. Trouvées dans les champs de Loëx, en travaillant çà et là, avec un grand nombre d'autres spécimens analogues.

Loëx a livré aussi des haches néolithiques, dont une est entre les mains de M. Roguet, et divers autres objets.

Les trouvailles néolithiques de Loëx ont été signalées par M. Vuarnet: *Mém. Académie Chablaisienne*, XXXII, 1920, p. XXII; *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1919, p. CIV.

Epoque romaine.

11360. Petit *vase* gallo-romain très fragmenté, vernis brun-rouge, trouvé le 15 avril 1924 à Chêne dans la propriété de M. le Dr Audeoud, et donné par celui-ci. III-IV^e siècle.

11465. *Bol* hémisphérique, trouvé dans les fouilles pour une canalisation au haut de la Pélisserie, octobre 1924.

C'est le premier exemplaire de cette série céramique livré par le sol genevois.

Ces bols de la forme 37 sont recouverts d'une glaçure rouge-claire peu solide, et leur décor consiste en plusieurs zones horizontales divisées en petits compartiments rectangulaires, que remplissent des hâchures contrariées, des grillages et des orne-

ments linéaires variés. Selon M. Déchelette¹, ce type de vase semble avoir été fabriqué surtout en Belgique, en Germanie et dans les régions voisines. En tout cas il se répandit dans le N. et le NE. de la Gaule, spécialement dans la vallée de la Marne. M. Unverzagt, qui l'a étudié spécialement, en situe le centre unique de fabrication en Argonne, dans la région Lavoye-Avocourt-Les Allieux-Vauquois².

Cette série appartient déjà à la seconde moitié du III^e siècle, mais surtout au IV^e siècle et peut-être encore au V^e. C'est la renaissance du système décoratif en zones et en compartiments striés connu par l'industrie celtique de la Tène.

11538. Petit *fragment de vase* en terre noire, à décor de feuilles estampées.

Fouilles pour une canalisation en haut de la Pélisserie, 1924. On n'a trouvé, à Genève, que de rares fragments de cette catégorie :

— Tranchées ? Fragment d'un bord de coupe, avec palmettes estampées. Terre grise, vernis brun-noir lustré. Cf. Déchelette, *Vases ornés*, II, pl. XII, 6.

— Pélisserie, Tour de Boël, 1922-3. Trois fragments provenant de trois vases différents, en terre grise et à vernis brun-noir, ornés sur le rebord de rosaces estampées. Déchelette, *op. l.*, II, pl. XII, 5, XIII, 3.

— Salève, grotte pisseuse. Plusieurs fragments (entre autres d'une *olla*), argile grise, vernis brun-noir. Rosaces estampées et feuilles ovales. Cf. Déchelette, *op. l.*, II, pl. XII, 2-3-4.

— Salève, grotte pisseuse, 2 fragments, même terre, même vernis, avec cercles estampés.

Ces poteries d'une épaisse argile gris-noir, revêtues de vernis noir, parfois de vernis rouge, plus ou moins lustrées, sont ornées de motifs estampés avec des poinçons qui ont été appliqués dans l'argile fraîche³. On en a trouvé surtout en Gaule; la Suisse n'en a livré que peu d'exemplaires qui sont parfois en terre rouge vernissée avec motifs chrétiens⁴. Leur date est le V^e et encore le VI^e siècle. Selon M. Déchelette, l'ère de dispersion de cette céramique coïncide avec le territoire wisigothique, et l'invasion gothique ne serait pas étrangère à leur diffusion. Ceci lui paraît d'autant plus probable que l'on connaît des vases analogues en Bohême et en Hongrie au II^e siècle; les Goths auraient emprunté cette ornementation céramique aux Celtes du Danube.

M. Déchelette ne croit pas qu'il y ait quelque filiation avec la poterie estampée que l'on rencontre à la Tène III, par exemple au Mont-Beuvray (dont Genève possède un spécimen)⁵. On peut toutefois se demander s'il n'y a pas lieu, en nos contrées, de rattacher cette poterie estampée de date tardive à ces anciens prototypes, étant donné la curieuse renaissance de formes indigènes que l'on constate d'une façon générale dès les III-IV^e siècles.

M. Coutil a étudié récemment la poterie à palmettes, répandue dans tout

¹ DÉCHELETTE, *Vases ornés*, II, p. 325 sq., Vases à zones striées, pl. XI, I, p. 191; WALTERS, p. 78 sq.; OSWALD-PRYCE, *op. l.*, p. 231 sq., Hemispherical bowls with chequered decoration, pl. XI, 5; *Bonner Jahrbücher*, 126, 1921, pl. IV; KÖENEN, *Gefässkunde*, 1895, pl. XVIII, 19, 28.

² UNVERZAGT, *Terra Sigillata mit Rädchenverzierung*, Francfort, 1919; cf. encore CHENET, *Sur un vase argonnais trouvé à Alésia*, Pro Alésia, 1919, p. 141-2.

³ DÉCHELETTE, *op. l.*, II, p. 327 sq., Vases estampés, pl. XII-XIII; WALTERS, M., 2463.

⁴ *Ibid.*, p. 332; BESSON, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 170, fig. 108-9.

⁵ DÉCHELETTE, *op. l.*, II, p. 334.

l'empire romain, dont les poteries dites wisigothiques ne sont que des dérivés¹. A Genève, cette céramique est celle des Burgondes qui s'établissent dans notre contrée au V^e siècle².

L'association des cercles et des feuilles, en rangs superposés, que l'on remarque sur certains de nos fragments, est fréquente dans cette série céramique³, mais elle n'est pas spéciale à la poterie. Au cimetière d'Alleins (Bouches-du-Rhône), une petite chapelle romane possède deux chapiteaux plus anciens, réemployés, dont l'ornementation ressemble beaucoup à celle de notre poterie estampée; on y voit, en effet, au-dessus d'une feuille allongée à nervures, un disque crucifère, correspondant à nos rosaces. Ces chapiteaux, dont il est difficile de préciser la date, semblent toutefois être antérieurs au VII^e siècle⁴.

TEMPS MODERNES.

11456. Petite coupe en étain, du XV^e siècle, trouvée dans les démolitions de la Pélisserie, 1923.

11560. Poinçon, au nom du potier d'étain genevois Lacombe, XIX^e siècle. Don de M. Ed. Audeoud.

11560. 221 Marques de potiers d'étains genevois, et dessins de marques de potiers, ayant servi à illustrer l'ouvrage de M. E. Naef: « *le Livre du potier d'étain* » (1920).

11457. Vitrail en grisaille, aux armes de Jacques Eynard. Cf. *Genava*, I, 1923, p. 148, fig. 3.

Armures.

Publications. — Ch. BUTTIN, *La rondache de parement de la salle des Armures*, *Genava*, II, p. 225 sq. (N^o F. 78); cf. *Bulletin de l'Art ancien et moderne*, 1925, n^o 714, p. 32. — H. DEONNA, *Une famille de fondeurs de canons à Genève, Les Maritz*, *Genava*, II, p. 193 sq.

1983. Casque à camail, XIV^e siècle.

1982. Chapeau d'arme, milieu du XV^e siècle, type d'armure portée par les soldats suisses, ainsi qu'on le voit sur les gravures de l'époque. Ex. *Rapport du Musée de Berne*, 1915, pl. I sq., p. 60; ZEMP, *Die schweizerischen Bilderchroniken und ihre Architekturdarstellungen*, 1897, p. 57, fig. 15, etc. — Deux armures de même type au Musée national de Zurich, entre autres le chapeau de guerre de Zwingli.

1940. Bacinet, fin du XIV^e ou début du XV^e siècle, provenant du château d'Avusy, près de Genève, jadis propriété des barons de la Grave.

1942-3. Hallebardes, fin du XV^e siècle, marque lys. Provenance inconnue. Echange avec le Musée national.

¹ COUTIL, *Société archéologique de Bordeaux*, XXXIV, 1923; cf. *Revue des études anciennes*, 1924, p. 255; ex. Marteaux-le-Roux, *Boutae*, p. 196, III^e siècle.

² BLONDEL, *Origine et développement des lieux habités*, p. 26, pl. 11, plan de Genève burgonde.

³ Ex. tombeaux de Niederstotzingen, près d'Ulm, LINDENSCHMITT, *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, IV, pl. 72, 3; *ibid.*, pl. 5, 7.

⁴ FORMIGÉ, *Bulletin Société nationale des Antiquaires de France*, 1921, p. 166-8, fig.

1944. *Hallebarde*, fin du XVI^e siècle, marque d'Augsburg. Cf. *Indicateur d'antiquités suisses*, 1900, p. 126. Echange avec le Musée National.

1957. *Hallebarde*, marque inconnue, fin du XVI^e siècle; provenant du sud de l'Allemagne. Echange avec le Musée National.

1945. *Hache de fantassin*, soit « Mordant », première moitié du XVI^e siècle. Echange avec le Musée National.

1946. *Pertuisane*, fin du XVII^e siècle, de l'armement des sous-officiers zurichoïses. Echange avec le Musée National.

1947. *Mousquet*, daté 1615; marque inconnue. Le Musée national de Zurich possède une arme semblable, portant avec la même marque la désignation de la ville de Suhl, comté d'Henneberg. Echange avec le Musée national.

1948-1955. *Parties d'uniforme* d'officier, XIX^e siècle. Don de M. le D^r Audeoud.

1956. *Epaulettes* de tambour-major, Genève, XIX^e siècle. Don de M. le D^r Audeoud.

1958-1964. *Parties d'uniformes* d'officier et de sous-officier, première moitié du XIX^e siècle. Don de M. Gambini.

1939. *Drapeau* de l'Ecole de tir des Amis du Mannequin, remplacé à l'occasion du 50^{me} anniversaire de la fondation de la Société. Don de l'Ecole de tir des Amis du mannequin.

H 63. *Drapeau* de l'Abbaye des Grenadiers, déposé au Musée en 1878 par la Société fédérale des sous-officiers, et donné par elle en 1924.

Collections lapidaires.

Publications: La Pierre aux Dames, Journal de Genève, 13 avril 1924 (proposition de la transporter au Musée). — W. D., *La Pierre aux Dames et les monuments du passé genevois*, Journal de Genève, 22 avril 1924 (Pierre aux Dames, dalle funéraire d'Amédée de la Palud, voir *Genava*, II, p. 56, N^o 712.) — W. DEONNA, *Légendes et traditions d'origine iconographique, en particulier dans l'ancienne Genève*, *Genava*, II, p. 257 (divers documents des collections lapidaires.) — J. TOUTAIN, *La déesse Genava et le culte des villes divinisées dans le monde gréco-romain*, *Genava*, II, p. 99 (inscription N^o 328).

717. *Meule* romaine, provenant des fondations de l'immeuble N^o 42, rue de la Croix-d'Or, démoli en 1923. Découverte intacte, elle a été brisée en trois morceaux par les ouvriers.

716. *Moulage* d'une sculpture romaine, sans doute funéraire, encastrée au sommet de la tour dite de César, à Nyon; le dieu Attis, en haut-relief. Cf. *Une sculpture romaine de la Tour de Nyon*, Tribune de Genève, 8 mai 1924; *Notre Musée et les sculptures romaines de Nyon*, Journal de Genève, 12 mai 1924; Gazette de Lausanne, *Un dieu phrygien à Nyon*, 31 mai 1924; *Indicateur d'antiquités suisses*, 1924, p. 207.

718. *Moulage* d'un cippe funéraire encastré dans un mur de l'ancienne propriété Duplessis, appartenant actuellement à M. Pache, à Viez, près de Nyon.

La forme est celle des cippes rectangulaires surmontés d'un fronton triangulaire. On aperçoit dans celui-ci l'ascia symbolique en relief¹ qui orne déjà d'autres pierres funéraires de notre Musée². Au-dessous, une bordure d'oves.

L'inscription, illisible en quelques points, est signalée avec quelques variantes, dans le CIL³. Nous donnons notre lecture, vérifiée sur le moulage :

D	M	(D(iis) M(anibus)
CCAMIIII		C. Camilli
QVINTIIII		Quintilli
MCOCCIN		M. Coccin
ICVNIAN		(entre *N et A: I ou T)
VIRIC		viri c (a)
RISSIMO		rissimo
.....		

720. *Moulage* d'une inscription romaine, encastrée dans un mur de ferme à Bonmont, sur Nyon; signalée dans le CIL⁴.

713. *Linteau de porte*, avec les lettres JHS en relief. Fin du XV^e ou début du XVI^e siècle. Faisait partie de la porte de l'escalier, dans la cour de l'immeuble N^o 42, rue de la Croix-d'Or.

714. *Cul de lampe*, avec tête de Christ sculptée. Fin du XV^e ou début du XVI^e siècle. Ornaît la porte du 1^{er} étage donnant sur l'escalier, dans l'immeuble N^o 42 de la rue de la Croix-d'Or.

715. *Cul de lampe*, avec feuillage sculpté, même date, même provenance.

Cette maison, qui faisait l'angle de la rue de la Croix-d'Or et de la rue de la Fontaine, a été démolie en 1923. Datant du XV^e siècle, elle avait été restaurée ultérieurement, comme en témoigne une plaque de cuivre, scellée dans une des pierres d'angle, avec l'inscription suivante: 1779. « Par la grâce de Dieu, Jacques Nourrisson, citoyen de Genève, fils de Jean-Antoine Nourrisson, a fait bâtir cette maison ». Cf. *La Suisse*, 27 janvier 1924; *Journal de Genève*, 27 janvier.

721. *Moulage* d'une dalle funéraire encastrée dans le porche de l'ancienne abbaye de Bonmont, sur Nyon (Gauthier de Laquemant de Brabant, 1495). Don de M. Plojoux.

719. *Moulage* d'un médaillon sculpté sur le linteau d'une porte à l'annexe du temple de Genollier (Vaud), avec la date 1528; actuellement déposé à l'intérieur du Temple. Don de M. R. Campiche.

B. Beaux-Arts.

Conservateur : M. L. GIELLY.

Récentes publications sur des pièces de cette section :

A. STARING, *La Tour en Hollande*, Gazette des Beaux-Arts, mars 1924.

¹ Cf. entre autres références, CABROL, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, s.v. Ascia; *Rev. archéol.*, 1915, I, p. 333-4, etc.

² DUNANT, *Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines*, p. 82, 200.

³ CIL, XIII, part II, fasc. I, p. 4, N^o 5017. Sur les inscriptions de Nyon, *ibid.*, N^o 5000 sq.; IV, 1916, p. 31, N^o LII.

⁴ CIL, XIII, n^o 5005.

Les pastels du Musée de Genève: Opinion de M. L. GIELLY. Une lettre de M. D. BAUD-BOVY, Semaine littéraire, 26 avril 1924.

Hans WENDLAND, Konrad Witz, Bâle, 1924.

Barthelemy MENN, Choix de lettres. Introduction par D. BAUD-BOVY; Zürcher Kunstgesellschaft, Kunsthhaus, Zurich.

ACQUISITIONS.

Deux séries importantes d'acquisitions ont été faites dans le courant de l'année. L'Office Fédéral du Travail avait bien voulu accorder au Musée, en 1923, une subvention de 17.000 francs pour acheter des œuvres à des artistes se trouvant dans une situation difficile, en laissant toutefois entière liberté pour le choix qui devait se faire selon les normes habituelles et en tenant compte de la valeur artistique des œuvres. Le Musée a pu ainsi s'enrichir de plusieurs œuvres intéressantes et rendre service à quelques artistes méritants.

D'autre part, dès 1923, le Musée était entré en pourparlers avec M^{me} Silvestre, veuve et héritière du sculpteur Niederhäusern, pour acquérir une collection d'œuvres de cet artiste. La somme à déboursier dépassait cependant les possibilités du Musée, qui a obtenu l'aide du Conseil municipal, de la Fondation Gottfried Keller et de la Confédération, ainsi qu'une donation importante de M^{me} Silvestre. 29 pièces de Niederhäusern vont donc entrer incessamment au Musée, qui aura la propriété intégrale du plus grand nombre, les autres étant déposées par la Fondation Gottfried Keller et la Confédération dans les conditions habituelles. Le Musée possèdera de la sorte une collection d'œuvres du plus haut intérêt d'un de nos plus grands artistes suisses.

Citons, parmi les acquisitions les plus marquantes de l'année:

Léopold ROBERT, Portrait de M^{me} H. Petitpierre (legs de M^{me} D.-L. Butin).

H.-C. FORESTIER, Portrait de jeune femme (fonds Diday).

Trois paysages de Louis RHEINER, dont l'un acquis sur le fonds Diday, et les deux autres donnés par la famille.

Deux études de Ch. GIRON.

DONS ET LEGS.

Don de M^{me} Mina RAMBAL: M. Rambal, Portrait de l'auteur, pastel (1924-1); Portrait de P.-L. Rambal, pastel (1924-2); Portrait de M^{me} Jenny Huber, pastel, (1924-3).

Don de M^{me} L. FLORENTIN: main de Ferdinand Hodler, moulage cire (1924-4).

Don de M. ARENZENA Y CHINCHILLA, Consul d'Espagne à Genève: Mariano Felez, Port de mer, huile (1924-5).

Don de M. G. MAUNOIR: J. Burdallet, Vue prise au Denanton, dessin à la plume (1924-19).

Don de M^{me} Ch. GIRON: Ch. Giron, Femme assise, tempera (1924-20) et « Deux femmes assises », tempera (1924-21).

Legs de M^{me} D.-L. BUTIN, née Ponson: Léopold Robert, Portrait de M^{me} Philippine Ponson, née Robert, dessin (1924-22) et Portrait de M^{me} Henriette Petitpierre, née Robert, huile (1924-23); James Vibert, Portrait de David Butin, bronze (1924-24).

Don de M^{me} H. d'AURIOL: Ch.-J. Auriol, Platon enseignant ses disciples au cap Sunium, huile (1924-30).

Don de M. AUBERT: Jean-Charles Toepffer, F. Diday, plâtre (1924-31).

Don de l'hoirie RHEINER: Louis Rheiner, « le Bassin du Luxembourg », huile (1924-33), et « Soleil du matin à Cannes » (1924-34).

ACQUISITIONS.

R. GUINAND, « Le Rond-point de Plainpalais », huile (1924-6).

F. BAUD, « Jeune fille », bronze (1924-7).

B. VAUTIER, « Femme mettant ses gants », huile (1924-8).

A. MAIRET, « la Rivière », huile (1924-9).

G.-R. HABERJAHN, « le Lac de Neuchâtel », huile (1924-10).

E. CASTRES, « Les Rochers de Naye », huile (1924-11).

A. BLANCHET, « Jeune fille », huile (1924-12).

G. FRANÇOIS, « L'Été », huile (1924-13).

F. SCHMIED, « Torse d'athlète » (1924-14).

P.-E. VIBERT, « Paysage », huile (1924-15).

A. SAUTERE, « L'Été », huile (1924-16).

F. BLONDIN, « Portrait de l'artiste », huile (1924-17).

E. GILLIARD, « La Fileuse », huile (1924-18).

H.-C. FORESTIER, « Portrait de jeune femme », tempera (1924-25).

G. FRANÇOIS, « Etude de nu », huile (1924-26).

A. MORARD, « Le Village au pied de la Colline », huile (1924-27).

R. GUINAND, « Paysage », huile (1924-28).

C. DE ZIEGLER, « Paysage », aquarelle (1924-29).

L. RHEINER, « Bords de l'Aire », huile (1924-32).

C. Arts décoratifs.

Conservateur : M. A. DUFAUX.

ACQUISITIONS.

Une mention spéciale est due aux 14 miniatures de Louis Arlaud, acquises à Copenhague, à l'occasion d'une vente aux enchères, cela par l'obligeant intermédiaire de M^{lle} M. Arlaud, descendante du célèbre miniaturiste. La plus importante de ces œuvres est un portrait sur ivoire de la Princesse Loewenstein, d'après une toile de Massot. Les autres miniatures sont, pour la plupart, des portraits de membres de la famille Arlaud, dont une branche s'est fixée au Danemark. Citons le portrait du fils de l'artiste, de sa bru, M^{me} Jacqueline-Pernette Arlaud, née Fine, et de la mère de

celle-ci: M^{me} J.-P. Fine, née Plan. Cette même année, les Arts décoratifs s'étaient déjà assuré la possession d'une miniature de Louis Arlaud, portrait de M^{me} Laure Hentsch, née de Chastel.

Ces apports ont permis d'affecter une vitrine entière aux œuvres signées des Arlaud, soit plusieurs miniatures de Jacques-Antoine Arlaud et une série importante de son petit-neveu, Louis Arlaud-Jurine, le plus justement estimé de cette lignée de portraitistes.

La Société auxiliaire du Musée a contribué largement à faciliter cette opération, prouvant ainsi, une fois de plus, que sa sollicitude s'étend à toutes les sections du Musée.

Voici la liste des différentes acquisitions:

Métaux.

Montre or, mouvement signé « Bovet, Fleurier », décorée de fleurs sur fond gris, genre dit « pour la Chine »; travail genevois, époque 1830-1850.

Miniatures.

I. 61. Miniature sur ivoire, signée Arlaud (Louis Arlaud-Jurine). Portrait de Laure Hentsch, née de Chastel.

I. 62. Miniature rectangulaire. Femme assise, costume Empire, par Arlaud.

I. 63. Id.

I. 64. Miniature, buste de jeune femme.

I. 65. Id.

I. 66. Id.

I. 67. Id.

I. 68. Portrait de Jacqueline Pernette Arlaud, née Fine.

I. 69. Portrait de M^{me} J.-P. Fine, née Plan.

I. 70. Portrait de la Princesse Loewenstein, d'après Massot.

I. 71. Portrait de François Arlaud, fils de l'artiste.

I. 72. Portrait grisaille du père de Louis Arlaud-Jurine.

I. 73. Portrait d'inconnu, costume d'« Incroyable », peint à l'huile sur carton par L. Arlaud.

I. 74. Buste de femme, tête d'étude, par L. Arlaud.

I. 75. Miniature aquarellée sur papier. Profil tête femme, étude par L. Arlaud.

Émaux.

E. 368 bis. Croix en métal, découpé et champlévé, avec émaux variés, composée et exécutée par M. Ch. Dunant, peintre-émailleur genevois.

E. 369. Flacon à parfum, émaux cloisonnés } œuvres de M^{lle} Le Roy,

E. 370. Cendrier, métal émaillé } émailleur à Genève.

E. 371. Sébille, décor champlévé, émaux opaques sur cuivre patiné noir, de M^{lle} Meylan, émailleur, Genève.

E. 372. Assiette émail sur cuivre, décor femme et cheval, cloisonnés d'or, œuvre de M. Henri Demole, peintre-émailleur, Genève.

E. 373. Pot émail sur cuivre, de M^{me} Schmidt-Allard, émailleur, Genève.

E. 374. Email sur cuivre, ovale, portrait de M. Auguste Eberlin, pasteur, par M^{lle} Juliette Hebert, artiste genevoise (1837-1924).

E. 375. Bracelet composé de 5 plaques cuivre, émaux cloisonnés d'or. Sujet: « Les Fables », et de 5 plaquettes oblongues, composition et exécution de M^{me} de Siebenthal, née Glitsch, artiste genevoise. Cette œuvre a obtenu le premier prix *ex-aequo* au Concours Galland de 1924.

E. 376. Email sur cuivre, forme ronde. « Baptême du Christ », œuvre de M. Georges de Traz, émailleur genevois.

E. 377. Email sur cuivre, rectangulaire, portrait d'homme, XVIII^e siècle; auteur inconnu.

E. 380. Médaillon or, décoré de fleurs champlevées et émaillées, sur fond d'opale. Travail genevois, XIX^e siècle.

E. 379. 5 plaques ovales, émail sur cuivre, paysages bords du Léman, par Ch. Glardon, artiste genevois (1825-1887).

E. 381. Email ovale, portrait d'un inconnu, signé « David Frainet », portraitiste genevois (1752-1788).

Verrerie.

V. 117. Vase en verre blanc, décor panthère or et arbres bruns, composé et exécuté par M^{me} J. Porto Matthey de l'Etang, artiste genevoise.

V. 118. Gourde allongée, verre blanc, décor noir ciselé de Daum frères à Nancy.

Tissus.

T. 829. « Bébed » japonais, en batik de Djokjakarta.

T. 830. « Bébed » en batik de Soerakarta, acquis à l'exposition de M. Verneuil, à la « Mutuelle artistique », Genève.

Estampes.

Promenades artistiques au Village Suisse, Exposition Nationale, 1896, à Genève, suite de 25 eaux-fortes et pointes sèches, par Rodolphe Pignet.

M^{lle} DE BEAUMONT, 2 eaux-fortes.

M. EVERT VAN MUYDEN, 8 eaux-fortes.

Jean MUSSARD, Livre de divers ornements d'orfèvrerie, 7 pièces.

LORY fils, une sépia.

MULLER, d'après La Touche, 1 gravure « Le gué ».

DAUCHEZ, un paysage, eau-forte.

DONS ET LEGS.

Don du Musée d'horlogerie: un émail ovale sur cuivre, signé J. Dupont, portrait d'André Chenevière, horloger genevois (1815-1887).

Don de M. René LALIQUE, Paris: un vase ovoïde, verre blanc, pièce unique, décor plante et fleurs de poivrier.

Don de MM. DAUM frères, Nancy: Une gourde en verre, teinte absinthe, franges à l'acide.

Legs de M^{me} Emma ROBERT, née Scheimbet: Une montre or de dame, décor XIX^e siècle. Une montre argent XVII^e siècle. Une montre argent doré. Une chaîne de montre, acier. Deux broches métal. Un nécessaire, écritoire et divers bijoux or.

Don de M. Jean DUNAND, orfèvre à Paris: Grand vase cuivre avec anses. Décoré d'une frise, sorbiers stylisés, avec fruits rouges.

Don de M^{me} L. GOLAY, à Paris: Un chapeau paille souple, fond rond.

Don de M^{me} HOFFMANN, à Genève: Un costume zurichois, début du XIX^e siècle.

Don de M. REVERDIN, ingénieur: Un lot de moulages plâtre, intailles et médailles.

D. Cabinet de Numismatique.

Conservateur: M. Eug. DEMOLE.

Conservateur-adjoint: M. Edouard AUDEOUD.

E. DEMOLE, « Le pesage des monnaies », *Journal de Genève*, 27 mars 1924.

A. DONS.

De M. Edouard AUDEOUD, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique: 28559, Bâle, Médaille de la Bataille de Saint-Jacques, 1444, par Hans Frei, 30 mm., arg.; 28554 et 28555, deux pièces de nickel suisses, 1924; — de M. L. BLONDEL, conservateur du Musée du Vieux-Genève: 28560, petit bronze du IV^e s., trouvé rue de la Pélisserie (démolitions), 1924; — de M. Charles BORGEAUD, professeur, 28572, modèle en bronze pour le moule de médaille fondue des Travaux des Tranchées, 1848; — de M^{me} BRON-DUPIN: 28545, moulage en plâtre du portrait du général Dufour, 95 mm.; — de M. Auguste CAHORN, architecte de la Ville: 29981 et 29982, 50^{me} anniversaire des Sauveteurs auxiliaires de Genève, 24 mm. br. et ét.; — de M. Henri CAILLER, 29872-76, cinq pièces divis. belges, 1903-1923; 29877, farthing anglais 1923; 29878-79, deux pièces divis. des Pays-Bas, 1870, 1917; 29996, 10 stotinski de Bulgarie 1913; 28539-40, Chambre de Commerce de Nice, deux pièces divis. aluminium, 1922; 28546, deux-centimes de la République Argentine, 1894; 28547, 20 heller 1921 de Tchéco-Slovaquie, nickel; 28563, 25 centimes des Chambres de Commerce de la région provençale, 1921; — de M. Albert CHOISY: 29989-95, Russie, 7 billets de 3 à 500 roubles 1909-1912; — de M. Alexis FRANÇOIS: 28570, plaquette en l'honneur de la proclamation de la République Tchéco-Slovaque, 28 octobre 1918, 150-175 mm. br.; — de M. Garabadjan: 28538, pièce d'arg. du roi Indo-Parthe Pacores I^{er} s. av. J.-C.; — du Comité de la médaille du Centenaire de l'Escalade (1602-1902), 2 coins de service, droit et revers de la médaille de l'Escalade, par Lamunière, 1902, 33mm.; du Comité du Guidon Genevois: 28571, Médaille du 30^{me} anniversaire de la Fondation, 33 mm. br.; — de M. L. Henry: 28564-65, médaille de Gambetta, 2 exempl. br. 23 mm.; — de M. le D^r H. MAILLART: 29986-88, 50, 10 et 5 Rentenpfennig allemands, 1924 cu.; — de M. le D^r Ernest de

MARIGNAC: 29983-84, 5 et 10 francs or, France 1854; — de MM. NAVILLE et C^{ie}: 784 a, catalogue de vente de la collection Clarence S. Bément, 2^{me} part., 1924, in-4^o, pl.; — de M. Kurt SCHÖNBRUNN: 29880-81, deux billets de 1000 marks allemands, avril 1910; — de la Section genevoise de la Société suisse de numismatique: 28566 médaille souvenir du banquet d'Escalade de la Société, 11 décembre 1897, pb.; — de la Société des Exercices de l'Arquebuse et Navigation: 28567-68, médaille du 450^{me} anniversaire de la fondation, 1474-1924, 24 mm. deux ex. arg.; — de la Société des voyages d'études médicales de France: 29980, une plaquette de bronze, 43-68 mm., 1922; — de la Société médicale de Genève: 28553, médaille offerte par la Société à MM. les docteurs J.-L. Reverdin, Adolphe d'Espine et Constant Picot pour le 50^{me} anniversaire de leur entrée dans la Société, 55 mm. br.; — du Conseil Administratif de la Ville: 29985, médaille du 50^{me} anniversaire de la fondation des Sauveteurs auxiliaires de Genève, 24 mm., br.; 28561-62, médailles du Centenaire de l'Ecole d'Horlogerie de Genève 1824-1924, 45 mm. deux exemp. arg. et br.

B. ACHATS.

28569. Quadruple thaler de Genève de 1593, *Demole* N^o 476, fr. 5650.

Dès le début du monnayage de Genève, en 1535, et jusqu'à la fin du XVI^e siècle, les maîtres de Monnaie ont joué dans cet établissement un rôle prépondérant. En effet, ils ne se bornaient pas à fabriquer les pièces que le Conseil ordonnait, mais ils proposaient eux-mêmes des espèces nouvelles et, au besoin, ils les présentaient au Conseil avant même d'y être autorisés. C'est ainsi qu'on connaît un thaler de 1554 et un autre de 1557, sans que le Conseil les ait décrétés et acceptés. C'est ainsi, pareillement, qu'on signale à l'état d'unité des doubles et des quadruples thalers émis de 1593 à 1598 par le maître Jean Gringalet sans que le Gouvernement en ait autorisé la frappe. On conçoit dès lors que de telles pièces soient infiniment rares et recherchées. Depuis plus d'un siècle un Musée allemand possédait un de ces quadruples thalers, frappé en 1593, le seul de toute cette série extra légale qui manquât à la collection de la Ville. Par une chance inespérée, l'Administration du dit Musée ayant dû faire, au cours de l'an dernier, d'importantes acquisitions pour lesquelles les fonds manquaient, elle obtint du gouvernement l'autorisation de se défaire de quelques séries étrangères au pays, en échange des pièces qui lui étaient offertes. Et c'est ainsi que par l'intermédiaire d'un antiquaire de Berlin et par les bons soins de M. Th. Grossmann, qui s'est entremis très activement dans cette négociation, notre Cabinet a eu la bonne fortune d'entrer en possession de cette pièce rarissime qu'il a fallu payer 5650 francs. Disons bien vite que la Société Auxiliaire du Musée a grandement facilité cette acquisition par un don de 3000 francs dont il faut lui être infiniment reconnaissants.

29882, Savoie, Humbert II, denier; — 29883, id. Amédée III, id.; — 29884, id.; — 29885, id.; — 29886, id. Amédée VI, fort escucelé; — 29887, id.; — 29888, id., Amédée VIII, Comte, obole de blanchet; — 29889, id.; — 29890, id.; — 29891, id.; — 29892, id.; 29893, id. Amédée VIII, Duc, demi-viennois; — 29894-95, id. Amédée VIII, duc, 2 forts; — 29896-29909, id. Amédée VIII, duc, 14 quarts; — 29910-11, id. Amédée VIII, duc, 2 demi-gros; — 29912, id. Louis, fort; — 29913, id.,

quart; — 29914, id., Philibert I^{er}, parpayole; — 29915, id., Charles I^{er}, parpayole; — 29916, fort; — 29917, id., blanchet; — 29918, id., ½ gros; — 29919, id., Charles II, quart; — 29920, id., parpayole; — 29921, id., gros; — 29922, id., trois-gros; — 29923, id., Emmanuel-Philibert, quart; — 29924, id., quart, 1570; — 29925, id., quart, 1576; — 29926-34, id., neuf quarts; — 29935-37, id., trois parpayoles; — 29938, id., sol, 1579; — 29939, id., 3-gros, 1560; — 29940, id., 3-gros, 1576; — 29941, id., 4-sols, 1575; — 29942, id., lire, 1562; — 29943-46, id., Charles-Emmanuel I^{er}; 4 quarts s.m.; — 29947, id., parpayole, 1580; — 29948, id., 1581; — 29949, id., 1582; — 29950, id., 1584; — 29951, id., 1585; — 29952-53, id., 1586; — 29954, id., 1587; — 29955, id., 1597; — 29956, id., 1581; — 29957, id., 1587; — 29958, id., sol, 1595; — 29959, id., 6 sols, 1629; — 29960, id., écu s. m.; — 29961, id., Charles-Emmanuel II, quart d'écu, 1667; — 29962, id., demi-lire, 1652; — 29963, id., Victor-Amédée II, demi-lire, 1677; — 29964, id., 20 sols, 1677; — 29965, id., 1678; — 29966, id., 10 sols, 1679; — 29967, id., Charles Emmanuel III, 5 sols, 1736; — 29968, id., 10 sols, 1742; — 29969, id., 20 sols, 1747; — 29970, id., écu, 1757; — 29971, id., Victor-Amédée III, 7 sols 6 den. 1781; — 29972, id., 1793; — 29973, id., 15 sols, 1794; — 29974, id., demi-écu, 1773; 29975, id., Achaïe, Louis, fort.

Toutes les pièces de Savoie ci-dessus, outre un grand nombre de doublets, ont été achetées au prix de 200 francs.

29976. Neuchâtel, médaille de Philippe Godet, par F. Landry, 65 mm. br. — 29977. Suisse, Général U. Wille, par Huguenin, 27 mm., br. — 29978. Zurich, Ducat s. m. (Charlemagne debout). — 29979. Zurich, ½ couronne d'or s. m., par Stampfer. — 29987. Neuchâtel, Pistole de 1713. — 29998. Sion, Triens mérovingien. — 29999. Sion, Triens mérovingien. — 30000. Sion, Triens mérovingien.

E. Vieux-Genève.

Conservateur: M. Louis BLONDEL.

Comme nous l'indiquions dans notre dernier rapport, le relevé des maisons rurales dans le canton de Genève a été achevé. Ces travaux ont été complétés par des dessins et perspectives exécutés par M. Paul Aubert. On comprendra l'importance, pour la connaissance de notre vie locale, d'une entreprise semblable, quand on saura que 204 planches ont été exécutées, concernant 25 villages différents. De plus, il y a des plans se rapportant au mouvement parcellaire, à la répartition des cultures et à l'extension des forêts. La Commission cantonale pour la conservation des monuments et la protection des sites a fait déposer aux Archives du Vieux-Genève un double de tous ces relevés, une copie ayant été envoyée à Bâle au siège de la Société des traditions populaires. Une exposition partielle de ces plans, en mai, au Musée, a attiré l'attention du public sur cette question. Des photographies ont été prises dans plusieurs villages pour compléter la documentation sur la construction rurale.

En ville, les travaux de transformation des vieux quartiers à la rue du Vieux-Collège, rue de la Croix-d'Or, Pélisserie, Tour de Boël, ont été surveillés de très près. Les résultats de ces recherches sont indiqués dans la chronique archéologique de l'année. Si aucun objet de grande importance n'a été récolté, des observations intéressantes ont pu être faites et de nombreux débris de poterie gallo-romaine viendront enrichir la documentation du musée archéologique.

Il est nécessaire de photographier et de noter les moindres indices, car les maisons disparaissent avec une telle rapidité que dans peu d'années on aura perdu tout souvenir exact de l'ancienne topographie de la ville.

ACQUISITIONS.

Environ 130 photographies, ville et campagne.

Un dessin gouaché de Genève, vue de la Jonction, début du XIX^e siècle.

DONS.

De la Commission cantonale pour la conservation des Monuments et la protection des Sites: 204 planches concernant l'enquête sur l'habitation rurale dans le canton de Genève.

M. Jules CHATELET: Un lot de photographies de l'ancien grenier à blé et de Coutance.

De M. W. BRASCHOS: Une photographie des anciens moulins du Lignon.

De M. Marc CAMOLETTI: Une plaque gravée, de Jacques Nourrisson, de 1779, concernant la maison de celui-ci.

De M. René CHARREY: Deux photographies, démolitions, rue de la Croix-d'Or-Madeleine.

CHAPITRE VIII

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE¹

Parc Mon Repos

Conservateur: M. le Professeur Eugène PITTARD.

Commission :

MM. Marius STOESSEL, Conseiller administratif délégué, *Président*. — Eugène PITTARD, conservateur du Musée d'Ethnographie — Maurice BEDOT, Directeur du Museum. — Lucien BRUNEL. — Emile CHAIX. — Edouard FAVRE. — Ernest JORAY.

Le Musée d'Ethnographie a considérablement augmenté ses collections durant l'année 1924. Cinq cent soixante objets nouveaux ont été enregistrés. Ce sont les départements de l'Amérique du Sud et de l'Asie qui se sont le plus enrichis.

Nous touchons certainement le dernier moment où il était possible, avec des ressources minimes, de faire quelques achats intéressants. Sauf en 1921, le Musée d'Ethnographie n'a jamais reçu un pareil enrichissement.

Plusieurs dons ont été faits au cours de cette année. Il faut citer, en premier lieu, comme le plus important, celui de M. Marcel Grosjean, ingénieur-prospecteur, qui a remis au Musée environ quatre-vingts objets récoltés par lui-même au cours d'un voyage dans le Vénézuéla (régions du Rio-Negro et du Rio Meta). M. Paul Fatton, missionnaire, a donné une série d'objets servant à la magie, chez les indigènes de l'Afrique du Sud. M. Albert Lévy a bien voulu remettre, en premier don, plusieurs objets dont on trouvera le détail plus loin.

Quelques vitrines plates ont été installées au premier étage sur le rebord de la galerie. Elles sont destinées à des expositions temporaires. Grâce à elles, on a pu mettre sous les yeux du public, dans le courant de l'année 1924, un ensemble des costumes suisses et une exposition des types décoratifs figurant sur les anciennes poteries funéraires du Pérou. Ces motifs décoratifs servaient à illustrer une exposition — dont les visiteurs furent nombreux — de plus de 130 poteries funéraires précolombiennes, provenant de divers lieux du Pérou.

¹ Chapitre VII du compte rendu financier.

Ces sortes d'expositions, dont l'intérêt s'est aussitôt avéré, seront poursuivies dans la mesure du possible, à l'aide des collections — encore très incomplètes, malheureusement — que possède le Musée d'Ethnographie.

Ainsi, malgré beaucoup de difficultés, et un crédit pour les achats absolument insuffisant, le Musée d'Ethnographie devient, chaque jour davantage, un précieux instrument d'instruction générale et de travail scientifique.

Voici un inventaire très rapide des 560 objets entrés au Musée durant l'année 1924, à titre de dons, de dépôts et d'achats:

Europe.

Une grande cuillère d'étain (Valais); un modèle de gondole vénitienne, don Chagot; un moule à balles (Genève); un reliquaire ancien filigrané (Saint-Gall); un instrument agricole en fer forgé; une décoration de devant de ceinture en métal (Albanie), dépôt Pittard; cinq lampes en fer et en cuivre, de modèles divers, type du crésu (Suisse), achat d'occasion; une calandré pour préparer le travail de la paille; deux appliques en bois pour les lits; un tableau religieux, en papier découpé (Gruyère); deux tableaux peints sur verre, provenant de la Suisse allemande, don Dr Alec. Cramer.

Asie.

Un masque en bois découpé, sculpté et peint, Ceylan; deux sculptures chinoises représentant des travailleurs; deux peignes chinois types divers; deux serrures, types divers; une planchette pour apprendre l'arithmétique; Chine, achat Arendt; sept bracelets de types divers; deux pièces pour des bracelets en métal blanc; un anneau de pied provenant d'Agra; quatre anneaux de jambe en métal blanc, types divers; un cube matrice en bronze du Pendjab; quatre anneaux en métal blanc provenant d'Agra, décorations diverses; une paire d'anneaux de pied, Pendjab; cinq boucles d'oreilles de types divers, Kashmir; un sac de peau avec clochette et cauris, Pendjab; une petite veste en toile décorée de rondelles de métal; trente-neuf bracelets en laiton et métal blanc, cuivre, noix de coco, bois tourné, etc., provenant du Pendjab; deux anneaux pour les bras en cuivre, Pendjab; un anneau de bois, Bombay; deux bracelets en cuivre, Kashmir; un grand anneau de jambe, métal blanc, Dschabalpur; douze pendants d'oreilles ou décorations d'oreilles, types divers provenant du Kashmir; six colliers perles de bois, de verres, de bronze, etc., Kashmir; une pièce décorative en métal fondu, Agra; trois boucles d'oreilles en métal et en perles de verre, Agra; deux boutons dont un en bronze, Agra; deux plaquettes décoratives en métal blanc, Agra; sept pièces décoratives pour les oreilles, métaux divers, Agra; quatorze bracelets en verre, formes et couleurs différentes, Bombay; quatre colliers en perles de verre, fruits, cylindres de bois, Pendjab; quatre bracelets bois tourné et vernis, Bombay; onze décorations d'oreilles, types divers; cinq boutons d'oreilles divers, Bénarès; deux bracelets en bronze décoré, Kashmir; neuf anneaux de pied bronze, Pendjab; quatre anneaux de jambe en métal blanc, types divers, Agra; six anneaux de pied métal blanc, Agra; huit bracelets bois décorés, Bombay; huit

bracelets métal, types divers, Kashmir; quatre décorations, un pendentif, Agra; quatre anneaux de pied métal blanc, Agra; cinq anneaux de jambe métal blanc, Agra; treize boucles d'oreilles, métal blanc, Agra; dix-sept bracelets et anneaux de types divers, Kashmir; huit matrices en bronze pour la fabrication des bracelets, Kashmir; deux anneaux de pied, Pendjab; deux anneaux de pied, Agra; huit anneaux de pied, types divers, Pendjab; un anneau de jambe métal blanc, Pendjab; un grand anneau de pied, métal blanc, Agra; sept bracelets bois, Kashmir; tous ces bijoux provenant de l'Indoustan, achat Speyer. Une armure japonaise complète, don Albert Lévy; vingt-cinq anneaux de pied, de types divers, Agra; douze anneaux de pied, en étain, types divers, Agra; six anneaux de pied en étain, décorations diverses, Agra, achat Speyer.

Afrique.

Panier d'un magicien avec tous les objets servant à la magie, coquilles, touffes de crins, colliers, carapaces, racines, peaux d'animaux, etc., région de Lourenço Marquês, don Fatton; un bouclier en cuir avec lames de fer, Chillouk; une arbalète, Ossidingué, crosse sculptée, Cameroun; achat Speyer; une sculpture Joruba, femme portant un enfant sur son dos; un plat sculpté d'une seule pièce; quatre personnages féminins tenant leurs seins dans leurs deux mains; une statuette bois, d'une seule pièce, femme portant un plat sur la tête, Joruba, achat Speyer; deux pièces de bois pour faire le feu par giration, environs de Lourenço-Marquês, don S. Junod; deux pièces d'ivoire, faisant partie d'un tablier de femme abyssine, probablement de la province de Dimé, don de M^{lle} Briquet; une mandoline, caisse en carapace de tortue, don Ph. Bérard; une paire d'étriers « arabes », Mauritanie.

Amérique du Sud.

Deux statuettes, figurines en cire, l'une représentant un potier au travail, l'autre une ménagère préparant des galettes de Yucca, Colombie, don de M. Pierre Bonna; un poignard manche ciselé; une agrafe de manteau, composée de pièces d'argent; objet ayant appartenu à un cacique de Patagonie, remis par le Musée d'Art et d'Histoire; une paire de guêtres en cuir décoré et découpé, dessins piqués, Amérique centrale, don Piguet; trente-trois poteries anciennes noires, Pacasmayo; une poterie ancienne, Huacho; quinze poteries globuleuses, couleurs diverses, Ica; quatre poteries noires, anciennes, Chiclayo; treize poteries, pâte rouge, ou terre noire, grise, brune, décorations diverses, Pachacamac; une poterie Huaraz; neuf poteries anciennes, terre jaune ou brune, Chancay; trois poteries anciennes Pisco, décorations diverses; trois poteries terre noire Trujillo; quatre poteries noires, Chavin; deux poteries anciennes, Pumacayan; une poterie, Chepin; neuf poteries globuleuses, terre noire ou rouge, Chimbote; une poterie globuleuse, Huamacahuco; cinq poteries, terre noire ou grise, Cajamarca, achat Speyer; une hache en pierre, Pérou; une poterie noire double, Casma; une poterie noire, large panse, col décoré tête d'oiseau, Heracho; Pérou, achat Speyer; une massue en bois; un épieu pour la chasse au tapir; une latte

pour tisser les hamacs; une hache en pierre; un panier quadrangulaire; objets provenant du Rio Negro; un grand panier pour les provisions; unealebasse pour puiser l'eau; deux masques en bois sculpté, Rio Meta; deuxalebasses pour puiser l'eau; un hochet; unealebasse contenant des graines; un panier rectangulaire en écorce; deux hochets pour les danses; Rio Negro; un petit panier fibres tressées; une paire de sandales; une demi-alebasse pour boire; une ceinture en cheveux d'Indiens pour soutenir le pagne; un costume féminin, en fibres végétales; un sac de voyage en fibres tressées Indiens Amama; une flûte en tibia de Pécarí; un grand panier; une palette en bois pour le « tapa »; Rio Meta; un sac pour les provisions de voyage en fibres « tapées », Haut Orénoque; un modèle de bateau utilisé sur le Rio Negro; un bonnet de chef, en peau de singe; un plastron de tortue, découpé pour faire un plat; une petite bourse en fibres tressées; une couronne de danse, en fibres tressées; deux mouchets de perles décoratifs; une hache en pierre, Rio Negro; une tabatière formée d'une coquille de gastéropode; un appareil pour priser le tabac, formé par deux os d'oiseau accolés, Rio Meta; une couronne de chef, fibres tressées, plumes, etc.; un grand arc en bois; trois fouets en bois, chacun d'une seule pièce; une presse pour préparer le manioc; une flute des Indiens Panivas; unealebasse renfermant du curare; un panier rond en fibres tressées; une tasse; une petite assiette en terre vernissée, dessins géométriques; un lazzo en cuir tordu; un cadre de bois avec bretelles servant au portage; une grande cruche à eau; un récipient pour mettre le riz; une soucoupe en terre cuite; tous ces objets provenant du Rio Negro. Une natte en fibres tressées; une couverture en « tapa »; un banc indien d'une seule pièce, en bois sculpté; une robe de femme en « tapa »; une pièce vestimentaire pour homme en « tapa »; une pièce de vannerie servant à porter les enfants; un carquois en rotin tressé pour des flèches à sarbacane; tous ces objets provenant du Rio Meta. Unealebasse en roseau, embouchure en bois; deux récipients en terre pour la cuisine, décorations géométriques; un balai en fibres tressées; une pipe fourneau terre noire; une alène en bois découpé, pour les hamacs; un javelot pour attraper le poisson; six flèches roseaux, parties offensives diverses, Rio Negro. Une grande corbeille en fibres tressées, Rio Arauca. Un morceau de résine rouge pour se peindre le corps; une amulette, fruit sculpté; trois arcs en bois dur; trois flèches en roseau, parties offensives diverses; objets provenant du Rio Meta. Un hamac en grosses fibres, du Rio Negro; un hamac du haut Orénoque. Tous ces objets provenant de diverses parties du Vénézuéla ont été donnés par M. Marcel Grosjean.

Océanie.

Un grand tambour d'appel sculpté, Nouvelle Guinée; un grand pot à eau, en fibres végétales, recouvert d'un enduit imperméable, îles de l'Amirauté; une cuirasse en fibres tressées avec protège-nuque, îles Gilbert; un bouclier en bois, 3 pièces rectangulaires, Nouvelle Poméranie; deux jattes en bois sculpté, d'une seule pièce, Nouvelle-Guinée; un crocodile sculpté d'une seule pièce, objet votif, Nouvelle-Guinée; un poteau sculpté représentant un personnage accroupi: poteau d'ancêtre protecteur, île Salomon; une statue homme, coiffure en cimier, portant un personnage sur la poitrine, Nouveau-Mecklenbourg; une grande sculpture-totem, oiseau; une grande sculpture personnages humains dans un seul morceau de bois, Nouveau-Mecklen-

bourg; un flacon vannerie recouverte d'enduit imperméable, îles de l'Amirauté; un grand masque pour la danse, en rotang, figure humaine, Nouvelle-Guinée; une rame provenant du fleuve Sepik; une hache en coquilles, Nouvelle-Guinée; un bâton épineux pour râper le taroo, Nouvelle-Poméranie; un bâton appointé pour travailler la terre; un propulseur de type simple; deux boucliers en bois, l'un strié avec des dents d'opossum, l'autre sans stries; un baquet en bois forme ovalaire, Australie, — achats Speyer. Un bâton pour remuer le taroo, manche sculpté; deux tambours en forme de sablier, sculptés, Nouvelle-Guinée; une massue en bois, pour les danses, recouverte de sparterie, île Salomon; un tambour, bruit causé par frottement; un masque en bois sculpté, tête d'homme avec cimier, Nouveau-Mecklenbourg, — achats Speyer. Deux écuelles en bois, circulaires, sculptées, Nouvelle-Guinée; un vase en rotang, finement tressé, île Salomon; deux lances fourchues pour les danses, l'une avec l'extrémité en bois, l'autre en obsidienné, îles de l'Amirauté; un bâton pour les danses, décorations géométriques, Saint-Matthias, achats Speyer. Une massue, grande taille, type bec d'oiseau, Nouvelle-Calédonie; un masque tête humaine sculpté, Nouveau-Mecklenbourg, dépôts Eug. Pittard; quatre chevets, d'une seule pièce, sculptés et peints; une touffe de cheveux dans un bracelet de rotang tressé, fleuve Sepik, Nouvelle-Guinée; une cuillère-poche en coco, manche sculpté, îles de l'Amirauté; un couteau en coquille; deux guimbardes en bambou, Nouvelle-Irlande; une planche sculptée et peinte servant pour les danses, Ile Salomon; une pelle en bois avec coquille pour râper des fruits; une poche en fibres tressées, ornée de fruits coupés; un ornement en fibres tressées, coquilles, et canines, représentant une tête humaine, les yeux formés par des cauris; un pilon de bois sculpté avec le manche orné de deux « têtes d'ancêtres » adossées; une cuillère en fragment de coco sculptée; une flûte à six roseaux sonores; une dito à 4 roseaux sonores; une touffe de cheveux humains enfermés dans un bracelet en rotang; une hache dont le taillant est fait avec un os de casoar; un tube en roseau pour mettre de la chaux, un oiseau sculpté, stylisé; un croc à double suspension, tête sculptée, « figure d'ancêtre »; un pilon en bois d'une seule pièce, poignée avec personnage sculpté; tous ces objets provenant du fleuve Sepik, Nouvelle-Guinée. Une grande épingle à cheveux en bois sculpté, figure humaine, îles de l'Amirauté; un ornement pour la poitrine, en canines de sanglier, coquilles et graines, Nouveau-Mecklenbourg; un couteau fait avec une coquille aiguisée, Nouvelle-Irlande; tous ces objets achats Speyer. Un modèle de bateau à balancier avec voile, Samoa, don Alb. Lévy; un crâne humain reconstitué en face humaine, tête couverte de coquilles, achat Speyer; une dito, coiffure avec piquants, achat Speyer; une dito face peinte, front orné de fruits, Nouveau-Mecklenbourg, dépôt Eug. Pittard; deux paniers en rotin tressé, Samoa, don Alb. Lévy.

CHAPITRE IX

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE ¹

Directeur. M. Maurice BEDOT.

Commission :

MM. Marius STOESEL, Conseiller administratif délégué. — Emile ANDRÉ, professeur. — Léon COLLET, professeur. — Louis DUPARC, professeur. — Roger de LESSERT, D^r sc. — André NAVILLE, D^r sc. — Eugène PENARD, D^r sc. — Arnold PICTET, D^r sc. — Jacques REVERDIN, professeur.

Personnel scientifique :

1 ^{er} Assistant de Zoologie,	MM. P. REVILLIOD.
1 ^{er} Assistant d'Entomologie,	J. CARL.
Assistant d'Entomologie et Malacologie,	G. MERMOD.
Assistant de Géologie,	E. JOUKOWSKY.
Assistant de Paléontologie,	J. FAVRE.
Préparateur,	H. LARSEN.
Aide-préparateur,	F. de SCHAECK.
2 ^{me} Aide-préparateur,	M ^{lle} M. BAUD-BOVY.

M^{lle} Madeleine BAUD-BOVY, qui, depuis plusieurs années, était employée au Muséum pour faire des travaux de préparation, a été nommée au poste d'aide-préparateur à partir du 1^{er} janvier 1924.

Le Muséum a été autorisé à occuper un appartement de la maison appartenant à la Ville, rue de la Croix-Rouge, 2. On a pu installer dans ces nouveaux locaux les collections d'étude de Mammifères et d'Oiseaux, ainsi qu'une partie des dépôts qui encombraient le Muséum.

De même que les années précédentes, nous avons remis à diverses écoles des animaux et minéraux pouvant servir à l'enseignement.

76 demandes de prêts ont été accordées.

¹ Chapitre VII du compte rendu financier.

La SOCIÉTÉ AUXILIAIRE du Musée d'Histoire naturelle nous a donné une intéressante collection de Poissons des grandes profondeurs de l'Océan provenant des Explorations scientifiques du PRINCE DE MONACO.

Le Muséum a publié cette année le *Catalogue illustré des Oiseaux* qui vivent en hiver dans le port de Genève, par F. DE SCHAECK. Cette publication a été bien accueillie du public.

Les 9 premiers numéros du volume 31 de la *Revue Suisse de Zoologie* ont paru. Les numéros suivants sont sous presse et le volume sera achevé au commencement de l'année prochaine.

Zoologie et Anatomie comparée.

Arthropodes. — La collection publique d'Arthropodes a été remise en état. Le Muséum a pu faire d'intéressants échanges d'Opilions, d'Arachnides, de Diplopodes et d'Insectes avec l'Institut VITAL BRAZIL à Niteroi (Brésil), avec M. Morgan HEBARD à Philadelphie et avec les Musées de Bâle et de Neuchâtel.

Deux intéressantes séries d'Insectes provenant de Sumatra (don RÖTHLISBERGER) et de l'Annam (don GÉRARD) ont été préparées et déterminées.

M. HEBARD à Philadelphie s'est aimablement chargé de déterminer nos espèces américaines de *Schistocerca* et M. TERRY de l'Institut chérifien de Rabat a bien voulu étudier nos Buprestides indéterminés.

Les Ichneumonides déterminés par M. le docteur Ch. FERRIÈRE ont été intercalés dans la Collection générale et dans la Collection locale.

Le tableau suivant indique le nombre de boîtes vitrées renfermant la Collection d'Insectes.

	Collection	Dépôts	Doubles	Total
Orthoptères	512	106	64	682
Hémiptères	157	61	15	233
Diptères	59	44	12	115
Névroptères	51	2	5	58
Pseudonévroptères	46	40	9	95
Hyménoptères	328	173	244	745
Coléoptères	1220	339	59	1618
Lépidoptères	814	44	110	968
Total	3187	809	518	4514

Les Collections FOREL et JURINE, ainsi que la Collection locale ne sont pas comprises dans cet inventaire.

Mollusques. — M. le docteur G. MERMOD et M. A. HORNING ont étudié et décrit une intéressante collection de Pyramidellides provenant de dragages dans la Mer Rouge et appartenant au Musée de Gênes. Les espèces en double resteront la propriété de notre Muséum.

La Collection MORICAND qui, depuis bien des années, était déposée dans des caisses à la cave, a pu, enfin, être transportée au sous-sol et classée provisoirement dans des meubles à tiroirs.

Le transport des dépôts d'Oiseaux, au Calabri, a permis de placer toute la collection des Mollusques terrestres et fluviatiles dans une petite salle du sous-sol.

La Collection des Lamellibranches marins a été entièrement revue.

Vertébrés. — On a pu terminer la revision de la Collection des Mammifères dont tous les exemplaires ont été vérifiés et remis en bon état.

La Collection de Mammifères et d'Oiseaux conservés en peaux, pour l'étude, a été transportée et organisée dans l'annexe du Calabri.

Une grande partie de la Collection de squelettes de Vertébrés a dû être reléguée dans la cave du Muséum pour permettre d'organiser d'une façon plus rationnelle la collection d'Anatomie comparée.

Anatomie comparée. — De nombreuses préparations ont été placées dans la collection d'Anatomie comparée avec des explications pour le public et les étudiants.

Préhistorique. — On a terminé l'étude et le classement des collections et dépôts d'ossements néolithiques, de grottes diverses et des palafittes.

Paléontologie.

On a continué à établir, dans la galerie publique, une collection paléontologique d'invertébrés comprenant non plus seulement des échantillons de fossiles, mais surtout des préparations et des explications permettant d'en étudier la structure.

Les groupes des Foraminifères, des Radiolaires et des Spongiaires sont terminés; ce dernier a pu être préparé grâce à la magnifique Collection SCHRAMMEN dont le Muséum avait fait l'acquisition en 1906.

Les Lamellibranches fossiles qui n'avaient jamais pu être classés jusqu'à présent ont été mis en ordre.

La Collection et les dépôts de Vertébrés fossiles ont été soumis à une revision générale qui a permis de mettre aux doubles un certain nombre de spécimens.

Géologie.

Les collections régionales qui, depuis plusieurs années, étaient enfermées dans des caisses à la cave, ont pu être, en partie, placées dans des meubles à tiroirs. Les matériaux des autres régions resteront dans des caisses en attendant des temps meilleurs.

Le Muséum a pu faire l'acquisition d'une série de minéraux suisses très rares, qui, malheureusement, ne peuvent pas être exposés, faute de place dans les vitrines.

COLLECTION LOCALE.

M. MÆRKY s'occupe toujours, avec beaucoup de dévouement, de nos collections entomologiques. Il a revu un certain nombre de groupes et, entre autres, les Micro-lépidoptères dont la série locale a été complétée avec de nombreuses espèces provenant de la Collection BOURGEOIS.

BIBLIOTHÈQUE.

On a terminé le catalogue sur fiches de la bibliothèque A. FOREL qui a pu être intercalée dans la bibliothèque générale.

Nous avons reçu cette année 33.493 fiches du Concilium bibliographicum, ce qui porte le total des fiches à 458.041.

ACHATS.

1 crâne de *Camelopardalis giraffa* ♀ ad., 1 *Eurypyga helias* monté, divers Mammifères à l'alcool, 1 *Polypterus senegalus*, divers moulages de crânes et d'ossements d'hommes préhistoriques, et de mâchoires de Singes, 1 *Pelecanus roseus*, 1 *Cerco-pithecus callitrichus*, 1 Papio, 4 *Centrophorus squamosus* et *calceus*, 2 *Centrascymnus coelolepsis*, 1 *Rhamphiophis oxyrhynchus*, 1 crâne de *Diceros bicornis*, 1 couple de Bantam à pattes nues, 1 *Cynailurus guttatus*, 1 lot d'œufs d'Oiseaux, une série de Papillons de Madagascar, 3 lots de peaux de Mammifères et d'Oiseaux de Madagascar, une série de Phasmides de Madagascar, 1 *Pteropus edwardsi* et 2 Lémuriens nains de Madagascar, une série d'Insectes de Madagascar, 4 espèces de Coléoptères exotiques, 17 Isopodes et 20 Myriapodes d'Australie, 10 préparations de Brachio-podes, 1 crâne de *Sus scrofa*, 1 dent d'Elephant sciée, 1 Singe Gellada, 1 Serpent, 1 *Astur palumbarius*, 1 *Circaetus gallicus*, 1 Coq Minorque, 1 plaque de Météorite de N'Goureyma, 1 Eisenrose, 1 Phénakite, 1 lot de minéraux pour la Collection générale, 1 Opale noble de la Nouvelle Galles du Sud, 19 échantillons de minerais de radium, une série de Graptolithes.

DONS.

ACADÉMIE ROUMAINE, Section scientifique, à Bucarest. Bulletin de la Section, 3 fasc. 8.

M. LE D^r G. AUDÉOUD, à Chêne: reste d'un squelette humain provenant de Chêne-Bourg.

M. LE D^r M. BEDOT, à Genève: 1 vol. 4^o en fasc., 1 broch. 4^o, 7 fasc. fol. et 8^o.

M. R. BLAVIGNAC, à Genève, 1 *Oedicnemus oedicnemus* L.

M. LE D^r F. BROCHER, à Vandœuvres. *Psylla pyrisuga* Fstr. et *pyri* L. parasites du poirier, et 8 brochures 8^o.

M. H. W. BRÖLEMANN, à Pau: 6 brochures.

M. G. VON BURG, à Olten: 1 brochure 8^o.

M. LE D^r J. CARL, à Genève: 1 vol. 8^o et 6 brochures 8^o et fol.

M. JACQUES CHAUVET, à Genève: 1 *Accipiter nisus* L.

M. LE PROF. R. CHODAT, à Genève: 1 brochure 8^o, 2 nids de *Chartergus chartarius* (Oliv.) Sss. du Haut Kingu (Brésil).

M. H. CLOSTRE, à Genève: 2 pattes de *Sus scrofa* L.

M. LE PROF. L. W. COLLET, à Genève: 1 brochure 8^o.

M. P. DAUTZENBERG, à Paris: 2 valves de *Pecten nodosus* des Antilles.

M. M. DÉROGNAT, à Marseille: 5 *Terebratula vulgaris* du Muschekalk de Toulon ayant conservé leur coloration.

M. M. DUBOULOZ, à Arlod, près Bellegarde: 18 espèces de fossiles du Ptérocérien de Pont de Prapon (Ain), 17 volumes et brochures.

M. LE D^r F. DUCHOSAL, à Genève: un crâne de *Camelus dromedarius* L.

M. A. ENGEL, à Thonon: 1 *Gypaetus barbatus* L. monté.

M. LE D^r A. FOREL, à Yverne: 29 brochures, 3 nids silicatés de *Tetramorium caespitrum*, 1 nid silicaté de *Lasius niger*.

M. M. GALLAY, à Genève: 1 *Astacus pallipes* Lereb. variété rouge.

M. le Prof. GALLI VALERIO, à Lausanne: 1 brochure.

M. E. GALOPIN, à Genève: 2 *Emberiza citrinella* L.

M. H. GAMPER, à Genève: 1 bloc erratique de poudingue.

M. N. GAY, à Gingins (Vaud): 1 rayon de nid d'Abeilles anormal.

M. GRILLET, à Versoix près Genève: 4 exempl. montés 2 ♂ 2 ♀ de Gangas des Pyrénées, *Pteroclidurus pyrenaicus* Seebohm, 4 Araignées et des œufs divers provenant d'Albacete, Prov. Mancha, Espagne.

M. C. HAIM, à Genève: Sauterelles empalées sur une épine noire par une Pie-Grièche, Insectes divers, œufs de Merle.

M. Ch. HEDLEY, à Sydney: 3 brochures.

M. le D^r Olaf HOLTEDAHL, à Kristiania: 1 vol.

M. A. HORNUNG, à Bôle près Neuchâtel: 2 brochures.

INSTITUTO VITAL BRAZIL, Niteroi, Brésil: 2 fasc.

M. le D^r A. JENTZER, à Genève: 1 *Macacus rhesus* Audebert ♂ juv.

M. Ph. JOUTZET à Genève : 1 *Scutigera coleoptrata* L. et 3 ex. de *Necrophorus fossor*.

JUNTA DE CIENCIAS NATURALES DE BARCELONA: 3 fasc.

M. H. LARSEN, à Genève: 1 *Hylocichla musica* L. var., 1 ponte de *Erythacus rubecula* L., 1 *Carduelis carduelis* L., 1 *Fringilla coelebs* L., 2 nids de *Vespa spec.*, 4 crânes de *Sus scrofa* L., de *Inia geoffroyensis* Blainv. et de *Podocnemis expansa* Schw.

M. J. LOMBARD, à Céligny: 2 *Stercorarius parasiticus* L.

M. le Général MAUGER, La Valette du Var (Var): 1 grand échantillon de Corail pliocène des pentes du Mont Alban près Nice.

M. R. MATHEY, à Avenex-sur-Nyon: 3 *Bembex rostrata* L. ♀ de Promenthoux (Vaud).

M. C. MENOZZI, à Chiavari (Genova): 3 brochures 8°.

M. le D^r G. MERMOD, à Genève: 7 brochures 8°.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE de Bâle: 1 brochure 8°, 2 échantillons de fer chromé, 1 penis d'Autruche.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE de Fribourg: 1 brochure 8°.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE de Neuchâtel: 6 nids d'Oiseaux avec œufs, 4 Mollusques, 135 Insectes, 3 Crustacés, 1 Pédipalpe, de l'Annam.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE d'Olten: 1 broch. 8°.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE de Soleure: 1 broch. 8°.

MUSÉE ZOOLOGIQUE de Lausanne: 1 brochure.

NEW YORK ZOOLOGICAL SOCIETY, à New York: 1 fasc.

- M^{lle} C. OLTRAMARE, à Genève: 1 Coq Rhode Island.
- M. P. PALLARY, à Oran: 3 broch. 8°.
- M. le D^r E. PATRY, à Chêne: 1 *Aquila naevia* Gmelin.
- M. le D^r JAROSLAV PERNER, à Prague: 5 échantillons de Graptolithes, 5 échantillons de Brachiopodes, 4 échantillons de Crustacés du Silurien de Bohême, 8 échantillons de Foraminifères fossiles et actuels, 1 échantillon de silice à Diatomées et 6 échantillons de minéraux de Bohême.
- M. Ch. FIGUET-FAGES, à Genève: 1 *Caerina mochata* L. ♂.
- M. POLDINI, à Lausanne: 1 échantillon de Syénite néphélinique de Los, 1 échantillon de dolomie de Fully.
- M^{me} R. PONCY-PRICAM, à Genève: 2 nids de *Fulica atra* L., de *Porzana pusilla* L., 1 *Anthus pratensis* L., 1 embryon de *Columba oenas* L., 1 *Coturnix coturnix* L., 1 ponte de *Enneoctonus collurio* L., 2 embryons de Poulet, 2 *Limnaea stagnalis* L., 1 *Arvicola* spec. juv., 2 nids d'*Atypus piceus* et quelques exemplaires de cette Araignée, 1 *Buteo buteo* L.
- POSTE DE GENDARMERIE DE L'OBSERVATOIRE, à Genève: 1 *Mustela foina* Erx.
- M. L. REVERDIN, à Genève: 1 brochure 8°.
- M. le D^r P. REVILLIOD, à Genève: 3 fasc. 8°.
- M. ROCH, à Pinchat (Genève): 2 *Tinca vulgaris*.
- M. P. RÖTHLISBERGER, à Piju Koling, P. Sidempoean, Sumatra: 1 *Nycticebus tardigradus hilleri* St. et R., 1 *Mustela flavigula henrici* West., *Semnopithecus cristatus* Raff., 2 Toupaies, 5 Ecureuils, 1 Galéopithèque, 4 Roussettes, 3 Serpents et divers Insectes provenant de Sumatra.
- M. le Baron M. DE ROTHSCHILD, à Pregny: 1 *Lamprotornis caudatus* Müll.
- M^{me} A. ROUX, à Genève: 25 volumes 8°.
- M. le D^r F. SANTSCHI, à Kairouan (Tunisie): 1 *Acromyrmex nigrosetosus pulchellus* Santschi du Brésil (Pirapora M. Ger.).
- MM. D^r F. SARASIN et D^r J. ROUX, à Bâle: 112 espèces et 1 var. d'Insectes de la Nouvelle-Calédonie (Hémiptères, Orthoptères, Coléoptères, Hyménoptères) et 12 échantillons de minerais de nickel, cobalt et chrome de Nouvelle-Calédonie.
- M. F. DE SCHAECK, à Genève: 1 vol. 4° en fasc.
- M^{me} R. SCHEIMBET, à Genève: 1 collection de Papillons.
- SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DU MAROC, Rabat: Mémoires de la Société des Sciences naturelles du Maroc, Tome III (1923), n° 2, IV (1924), n° 1, Bulletin de la Société tome III (1923), n°s 8-9, IV (1924), n°s 3-4.
- M. le D^r J. VELLARD, à Niteroi (Brésil): 1 série d'Opilions et de Diplopodes de l'Amérique du Sud.
- M. le D^r P. VIGNON, à Cannes: 4 brochures.
- M. S. VITET, à Malomboe, Batangtoroe, Sumatra: 1 Galéopithèque volant.
- M. WATRÉ, à Genève: 1 *Myoxus glis* Alb. Mag.
- M. Ad. WENDNAGEI, à Bâle: 5 *Epimys norvegicus* Erxl.

CHAPITRE X

MUSÉE ET PARC ARIANA. FONDATION G. REVILLIOD¹

et Parc aux Daims.

Administrateur: M. Charles PIGUET-FAGES.

MUSÉE.

La décision d'abaisser le prix d'entrée au Musée, à 50 et à 25 centimes a eu pour conséquence d'augmenter très sensiblement le nombre des visiteurs payants; un millier de plus que l'année précédente ont été enregistrés, mais cette augmentation a été insuffisante pour compenser entièrement sur la recette totale, la réduction de 50 %, cette dernière se trouve de ce fait moins importante que l'année précédente.

La revision des fiches de la bibliothèque et la constitution de doubles fiches destinées au « Catalogue Collectif » de la Bibliothèque Universitaire ont été continuées avec le concours de M. André Duckert, licencié ès-lettres; plus de dix mille volumes sont actuellement classés et catalogués.

De même que chaque année, celle-ci a apporté son contingent de demandes de recherches, de renseignements et de photographies, concernant des objets d'art décoratif, des vitraux, ou des tableaux, soit pour le pays, soit pour l'étranger. Dans le plus grand nombre de cas il a été possible de satisfaire ces demandes.

Le Musée a reçu les dons suivants: de M. Emile Jaccard, inspecteur à la gare de Cornavin, deux des médailles éditées par la Commune de Sainte-Croix pour ses soldats, à l'occasion de la dernière mobilisation; de notre concitoyen M. Marc Leschaud, établi à Curityba, capitale de l'Etat de Paraná (Brésil), par l'intermédiaire de M. Gertsch, ministre suisse à Rio-de-Janeiro, 38 pièces de monnaie, argent, nickel et cuivre, dont 13 de l'Empire et 25 de la République du Brésil, les dates s'échelonnent de 1828 à 1922. L'offre par M^{me} Hutin, d'une montre de dame a été transmise au Musée de l'Ecole d'Horlogerie, qui l'a acceptée.

Des réceptions qui ont eu lieu à l'Ariana, celle organisée au mois de juin, par le Conseil Fédéral, l'Etat et la Ville, en l'honneur des délégués à la Conférence internationale du Travail, a été très brillante et a réuni un grand nombre de participants.

¹ Tableau n° 2 du compte rendu financier.

PARC.

Les chûtes d'eau du début de l'année, la neige, le gel et le dégel, avaient particulièrement ravinés et détériorés les chemins du parc surtout ceux en pentes rapides. Ce n'est pas un fait entièrement nouveau, chaque année après des orages accompagnés de pluies abondantes, il faut procéder, sinon à la réfection complète, du moins à des restaurations plus ou moins parfaites de ces chemins. Pour diminuer la gravité des détériorations occasionnées par les intempéries, la transformation du sol sur certains chemins a été déjà accomplie. Il eut été intéressant de pouvoir généraliser ces améliorations, soit par la couverture du sol avec des matières d'agrégation plus dures, soit en établissant des gondoles pavées, soit enfin, en construisant en certains endroits des sacs ou des puits perdus. Une étude d'ensemble de ces travaux, qui ont été exécutés dans d'autres promenades, a été faite par M. le Chef des Constructions de la Voirie, mais le devis a atteint une somme qui ne permettait pas d'y donner suite sans un crédit spécial, pour la demande duquel nous devons attendre des temps meilleurs. Nous nous sommes donc bornés cette année encore, à ne faire que l'indispensable, sur les crédits ordinaires de la Fondation G. Revilliod; une petite partie de la réfection de ces chemins a été confiée à la maison Achard et Dumarest et le surplus, pour lequel la Voirie nous a livré des matériaux à prix coûtant, a été, comme à l'ordinaire, exécuté par le personnel du parc. Au début du printemps déjà il a été loisible à chacun de constater la parfaite tenue de cette promenade; nous en avons exprimé notre satisfaction au personnel.

Les petits jardins potagers, dont il ne restait qu'une centaine de concessionnaires, sur quatre cents du début, ont été entièrement débarrassés à la fin de novembre, quelques-uns ayant demandé un délai pour l'enlèvement des dernières plantations; dès lors, la surface entière a été nettoyée et labourée au tracteur pour pouvoir être ensemencée au printemps.

La reconstruction par les C.F.F. du pont de la voie séparant le Jardin Botanique de l'Ariana, a imposé un abaissement de 30 cm. du chemin sous-voies et la réfection de la canalisation.

BATIMENTS.

De même que le bâtiment du Musée, tous les autres bâtiments ont reçu les soins ordinaires d'entretien extérieur et intérieur; dans les travaux les plus importants se trouvent: la peinture du placage du toit du musée et le remplacement d'une partie des velums; le crépissage de la façade N.-O. de la grange et la réfection complète des ferrures et des vitrages de l'aile Sud des serres.

COMPTES.

Sur sept rubriques, il a été réalisé en total environ 1700 francs d'économies, par contre, la rubrique gardes temporaires, accuse un dépassement de 72 fr. 15 et celle de la caisse de retraite 700 francs.

PARC AUX DAIMS ET ANIMAUX DIVERS.

Notre concitoyen M. Marcel Grosjean, de retour du Vénézuéla, avait rapporté le printemps dernier, une collection très intéressante d'animaux vivants. La Ville à qui il avait offert de choisir ce qui lui conviendrait pour le parc de l'Ariana, dût borner son choix, en raison de ses installations actuelles, à deux spécimens de rongeurs: un Paca brun, charmant petit animal de 60 cm. de long, dont la robe brune soyeuse est mouchetée de taches blanches; très timide, il ne se montre guère que le soir, et un grand Cabiai (Capybara, Carpincho, cochon d'eau), animal curieux, intelligent et familier. Ces deux nouveaux hôtes ont été rejoints dans la pièce d'eau, le Myopotamos et les diverses variétés d'oies japonaises et de canards. Pendant toute la belle saison, le public a pris le plus vif intérêt aux ébats de ces nouveaux spécimens de rongeurs amphibies, mais ils n'auraient pu supporter les rigueurs de l'hiver et aux premiers froids, ils ont été internés dans un local chauffé.

Le parc aux daims possède 73 sujets; la volière 15; la pièce d'eau 37 et dans le parc, 10 paons sont en liberté.

* Le chiffre des animaux du Parc aux Daims s'est maintenu à une unité près le même que l'année dernière; l'achat d'un moufflon à manchettes et les naissances ont compensé les décès et les ventes. Nous avons eu des propositions d'un de nos compatriotes de passage à Biskra, pour l'achat de gazelles, mais ne pouvant être fixés d'une manière précise sur les frais qui résulteraient du transport de ces animaux jusqu'ici, nous avons en définitive renoncé à cette acquisition. Les oiseaux peuplant actuellement la volière ont été, sauf un ou deux, acquis cette année.

Les recettes, 6.737 francs, laissent, une fois les dépenses 6.307 fr. 10 payées (y compris le déficit de l'année dernière), un solde créditeur de 429 fr. 90. Pour savoir exactement le prix de revient de cette gestion, il est nécessaire d'ajouter aux dépenses déjà indiquées, les prestations supportées par le budget de la fondation G. Revilliod, soit comme manque à gagner, soit autrement, elles représentent 1.889 fr. 75, la somme totale atteint donc de ce fait, 8.186 fr. 85. Les grosses dépenses, en dehors du traitement de l'employé, ont été occasionnées par le remplacement d'une clôture en bois par une barrière de fer (1.200 fr.) et par l'achat de fourrage au printemps, la récolte ayant été peu abondante l'année précédente et la nouvelle herbe très tardive, enfin l'achat d'animaux.

Nous aurions voulu, pour soulager l'employé dans son travail, pouvoir faire l'acquisition d'un cheval, les déclivités du parc rendant très pénibles les charriages d'herbe avec un véhicule à bras; dans ce but, nous avons pris à l'essai successivement quatre chevaux, aucun n'a pu convenir et après le dernier, choisi à notre intention par le vétérinaire cantonal, nous avons dû y renoncer; les frais d'aménagement d'une écurie, d'achat et de transformation d'une voiture ancienne des postes fédérales, sont pour le moment inutilisés. Les chevaux ont été bien soignés, on nous les a repris sans difficulté, mais notre employé s'est montré incapable, malgré l'assurance qu'il en avait donné, de les faire travailler. Aussi ce que nous prévoyions est arrivé, déjà fatigué sa santé a continué à décliner et il a dû donner sa démission; actuellement il est remplacé.

* Extrait du rapport présenté à l'Association des Intérêts de Genève.

Statistique au 31 décembre 1924.

Daims noirs.	5 mâles	9 femelles	14
Daims blancs.	5 »	7 »	12
Daims mouchetés	6 »	7 »	13
Daims bruns	8 »	12 »	20
Lamas	2 »	3 »	5
Antilopes.	1 »	2 »	3
Chèvres	1 »	2 »	3
Anes.	1 »	1 »	2
Mouflon ,	— »	1 »	1
	29 mâles	44 femelles	73
Faisans.	5 »	4 »	9
Colins	2 »	2 »	4

Pièce d'eau: 1 Myopotame; 1 Paca; 1 Cabiai.

Canards: 2 Formoses; 3 Mandarins; 2 Dendrocynnes; 2 Coyouga; 9 Rouens; 2 Barbarie blancs; 1 idem noir; 3 Siffleurs; 1 Pilet; 1 Orpington; 2 id. croisés. Oies: 1 Barnache; 4 Japonaises.

Parc: 10 Paons bleus *.

* Extrait du rapport à l'A. I. G.

CHAPITRE XI

CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES¹

Directeur: M. le D^r John BRIQUET.

A. CONSERVATOIRE BOTANIQUE.

Il n'y a pas eu cette année de changements dans le personnel. Nous avons de nouveau dû recourir à la collaboration de M^{lle} Nelly BRIQUET qui a rempli, à demi-journées, les fonctions de secrétaire-bibliothécaire. En outre, M. G. DUCKERT, étudiant en droit, a travaillé d'une façon intermittente à la bibliothèque à divers travaux bibliographiques. Enfin, en novembre et décembre, M^{lle} A.-E. CRÉTIER a bien voulu, à titre gracieux, venir travailler au Conservatoire botanique.

Les travaux de classement effectués cette année sont les suivants. M. J. BRIQUET a poussé l'intercalation des grandes séries CHENEVARD et PERRIER DE LA BATHIE dans la collection de l'Europe centrale depuis la fin des Monocotylédones jusqu'aux Saxifragacées (dans l'ordre englerien des familles). M. HOCHREUTINER a continué sa révision des matériaux provenant de l'herbier Burman, la détermination des séries rapportées par lui de l'Insulinde, ainsi que de Malvacées et de Sterculiacées de Madagascar. M. CAVILLIER a poussé la mise en ordre de l'Herbier Burnat (collection générale) jusqu'à la fin des Apiétales (d'après le système candolléen). M. A. GUINET a continué sa révision de l'embranchement des Bryophytes. Enfin, M. R. BUSER a achevé la revue des Alchémilles d'Europe.

Le travail sur le terrain s'est limité aux recherches que M. BRIQUET poursuit depuis nombre d'années sur le Jura méridional.

Les séries suivantes sont entrées dans la collection générale de l'Herbier Delesert en 1924 par voie d'achat, d'échange ou de don:

Europe. — BRAUN-BLANQUET, J. *Flora rhaetica exsiccata*, cent. 7 (100); DÖRFLER, J. *Reisen in Nordalbanien in 1916 und 1918* (220); FIORI et BÉGUINOT. *Flora italica exsiccata*, cent. 27 et 28 (248); id *Xylotomotheca italica*, fasc. XVIII (20); *Flora exsiccata bavarica*, fasc. XXV (25); *Flora Romaniae exsiccata*, cent. III (114); HAYEK, A. *Centaureae exsiccatae criticae*, fasc. IV (24); HÖPPNER, H. *Orchidaceae exsiccatae*, fasc. 2 (25); NORRLIN, J.-P. et NYLANDER, W. *Herbarium Lichenum*

¹ Chapitre VII du compte rendu financier.

Fenniae, fasc. 1-9 (807); PETRAK. *Cirsiotheca universa*, fasc. XIX (10); PETRAK et TOPITZ. *Menthotheca universa* (100); POLLACCI e NANNIZZI. *Miceti patogeni dell' uomo e degli animali*, fasc. 2 et 3 (20); SALMON, C.-E. *Plantes diverses d'Europe* (32); SENNEN. *Plantes d'Espagne*, 1923 (335); ZMUDA, A. et WISNIEWSKI, *Tad. Bryotheca polonica*, 1924 (58).

Asie. — Hainan Plants, distr. by the Canton College Herbarium (175).

Afrique. — BURCHARD. *Plantae Canarienses*, ser. 2, cent. 2 (100); *Ericacées du Mt-Aberdare*, de l'expédition suédoise Kenia — Mt Aberdere 1921-22 (5, don de M. le prof. Th.-C.-E. FRIES); LITARDIÈRE, R. de. *Plantes du Maroc* (70); PERRIER DE LA BATHIE, H. *Plantes de Madagascar* (17, remises par M. B. P. H. HOCHREUTINER); WILCZEK, E. *Plantes du Maroc* (58).

Amérique du Nord. — BARTHOLOMEW, E. *North American Uredinales*, cent. 30 et 31 (200); BARTLETT, H.-K. *Pl. of Georgia* (24); BEBBE, M.-S. *Plants of Alabama* (2); BOYNTON, J.-E. *Plants of North Carolina and Georgia* (2); BUSH, B.-F. *Plants of Arkansas, Illinois, Louisiana, Missouri, Oklahoma and Texas* (581); CLUTE, W.-N. *Pl. of New-Orléans* (1); CURTISS, A.-H. *Pl. of Georgia* (12); DAVENPORT G.-Edw. *Pl. of Massachusetts* (6); DAVIS, John. *Plants of Missouri and the Southeastern States* (693); EARLE, F.-S. *Pl. of Texas* (2); EGGERT, H. *Pl. of Mississippi* (2); *Flora of Quebec, Gaspé County* (collecteurs: M.-L. FERNALD, K.-H. MACKENZIE, L.-B. SMITH, C.-W. DODGE, L. GRISCOM; 116); GREENE, F.-C. *Pl. of Missouri and Oklahoma* (52); HAPEMAN, D.-A. *Pl. of Nebraska* (1); HARPER, R.-M. *Pl. of Georgia* (10); HELLER, A.-A. *Pl. of Texas* (6); HOPKINS, L.-S., *Pl. of Ohio* (2); HOUSE, H.-D. *Pl. of Georgia* (2); KNIGHT, O.-N. *Pl. of Bangor* (1); LANGLOIS, A.-B. *Pl. of St Martinville* (1); LINDHEIMER. *Pl. of Texas* (1); LUNELL, J. *Pl. of North Dakota* (1); MACDONALD, F.-E. *Pl. of Illinois* (1); MACKENZIE, K.-K. *Pl. of Missouri* (22); MILLIGAN, J.-M. and NESS, H. *Pl. of Texas* (3); PALMER, E.-J. *Pl. of Missouri and Arkansas* (89); PERKINS, J.-R. *Plants of Massachusetts, South Carolina and Summerville* (don de M^{lle} Dr J. PERKINS; 184); PETERS, J.-M. *Pl. of Alabama* (3); *Plants of the Southern U.S. from the Biltmore Herbarium* (7); REVERCHON, J. *Plants of Texas, 1873-1903* (153); RUTH, A. *Pl. of Georgia and Tennessee* (6); SEYMOUR, A.-B. *North american plants* (1); SMALL, J.-K. *Pl. of Georgia* (5); SPENCER, Mary. F. *Plants of Southern California* (5); STANDLEY, P.-C. *Pl. of Missouri* (5); STIGALL, B.-M. *Pl. of Missouri* (16); STOUT, W. *Pl. of Delaware* (1); TAYLOR, A.-P. *Pl. of Georgia* (1); TRACY, S.-M. *Pl. of Texas* (8); TURNER, L.-M. *Pl. of Alaska* (1); WAITE, H.-B. *Pl. of Illinois* (1); WILKINSON, G.-H. *Pl. of Texas* (1); WOOTON, E.-O. *Pl. of Arizona* (1).

Amérique centrale et Antilles. — BRITTON, N.-L., E.-G. et autres. *Plants of Porto-Rico* (104); BRITTON, N.-L., E.-G. et autres. *Exploration of the Virgin Islands, St Croix* (17); BRITTON, N.-L. et autres. *Plants of Trinidad* (2); BROADWAY, W.-E. *Pl. of Trinidad and Tobago* (43); CURRAN, H.-M. and HAMAN, M. *Pl. of Curaçao* (2); LÉON and KIOVAM. *Pl. of Cuba* (3); PALMER, E., *Mexican Plants*, 1910 (439); THOMPSON, J.-B. *Pl. of St^e Croix* (213).

Amérique du Sud. — PITTIER, H. *Plantae Venezuelanae* 2 (252); SAMUELS, J.-A. *Plants of Dutch Guiana* (5); STEINBACH, José. *Herbarium Bolivianum* (1080); WHEELER, W.-M., ROSE, Ruth and BEEBE, W. *Plants from the Williams Galapagos Expedition of the New York Zoological Society* (11).

Australie. — Plantes diverses de la Nouvelle-Galles-du-Sud (collecteurs: F.-C. BANCROFT, E. BETCHE, W.-F. BLAKELY, J.-L. BOORMAN, H. BUTLER, J.-H. CAMFIELD, E. CHEEL, J.-J. FLETCHER, A. FORSTER, W. FORSYTH, J. HADLEY, R. HELMS, M. KOCH, J. LAMPE, J.-H. MAIDEN, J. MUNDRO, H.-M. RUPP, F.-M.-C. SCHOCH, J.-P.-P. SMITH, J.-N. WHITTET; 100).

Si l'on ajoute à ces 6737 numéros, une série de 5300 plantes étrangères à l'Europe, extraites de l'herbier Burnat et 22 Characées des Alpes maritimes de même origine versées dans la collection générale de l'Herbier Delessert, on obtient un total de 12059 numéros montés et distribués par familles.

La collection de l'Europe centrale s'est de nouveau augmentée cette année de 2000 numéros du Jura savoisien, ce qui porte à 9.000 numéros le total des plantes de cette collection intercalées à ce jour.

La bibliothèque du Conservatoire botanique s'est augmentée en 1924 de 249 volumes, comprenant 225 ouvrages nouveaux, non compris les périodiques. Cinq nouveaux périodiques sont venus s'ajouter à la riche série existant déjà et, d'autre part, nous avons réussi à nous procurer la collection complète de l'importante et rare *Revue mycologique* de Roumeguère (1879-1906, 26 vol. in-8°).

L'inventaire de la bibliothèque, terminé au 15 octobre par M^{lle} Nelly BRIQUET, a montré que le nombre total des volumes s'élevait à cette date à 18844. Mais un très grand nombre d'ouvrages, conservés à part dans d'autres bibliothèques, étant reliés en gros volumes de Mélanges, on arriverait facilement, si ce système n'avait pas été réalisé, à un total de 25.000 volumes en chiffres ronds. Le nombre des fiches est d'environ 50.000.

Nous avons publié en 1924 le tome I du nouveau recueil *Candollea*, destiné à remplacer l'ancien *Annuaire*; il forme un volume de VI + 547 pages in-8° avec 86 figures dans le texte.

L'utilisation des collections et de la bibliothèque a été intensive. Nous avons enregistré 212 visites de botanistes (non compris celles du public en général). Parmi les botanistes étrangers qui ont travaillé plus ou moins longuement dans les herbiers et la bibliothèque, mentionnons MM. L.-E. SHERFF (Chicago), C. LEDERMANN (Berlin), F. NAKAI (Tokyo), R. HAMET (Paris), A. SAINT-YVES (Vernou), F.-W. FOXWORTHY (Washington), M^{lles} J. PERKINS (Boston) et S. MEYLAN (Lausanne).

Parmi les dons faits à la bibliothèque, aux Archives, au musée et à l'iconothèque, citons les suivants: D^r E. PENARD (Genève): 1 portrait de Cl. LORTET et 1 portrait de I. R. FORSTER; D^r J. KÉSER (Genève): 1 feuille de papyrus; C. LEDERMANN (Berlin): 6 volumes, 8 pièces de musée; F.-L. PERROT (Genève): 1 volume, 1 portrait de CHAILLET; Miss D^r J. PERKINS (Boston): 1 volume, 2 planches; M. H. CORREYON (Genève): 1 volume; rédaction du *Journal de Genève*: 4 brochures.

Au début d'octobre 1924, M^{me} Augustin de CANDOLLE a fait don au Conservatoire botanique, en son nom et au nom de ses enfants, de la correspondance botanique

d'Augustin-Pyramus, d'Alphonse, de Casimir, et d'Augustin de CANDOLLE. Le désir de la famille a été de fournir, par le don de ces archives, un complément utile à l'Herbier de Candolle. Le nombre des pièces s'élève à environ 4500. Cette collection unique renferme des écrits de tous les botanistes de renom depuis la fin du XVIII^e siècle à nos jours; elle constitue une source inappréciable de renseignements pour l'identification des étiquettes d'herbier non signées, ainsi que de données inédites pour l'histoire de la science. Nous renouvelons ici l'expression de notre reconnaissance à la famille de CANDOLLE pour ce don important.

Les travaux d'agrandissement du Conservatoire botanique, commencés en juin 1923, n'ont été terminés qu'en avril 1924. Le transport de l'herbier de Candolle de la Villa Revilliod à la Console, commencé le 2 mai avec l'aide de 3 chômeurs temporaires du théâtre obligeamment mis à la disposition du directeur par M. le Conseiller administratif J.-B. PONS, a été achevé sans incident le 9 mai. Le même jour, le travail de mise en armoire a été entrepris avec énergie et mené à bonne fin le 21 mai. Au cours des mois suivants, l'installation définitive de l'herbier du *Prodromus* et des *Monographiae Phanerogamarum*, a été exécutée par MM. J. BRIQUET et Fr. CAVILLIER, ce dernier s'étant en outre chargé du travail de numérotation des paquets et de la rédaction des index de situation. Des 347 armoires que comportent maintenant le premier et le second étages des galeries d'herbiers, 17 (portant les nos 95-112, 221 et 222) sont occupées par les deux collections candolléennes précitées; il reste donc 330 armoires disponibles pour la collection générale de l'Herbier Delessert et les addenda de l'Herbier de Candolle. Le regroupement et la nouvelle distribution dans ces 330 armoires des quelque 12.000 fascicules de ces dernières collections implique un très gros travail matériel, lequel ne pourra être exécuté qu'en 1925. En terminant, il convient d'insister sur le fait que, si le dispositif des corps d'armoires est le même dans les parties nouvelles de l'édifice que dans les anciennes, la fermeture des 4 couloirs de l'extrémité Est a permis la création de 4 chambres de travail chauffables, dont 2 situées au premier étage sont pourvues de l'éclairage électrique en vue du travail d'hiver. L'une d'entre elles, spécialement destinée aux consultants de l'herbier de Candolle, est dotée des livres nécessaires à cette consultation (*Prodromus*, *Monographiae Phanerogamarum*, etc.). Il va sans dire que les nouvelles installations ont permis de gagner un nombre important de panneaux utilisables (et en grande partie déjà utilisés) pour l'iconothèque.

La cérémonie d'inauguration des précieuses collections de Candolle au Conservatoire botanique a eu lieu sous une forme très simple le 13 octobre, sous la présidence de M. le conseiller administratif M. STÆSSEL. Y assistèrent MM. NAINÉ et PONS, conseillers administratifs, ainsi que des représentants du Conseil municipal, du Conseil d'Etat, de l'Université, des sociétés savantes de Genève, et de la famille de Candolle. Des discours furent prononcés par M. STÆSSEL, par M. le prof. E. WILCZCK au nom de la Société helvétique des sciences naturelles et de la Société botanique suisse; par M. le commandant A. SAINT-YVES au nom du Muséum d'histoire naturelle de Paris et de la Société botanique de France; par M. Lucien de CANDOLLE au nom de la famille de Candolle. Des lettres ou des télégrammes furent communiqués de Kew (Jardin botanique), Londres (British Museum), des universités de Montpellier,

Berlin, Vienne, Turin, Neuchâtel, Fribourg, Berne et Zurich (Ecole polytechnique et Université), messages qui tous rendent hommage à la dynastie scientifique candolléenne et aux donateurs de l'herbier de Candolle, ainsi qu'à l'esprit libéral de la Ville de Genève.

B. JARDIN BOTANIQUE.

Pas de changement dans le personnel.

En outre des travaux courants, nous avons dû refaire entièrement le drainage du Jardin alpin, les canaux ayant été complètement obstrués par les racines des Saules. Il s'est de nouveau produit au Jardin botanique, dans la nuit du 24 au 25 décembre 1923, une inondation due à la rupture du canal d'émission du ruisseau longeant la voie ferrée des C.F.F. A la suite d'une entente avec l'ingénieur de section, les dégâts assez considérables ont été réparés, dans le courant du mois de mars, par les C.F.F. avec le concours de notre personnel et sous la surveillance de M. l'ingénieur de la Ville. Le service des travaux a fait repeindre l'extérieur du Jardin d'hiver et remis en état les deux bâches de la grande serre. Des paillassons pour la couverture des couches ont été refaits; 100 nouvelles grandes étiquettes en fer émaillé ont été placées. Enfin, un menuisier chômeur a fait des casiers pour le grainier et divers petits travaux de menuiserie et de peinture. Dès le 1^{er} avril, le service de garde du dimanche après-midi a été effectué par un seul ouvrier, pour motif d'économie.

C'est encore par motif d'économie que nous avons de nouveau dû renoncer à l'impression d'un catalogue de graines, de sorte que l'échange de graines a été presque nul en 1924. En revanche, nous avons reçu par voie d'échanges des plantes: de l'Ecole cantonale d'horticulture, du service des promenades, du Jardin botanique de Lausanne, de MM. CORREVON (Genève). VAN DEDEM (Genève) et WARTMANN (Saint-Gall); en don, des graines et des plantes de MM. J. BRIQUET, LENDNER, LARDERAZ et WEBER.

La fourniture de matériaux d'étude aux établissements d'instruction publique s'est effectuée comme précédemment: elle est en progression constante pour le Collège, l'Ecole d'horticulture et l'Ecole des arts industriels. En dehors de Genève, nous avons fait des envois à plusieurs jardins, en particulier au jardin botanique des Rochers de Naye. Il y a eu de nombreuses visites d'écoles (classes du Collège, de l'Ecole ménagère, de l'Ecole cantonale d'horticulture, des écoles primaires). Le nombre des cartes d'accès permanent aux serres et aux cultures spéciales s'est élevé à 328 (324 en 1923).

CHAPITRE XII

BIBLIOTHÈQUES¹

1. Bibliothèque publique et universitaire.

Directeur: M. Frédéric GARDY.

COMMISSION.

MM. Marius STÜESSEL, délégué du Conseil Administratif, président. — Charles BALLY, professeur à l'Université. — Maurice BEDOT, directeur du Muséum d'histoire naturelle. — Alphonse BERNOUD, docteur ès sciences. — Gottfried BOHNENBLUST, professeur à l'Université. — Charles BORGEAUD, professeur à l'Université. — Bernard BOUVIER, professeur honoraire de l'Université. — Adrien BOVY, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. — Emile CHAIX, professeur à l'Université. — Edouard CHAPUISAT, directeur du *Journal de Genève*. — Eugène CHOISY, professeur à l'Université. — Louis-Fréd. CHOISY, professeur à l'Université. — Edouard CLAPARÈDE, professeur à l'Université. — Waldemar DEONNA, professeur à l'Université, directeur général du Musée d'Art et d'Histoire. — Edouard DUFOUR, docteur en sociologie. — Edouard FAVRE, docteur en philosophie. — Henri FEHR, professeur à l'Université. — Valentin GRANDJEAN. — Albert JENTZER, docteur en médecine. — Albert MALCHE, professeur à l'Université, directeur de l'enseignement primaire. — Victor MARTIN, professeur à l'Université. — Raoul MONTANDON, architecte, secrétaire du Service municipal de l'Instruction publique. — Edouard MONTET, professeur à l'Université. — † Paul MORIAUD, professeur à l'Université. — Alexandre MOTTU, professeur au Conservatoire de musique. — Adrien NAVILLE, professeur honoraire de l'Université. — André OLTRAMARE, licencié ès lettres. — Amé PICTET, professeur à l'Université. — Eugène PITTARD, professeur à l'Université. — William RAPPARD, professeur à l'Université. — Albert RICHARD, professeur à l'Université. — Eugène RITTER, professeur honoraire de l'Université. — † William ROSIER, professeur à l'Université. — Emile THOMAS, docteur en médecine. — Charles WERNER, professeur à l'Université. — Bernard WIKI, professeur à l'Université. — MM. les doyens des Facultés de l'Université.

¹ Chapitre VII du compte rendu financier.

La Commission a eu le regret de perdre deux de ses membres :

Le 8 septembre est décédé M. Paul MORIAUD, professeur à la Faculté de droit, membre de la Commission depuis 1896. Pendant 28 ans, Paul Moriaud a fait bénéficier la Bibliothèque de sa science juridique et de sa haute compétence et a pris un grand intérêt au développement de cette institution.

Quelques jours après, le 16 septembre, est décédé M. William ROSIER, professeur à la Faculté des sciences économiques et sociales. M. Rosier était un des plus anciens membres de la Commission, car il en faisait partie depuis 1888. Il était en outre président de la Commission du Dépôt des Cartes, et s'intéressa beaucoup au développement de ce service annexe de la Bibliothèque.

Pour remplacer ces deux regrettés membres de la Commission, le Conseil Administratif, dans sa séance du 7 octobre, a désigné MM. les professeurs Emile CHAIX et Albert RICHARD.

PERSONNEL.

Nous avons continué à employer plusieurs chômeurs, jusqu'au mois de juillet. Avec leur aide, nous avons pu exécuter toute une série de travaux de classement, de copie, de triage, de nettoyage, etc., qui ne pouvaient être accomplis par le personnel ordinaire.

M^{lles} Simone GETAZ, Madeleine MURET et Yvonne ACKERMANN ont été admises comme stagiaires.

M^{lle} D. VEILLON a bien voulu nous continuer son aide bénévole pendant les premiers mois de l'année, en particulier pour achever le classement et le catalogue de la collection Ch. Meunier.

Département des Imprimés.

DÉPENSES. — a) *Acquisitions nouvelles :*

Sciences théologiques	Fr.	288 70
» philosophiques	»	808 85
» juridiques	»	375 25
» économiques et sociales.	»	157 85
Géographie et voyages	»	109 25
Sciences historiques	»	747 50
Littérature et philologie	»	2.769 80
Bibliographie	»	584 90
Beaux-Arts et archéologie.	»	1.197 80
Sciences mathématiques	»	271 95
» physiques	»	398 80
Sciences chimiques	»	711 45
» naturelles.	»	1.311 20
» médicales	»	157 —
<i>A reporter</i>	Fr.	9.890 30

<i>Report</i>	Fr.	9.890 30
Ouvrages de référence, périodiques d'intérêt général, mélanges	»	715 80
Genevensia	»	632 10
Manuscrits et autographes	»	16 45
Total	Fr.	11.254 65
b) <i>Abonnements et allocations</i>	»	17.328 20 ¹
c) <i>Suites</i>	»	4.458 10
Totaux.	Fr.	33.040 95

ACCROISSEMENT. — La Bibliothèque s'est augmentée de 7418 volumes, de 8050 brochures et pièces diverses (dont 5789 brevets), et de 4350 thèses et pièces académiques, savoir:

	Volumes	Broch. et feuilles	Thèses
Par dons divers	4344	7935	4350
Par achat.	2329	115	—
Par la Société de physique et d'histoire naturelle	335	—	—
Par la Société médicale.	32	—	—
Par la Société d'histoire et d'archéologie	73	—	—
Par l'Institut national genevois	170	—	—
Par la Société de géographie	79	—	—
Par le Groupe chrétien social	11	—	—
Par la Rédaction de la <i>Revue médicale de la Suisse romande</i>	37	—	—
Par la Société genevoise d'études italiennes	2	—	—
Par l'Association antialcoolique du corps enseignant genevois	6	—	—
	7418	8050	4350

CATALOGUE. — Ont été catalogués: 4107 ouvrages nouveaux comprenant 5783 volumes, 730 volumes et fascicules de suites d'ouvrages en cours de publication et 1654 brochures.

RELIURE. — 1711 tomes ont été reliés en 1520 volumes; 395 volumes ont été réparés.

CONSULTATION.

Outre les jours fériés, la Salle de lecture a été fermée du 25 août au 13 septembre, la Salle Naville du 4 août au 13 septembre, et la Salle Moynier du 1^{er} au 13 septembre.

Salle de lecture. — En 287 jours, 30.832 volumes ont été communiqués à 1437 personnes. Ces chiffres comprennent:

¹ Ce chiffre comprend une somme de fr. 914,75 qui a été remboursée par le Fonds Moynier et une somme de fr. 999,30 qui a été remboursée par la Société médicale; ces sommes ont été portées en recette.

1^o *Service de la journée*: 287 jours, 20.574 demandes d'ouvrages et 29.785 volumes communiqués¹. Moyenne par jour: 70 demandes et 87 volumes.

2^o *Service du soir* (20 à 22 h.): 119 séances, 2182 lecteurs, 1047 volumes communiqués². Moyenne par séance: 18 lecteurs et 9 volumes.

Il a été délivré 648 nouvelles cartes d'entrée pour la Salle de lecture; ces cartes se répartissent comme suit par pays:

Genève.	119	Grande-Bretagne.	18
Autres cantons	185	Grèce.	4
Allemagne	85	Hollande	15
Amérique du Sud	5	Hongrie.	12
Arménie	3	Indo-Chine	1
Autriche	8	Italie	21
Bulgarie	2	Lettonie.	3
Canada.	2	Lithuanie	4
Chine	1	Mexique.	1
Chypre.	2	Norvège.	1
Cuba.	1	Palestine	2
Danemark	6	Perse	1
Dantzig	1	Pologne.	26
Egypte.	4	Roumanie.	4
Espagne	6	Russie	13
Etats-Unis d'Amérique.	13	Suède.	4
Finlande	1	Tchécoslovaquie	2
France.	52	Turquie.	3
Géorgie.	2	Yougoslavie	14
Grand Liban	1		

Salle Ernest Naville. — 269 jours, 2096 consultations par 97 personnes différentes (dont 27 inscrites en 1924) et 2069 volumes communiqués. Moyenne par jour: 8 lecteurs et 8 volumes.

Salle Gustave Moynier. — 294 jours, 6444 consultations (dont 3456 par des étudiants). Moyenne par jour: 22 lecteurs (dont 12 étudiants).

PRÊTS ET EMPRUNTS A L'EXTÉRIEUR.

14.167 volumes ont été prêtés à domicile, à Genève, à 1340 personnes.

528 volumes ont été prêtés à 22 bibliothèques et institutions suisses et à 1 bibliothèque de l'étranger.

La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 253 volumes de 24 bibliothèques et institutions suisses et 14 volumes de 3 bibliothèques de l'étranger.

¹ Ces chiffres ne comprennent pas le nombre des personnes qui se sont bornées à consulter les ouvrages laissés à la disposition du public, ni le nombre des volumes ainsi utilisés.

² Ces chiffres comprennent le nombre des personnes qui se sont bornées à consulter les ouvrages laissés à la disposition du public, mais ne comprennent pas le nombre des volumes ainsi utilisés.

DONATEURS.

191 particuliers ont donné 3028 volumes et 814 brochures et pièces diverses. 248 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 2061 volumes, 7121 brochures et pièces diverses et 4350 thèses.

Parmi les dons et acquisitions, il convient de mentionner spécialement les suivants :

Feu le professeur Lucien Gautier, qui, de son vivant déjà, avait en maintes occasions témoigné de l'intérêt bienveillant qu'il portait à la Bibliothèque par des dons importants, avait manifesté le désir que celle-ci, après sa mort, entrât en possession de sa bibliothèque palestinienne, et sa famille a pieusement exécuté ses intentions. La Bibliothèque est donc devenue propriétaire d'une collection de près de douze cents volumes relatifs à la Palestine, réunis par Lucien Gautier avec le soin et la méthode qu'il apportait à tout ce qu'il faisait. La géographie, l'histoire, les voyages surtout y sont abondamment représentés. Elle renferme aussi les publications des sociétés allemande et anglaise qui ont été fondées il y a une cinquantaine d'années en vue de l'exploration scientifique de la Palestine. Pour l'étude de ce pays, la Bibliothèque offrira désormais une documentation de premier ordre, qu'elle s'efforcera de tenir à jour.

M. Charles Meunier, de Paris, a augmenté la collection donnée précédemment par lui de six ouvrages nouveaux, dont quatre sont ornés de ces riches reliures en cuir ciselé dont il a la spécialité. Sa collection, offerte à la Ville de Genève en souvenir de son ami Frédéric Raisin, compte actuellement 621 numéros; la littérature française moderne et l'histoire de la reliure y sont représentées par des exemplaires de choix, dont la valeur est augmentée par les lettres et dédicaces des auteurs qui y sont insérées ou par les divers états des illustrations. On y trouve le manuscrit autographe de plusieurs œuvres d'écrivains connus, tels que le poète Robert de Montesquiou. Quelques-unes des reliures les plus remarquables de la collection sont exposées dans une galerie du premier étage de la Bibliothèque (Salle Eynard).

La Bibliothèque a recueilli un intéressant souvenir de son bienfaiteur Ami Lullin. Il s'agit d'un exemplaire de l'ouvrage de Wood intitulé: *Historia et antiquitates Universitatis Oxoniensis* (Oxonii, 1674, 2 vol. fol^o), dans une reliure de maroquin rouge richement décorée d'ornements dorés et mosaïqués, et dont chaque volume contient une adresse imprimée annonçant que cet ouvrage, ainsi qu'une Bible en anglais, a été offert à Ami Lullin et à J.-J. Burlamaqui, par l'Université d'Oxford, en juin 1721, en témoignage de leur zèle et de leur érudition.

Grâce au Fonds auxiliaire, la Bibliothèque a pu représenter plus dignement sur ses rayons la littérature suisse alémanique par l'achat d'environ 200 volumes d'auteurs modernes, de Jérémias Gotthelf à Carl Spitteler, et elle a pu acquérir de beaux ouvrages récents, tels que celui de Ganz sur les précurseurs de la Renaissance en Suisse, et celui de Stanley Morison, qui contient de nombreux spécimens de l'art typographique de 1500 à nos jours.

Mais surtout, le Fonds auxiliaire a fourni à la Bibliothèque le moyen d'acquérir trois ouvrages rarissimes imprimés à Genève à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle, qui manquaient encore à ses séries et qui se sont trouvés en vente presque simultanément. Ce sont, dans l'ordre chronologique :

1^o *Liber aggregationis seu liber secretorum Alberti Magni de virtutibus herbarum, lapidum et animalium quorundam*. Car. goth. S. l. n. d., in-4^o, 28 f. n. ch.

Ce petit livre qui traite des vertus magiques des herbes, des pierres et des animaux, et qui est attribué faussement au docte Albert le Grand, le célèbre philosophe et savant du XIII^e siècle, eut un succès considérable dès le moyen âge. Il en a paru d'innombrables éditions, en diverses langues et en divers lieux, dès le quatrième quart du XV^e siècle jusqu'au XIX^e. Ce qui fait l'intérêt spécial de celle-ci à notre point de vue, c'est qu'elle fait partie d'une série encore mal connue d'incunables genevois, imprimés avec les mêmes caractères et les mêmes lettres ornées et dont certains portent le nom de l'imprimeur Louis Cruse. En outre, elle présente des différences notables avec les deux éditions déjà connues du *Liber aggregationis* qui appartiennent à cette série et elle offre des variantes qui n'avaient pas encore été signalées. Notre exemplaire est dans un très bel état de conservation.

2^o *Le livre de passe temps de la fortune des dez, ingénieusement compillé par maistre Laurens Lesperit... Translaté dytalien en francoys par maistre Anthitus Faure. Imprimé après ceulx de Venise et visité à Pampelune par maistre Guy Courtois*. Car. goth. S. l. n. d., in-fol^o, 41 f.

Il s'agit d'un ouvrage dont la première édition, en italien, parut probablement à Vicence, vers 1473, et qui eut une grande vogue à la fin du XV^e et dans tout le XVI^e siècle. L'exemplaire acquis par la Bibliothèque est le seul connu d'une édition restée ignorée des bibliographes; Th. Dufour fut le premier à l'identifier et à reconnaître, par l'examen des caractères, qu'elle avait dû sortir des presses de l'imprimeur genevois Jean Belot, entre 1505 et 1510. Th. Dufour avait eu cet exemplaire en communication d'un libraire il y a une douzaine d'années, et, la Bibliothèque n'ayant pu l'acquérir alors à cause de son prix trop élevé, il en avait rédigé une description détaillée. N'ayant pas trouvé amateur, ce volume a été offert récemment de nouveau à la Bibliothèque et cédé pour un prix de moitié inférieur à celui demandé précédemment.

L'auteur, Lorenzo Spirito, est un poète pérugin qui vivait dans la seconde moitié du XV^e siècle. Son *Livre de passe temps*, en italien *Delle sorti*, eut, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, de nombreuses éditions, en italien surtout, en français et peut-être en d'autres langues. Notre exemplaire est orné de gravures sur bois très curieuses, de style nettement italien, qui ne semblent pas avoir été exécutées dans notre ville. Il est malheureusement incomplet de trois feuillets, et une partie de ceux qui subsistent, dont l'angle inférieur avait été mutilé, ont été anciennement l'objet d'une réparation, assez habile il est vrai. La reliure, en parchemin, est relativement moderne.

Dans ce curieux livre « sont données subtillement par calculation responses a vingt folles questions ou demandes que communément font simples gens », telles que : « Se (si) la vie doit estre eueuse », « Se ta femme est bonne et juste », « S'il est bon de faire ung voyage », etc.

3^o *Merveilles advenir en cestuy an vingt et sis. Révellé par les dieux*. Car. goth. S. l. n. d., pet. in-8^o de 8 f. n. ch.

Cette petite plaquette, imprimée à Genève par Wigand Koeln, probablement au commencement de 1526, a été réimprimée par Th. Dufour en 1893; elle forme le n° 1, et unique, de la *Collection des bibliophiles genevois*, que Dufour ne continua malheureusement pas. L'exemplaire utilisé par lui pour sa réimpression était alors le seul connu et faisait partie de la bibliothèque de Lignerolles. Dès lors il avait appris l'existence d'un second exemplaire à la Bibliothèque colombine, à Séville. Celui que la Bibliothèque a acquis est le troisième. Le titre de cette plaquette est orné, au recto et au verso, de quatre petits bois assemblés représentant des sybilles; au verso est ajouté un cinquième bois représentant la Crucifixion. « Il ne s'agit pas ici d'une Pronostication proprement dite, dit Th. Dufour dans son introduction, telle qu'il s'en imprimait alors partout, à Genève comme ailleurs; l'auteur a voulu au contraire railler les astrologues... Sous une forme plaisante, il a entendu montrer le ridicule de leurs prophéties et il les a imités jusque dans la liberté comique de leur langage. »

Le retour dans leur lieu d'origine de ces trois ouvrages, retour coûteux dont le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque a fait à lui seul presque tous les frais, porte à une soixantaine le nombre des ouvrages imprimés à Genève de 1478 à 1535 dont un exemplaire au moins existe maintenant dans notre Bibliothèque. Th. Dufour en a recensé, pour la même période, le triple.

Parmi les libéralités faites à la Bibliothèque par M^{me} Hippolyte AUBERT-DE LA RÜE, en souvenir de son mari, ancien directeur, il convient de relever ici le don de 41 exemplaires de la notice qu'il avait consacrée aux manuscrits Petau de notre fonds Ami Lullin, ce qui porte à 100 le nombre total des exemplaires qui nous ont été remis en don, soit par l'auteur, soit par sa veuve; cette publication constitue un véritable catalogue, en même temps qu'une étude savante d'un de nos fonds les plus précieux.

Mentionnons encore les dons et dépôts suivants:

M. Alph. BALLANSAT, 195 volumes et 64 brochures (littérature, livres d'enseignement, etc.).

M. Maurice BEDOT, 17 volumes provenant de l'ancienne bibliothèque de Gibbon, à Satigny.

M. Ch. BORGEAUD, 33 volumes et 74 brochures (publications de Sociétés d'histoire anglaises et américaines).

M^{lle} Emilie et M. Carle CHERBULIEZ, un album de souvenirs de l'Exposition nationale suisse, Genève, 1896, formé par leur père, Ferdinand Cherbuliez.

M. E. J. DAVID, 150 volumes et 44 brochures (théologie, philosophie, littérature anglaise).

M. Guillaume FATIO, sa monographie du *Château de Malagny* publiée à 75 exemplaires.

M. H. FEHR, 18 volumes (mathématiques).

M. le D^r B. WIKI, 29 volumes et 1 brochure (médecine).

L'ACADÉMIE ROUMAINE, 66 volumes et 30 brochures.

Le COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, 771 volumes (périodiques relatifs à la Croix-Rouge, à la médecine, à l'hygiène, etc.).

La RÉDACTION DU « JOURNAL DE GENÈVE », 206 volumes et 390 brochures (actualités historiques et littéraires).

L'UNIVERSITÉ, 165 volumes, 84 brochures et 4350 thèses et pièces académiques.

La FACULTÉ DE MÉDECINE, 70 volumes et 29 brochures.

Le DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE a remis en dépôt une collection de « Décrets de la Convention nationale, an I et II » (19 vol.) et deux Bibles anciennes sur lesquelles juraient autrefois les témoins devant les juges; ces volumes se trouvaient au Greffe du Tribunal de 1^{re} Instance.

Département des manuscrits et des estampes.

En outre des jours fériés, la Salle des manuscrits a été fermée l'après-midi du 11 au 23 août et complètement du 25 août au 13 septembre.

A. MANUSCRITS.

DONS. — 11 personnes et institutions ont fait des dons (voir ci-après).

ACQUISITIONS. — 6 volumes et documents (lettres, etc.).

CONSULTATION. — En 287 jours, il y a eu 411 consultations par 108 personnes différentes et 1129 volumes et documents communiqués.

9 manuscrits ont été prêtés à une bibliothèque et à un dépôt d'archives suisses et 2 manuscrits à une bibliothèque de l'étranger. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 4 manuscrits de 4 bibliothèques et dépôts d'archives suisses et 4 manuscrits de 2 bibliothèques de l'étranger.

Archives J.-J. Rousseau: 75 consultations (34 personnes différentes), 74 volumes et documents communiqués.

REPRODUCTIONS. — 252 pages de manuscrits ont été photographiées pour diverses personnes.

CLASSEMENT. — 74 manuscrits ont été catalogués; le classement de la collection Eynard est achevé.

On a procédé à la mensuration de tous les recueils de manuscrits en vue d'un nouveau classement et d'une utilisation plus judicieuse de la place disponible.

B. PORTRAITS, ESTAMPES, ETC.

DONS. — 15 personnes et institutions ont donné 152 pièces (voir ci-après).

ACQUISITIONS. — 14 pièces (vues diverses) et un portrait (Reybaz).

CONSULTATION. — 51 personnes.

REPRODUCTIONS. — 49 estampes, 11 portraits peints et 1 buste.

PRÊT. — Nous avons prêté le portrait de Jean Ziska (n° 113) pour une exposition qui a eu lieu à Prague en mémoire de ce personnage.

La Salle Lullin a été visitée par 861 personnes et le Musée J. J. Rousseau par 301.

C. PRINCIPAUX DONNÉS ET ACQUISITIONS:

Manuscripts.

Notes d'Hippolyte Aubert-De La Rüe relatives aux fonds Constant et Roger-Reverdil de la Bibliothèque; 2 dossiers. (*Don de Mme Hippolyte Aubert.*)

Notes de Ch.-Moïse Briquet relatives à l'histoire du papier et matériaux pour son *Dictionnaire des filigranes* (complément des papiers remis en 1918); 2 vol., 19 cahiers et dossiers. (*Don des héritiers de Ch.-M. Briquet.*)

Une lettre a. s. de Franz Liszt au baron d'Eckstein, datée: Genève, le 31 mars 1836¹. (*Achat.*)

Une lettre a. s. de Sismondi au syndic Joseph Des Arts, datée: Genève, 2 septembre 1814. (*Don de M. Léon Matthey.*)

Correspondance de L.-F. Wartmann, astronome genevois (1793-1864); 3 dossiers. (*Don de M. Ed. de Marignac.*)

Dix lettres a. s. de Rodolphe Rey à Miss Florence S. Courthope, 1871-1874. (*Don de Mme Last, née Courthope.*)

Une pièce de vers d'H.-F. Amiel, écrite sur le feuillet de garde d'un exemplaire de *Jocelyn* de Lamartine (édition de Paris, 1841), offert par Amiel à sa sœur « en ce jour de l'an 1852 ». (*Achat.*)

Portraits.

Un pastel, par Guillebaud, du pasteur Etienne-Salomon Reybaz, représentant de la République de Genève près la République française, a été acquis dans le Canton de Vaud. Signé et daté de 1766, il mesure 24,5 × 32,5 cm.; Reybaz y figure dans une pose méditative, la plume à la main, assis devant un rideau qui cache à moitié les rayons de sa bibliothèque. Un hasard heureux nous a fait découvrir, en quatrième page d'un journal, entre deux annonces commerciales, l'existence de ce portrait.

Un portrait au pastel de César Malan père (45,5 × 55 cm.), que sa descendante, M^{lle} Hélène Malan, a bien voulu nous remettre, présente cet intérêt d'avoir été peint par Malan lui-même « à l'âge de vingt quatre ans ».

Nous devons à la délicate attention de M^{me} Hippolyte Aubert-De La Rüe le médaillon en plâtre de son mari dû à M^{lle} Germaine Gautier. Le portrait de l'ancien directeur de la Bibliothèque a été placé dans l'annexe (Salle de lecture) qui fut sa création.

Nous tenons à mentionner en outre ici, bien qu'ils ne soient rentrés à la Bibliothèque qu'en janvier 1925, les portraits de Calvin et de Th. de Bèze légués par Henry Tronchin († 30 novembre 1924). Ce sont deux portraits du XVI^e siècle peints à l'huile sur panneau, de dimensions presque identiques (42 × 29 cm), qui ont appartenu tous deux à Théodore de Bèze. Celui qui le représente porte la devise: *Tege quod fuit, quod erit rege* » et l'indication: « Theodorus a Beza, anno aetatis LXXVI, 1595 ». Celui de Calvin porte cette inscription: *Ioannes Calvinus, obiit 1564*. Ce sont deux documents dont l'intérêt iconographique est de premier ordre.

¹ Elle a été publiée par M. R. Bory dans le *Journal de Genève* du 26 mai 1924.

Estampes et cartes.

Une gravure sur cuivre, du XVIII^e siècle, représentant Genève vue de la région de Pregny, non signée, avec cette légende: « A prospect of Geneva and the lake from the North ». (*Achat.*)

Une gravure sur cuivre coloriée, par J.-Ant. Linck, avec cette légende: « A Mornex » et représentant un coin du village de Mornex sur le Petit Salève (H^{te}-Savoie). (*Id.*)

Un plan manuscrit de Genève et de ses environs immédiats, avec la légende: « Geneva civitas », fait en août 1752 par Pierre Mouchon; le plan rappelle, par son exécution, ceux de J.-B. Micheli du Crest conservés au Département des travaux publics et aux Archives d'Etat. (*Don de M. Emile Chaix.*)

Matériaux divers (avant-projets, levés géologiques, etc.) concernant l'esquisse de la carte des régions éruptives au Nord du Tage, par Paul Choffat (1849-1919); 1 portefeuille. (*Don de M^{me} Paul Choffat.*)

Divers.

Catalogues. — Nous avons publié 4 fascicules de la « Liste collective des acquisitions récentes » n^o III (1922-24), comprenant 2581 titres.

Nous avons préparé les titres des périodiques des bibliothèques genevoises destinés à la 3^{me} édition du *Catalogue des périodiques reçus par les bibliothèques suisses*; — fait copier et intercaler dans le catalogue sur fiches de la Salle de lecture environ 17.000 titres d'ouvrages qui n'y figuraient pas encore; — mis à la disposition du public une copie du catalogue des pièces de théâtre de la collection Michel Chauvet (environ 6000 titres); — établi la liste dactylographiée de nos doublets de périodiques (36 p. in-4^o); — terminé et fait dactylographier en 4 exemplaires le catalogue de la collection Ch. Meunier (621 numéros); — continué le classement par matières des titres des ouvrages entrés depuis 1915, en y ajoutant les ouvrages d'autres bibliothèques qui figurent dans les listes collectives; — commencé sous une nouvelle forme l'inventaire et le catalogue de nos collections de périodiques; — continué le catalogue sur fiches de la bibliothèque de La Grange et entrepris l'établissement d'un catalogue-inventaire, etc.

Nous participons au *Bulletin collectif des acquisitions importantes des principales bibliothèques suisses*, qui est publié depuis le 1^{er} janvier 1924 en annexe au *Livre en Suisse, bulletin bibliographique de la Bibliothèque nationale suisse*. Par ce moyen, les bibliothèques suisses ont créé, pour elles-mêmes et pour le public, un organe d'information mensuel.

Nous avons conclu avec la Direction du Musée d'Art et d'histoire un arrangement en vertu duquel la revue *Genava*, bulletin du Musée, est devenu aussi l'organe de la Bibliothèque. En outre, la Direction du Musée nous remet à prix réduit les revues qu'elle reçoit en échange de *Genava*.

Nous avons répondu favorablement à une demande de la « Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft » à Berlin, tendant à venir en aide aux bibliothèques allemandes pour l'acquisition des revues étrangères. Nous lui avons fourni un certain nombre de revues suisses en échange de revues allemandes de valeur équivalente.

En réponse à une requête adressée par le Japon en vue de la reconstitution de la bibliothèque de l'Université de Tokio, détruite par le tremblement de terre de 1923, nous avons envoyé à la Légation du Japon, à Berne, 70 volumes et 108 fascicules de publications périodiques, choisis parmi nos doublets.

Deux expositions temporaires ont été organisées à la Salle Ami Lullin. L'une réunissait, à l'occasion de la conférence faite par M. L. Polain sur « Les premiers typographes genevois et leurs œuvres », les incunables genevois qui se trouvent à Genève, dans nos collections ou dans des collections privées, ainsi que les livres liturgiques des diocèses de Genève et de Lausanne avant la Réforme. M^{me} Th. Dufour et M^{lle} Vuy avaient aimablement prêté quelques exemplaires provenant de leur bibliothèque. L'autre a montré, à l'occasion de l'anniversaire de l'Escalade, quelques gravures, chansons et récits anciens relatifs à cet événement.

Nous avons édité cette année un petit guide en quatre pages à l'usage des visiteurs de la Salle Ami Lullin et du Musée J.-J. Rousseau.

Nous avons commencé à utiliser les combles du bâtiment, restés vides jusqu'ici, en y plaçant une partie de nos doublets.

Le Service des bâtiments a fait installer une étuve à désinfection, qui nous permet de procéder chez nous à la stérilisation des livres atteints de piqûres de vers, de moisissures, etc.

Une chambre, prise sur l'ancienne Salle Naville, a été aménagée pour le concierge, dont l'appartement était devenu un peu trop exigü.

Dépôt des cartes et Musée cartographique.

Conservateur: M. Ch. SCHONDELMAYER.

COMMISSION.

M. † William ROSIER, puis M. Marius STÆSSEL, délégué du Conseil administratif, président. — MM. Charles BURKY. — Emile CHAIX, — Frédéric GARDY. — Oscar MESSERLY.

La Commission a eu le regret de perdre son président, M. le professeur W. Rosier († 16 septembre), qui remplissait ces fonctions depuis la création du Dépôt (1904). A la suite de cette circonstance, M. le Conseiller administratif délégué a assumé la présidence de la Commission.

Le Dépôt des Cartes s'est accru de 501 cartes, de 22 cartes murales et de 106 atlas et volumes.

DONATEURS.

MM. Léon LITTMANN. — O. MESSERLY. — F. REVERDIN. — M^{me} W. ROSIER.

Le nombre des consultations a été de 259.

2. Bibliothèques circulantes et Salle de lecture.

Conservateur: M. Eugène DUJARDIN.

Les Bibliothèques circulantes ont été ouvertes 299 jours à la Rive gauche et 230 jours à la Rive droite.

Il a été prêté 136.638 volumes, soit 29.738 de moins que l'année précédente.

Rive gauche 75.468 volumes, contre 83.282 en 1923

Rive droite 61.170 " " 83.094 " "

136.638 volumes, contre 166.376 en 1923

La moyenne quotidienne du prêt a été approximativement de 252 volumes à la Rive gauche et de 266 à la Rive droite.

Pour cause de suspensions périmées, départs, décès, etc., il a été annulé 598 inscriptions à la Rive gauche et 406 à la Rive droite. En revanche, il a été inscrit 343 lecteurs nouveaux à la Rive gauche et 346 à la Rive droite.

Ces nouveaux lecteurs se répartissent comme suit quant à la nationalité:

Rive gauche.

Genevois	210
Confédérés	105
Etrangers.	28
Total	343

Rive droite.

Genevois.	164
Confédérés	163
Etrangers.	19
Total	346

A la fin de 1924, les Bibliothèques circulantes comptaient 5348 lecteurs, contre 6352 en 1923: 2550 à la Rive gauche et 2798 à la Rive droite.

Les Bibliothèques circulantes ont reçu 41 volumes de généreux donateurs et en ont acquis 1640, sans compter les nombreux périodiques destinés à la Salle de lecture.

SALLE DE LECTURE.

La salle de lecture a été ouverte les mêmes jours que les Bibliothèques circulantes, de 10 à 22 heures, sans interruption, sauf le jeudi, du 22 avril au 1^{er} novembre,

où ce service n'a fonctionné que de 10 à 16 heures. Il a été enregistré 45.103 entrées, soit 2005 de moins qu'en 1923.

16.939	entre 10 et 14 heures.
16.076	» 14 » 18 »
12.088	» 18 » 22 »

PERSONNEL.

A la suite de la retraite de M. Louis Bogey, le Conseil administratif, en date du 25 juillet, a appelé aux fonctions de Conservateur des Bibliothèques circulantes M. Eugène Dujardin, qui a repris la direction de ce service après quelques mois d'intérim assuré par M^{lle} Bogey.

Tenant compte des indications données par la commission de réorganisation (voir compte rendu de l'Administration municipale, 1923, p. 148), le nouveau conservateur a procédé immédiatement à diverses réformes. La plus importante a été la suppression du libre accès aux rayons; ce mode de faire donnait lieu depuis longtemps à de nombreux abus et sa suppression s'imposait dans une réorganisation. Signalons également la réimpression du catalogue.

D'autre part, divers travaux de réfection et d'aménagement devenus urgents ont été exécutés par le Service des Bâtiments, conformément aux désirs exprimés par la commission.

Ces diverses réformes et améliorations contribueront sans aucun doute au développement des Bibliothèques municipales et à la bonne marche des services qu'elles comportent.

DONATEURS.

M^{me} Victorine Birchmeyer. — M^{me} Marie Hurzler. — M^{me} Anna Frick. — M. Léon Seni. — M. Duret. — M^{me} Marie Zaugg. — M^{me} Elise Lienhard. — M^{me} Martin. — M^{me} Léa Robert. — M^{me} Duby. — M^{me} J. Couturier. — M. Auguste Bouvier. — M^{me} Droin. — M. Brenner. — M^{me} Alice Bardinet. — M^{lle} L. Wälchli.

CHAPITRE XIII

THÉÂTRE, CASINO, VICTORIA-HALL ET CONCERTS¹

A. THÉÂTRE

Conservateur: M. Marc ZBINDEN.

Commission consultative du Grand-Théâtre.

MM. Philippe ALBERT. — Paul CARRY. — Edouard CHAPUISAT. — Edouard DUFOUR. — Louis GUILLERMIN (†). — Paul LACHENAL. — Frédéric LECOULTRE. — Arthur LEUBA. — Frédéric MARTIN. — Alexandre MORIAUD. — Charles MUGNIER. — Auguste NAVAZZA. — Georges PERROT. — John RAMEL. — Jules RENAUD. — Théodore ROBIN. — François TAPONNIER. — James VAUTIER. — Ed.-James VERON. — Georges VIGNY. — A. RACLOZ-MONTANT.

M. Louis GUILLERMIN, décédé le 15 septembre, faisait partie de la Commission consultative du Grand-Théâtre depuis la création de cette Commission (1907) où ses avis étaient très écoutés. M. Guillermin s'intéressait d'une manière toute particulière aux Institutions d'Art de notre Ville à laquelle il a rendu de grands services en mettant à sa disposition ses connaissances et sa grande expérience.

Le Conseil administratif a appelé, pour le remplacer, dès le 19 septembre, M. A. RACLOZ-MONTANT.

En 1924, soit pour deux demi-saisons plus la saison dite d'été, il a été donné 200 représentations, dont 171 en soirée et 29 en matinée, se répartissant comme suit :

22 représentations d'opéra,	
81 » » comique,	
87 » d'opérettes,	
10 » de comédie,	
<hr/>	
200 représentations au total, soit :	
Du 1 ^{er} janvier au 9 avril	102 représentations
Saison d'été	15 »
Du 10 octobre au 31 décembre	83 »
	<hr/>
	200 représentations

¹ Chapitre VIII du compte rendu financier.

CRÉATIONS.

Le 26 janvier, *Baisers perdus*, opérette en 3 actes, adaptation française de Ch. Martinet, musique de Knoff.

Le 14 février, *La plus jolie fille de France*, opérette en 3 actes de Guesnier et Montgon, musique de Tourarain.

Le 18 mars, *La Mégère apprivoisée*, comédie lyrique en 4 actes d'après l'adaptation de P. Delair, paroles de H. Cain et Edouard Adenis, musique de Ch. Silver.

Le 5 avril, *Chanson d'amour (la Maison des 3 jeunes filles)*, comédie musicale en 3 actes, livret de Hugues Delorme et Léon Albin, musique de Franz Schubert.

Le 13 décembre, *S. A. R. (Son altesse royale)*, opérette en 3 actes d'après le Prince consort de Xanrof et Chancel, musique de Yvan Caryll.

Le 24 décembre, *La Fauvette du Temple*, opérette en 3 actes de Paul Burain et E. Humbert, musique d'André Messager.

MANIFESTATIONS DIVERSES.

Le 3 janvier: *Représentation* en matinée, avec invitation par la Direction, des enfants des orphelinats de l'Hospice général et de la protection des mineurs. Une collation offerte par le Conseil Administratif leur a été servie au buffet du Grand foyer, pendant le premier entr'acte.

Le 20 février, *Carmen*, représentation offerte par le Conseil Administratif au profit des colonies de vacances, cuisines scolaires et crèches de la Ville.

Le 1^{er} avril, *Le Jongleur*, représentation au bénéfice des musiciens de l'orchestre.

Le 9 avril, *Le Voyage en Chine*, représentation au bénéfice de Mesdames et Messieurs des chœurs.

Octobre, 3 représentations de *Pelleas et Mélisande*, avec le concours d'artistes de Paris, orchestre sous la direction de M. Albert Wolff, de l'Opéra-Comique.

Novembre, 5 représentations de comédie avec Albert Lambert et des artistes des principaux théâtres de Paris et de l'Orchestre du Grand Théâtre.

Novembre-Décembre, 5 représentations d'opéras, avec des artistes des principaux théâtres d'Italie.

Le 11 décembre, *Un Bal masqué* au Grand foyer à l'occasion des fêtes de l'Escalade.

Les représentations à tarif populaire ont continué cette année, avec beaucoup de succès tant pour le directeur que pour le public.

DÉCORS.

Pour certains décors, la position des herses fait que l'éclairage sur les frises en modifie complètement les couleurs; nous avons pour remédier à cet inconvénient fait repeindre les frises du 1^{er} acte de *Carmen* et nous avons obtenu un résultat assez satisfaisant.

Nous avons remis en état, les fermes du 4^{me} acte de « Louise », Paris et repeint à neuf un fond d'horizon de mer.

Sur un ancien fond, nous avons demandé au peintre, un nouveau fond de campagne qui manquait au répertoire.

Pour « Amadis », nous avons fait différents décors neufs pour compléter les décors du répertoire utilisés en grande partie; au 1^{er} acte, une frise en raccord avec un gros arbre que nous avons en magasin, plus 3 pierres tombales ou Menhirs; au 2^{me} acte, un grand chassis (château), avec balcon praticable; au 3^{me} acte, différents petit chassis.

Pour le 4^{me} acte d'Amadis nous avons pu utiliser le nouveau décor pour Lohengrin (chambre de Cordélia), construit et peint en 1923.

En outre, nous avons commencé la construction des décors, prévus pour « le Hulla », dont la création sur notre scène doit avoir lieu en janvier-février 1925.

Nous avons actuellement, 61500 m² de décors peints, ce qui nécessite toujours plus un agrandissement de nos magasins !

MOBILIER.

Pour la scène, nous avons remonté et repeint les bancs de gazon et fait à neuf un banc de pierre. Tout le mobilier « cuir » a été dégarni pour permettre de réparer les bois, puis la garniture refaite à nouveau. Nous avons retendu les toiles des armoires peintes. Nous avons pour la décoration fait l'achat de 3 voiles de Gènes et pour les cachepots du foulard imprimé, les morceaux de soie dont nous disposions étant hors d'usage.

Pour la salle, nous avons poursuivi la revision des sièges; aux fauteuils mobiles nous avons dû changer 111 roulettes acier et modifier plusieurs ferrures; à un assez grand nombre de fauteuils nous avons dû changer le triège et la satinette, puis revernir les bois.

Nous avons regarni les panneaux de 5 portes capitonnées conduisant des couloirs dans les escaliers, réparé les chaises-longues des services médicaux, refait les bois de 17 strapontins devenus trop faibles et les avons fait canner à nouveau.

A beaucoup de sièges également, les velours ont dû être changés et il a fallu remplacer plusieurs des housses couvrant les sièges de la salle.

Comme chaque année, les rideaux et tapis ont été déposés, passés à l'aspirateur de poussière, nettoyés et reposés pour la saison d'hiver.

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ET DE SÛRETÉ.

Le remplacement de lampes et l'éclairage de sûreté, absorbent une bonne partie de notre budget, sans que nous puissions y apporter de réductions sensibles. Pour assurer de meilleures projections nous utilisons maintenant en même temps que les lampes à arc, des lampes spéciales de 1500 et 2000 bougies, $\frac{1}{2}$ Watt, à filaments métalliques, lampes placées dans des appareils que nous avons fait construire spécialement.

Nous avons eu encore quelques frais à payer au Service électrique, pour la mise au point définitive de la batterie d'accumulateurs, transformée en 1923 par la Fabrique d'accumulateurs d'Oerlikon. Cette batterie est maintenant en parfait état de fonctionnement. Toute la remise en état de nos appareils de scène et de la salle, est faite par notre Service.

Le grand lustre, comme chaque année, a été nettoyé et vérifié avec attention.

ENTRETIEN DU BATIMENT.

Voir chapitre: «Service des bâtiments».

PERSONNEL.

M. Grillet, Louis, brigadier-machiniste, est décédé le 16 septembre 1924.

Nous n'avons pas repourvu le poste de brigadier, le machiniste venant à la suite fait fonction de brigadier pendant la saison d'hiver et nous avons remplacé l'employé décédé par un ouvrier saisonnier.

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES.

Dans sa séance du 22 janvier, le Conseil administratif a renouvelé en faveur de M. Louis Barras, la concession de la scène municipale pour la saison 1924-1925 et la saison d'été 1925.

Par mesure d'ordre, le Conseil administratif avait décidé de déplacer dans un autre Service de l'Administration municipale un ouvrier du Grand-Théâtre. Cet ouvrier refusa de se conformer aux instructions qui lui furent données et, après avoir renoncé à la faculté que lui laissait l'article 49 du Règlement général du personnel, adressa un recours au Conseil municipal. Cette Autorité, après examen du cas, prit acte de la décision du Conseil administratif en exprimant le vœu qu'un emploi mieux en rapport avec sa situation antérieure fût assigné à cet ouvrier.

Celui-ci déclina les offres qui lui furent alors faites par le Conseil administratif et persista dans sa demande de réintégration dans l'emploi qu'il remplissait au Grand-Théâtre où sa présence était un objet de trouble parmi le personnel.

Le Conseil administratif ayant refusé de faire droit à cette prétention, un recours fut introduit par l'intéressé auprès du Conseil d'Etat qui se déclara incompétent et refusa d'entrer en matière tant sur la demande de réintégration de l'ouvrier dans son emploi au Théâtre que sur celle formulée subsidiairement aux fins d'être indemnisé et de faire reconnaître son droit à la retraite.

Le Tribunal fédéral appelé à statuer sur deux recours, l'un de droit civil, l'autre de droit public introduits par l'intéressé, refusa à son tour d'entrer en matière sur le premier objet et, dans la mesure où l'Instance fédérale entra en matière sur le second, rejeta ce recours, libérant le Conseil d'Etat et le Conseil administratif des prétentions que cet ouvrier avait cru devoir leur signifier.

Bibliothèque du Théâtre.

Bibliothécaire: M. Louis HANSOTTE.

Mouvement des sorties et des entrées en 1924:

	Partitions d'orchestre	Partitions réduites	Parties de chœur et d'orchestre	Total
Musique dramatique.	123	423	3.620	4.166
Musique symphonique	321	18	11.235	11.574
	444	441	14.855	15.740

Augmentation en 1924:

	Achats	Dons	Total
Partitions réduites.	6	1	7
Ouvrages historiques, théoriques et bibliographiques. . .	19	51	70
Brochures d'opéra.	—	6	6
Autographes	—	8	8
	25	66	91

DONS.

6 brochures d'opérette; 1 partition chant seul: administration du Kursaal de Genève; une collection de catalogues de musique (70 volumes reliés): M. Louis Hansotte.

Administration du programme: *Les Théâtres*, un abonnement.

» » *La Scène*, »

» » officiel, »

» du journal *La Tribune de Genève*, »

Anonymes: 8 autographes.

B. CASINO MUNICIPAL

La Société fermière du Casino municipal, concessionnaire de l'édifice jusqu'en avril 1925, a été autorisée à commencer sa saison le 14 mars, en raison de l'ouverture à la même date du Salon de l'Automobile. Afin de ne pas porter préjudice au Grand-Théâtre, la faculté a été donnée au Casino de donner des spectacles de Music-Hall et, éventuellement, à faire représenter une Revue durant la période du 14 mars au 14 avril.

Le Conseil administratif s'est préoccupé du sort de notre Théâtre d'été dès le moment où les jeux seront supprimés; des pourparlers ont eu lieu à cet égard avec la Société fermière qui a renouvelé son bail pour la durée d'une année seulement et sous réserve de la prolongation du délai pendant lequel les jeux seront tolérés.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la réunion convoquée par le Comité de l'Union des Kursaals suisses à Interlaken où a été envisagée l'opportunité de lancer une initiative tendant à l'abrogation de l'article 35 de la Constitution fédérale qui interdit les jeux de hasard sur le territoire de la Confédération suisse. Aucune décision n'a été prise à cet égard par l'assemblée qui cependant, a adressé une requête à l'Autorité fédérale en vue d'obtenir le renvoi de l'application de l'interdiction des jeux jusqu'en 1926. Sans vouloir anticiper sur le compte rendu de 1925, nous pouvons dire que, à la suite des votes des Chambres fédérales, le Conseil fédéral a décidé, le 23 mars, de maintenir la suppression des jeux dès le 1^{er} avril 1925.

Dans ces conditions, la Société fermière a renoncé à poursuivre son exploitation et a demandé la résiliation de son contrat en conformité des réserves qu'elle avait formulées au moment de la signature de son engagement.

C. VICTORIA HALL

Rapport sur la gestion de 1924.

Pendant l'année 1924 la salle du Victoria Hall a été fréquentée par environ 156.300 auditeurs qui ont assisté à :

- 11 Concerts donnés par des Sociétés locales.
- 5 » » par des Etrangers.
- 15 » » par l'Orchestre Romand.
- 5 » Populaires.
- 4 Conférences ordinaires.
- 45 Conférences religieuses.

En juillet, distribution des prix et diplômes aux Elèves des diverses Ecoles.

Le revenu brut des locations de la Salle pendant la dite année, s'est élevé à la somme de 17.460 fr. 70.

Dans cette somme n'est pas compris ce qui est dû au Conseil Administratif par le Comité de l'Orchestre Romand pour les divers concerts donnés pendant l'année 1924, soit : 4742 fr. 55.

On sait que dans l'acte de donation par M. Barton du Victoria-Hall à la Ville, il est prévu certains privilèges en faveur de l'Harmonie nautique. Toutefois, il est indiqué que ces privilèges auront une durée d'au moins 20 ans. Ce délai, dans la règle, arrivait à échéance cette année.

Le Conseil administratif, considérant qu'il était dans les intentions du donateur de mettre l'Harmonie nautique, à laquelle il était très attaché, au bénéfice d'une situation spéciale, a décidé qu'il n'y avait rien à changer au régime actuel, prévu par l'acte de donation, ce régime (avec les modifications apportées depuis au montant de la subvention de la Ville) étant maintenu d'année en année.

D. CONCERTS

Le Service de la Police municipale a été chargé de l'organisation des concerts, comme les années précédentes.

En 1924, il a été prévu 34 concerts gratuits. Ces concerts ont été répartis entre 23 sociétés (10 instrumentales et 13 sociétés chorales).

17 concerts ont été donnés dans les promenades du Lac, des Bastions et derrière l'Eglise Anglaise.

Le kiosque mobile construit en 1923, a été utilisé sur les places de Cornavin, Grenus, du Molard, de la Navigation, dans les promenades des Cromptes, de Saint-Antoine, de la Treille, ainsi qu'au Parc de la Grange le dimanche après-midi, soit en totalité pour 17 concerts qui s'ajoutent au chiffre indiqué ci-dessus.

En général, ces concerts ont été très appréciés et ont été fréquentés par un nombreux public, notamment à la Treille et à la place du Molard.

En outre, pour éviter un trop grand nombre de concerts et pour leur donner un intérêt plus soutenu au point de vue musical, chacun de ces concerts — il y en a eu 23 — a été donné avec le concours d'une société chorale se faisant entendre dans la première partie et d'une société instrumentale jouant dans la seconde partie. Ces concerts ont bien réussi.

Le 1^{er} août, deux concerts ont été donnés dans la Promenade du Lac et à la Promenade des Bastions.

En outre, 20 concerts payants ont été donnés à la Promenade du Lac, dont 3 par des sociétés confédérées.

L'Harmonie Nautique (Harmonie municipale) a été autorisée à utiliser le kiosque de la promenade du Lac pour un concert qui a eu lieu le dimanche matin 11 mai, de 11 h. à midi, devant une nombreuse assistance. Une quête a été faite dont le montant a été versé aux Colonies de Vacances.

CONCERTS POPULAIRES.

Dans notre dernier compte rendu, nous disions que le succès obtenu par le premier concert populaire organisé par le Conseil administratif au Victoria-Hall, avec le concours de l'Orchestre de la Suisse Romande, nous avait engagé à prévoir d'autres manifestations semblables.

Durant la saison d'hiver 1924-1925, une série de six nouveaux concerts a été prévue.

Un premier concert a été donné le 20 octobre par l'Orchestre de la Suisse Romande sous la direction de son distingué chef, M. Ernest Ansermet, avec le concours d'artistes du Grand-Théâtre.

L'Harmonie nautique (Harmonie municipale), sous la direction de M. G. Gabelles, avec également le concours d'artistes de notre scène municipale, a donné le deuxième concert, le 24 novembre.

Le troisième concert avec le Corps de musique de Landwehr (direction de M. H. Hogstoël), le Cercle Choral (Chorale municipale), directeur M. Otto Wend et des artistes distingués, a eu lieu le 22 décembre.

Deux autres concerts ont été organisés dans le mois de février 1925 et le dernier des concerts qui clôturait la série des six concerts prévus a été fixé au 2 mars 1925.

Toutes ces soirées ont remporté le plus vif succès auprès de la classe laborieuse pour laquelle elles ont été instituées et nous nous faisons un plaisir de renouveler ici nos remerciements aux sociétés et artistes qui, dans ces circonstances, ont apporté d'une manière complètement désintéressée leur précieux concours à la Ville de Genève.

CHAPITRE XIV

SERVICE DES TRAVAUX¹

Conseiller délégué : M. le D^r Hugues OLTRAMARE.

Suppléant : M. Albert NAINÉ.

DIRECTION GÉNÉRALE

Ingénieur en chef: M. Louis ARCHINARD.

Secrétaire: M. Albert GIUNTINI.

a) Personnel.

Le personnel de la Direction générale n'a subi aucun changement en 1924.

b) Eclairage Public.

L'éclairage électrique des rues de la Ville comprenait, au 31 décembre 1923, 1218 lampes à incandescence.

Durant l'année 1924, il a été placé 5 lampes nouvelles et une lampe a été supprimée. Total au 31 décembre 1924: 1222 lampes à incandescence.

La Ville étant maintenant éclairée d'une manière satisfaisante, nous prévoyons que le nombre des lampes n'augmentera pas beaucoup dans l'avenir, sauf modifications de quartiers.

c) Divers.

Commission consultative des travaux. — La Commission a tenu, en 1924, 2 séances présidées par M. le délégué aux Travaux; elle s'est occupée des objets suivants: examen des projets présentés au concours ouvert en vue de l'érection d'une fontaine, contre le mur de la terrasse projetée à l'Est du Temple de la Madeleine;

¹ Chapitre X du compte rendu financier.

visite des travaux en cours (mur de soutènement de la rue Calvin, maisons locatives de la rue du Léman) et examen sur place d'un projet de consolidation de la barrière du pont du Mont-Blanc.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES.

Les immeubles suivants ont été acquis en prévision de percements ou d'élargissements de rues: bâtiment de l'ancienne Pisciculture du quai de Saint-Jean qui reposait sur un terrain appartenant à la Ville; rue Toutes-Ames n^{os} 2, 4 et 6; rue de la Fontaine n^{os} 30 et 32; rue des Barrières 7-9; rue du Grand-Perron 8; rue du Sujet 8; place de la Madeleine N^{os} 11, 13 et 17; rue de la Tour de Boël 23.

En outre des hors-ligne ont été acquis et incorporés au domaine public en suite de reconstruction d'immeubles: rue Ph.-Plantamour (St^é Autos-Import); rue Ch.-Cusin (propriété Armand). Le hors-ligne de l'immeuble rue de la Confédération 17, reconstruit au nouvel alignement, a été cédé gratuitement à la Ville; enfin il a été procédé à des échanges de terrain, en vue de la réalisation des nouveaux alignements, au quai de Saint-Jean, et à l'angle des rues des Charpillles et de la Dôle.

Expropriations. — *Rue Verdaine* 22. — Les conclusions des experts, fixant à 55.000 francs l'indemnité d'expropriation de cet immeuble, ont été acceptées par les parties et homologuées par le Tribunal. Le 8 avril, le Conseil municipal a voté le crédit nécessaire pour solder cette indemnité.

Quai Turrettini 29-*rue du Temple* 1. — Par jugement du 25 avril, le Tribunal de 1^{re} Instance a fixé à 85.000 francs l'indemnité totale d'expropriation de cet immeuble, dont 5900 francs à titre d'indemnité spéciale de emploi. Les frais de procédure ont été mis à la charge de la partie adverse. Par exploit du 12 mai, les Consorts Koch ont interjeté appel; cette affaire se poursuit par devant la Cour de justice.

Rue de la Tour-de-Boël 25. — Le 7 octobre, le Conseil municipal a voté l'expropriation de l'immeuble rue de la Tour-de-Boël 25, dont l'aliénation est rendue nécessaire pour l'achèvement de la rue Calvin prolongée.

Vieille Ville. — Rue de la Rôtisserie-rue Calvin prolongée. — Les Sociétés intéressées ont poursuivi, en 1924, la construction des nouveaux immeubles du quadrilatère compris entre les rues de la Rôtisserie, Calvin prolongée, de la Pélisserie et la place des Trois-Perdrix; à la fin de l'année, le gros œuvre des bâtiments était terminé.

De son côté, la Ville a achevé la démolition des vieux immeubles se trouvant sur l'emplacement de la nouvelle rue; elle a entrepris ensuite l'établissement de la chaussée, le long des bâtiments des Sociétés, et la construction de l'égout. Le travail principal consistait dans l'établissement du grand mur soutenant la maison de la Société de l'Immeuble du Musée (Grand'Rue 11), la construction de ce mur a été adjugée à la Maison Vaucher et Aulas à la suite d'un concours à deux degrés. Les travaux ont commencé dans le courant d'avril et se sont prolongés jusqu'à la fin de l'année; ils ont continué jusqu'à fin février 1925, époque à laquelle le mur a été entièrement terminé dans la partie actuellement exécutable, soit une longueur de 33,10 mètres. On a dû, avant de procéder à la reconstruction du mur, reprendre en sous-œuvre les fondations de la façade des bâtiments de la Société de l'Immeuble du Musée; ce travail, assez délicat, consistait dans l'établissement de puits profonds

dans lesquels on a construit des piliers en béton, supportant la façade; ces travaux ont été exécutés dans de bonnes conditions et sans aucun incident.

Le mur a été construit en béton armé avec un parement en maçonnerie couronné à sa partie supérieure par un bandeau en roche de Thoiry, surmonté d'un mur de garde recouvert d'une cadette également en roche. Le système employé pour la construction du mur a consisté dans l'établissement d'une large plateforme à la base et à l'arrière de l'ouvrage; de cette plateforme, à des intervalles de 2 m. 65, partent des contreforts s'élevant jusqu'au niveau de la terrasse. Ces contreforts, fortement armés verticalement, résistent à la poussée de la terre sur le mur proprement dit, armé lui-même par des armatures horizontales. Tout cet ensemble est absolument indéformable malgré sa légèreté relative et donne une sécurité équivalente à celle d'un mur en maçonnerie pleine qui aurait coûté beaucoup plus cher.

La convention conclue avec la Société de l'Immeuble du Musée a été ratifiée par le Conseil municipal le 12 février 1924, et les crédits nécessaires ont été votés le 11 mars.

À la fin de l'année, la chaussée de la nouvelle place des Trois-Perdrix et de la rue Calvin prolongée était achevée sur une partie de sa largeur.

Du côté du débouché de la rue Calvin sur la Pélisserie, il reste à reprendre en sous-œuvre et à étayer le mitoyen de l'immeuble Pélisserie 18; ce travail sera fait en 1925. Du côté de la place des Trois-Perdrix, le mur de terrasse sera prolongé jusqu'à l'alignement de l'artère qui se dirigera dans la direction de la place Neuve. C'est sous la terrasse que supportera cette partie du mur que nous projetons d'établir une cabine de transformateurs. Cette partie des travaux ainsi que la réalisation des accès sur la largeur garantie aux Sociétés impliqueront la démolition des immeubles Tour-de-Boël 23, 25, 12 et 14, démolition qui sera entreprise aussitôt que sera assurée la prise de possession de l'immeuble n° 25 en cours d'expropriation.

Enfin l'aménagement de la partie inférieure de la Pélisserie est liée à la question de la reconstruction des immeubles n°s 5, 7 et 9 de cette rue qui fait actuellement l'objet d'une étude.

Rue de Rive-rue du Vieux Collège. — Les Sociétés immobilières de Rive achèvent la seconde étape de leur opération soit la reconstruction du mas compris entre l'ancien et le nouveau débouché de la rue de la Fontaine. Ce dernier tronçon de rue est ainsi réalisé ainsi que l'élargissement de la rue de Rive dont l'aspect et les conditions de viabilité ne laissent plus rien à désirer.

Rues de la Fontaine, du Vieux-Collège et Verdaine. — Nous avons procédé à la démolition des immeubles rue Verdaine 20, 22 et 24 afin de livrer les terrains dont le Conseil municipal avait approuvé la vente le 13 juillet 1923, et situés au Midi de la rue du Vieux-Collège. La construction des nouveaux bâtiments a été entreprise vers la fin de l'année.

Place de la Madeleine. — Les tractations, dont nous avons parlé au précédent compte rendu, ont abouti à la vente, ratifiée par le Conseil municipal le 20 juin 1924, des terrains que la Ville possédait du côté pair de la place. Cette opération impliquait l'achat des vieilles maisons N°s 11, 13 et 17 dont la démolition a été exécutée à la fin de l'année. La construction des trois immeubles qui s'élèveront sur les terrains vendus a été entreprise immédiatement. Par cette opération, que la Ville a favorisée au moyen d'un prêt au montant du prix des terrains, l'aménagement du côté impair de la place de la Madeleine est entièrement réalisé.

Le 7 octobre, le Conseil municipal a voté les crédits nécessaires aux aménagements de chaussées à exécuter aux abords du Temple de la Madeleine, conséquence des transformations opérées dans ce quartier. Les travaux ont été entrepris au début de 1925. Ils consistent en la construction d'une petite terrasse (dont le dessous abritera un local pour transformateurs) derrière le Temple de la Madeleine, et en la rectification des niveaux des rues du Purgatoire et Toutes-Ames.

Place Sturm. — Nous avons mentionné au précédent compte rendu l'accord intervenu avec le Conseil d'Etat en vue de l'aménagement de cette place et ratifié par le Conseil municipal le 25 janvier 1924. Conformément à cet accord, le remblayage de la fouille, exécutée en vue de la construction du Muséum d'Histoire naturelle, s'est poursuivi en 1924 au moyen des matériaux provenant des démolitions opérées dans la vieille Ville. A la fin de l'année, l'excavation était en grande partie comblée, l'aménagement de la promenade sera entrepris lorsque le remblayage sera achevé et que les matériaux seront suffisamment tassés.

Quartier du Seujet. — Nous avons procédé à la démolition de bâtiments en trop mauvais état pour être habités : rue du Seujet 10, rue du Temple 9, 11 et 13, sur cour. Par cette mesure, qui pourra être étendue, nous avons apporté une certaine amélioration dans les conditions hygiéniques de ce quartier dont la reconstruction reste toujours subordonnée aux dispositions qui seront adoptées en ce qui concerne l'écoulement des eaux du lac et, éventuellement, de la navigation.

Quartier des Pâquis. — Le 17 octobre, le Conseil administratif a ratifié une convention modifiant l'accord intervenu, en 1906, entre la Ville et l'Hospice Général, relativement à la création d'une artère, entre les rues des Alpes et de Monthoux, à travers la propriété de l'Hospice général (ancien orphelinat). La nouvelle convention maintient le principe de la cession gratuite du terrain, consentie précédemment par l'Hospice, mais les alignements de l'artère projetée restent réservés et feront l'objet d'une étude d'ensemble.

RECONSTRUCTION DE LA GARE.

Nous avons mentionné au précédent compte rendu que les bases de la convention à intervenir entre les C.F.F., l'Etat et la Ville, au sujet de la reconstruction de la Gare, avaient été arrêtées en novembre 1923. Cette convention sera soumise au Conseil municipal en même temps que le projet définitif qui sera élaboré à la suite du concours ouvert en 1924.

Conformément à l'accord susmentionné, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif désignèrent, pour les représenter dans le Jury du concours, le premier M. M. Turrettini, architecte, et le second M. J.-L. Cayla, architecte. Mais ces deux Messieurs ne purent accepter le programme établi par les C.F.F. et demandèrent que la question fut reprise sur des bases plus larges, en ouvrant au préalable un concours d'idées.

Les C.F.F. se déclarèrent d'accord d'introduire dans le programme du concours toute suggestion qui aurait pour conséquence d'augmenter la liberté des concurrents en ce qui concerne la disposition du bâtiment, à la condition que l'emplacement fixé par l'alignement de la rue du Mont-Blanc, et l'alignement du côté des

voies, soit respecté. Ces dispositions n'ayant pas satisfait MM. Turrettini et Cayla, ces deux Messieurs se retirèrent du Jury.

La Section de Genève de la Société Suisse des Ingénieurs et Architectes offrit alors au Conseil administratif de lui faire des propositions pour le remplacement de M. Cayla; le Conseil administratif acquiesça à cette demande.

Plus tard, la Section informa le Conseil administratif qu'après avoir entendu l'exposé de MM. Turrettini et Cayla, elle avait demandé au Conseil d'Etat qu'il soit procédé, de concert entre les C.F.F., l'Etat et la Ville, à une nouvelle étude du bâtiment des voyageurs et de ses abords; cette demande avait été présentée en avril 1923, mais la Section estimait qu'on n'en avait pas suffisamment tenu compte. La Section ajoutait qu'elle ne pouvait, en conséquence, faire actuellement des propositions au Conseil administratif en vue de la désignation d'un nouvel expert. Le Conseil administratif se rangea à cette manière de voir et décida de ne pas désigner de remplaçant à M. Cayla. Entre temps, le Conseil administratif avait communiqué à ce dernier une lettre des C.F.F. dans laquelle ceux-ci paraissaient admettre que le projet primitif pourrait subir des modifications sur certains des points ayant soulevé l'opposition des experts de la Ville et de l'Etat, mais M. Cayla n'estima pas devoir revenir sur sa décision.

Le concours fut ouvert à la fin de l'année et le dépôt des projets eut lieu en mars 1925.

Le programme prévoyait la possibilité de construire jusqu'à la hauteur de la rue de Monthoux alors que précédemment les C.F.F. limitaient cette possibilité à la hauteur de la rue des Alpes.

D'autre part, le Conseil administratif a accepté, sous réserve de la ratification du Conseil municipal, une rectification du tracé de la voie le long de la rue de Saint-Jean, dans le but de réaliser un élargissement de cette artère; les frais de cette modification seraient partagés par parts égales entre la Ville de Genève et la commune du Petit-Saconnex. Cependant il n'a pas paru opportun au Conseil administratif que cette rectification fût entreprise avant l'adoption du projet définitif de reconstruction de la Gare.

Divers.

CULTURES MARAÎCHÈRES.

En 1924, le Conseil administratif a donné congé aux concessionnaires des petits jardins de l'Ariana, et à la fin de l'année, ce parc a été rendu entièrement à la destination que lui avait assignée Gustave Revilliod, en le léguant à la Ville.

D'autre part, estimant que les raisons qui militaient en faveur de la concession gratuite de jardins n'existent plus actuellement, le Conseil administratif a décidé de louer à l'Association des Concessionnaires les emplacements de Châtelaine et du Bachet-de-Pesay, à charge par cette Association de continuer les concessions actuelles moyennant le paiement d'un modeste loyer.

A la presqu'île d'Aire, nous avons conservé le régime des concessions individuelles, celles-ci devant disparaître sous peu en raison des nécessités du déversement des ordures.

ADMINISTRATION.

Statistique du personnel régulier du Service des travaux.

<i>Services</i>	1919	1923	1924
Direction générale.	5	5	5
Section I (Architecte)	5	5	5
Section II (Promenades):			
Employés.	1	7 ¹	6
Ouvriers	45	45	46
Section III (Voirie-Construction):			
Employés.	5	5	5
Ouvriers	67	58	57
Section IV (Voirie-Nettoiemnt):			
Employés.	4	4	4
Ouvriers	128	115	115
Totaux.	260	244	243

SECTION I. — BÂTIMENTS, ÉTUDES ET TRAVAUX NEUFS

Chef de section: M. A.-H. ROCHE, architecte.

a) Bâtimnts.

Conservatoire botanique de la Console. — Les travaux d'agrandissement du Conservatoire botanique de la Console ont été terminés cette année; ils consistaient en la surélévation de deux étages de la partie du bâtiment exécuté en 1911, en la reprise en sous-œuvre et le renforcement des fondations. La section a assumé la direction et la surveillance des travaux ainsi que la vérification des mémoires. Crédit voté 101.550 francs dépensé 82.903 fr. 85.

Bâtimnts locatifs rue du Léman et place de la Navigation. — Les travaux de construction entrepris en novembre 1923, se sont poursuivis en 1924; la section en assure le contrôle et la surveillance. Ces travaux sont exécutés sous la direction de M. W. Henssler, architecte, suivant les plans généraux élaborés par le Service des travaux.

¹ Transfert à la Section des Promenades de 5 gardes dépendant précédemment de la Police municipale.

Les ouvrages suivants ont été mis en soumission et adjugés en 1924 : terrassement, M. Cusin; maçonnerie et béton armé, M. J. Rubin; charpente, MM. L. Stratte, Bopp frères; couverture, F. Grasset; ferblanterie, M. Stucker et fils; grosse serrurerie, Bolle et C^{ie}, Kern, Paganoni, Gay, Perrin; petite serrurerie, MM. Nicolet, Winterhalter; gypserie et peinture, MM. Bertolini et C^{ie}, Bolliger, Lamunière, Roche; Schmidt, Zanello; menuiserie, MM. Boget, Clerc frères, Erb et Manfredy, Ody, Spring frères; installations sanitaires: eau, MM. L. Magnin, Martinet; installations du gaz: MM. Henny et fils, Stoeckli et Debrot; parquets, MM. J. Ody, Toso-Badel; stores, M. A. Monthoux.

Rue Calvin prolongée. — La section a surveillé la construction du mur de terrasse et la reprise en sous-œuvre du bâtiment de la Société de l'immeuble du Musée (Grand'Rue 11).

b) Etudes.

Casino municipal. — Etude pour la réfection de la totalité du sol de la terrasse, côté quai.

Etudes, plans et élévation d'utilisation du mas rue des Corps Saints-Vallin-Terreux du Temple-Coutance prolongée, et mas Terreux-du-Temple, rue Cornavin, place des 22 Cantons.

Etude d'utilisation et de morcellement du mas rues de Lausanne, des Alpes, de Berne et de Monthoux.

Etude d'utilisation du terrain rues du Mandement-Albert Richard, pour service de l'éclairage du Service électrique (lampes).

Etude pour l'installation d'un poste téléphonique pour station de taxis automobiles place de la Fusterie.

Etude et devis pour la modification de la clôture du Cimetière de Châtelaine.

Etude de plaque commémorative Président Wilson placée contre la terrasse du Palais des Nations.

Variante de l'étude du stade des Charmilles.

Suite des études pour la construction de la terrasse face postérieure du Temple de la Madeleine avec local pour transformateurs électriques et mur de soutènement sur rue Toutes-Ames, devis et plans d'exécution.

Etude et devis pour l'établissement d'un plancher et aménagement de nouveaux locaux pour le service des compteurs, dans le bâtiment du Service électrique en l'Île.

Etude d'une variante pour l'aménagement du refuge devant le bâtiment électoral.

Etude pour l'aménagement de la place de la Navigation avec projet de station abri, kiosque à journaux, urinoir et transformateurs.

Etude et établissement, pour la section de Voirie construction, des plans d'égout.

Etude pour le transfert de l'emplacement de stationnement des remorques de la C.G.T.E. à la rue Pécolet.

Projet d'aménagement du refuge de la place Neuve avec modification des plantations d'arbres.

Etude pour la modification du refuge de la place du Cirque.

Etude pour la pose contre le Musée Rath d'une plaque commémorative offerte par la Colonie Belge.

Etude d'aménagement de la place devant l'Eglise du Sacré-cœur.

Divers études d'accès provisoire à la rue de la Pêlisserie par suite des constructions nouvelles.

Etudes diverses d'un projet de canal de navigation à travers la Ville par les quais des Bergues et du Seujet.

Etudes diverses concernant les travaux de reconstruction de la gare de Cornavin. Variante du tracé des voies le long de la rue de Saint-Jean.

Etudes pour le matériel de fêtes (estrades, bancs, etc.).

Etude pour l'aménagement des abords du bâtiment de la Maison du Faubourg.

Examen des immeubles offerts en vente à la Ville, établissement de rapports descriptifs et de plans de situation.

Mise à jour des feuilles d'égout n^{os} 1-10-13.

Plans d'alignement et de rectification. — Etude d'alignement mas rues de Lausanne-de Berne et de Monthoux; artère place de la Fusterie-place Neuve; diverses variantes d'alignement rue Calvin prolongée-Pêlisserie-rue Calvin-Grand'Rue; quartier Bergues-Cendrier-Seujet pour un projet de canal de navigation; place Navigation-quartier des Grottes.

Etudes de nivellements, levés et profils.

La section a procédé aux nivellements nécessités par la construction de nouveaux immeubles, l'établissement de trottoirs et les réfections de chaussées.

A signaler comme travaux spéciaux:

Etude de nivellement quai Wilson, en vue du concours pour la construction du Palais des Nations. Etude complète des niveaux pour le nouvel aménagement de la place de la Madeleine et la rue Toutes-Ames. Plusieurs variantes pour l'aménagement des rues de la Rôtisserie et Calvin prolongée et raccord avec la Pêlisserie et la rue Calvin.

Etude complète pour la réfection de la rue de Rive.

Recherches diverses au Registre Foncier.

L'architecte du Service des Travaux a suivi, comme délégué de la Ville, les séances de la Commission cantonale du Plan d'extension et de la Commission de la rade.

La Section a dressé une statistique des démolitions, transformations et constructions d'immeubles dans l'agglomération urbaine.

c) Divers.

La Section a fait diverses études et travaux pour les services industriels: Remise en état de la charpente, couverture et ferblanterie du bâtiment de l'ancienne pisciculture au quai de Saint-Jean, création d'un local de douches; divers travaux au bâtiment du pont de la Machine et au bâtiment de la Comptabilité des Services industriels, rue de l'Arquebuse; remise en état du logement du garde chantier du

service des eaux, avenue des Abattoirs; vérification des devis des travaux de maçonnerie de la station transformatrice des Charmilles.

Etablissement des murs de clôture des terrasses entre les propriétés de l'Etat, Naville et Necker à la rue Calvin.

Installation d'un nouveau poste téléphonique pour station d'autos-taxis, place Cornavin, côté boulevard James-Fazy.

Réparation et remise en état des fontaines, place Grenus, place Chevelu, place Saint-Gervais et de la Cité.

Relevés de plans et coupes du Casino municipal.

Etudes, plans et devis pour l'élargissement de la rue J.-A.-Gautier.

La Section a dirigé les travaux de démolition des immeubles 9-11 rue du Temple sur cour, Tour-de-Boël 21, place de la Madeleine 15-17-19, rue Verdaine 16-18-20.

La Section a assuré la surveillance et l'entretien des étayages dépendant de la Ville.

Elle a établi et mis à jour le plan général des emplacements de colonnes d'affichages et de tourelles de transformateurs.

Passages, escaliers, grilles de clôtures, bancs. — Travaux d'entretien et réparations courantes; un nouveau banc a été installé rue Adhémar-Fabri, angle quai du Mont-Blanc.

Enclos des cygnes. — Ile Rousseau, travaux d'entretien et remise en état des grillages.

Bains des Pâquis. — Travaux d'entretien et réparations, peinture, etc. des deux établissements.

Noms des rues et numéros de maisons. — Quelques plaques indicatrices de rues ont été remplacées par suite de déprédations. La revision des plaques indicatrices des chemins privés a nécessité la pose de 33 nouvelles plaques.

Le nom de quai Wilson a été donné à la partie du quai du Mont-Blanc tendant de la rue du Léman au Parc Mon-Repos.

Sur la proposition de l'un de ses membres, le Conseil municipal a décidé de donner le nom de rue Henri-Fazy à la rue de la Treille. Conformément à son arrêté du 20 avril 1920, le Conseil d'Etat a décidé de surseoir à l'acceptation de cette délibération jusqu'au moment où les 5 ans à partir du décès de M. le Conseiller Fazy seront écoulés (22 décembre 1925).

Des modifications dans la numérotation des immeubles ont été faites à la rue du Vieux-Collège, rue du Purgatoire, rue du Léman, rue de la Navigation, chemin Daubin, rue de la Confédération, rue du Marché.

La Section a examiné 58 requêtes pour constructions ou transformations d'immeubles, 1768 requêtes pour pose d'enseignes, attributs de commerce, marquises, colonnes, emplacements d'affichage, clôtures de chantiers, etc.

Elle a délivré 769 autorisations pour travaux divers et procédé à la mensuration de 161 terrasses de cafés et restaurants.

Elle a exercé la surveillance de 148 chantiers ayant occupés la voie publique pour constructions ou réparations d'immeuble. Elle a examiné et fourni les indications nécessaires pour les travaux de remise en état des façades de 72 immeubles; sur ce nombre 35 réfections sont dues à l'intervention de la section et de la Police municipale.

SECTION II. — PROMENADES ET JARDINS

Jardinier-chef: M. G.-F. NITZSCHNER.

L'équipe des ouvriers de la Section des Promenades et Jardins, y compris les ouvriers du Parc La Grange, comptait au 31 décembre 1923: 45 ouvriers. En 1924, 1 a été mis à la retraite et 2 ont été embauchés; total au 31 décembre 1924: 46 ouvriers.

Dans un but d'économie, nous avons restreint la décoration florale des promenades, ce qui nous a permis de réduire les frais de main-d'œuvre et de réaliser des économies sur presque tous les postes de notre budget. Cependant les fontaines et candélabres ont reçu leur décoration habituelle.

La taille des arbres d'alignement a été effectuée rapidement au moyen de deux équipes.

Nous avons continué les décorations habituelles des cours de l'Hôtel-de-Ville et de l'Hôtel municipal, ainsi que la fourniture des plantes pour les représentations théâtrales.

Les décorations pour fêtes, expositions, œuvres de bienfaisance se sont montées au nombre de 49, en diminution sur l'exercice dernier.

Nous avons toutefois participé à la décoration du Corso de la Fête des Fleurs, par la confection de guirlandes et la garniture d'un arc de triomphe; les frais de ce travail ont été assumés par l'Association des Intérêts de Genève.

Un gros orage, survenu le 23 juillet, a causé de nombreux dégâts dans nos promenades, particulièrement aux Bastions, sur la Treille, rue Diday, rue de la Croix-Rouge, à l'Ile Rousseau et au Bois de la Bâtie. Des arbres et de grosses branches ont été cassés, les allées ravinées et certaines canalisations obstruées.

Comme travaux spéciaux, mentionnons:

Promenades des Croupettes. — Utilisé le complément du chauffage des serres pour les couches à multiplication, afin d'obtenir un meilleur rendement.

Promenades des Bastions. — Dans cette promenade quelques arbres cassés par l'orage ou malades ont été abattus par mesure de sécurité. Près du kiosque, nous avons planté de jeunes arbres pour compléter la salle de verdure qui existe à cet endroit.

Promenade de la Treille. — Nous y avons remplacé un ormeau.

Bourg-de-Four. — Un gros arbre qui avait été frappé par la foudre et dont les branches supérieures avaient complètement séché, a dû être élagué très sérieusement; malgré cette opération sa survie ne semble pas devoir être de longue durée.

Promenade de Saint-Antoine. — Plusieurs vieux arbres ont été remplacés.

Jardin du Boulevard des Philosophes. — Des bosquets devenus trop grands ont été remplacés.

Terrasse de l'Hôtel municipal. — Une charmille dont les racines désagrégeaient le mur de clôture, a été supprimée et nous avons préparé l'emplacement pour de nouvelles plantations.

Promenade du Lac. — Nous avons continué l'aménagement des bosquets de cette promenade dont les allées ont été goudronnées par la Section de Voirie-Construction.

Ile Rousseau. — Le 23 juillet, un vieux peuplier de 30 m. de hauteur et de 4 m. de circonférence, a été cassé par l'orage. Sur son emplacement, nous avons planté trois jeunes arbres de même essence après avoir miné le terrain et remplacé les matériaux de remblais par de la terre végétale.

Monument Brunswick et place des Alpes. — Aux abords du monument, les dalles et balustrades bouleversés par les racines des arbres nécessiteront prochainement des réparations.

Quais du Mont-Blanc et W.-Wilson. — Ces quais nécessitent une grande surveillance et de fréquents arrosages pendant la belle saison.

Parc Mon Repos. — Les allées aux alentours de la villa ont été empierrées et la toiture vitrée de l'orangerie a été refaite. Cette promenade nécessite toujours une active surveillance. Lors de l'orage du 23 juillet, nous avons constaté une fois de plus, que les égouts de la route, refoulaient une bonne partie de leur trop plein, causant des inondations tant dans la promenade que dans la loge du garde.

Bois de la Bâtie. — Entretien habituel et coupe de bois réglementaires en novembre. Les travaux de remise en état que l'on se proposait d'exécuter dans cette promenade ont été renvoyés à des temps meilleurs.

Bois des Frères. — Entretien et surveillance préventive contre les incendies.

Sentier des Saules. — Plusieurs arbres minés lors des hautes eaux, sont déracinés par les orages et nécessitent de fréquentes interventions de la Section.

TRAVAUX DIVERS.

Ecole de la Gare. — Aménagement de platebandes contre le mur de la voie ferrée, plantation de rosiers.

Quai des Eaux-Vives. — Réfection des pelouses après les travaux de terrassement occasionnés par le passage d'une colonne d'eau, décoration habituelle des massifs. Toutes ces dépenses ont été remboursées à notre Service.

Consulat de France (rue Sénebier). — Aménagement du jardin à l'occasion de l'érection du Monument des soldats français de Genève et Volontaires suisses morts pour la France. La Ville de Genève a assumé l'entretien du petit jardin situé devant ce monument.

Avenue des Petits-Délices. — Plusieurs grands arbres de cette avenue ont été arrachés ou élagués.

Pointe à la Bise. — Plantation de peupliers aux abords de la Station du Service des Eaux.

Iles d'Aire. — Coupe des osiers, plantation de jeunes plants sur les terrains longeant la digue.

Cygnés. — Le nombre des cygnés est d'environ 73.

Le Conseil administratif a fait don de 1 cygne mâle à la Municipalité de Langenthal et d'une paire de cygnés à la Municipalité de Rapperswil.

SECTION III. — VOIRIE (CONSTRUCTION)

Chef de Section: M. H. BENOIT.

a) Administration.

Ouvertures autorisées sur la voie publique. — Les brèches pratiquées sur la voie publique en 1924 par les Services industriels de la Ville, le Service téléphonique et les particuliers se sont élevées à 785 (1003 en 1923). Sur le total de 1924, on compte en ce qui concerne les revêtements spéciaux: ciment 216 brèches, pavage en pierre: 233 brèches, pavage en bois: 27 brèches, asphalte: 19 brèches, Kéramit: 2 brèches; soit un total de 497 brèches.

b) Personnel ouvrier.

La section de Voirie (construction) comptait au 31 décembre 1923, 58 ouvriers réguliers.

En 1924, 1 ouvrier a été retraité, 2 ouvriers ont passé à la section de nettoyage et 1 ouvrier a permuté de la section IV à la section III, 1 ouvrier (mécanicien) a été nommé. Le total des ouvriers réguliers de la section de Voirie (construction) comptait au 31 décembre 1924, 57 ouvriers soit une diminution de 1.

Deux ouvriers casseurs de pierres travaillant à tâche c'est-à-dire au mètre cube de macadam cassé, ont été licenciés, ils ne figuraient pas sur le rôle du personnel régulier.

c) Rues.

Entretien des rues pavées et asphaltées. — Réfection en pavés neufs, 924,06 m², pavés vieux 2997,43 m². Soit au total 3921,49 m².

Comme travaux importants exécutés, notons les réfections suivantes: rue des Alpes angle rue de Lausanne, rue de Lausanne entre la rue de Monthoux et la rue de l'Ecole, boulevard James-Fazy, entre la rue de Saint-Jean et le pont de la Coulouvrenière, rue du Mont-Blanc-place Cornavin, Cours de Saint-Pierre, rue des Chaudronniers et Grand-Quai.

Pendant cet exercice nous avons continué le goudronnage du pavage en pierre. Ce procédé donne toujours d'excellents résultats, il évite les dégradations occasionnées par les pluies et les fréquents lavages, ainsi que l'accumulation, dans les joints, des crottins et matières en décomposition; en outre il rend le pavé moins sonore.

La surface totale traitée pendant cette année est de 54.668 m².

Signalons encore une rupture de canalisation d'eau H.P. survenue au boulevard James-Fazy, qui nécessita la réfection de 259 m² de pavés de pierre sur béton.

Asphaltage. — Les réfections des brèches d'asphalte ont atteint au cours de 1924 une surface de 216,52 m².

Rue de Lyon, entre la rue de la Servette et la rue de la Prairie. — Par suite de l'importance de la circulation et du gros charroi, le cylindrage ordinaire était devenu insuffisant. Nous l'avons remplacé sur une surface de 2234,61 m² par un macadamisage asphaltique appliqué à chaud. L'expérience nous démontrera la valeur de ce procédé.

Rue du Prieuré. — Entre la rue de Berne et la rue de Lausanne, la chaussée étant en très mauvais état, nous l'avons refaite en macadam asphaltique sur une surface de 1189,35 m²; ce travail a été exécuté en compte à demi avec la commune du Petit-Saconnex.

Rue du Rhône et place du Port. — Durant l'année 1924 nous avons continué, entre la rue d'Italie et la place du Port, les travaux de transformation et d'aménagement de la rue du Rhône, commencés en 1923 et pour lesquels le Conseil municipal avait voté, le 15 mai 1923, un crédit de 226.000 francs amortissable en cinq annuités. Ces travaux ont nécessité la modification du trottoir refuge autour de la fontaine de la place du Port, la repose de 405,75 ml. de bordures granit, la réfection de 1019,57 m². de dallage en ciment, l'établissement de 6 sacs d'eau pluviale et la pose de 78,10 ml. de bordures d'accotement. La surface d'asphalte comprimé a été de m² 1823,95 et celle du pavage en bois de m² 1735,13.

Les voies de la C.G.T.E. ont été remises en état et leur profil a été amélioré.

Pavage en bois. — Le pavage en bois a nécessité des réfections sur une surface totale de 1235,39 m². Il a été procédé également au remplacement de 2032 plots isolés et réfectionnés 47,25 ml. de bordures d'accotement.

L'huilage superficiel des pavages en bois a été fait comme d'habitude; la surface traitée cette année s'élève à 41.632 m² contre 36.363 m² en 1923. Nous avons constaté une très sensible amélioration de la conservation de nos bois — d'où économie d'entretien — depuis l'application régulière de ce procédé.

Rues macadamisées. — Les réfections recharges et cylindrages pendant cet exercice se sont élevés à 21.485 m² pour lesquels il a été employé 2990.300 m³ de macadam.

Goudronnage. — Malgré les pluies continuelles de l'été dernier, nous nous sommes efforcés de développer le plus possible le goudronnage superficiel des chaussées macadamisées. Il continue à donner toute satisfaction au point de vue de l'entretien des chaussées et de la lutte contre la poussière.

Les surfaces goudronnées cette année ont atteint 346.096 m².

Il est intéressant de comparer les résultats obtenus, depuis une vingtaine d'années, par le goudronnage des chaussées.

En 1905, on en était encore à la période d'essais; des applications avaient été faites, cette année là, au moyen de divers produits: goudron de houille à chaud, goudron de gaz à l'eau, asphaltine à froid et à chaud, apulvite, ciment ligneux, westrumite. On constatait alors que les meilleurs résultats restaient acquis à l'asphaltine, soit pétrole brut employé à froid ou à chaud, et au goudron de gaz à l'eau, à cause de son bas prix de revient. C'est, en fait, le goudron de houille à chaud qui a donné les meilleurs résultats et que l'on emploie exclusivement.

Le tableau ci-après indique l'augmentation progressive des surfaces traitées depuis cette époque:

Surfaces		1905	1910	1913	1924
Surfaces cylindrées	M ²	60.570	87.445	57.868	21.485
» goudronnées	M ²	10.865 ¹	33.661	163.184	346.096
Dépenses annuelles	Fr.	179.538	184.042	200.249	348.709

¹ Surface traitée, en 1905, au moyen de divers produits.

Pendant les années 1916 à 1918, les travaux de cylindrages et goudronnages furent considérablement réduits. C'est depuis 1919 que l'on commença à intensifier les goudronnages, ce qui entraîna la diminution progressive des cylindrages; ceux-ci furent toutefois encore importants en 1922 et 1923, années pendant lesquelles on occupa un grand nombre de chômeurs.

Quant aux prix, les premières années de guerre, furent influencés par l'énorme augmentation du prix des matériaux; par contre, les allocations de renchérissement de vie accordés au personnel dès 1917 et remplacés en 1920 par une augmentation des salaires, ne figurent pas dans les prix de revient.

Les résultats des années 1905, 1910, 1913 et 1924 sont comparables bien que soumis à des régimes très différents quant aux prix.

En 1905, pour une somme de 179.500 francs, on ne traitait, en cylindrages et goudronnages, que le 18 % environ de la surface macadamisée (395.000 m²).

En 1924, on en traite cinq fois plus, c'est-à-dire la presque totalité de la surface macadamisée, pour une somme qui n'est pas deux fois supérieure à celle dépensée en 1905. Or, de 1905 à 1924, les prix ont subi les variations suivantes:

	1905	1924
Journée de manœuvre.	Fr. 4,50 (10 heures)	16,— (8 heures)
Sable, le m ³	» 4,50	8,60
Macadam, le m ³	» 5,—	14,—
Goudron, les 100 kilos	» 3,—	17,—

Ce résultat n'a pu être obtenu que grâce aux avantages du goudron qui, prolongeant beaucoup la durée des chaussées macadamisées, permet de réduire considérablement les cylindrages, et c'est là que réside l'économie puisque les cylindrages reviennent en 1924, à 4 fr. 14 le mètre carré en moyenne, tandis que le goudron ne coûte que 0 fr. 332 le m².

On estimait, en 1905, que l'effet utile des imprégnations de goudron, ou d'autres produits, serait toujours limité à une durée assez faible et disparaîtrait rapidement sur la partie des chaussées exposées à une circulation de voitures quelque peu active.

On constate aujourd'hui, grâce aux progrès réalisés et surtout à la qualité des matériaux employés, que les goudronnages constituent un véritable système de revêtement, présentant presque tous les avantages de l'asphalte, que nous espérons parvenir à rendre durable même sur les chaussées soumises à une circulation relativement active. Mais il faut, pour cela, que les applications, exécutées dans de bonnes conditions, soient renouvelées au cours de la même année ce qui exige du matériel en suffisance et une organisation spéciale.

Les goudronnages réalisent, au point de vue de la lutte contre la poussière, de la propreté, et de la viabilité des chaussées macadamisées, de même qu'au point de vue économique, de tels avantages que le Service des Travaux doit vouer tous ses efforts à en perfectionner et à en étendre l'application, d'autant plus que tous les bruits répandus sur les inconvénients du goudron ont été démontrés faux et purement tendancieux.

Place du Temple. — A l'occasion de la remise en état de la fouille de l'égout construit en 1923, nous avons remédié à l'état défectueux de la chaussée en remplaçant les pavés ronds, par du macadam.

Rues du Vieux-Collège et de la Fontaine. — A l'achèvement de la construction des immeubles angle rue du Vieux-Collège prolongée et rue de la Fontaine, nous avons établi la chaussée définitive, soit empierrement et cylindrage, sur une surface de 350 m².

Square de la rue Bartholoni. — Le mauvais écoulement des eaux de surface et l'état défectueux de ce square ont été améliorés. Cet aménagement a nécessité la pose de 48,20 ml. de bordurettes planches et de 97,80 ml. de gondole pavée. 378 m² de chaussée et 112,75 m² de trottoirs ont été refaits en matière d'agrégation et seront goudronnés en 1925.

Place du Bourg-de-Four. — Nous avons complètement refait le jointoyage du mur de soutènement et rescellé les cadettes.

Entretien des trottoirs. — Pendant cet exercice l'entretien des trottoirs en ciment a été limité au strict indispensable. Les surfaces refaites ont atteint, en comprenant les brèches des Services industriels, un total de 3086,35 m². Les brèches et réparations faites en régie ne figurent pas dans ce chiffre.

Plusieurs trottoirs en terre ont été remis en état et goudronnés (26.096 m²). Nous avons procédé en outre à la réfection de bordures en granit (946,75 ml.) de bordurettes planches (100 ml.) et de gondoles pavées (1369,20 ml.).

Trottoirs neufs: La surface des trottoirs neufs établis en 1924 s'élève à: ciment 876,18 m²; macadam goudronné 113 m²; pavés de pierre 177,27 m².

Ces travaux ont nécessité la pose de 286,94 ml. de bordures en granit, 145 ml. de bordurettes planches et 376,25 ml. de gondoles pavées.

A noter l'établissement des trottoirs autour du nouveau bâtiment de la Banque Nationale, rues Diday, de Hesse et de Hollande, la transformation et l'aménagement des trottoirs à la cour de Saint-Pierre nos 1 et 2, la transformation du trottoir rue de la Confédération 1 et l'établissement des trottoirs autour du garage rue Ch.-Cusin et rue D^r Alf.-Vincent.

d) Ponts et quais.

Pont du Mont-Blanc. — Par suite d'une dislocation de la maçonnerie du mur de quai de la rive droite l'accotement du joint de dilatation s'était affaissé. La partie défectueuse du mur de quai a été refaite en béton à l'électro-ciment et le revêtement en keramit a été réparé. A différents endroits, le pavé de bois est décollé et s'infiltré, ce qui nécessite chaque année un certain entretien.

Le nettoyage et la peinture des fermes métalliques commencés en 1923, ont été continués cette année et seront terminés en 1925. Un panneau en fonte de la barrière aval a dû être remplacé; il avait été cassé par un camion automobile.

Nous avons, à diverses reprises déjà, signalé les vives inquiétudes que nous causait l'état de la barrière en fonte. Un projet de consolidation a été étudié et les travaux seront entrepris en 1925.

Pont des Bergues. — Nous avons effectué quelques réparations en asphalte coulé dur, pour prolonger encore le plus possible la durée du revêtement actuel, dont nous avons signalé déjà plusieurs fois l'état d'usure très avancé.

Pont de la Machine. — Quelques petites brèches dans la chaussée ont été restaurées en ciment.

Pont de l'Île. — Le revêtement de la chaussée en asphalte comprimé a nécessité des réparations sur une surface de 60,85 m². Un panneau de la barrière en fonte, angle pont de l'île et quai Turrettini, a été remplacé; il avait été cassé par une automobile.

Pont de la Coulouvrenière. — Le revêtement de la chaussée en planelles de Rosolith, qui doit supporter un gros charroi est dans un état d'usure avancé, et ne pourra plus durer bien longtemps. De nombreuses réparations ont déjà été faites. En ce qui concerne les trottoirs en planelles de Sarreguemines, plusieurs réparations ont aussi été nécessaires.

Enfin, nous avons fait procéder à la revision générale des barrières des ponts et des quais et les réparations nécessaires ont été faites.

RADIERS ET PERRÉS.

Quai du Mont-Blanc. — Le perré s'étant affaissé entre la rue J.-A.-Gautier et la rue Butini, nous l'avons remis en état. En outre il a été posé de l'enrochement entre l'épuisoir, en face de la rue J.-A.-Gautier, et le parc Mon Repos.

Quai Turrettini. — Le perré dégradé par des affouillements, a été réparé et tous les joints ont été cimentés.

Quai des Moulins. — Les remous causés par l'ouverture et la fermeture des vannes ont produit des affouillements et disloqué une partie du perré situé derrière le bâtiment de la halle de l'Île. Ce perré a dû être refait sur une longueur de 6 ml.; en outre il a été entièrement rejointoyé.

Chemin des Mélèzes. — Un arbre ayant été déraciné par les crues de l'Aire, sur le talus longeant la chaussée appartenant à la Ville, nous avons dû prolonger sur une longueur de 7 mètres le mur de soutènement construit en 1917.

e) Egouts.

Rue du Jura. — Nous avons profité des travaux de transformation du revêtement de la chaussée de la rue de Lyon, pour établir 10 ml. de canal en tuyaux de 60-90 et un sac d'eaux pluviales.

Rue Cavour. — En raison de la construction d'immeubles à la rue Cavour prolongée, nous avons construit 66 ml. de canal en tuyaux 60/90, une cheminée et 2 sacs d'eaux pluviales. En outre nous avons établi la chaussée définitive, empierrement et cylindrage, sur une surface de m² 889.

Rue des Alpes 5-7. — Sous le passage du square du Mont-Blanc, avant de procéder au remplacement du revêtement actuel de la chaussée par du pavé de bois, nous avons construit avec la participation des propriétaires 32 ml. de canal en tuyaux 60/90 et une cheminée. Ce travail a été quelque peu compliqué par le mauvais état du terrain, composé de gravier et de sablon, ainsi que par les infiltrations d'eau.

Rue de la Madeleine. — En vue de la construction de nouveaux immeubles du côté impair et de l'abaissement des niveaux du quartier rue de la Fontaine-Madeleine, nous avons entrepris la construction d'un canal en tuyaux 60/90 en remplacement de l'ancien qui était trop haut. Ces travaux seront terminés en 1925.

ENTRETIEN DES ÉGOUTS.

Rue Rossi. — Le branchement d'un immeuble appartenant à la Ville était obstrué et en mauvais état; il occasionnait de fréquents refoulements dans les caves. Nous avons, pour remédier à cet état de choses, prolongé l'égout public en tuyaux de 40 cm. sur une longueur de 8 ml.

Rue Lévrier. — Un vieux canal en maçonnerie servant à l'écoulement de sacs d'eaux pluviales, s'était bouché par suite de son mauvais état; il a été refait en tuyaux de 30 cm. sur une longueur de 10 ml.

Place des Grottes. — Le canal en maçonnerie servant à l'écoulement des eaux de la fontaine et d'une grille récoltant les eaux de surface s'était complètement obstrué par suite de son mauvais tracé et de sa petite section; il a été remplacé par des tuyaux de 30 cm. sur une longueur de 8 ml.

Grand Rue-Pêlissier. — Un vieux canal en maçonnerie desservait ces deux artères. Complètement bouché par suite de son mauvais état et de son tracé défectueux, il a dû être remplacé par 43 ml. de tuyaux en ciment de 60/90.

Egout des Bastions. — Nous avons terminé la remise en état de cet égout entre la place de la Synagogue et la place de la Poste.

Le branchement de l'immeuble rue Toepffer 14, en tuyaux de 30 cm., était entièrement obstrué; il a dû être curé et lavé sur une longueur de 45 ml. Ce travail a nécessité 3 sondages et la construction d'une cheminée.

De nombreux égouts ont une section trop faible pour qu'on puisse les curer; ils ont été lavés.

Pendant cet exercice il a été posé 20 sacs à eaux pluviales, qui ont nécessité la pose de 105 ml. de tuyaux de 30 cm. et de 13 ml. de tuyaux de 15 cm.

COLLECTEURS.

Comme les années précédentes nous avons continué l'entretien des gros collecteurs de la rive droite et de la rive gauche. Entre la place de Saint-Gervais et le quai de Saint-Jean, celui de la rive droite devra être reconstruit complètement lors de l'aménagement du quartier du Seujet. Sur cette partie nous ne faisons que les réparations les plus urgentes.

TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR VENIR EN AIDE AUX CHÔMEURS.

Le nombre des ouvriers chômeurs et supplémentaires occupés pendant cet exercice sur les chantiers de la section de Voirie (construction) s'est élevé à 136, ce qui représente un total de 11.225 journées.

Place et rue de la Navigation. — Entre la rue des Pâquis et la rue de Berne l'ancien canal en béton avait une section irrégulière et était devenu insuffisant sur une longueur de 30 ml. environ, il était en contre pente et formait une cuvette de 20 cm. devant les immeubles de la Ville, entre la rue du Nord et la rue du Levant. Lors des grandes pluies, les eaux étaient refoulées dans les sous-sols. Cet égout a été reconstruit, sur une longueur de 220 ml. en béton moulé sur place et avec une section 80/120. Ces travaux ont été exécutés avec quelques difficultés par suite de la nature du terrain, composé de gravier et de limon et nécessitant un boisage complet. La démolition de l'ancien canal au fur et à mesure de l'avancement et l'obligation d'installer une pompe et des giffards ont également compliqué ces travaux.

Rue Calvin prolongée. — La construction de nouveaux immeubles et l'aménagement du quartier Rôtisserie-Bémont-Calvin, nous ont obligé à construire un égout en tuyaux de 60/90 sur une longueur de 86 ml. et à abaisser celui de la rue Bémont sur une longueur de 6 ml.

La chaussée a été établie à son niveau définitif avec empierrement et cylindrage, sur une surface de 647,25 m².

Les ouvriers chômeurs et supplémentaires ont en outre été occupés aux travaux de cylindrage, goudronnages, etc.

SECTION IV. — VOIRIE (NETTOIEMENT)

Chef de section: M. Ch. GREINER.

a) Personnel ouvrier.

Le personnel ouvrier comptait au 31 décembre 1923: 115 ouvriers et piqueurs. En 1924: 1 ouvrier a quitté le service, 1 ouvrier est décédé, 3 ouvriers ont été admis à la retraite et 1 ouvrier a passé à la section III. Par contre 2 ouvriers ont passé de la 3^{me} à la 4^{me} section et 4 ouvriers supplémentaires ont été nommés. Effectif au 31 décembre 1924: 115 ouvriers et piqueurs.

b) Dépôts.

Le garage du matériel automobile abrite actuellement: 11 camions pour le transport des ordures ménagères, 2 arroseuses, 1 balayeuse, 2 camions de 5 tonnes, 2 camions de 3 tonnes et 2 corbillards des pompes funèbres municipales.

c) Matériel.

Nous avons acheté un tracteur à benzine Aebi pour remorquer les wagonnets utilisés pour la répartition des ordures au dépôt d'Aire.

d) Enlèvement des ordures ménagères, nettoyage des rues, enlèvement des neiges.

1. *Enlèvement des ordures ménagères.* — L'enlèvement des ordures ménagères des débris de marchés et des verres a exigé, en 1924: 11.457 $\frac{1}{2}$ journées d'ouvrier contre 12.351 $\frac{3}{4}$ en 1923.

2. *Nettoisement des rues.* — Le nettoyage des rues a nécessité en 1924: 19.024 journées d'ouvrier contre 22.197 en 1923.

Cette diminution de main-d'œuvre (3.173 journées) provient principalement du fait que le travail effectué le samedi après-midi n'est plus payé, mais compensé par des congés à prendre un autre jour de la semaine et que le balayage du dimanche matin a été presque totalement supprimé.

La collecte des ordures ménagères, des débris de marchés, du mâchefer des écoles municipales, des débris de verre, du balayage des rues, des feuilles, etc., s'est élevé en 1924 à 39.295 m³ contre 39.695 m³ en 1923.

En 1924 il a été vendu, 9180 mètres cubes de gadoues; en outre, nous avons livré gratuitement 2725 mètres cubes aux concessionnaires des jardins maraichers de la Ville, et 1510 mètres cubes au fermier du Château Bloch pour l'amélioration du terrain de la Ville. Le reste a été versé à la décharge de la presqu'île d'Aire. Pour régulariser la collecte et en particulier pour permettre de commencer la 2^{me} levée plus tôt et partout à la fois, nous faisons conduire tout le produit de la 1^{re} à Aire. En outre, le lundi, le mercredi et le samedi, certains camions font 3 levées dans la matinée ce qui nous oblige également, pour gagner du temps, à les faire verser à la décharge d'Aire.

3. *Enlèvement des neiges.* — De petites chutes, en janvier et février, ont nécessité: 3403 journées d'ouvrier, 271 $\frac{1}{2}$ journées de chevaux et 7 $\frac{1}{2}$ journées de camions automobiles.

4. *Sablage et arrosage.* — L'année a été pluvieuse ce qui nous a permis de réduire le nombre des arrosages.

5. *Latrines et urinoirs.* — L'urinoir situé dans le square de Chantepoulet faisait double emploi avec l'installation de la rue du Mont-Blanc; il a été supprimé à la satisfaction des habitants du square.

CHAPITRE XV.

SERVICE DES BATIMENTS (ENTRETIEN)¹

Chef de Service: M. A. CAHORN, architecte.

Malgré une réduction au minimum de nos dépenses, les crédits affectés aux bâtiments divers et au Théâtre ont été dépassés, par suite de travaux supplémentaires n'ayant pu être portés aux crédits de chômage.

Il a été procédé, pour le compte du Bureau des Loyers et Redevances, à la réparation des faces des immeubles rue Lissignol 10 et 14, et quai du Rhône 43, de l'escalier de cet immeuble et de celui du n° 43 bis.

La chauffage des bâtiments s'est effectué dans des conditions normales, les deux demi-saisons d'hiver du commencement et de la fin de 1924 n'ayant pas été rigoureuses. A partir du mois de janvier le prix des cokes de l'Usine à gaz a été fixé à 70 francs la tonne et n'a pas subi de variations au cours de l'année.

Les concessions de salles, faites à diverses sociétés, dans les bâtiments scolaires, sont en légère augmentation sur les années précédentes.

a) Bâtiments scolaires.

ECOLES PRIMAIRES.

Ecole du Grutli. — Remplacé les tubes et les gueulards des chaudières à vapeur du chauffage central. Refait, en tôle plombée, une partie des placages de la toiture. Peint à l'huile une partie des W.-C.

Ecole des Casemates. — Remplacé les tubes de la chaudière du chauffage central. Changé le bouilleur du fourneau des cuisines scolaires. Revisé les installations sanitaires et les douches. Nettoyé et repeint les murs de l'escalier et des vestibules, côté des classes primaires.

Ecole de Malagnou. — Aménagé une salle pour les projections et le cinéma. Refait le vestiaire du local de la fanfare municipale.

¹ Chapitre X du compte rendu financier.

Ecole rue Necker. — Remplacé les lavabos des trois étages. Refait en planelles de mosaïque une parcelle du vestibule du rez-de-chaussée.

Ecole du boulevard James-Fazy. — Repeint les locaux des cuisines scolaires. Refait en bois dur le plancher de la classe 7. Nettoyé et blanchi les murs de la cour intérieure. Installé des sonneries électriques.

Ecole rue de Berne. — Remplacé plusieurs éléments à une des chaudières du vieux bâtiment. Aménagé une salle pour les projections et le cinéma.

Ecole rue de Neuchâtel. — Repeint le local des cuisines scolaires. Refait une partie du placage de la toiture de la salle de gymnastique. Remplacé les linoléums des classes 2, 5 et 6. Refait en liégoles une partie du sol du grand vestibule.

Ecole mixte des Pâquis. — Raccords de peinture dans diverses classes et vestibules.

Ecole des Croupettes. — Réparé et refait en partie le grillage des fenêtres sur le préau. Aménagé une salle pour les projections et le cinéma.

ÉCOLES ENFANTINES.

Ecoles des Croupettes. — La diminution du nombre des élèves a permis la fermeture des classes du vieux bâtiment. La transformation du système de chauffage du bâtiment neuf, envisagé depuis quelques années, a été effectuée pendant les vacances, une chaudière à eau chaude basse pression a remplacé les poêles en faïence. Tous les élèves ayant été groupés dans ce bâtiment il en résultera une sensible économie.

Ecole de Malagnou. — Repeint les vestibules et l'escalier.

Ecole des Terreaux. — Placé des treillis pour isoler les radiateurs.

Ecoles de la Croix-Rouge, Madeleine, rue du Môle et rue de Neuchâtel. — Travaux ordinaires d'entretien.

ÉCOLES SPÉCIALES.

Ecole d'Horlogerie. — Repeint l'escalier et les vestibules. Remplacé la petite chaudière du chauffage central par un numéro plus fort pour améliorer la température de quelques classes. Remplacé une partie des zincs de la toiture.

Ecole des Beaux-Arts. — Installé un lavabo au rez-de-chaussée. Remplacé les tubes de la chaudière du chauffage central et révisé la toiture.

b) Mobilier scolaire.

Il serait fastidieux de détailler les travaux incombant à cette rubrique, qui sont les mêmes chaque année: Fourniture et réparation du mobilier, soit bancs, pupitres,

armoires, planches noires, engins de gymnastique, rideaux, etc. pour les 9 écoles primaires, les 8 écoles enfantines, l'Académie professionnelle, les écoles d'Horlogerie et des Beaux-Arts.

c) Musées, collections et bibliothèques.

Bibliothèque publique et universitaire. — Achevé l'aménagement du dépôt des livres par la construction de rayonnages et l'installation de la lumière électrique dans les combles. (Crédit spécial.) Placé deux ventilateurs, un dans la Salle des Catalogues et l'autre dans la salle Naville. Etabli au sous-sol, une étuve pour désinfecter les livres. Divers aménagements dans quelques locaux: Salle des Manuscrits, atelier de reliure; etc. Augmenté d'une chambre l'appartement du concierge.

Muséum d'Histoire naturelle. — Diverses réparations à la toiture.

Musée d'Art et d'Histoire. — Les grands vitrages et les parties métalliques de la toiture nécessitent chaque année, vu leur étendue, des réparations assez importantes. Le réseau des sonneries électriques intérieures, détérioré par l'humidité, a dû être refait et modifié sur quelques points. Les thermostats et les humidostats ont été révisés. Un ventilateur électrique a été placé dans l'escalier de service conduisant aux Beaux-Arts.

Conservatoire et Jardin botanique. — Repeint l'extérieur du jardin d'hiver. Réparé les toitures en ciment ligneux.

Bibliothèques circulantes. — La Bibliothèque de la rive droite a subi une transformation complète: le bureau du directeur a été agrandi et le service de distribution aménagé de façon différente. Tous les murs et plafonds ont été repeints, les rayonnages modifiés et en partie refaits, le sol pourvu d'un linoléum. Ces travaux n'ont été terminés qu'au commencement de 1925 de sorte que les frais se répartissent sur deux exercices.

Musée Rath et Musée d'Ethnographie. — Travaux ordinaires d'entretien.

d) Mobilier.

A part l'entretien proprement dit du mobilier et des stores, il a été fourni divers meubles, casiers, rayonnages, sièges, etc., notamment au *Musée d'Art et d'Histoire*, au *Muséum d'Histoire naturelle*, à la *Bibliothèque publique* et aux *Bibliothèques circulantes*.

e) Bâtiments divers.

Hôtel municipal et Annexes. — Les bureaux du Service des Travaux (Section I), très défectueux, notamment au point de vue de l'éclairage, ont subi une modification complète, les fenêtres ont été agrandies, les locaux repeints et le chauffage central renforcé. Le passage sous la terrasse, conduisant de la Treille aux caves de

l'Hôtel municipal, dont les murs menaçaient de s'effondrer, a dû être complètement refait. Enfin, la façade côté Treille a été entièrement réparée, ce dernier travail a été exécuté sur les crédits de chômage. Les annexes I et II n'ont nécessité que les travaux ordinaires d'entretien.

Halles. — Ile. — Remise en état des vitrages de la toiture, peinture des fers, remplacement de verres et masticages. *Rive.* — Réparé et agrandi la buvette. Aménagé la case 4 pour une boucherie (carrelage, faïences sur murs, peinture, rateliers et éclairage électrique). Remise en état de la cour, dallage et pavage, suppression de l'ancienne fontaine et création de bassins. *Pâquis.* — A la buvette, refait le sol en planelles de mosaïque et installé la lumière électrique. Réparé les appareils de W.-C. et refait la canalisation d'amenée d'eau. Repeint la loge du garde et fait un nouveau canal de fumée.

Installé 12 lampes de 400 bougies pour le marché des primeurs du Grand-Quai.

Cimetières. — Saint-Georges. — Réparé les appartements d'un garde et du concierge, installé un W.-C. La réfection complète des avants-toits des bâtiments de l'entrée a nécessité un travail important, soit charpente, menuiserie, couverture, ferblanterie et peinture. *Châtelaine.* — Réparé les fers-blancs de la toiture des hangars, crépi le mur de clôture, repeint les W.-C. des hommes. A la loge, construit une marquise vitrée et placé un fourneau à gaz. *Plainpalais.* — Réparé la loge du garde ainsi que la toiture du bâtiment d'entrée.

Voirie. — Boulevard de Saint-Georges, réparé l'appartement du concierge. Le Palais Eynard, les bâtiments des Promenades et les dépôts d'engins contre l'incendie n'ont pas nécessité de travaux spéciaux.

f) Théâtre et magasin des décors.

Peint les murs de l'escalier des 3^{mes} galeries. Pose de parquet en chêne loge 11 et vestiaires du parterre et de la 1^{re} galerie. Dépoli les carreaux des fenêtres sur la rue Bovy-Lysberg. Construit une glissière à charbon, côté rue Diday. Revisé les installations de chauffage central et réparé le canal de fumée de la cuisine du concierge. Retenu les ferrures des portes du rez-de-chaussée et des portails sur rue. Réparations importantes aux placages en zinc de la toiture, repeint les barres à neige. Un crédit spécial de 10.000 francs a été affecté à la réfection partielle de la façade sur le boulevard du Théâtre.

Bâtiment des décors. — Réparation complète du grand vitrage, du plafond vitré et de la zinguerie de la toiture.

g) Victoria-Hall.

Réparé et repeint les parties métalliques de la toiture. Revisé les ferrures des portes des loges. Les calorifères, à peu près hors d'usage, ont nécessité de nombreuses réparations.

h) **Casino municipal et Club international.**

Casino. — Réparé le bureau de la Direction et remis le mobilier en état. Remplacé le parquet en chêne de la salle des pas-perdus. Repeint le plafond du vestibule d'entrée. Changé deux volets en tôle ondulée, grande entrée et arcade Michon. Réparé deux arcades, la chaudière du chauffage central et les toitures en ciment ligneux.

Club International. — Revision et modification des installations d'éclairage. Réparation des toitures et des appareils de chauffage.

i) **Maisons ouvrières des Services industriels de Chèvres-Vernier.**

Lessivage et peinture des escaliers des trois immeubles. Réparé intérieurement et extérieurement la villa du Directeur de l'Usine de Chèvres.

k) **Horloges.**

Horloges de clochers. — La marche de cette catégorie d'horloges a été normale. Le moteur électrique servant au remontage de l'horloge du Temple de la Fusterie a dû être remplacé.

Horloges électriques. — Le nombre total des horloges a passé de 228 à 241. Il n'y a pas eu de résiliations. Quelques lignes ont été refaites, notamment à la rue Diday et à la rue du Cendrier.

l) **Personnel.**

M^{me} M. HORN, concierge de l'annexe de l'Hôtel municipal, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, ayant pris sa retraite le 1^{er} septembre n'a pas été remplacée. Le service de l'immeuble est assuré par un nettoyeur.

CHAPITRE XVI

LOYERS ET REDEVANCES¹

Percepteur: M. ERNEST PERRIN.

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis les immeubles suivants:

Rue des Barrières 7-9	Fr. 55.342,10
Rue de la Fontaine 30	» 54.322,05
Rue de la Fontaine 32	» 14.618,40
Rue du Grand Perron 8	» 7.386,35
Place de la Madeleine 11	» 43.835,75
Place de la Madeleine 13	» 24.262,70
Place de la Madeleine 17	» 40.347,80
Ancienne Pisciculture de Saint-Jean	» 7.571,10
Rue du Seujet 8	» 29.185,25
Rue de la Tour de Bcël 23	» 20.000,—
Rue Toutes Ames 2	» 37.287,90
Rue Toutes Ames 4	» 36.256,70
Rue Toutes Ames 6, Fontaine 28	» 69.406,90
Rue Verdaine 22	» 55.904,60

Le nombre des propriétés à gérer, en comprenant les différents kiosques, édicules et W.-C. s'élève au 31 décembre 1924 à 182.

Le revenu brut des immeubles pour cet exercice est de 601.691 fr. 95, soit 141.691 fr. 95 de dépassement sur les prévisions budgétaires.

Nous avons fait procéder aux réparations d'entretien des immeubles locatifs. Le montant des dépenses qui en sont résultées s'élève à 109.208 fr. 10 dépassant de 10.718 fr. 55 les dépenses de 1923.

En outre les travaux suivants ont été exécutés: peinture des escaliers: Coulouvrenière 43 et 43 bis, réfection des façades de l'immeuble Coulouvrenière 43.

¹ Chapitre IX du compte rendu financier.

Réparations et transformations d'installations sanitaires, rue Beauregard 1, Cendrier 7, Cornavin 1 et 21, Corps Saints 5, Coulouvrenière 43 *bis*, Etuves 17, Môle 15, Pâquis 22, Perron 1-14, 16, 20, Rossi 5, Rousseau 4, Place du Temple 41, Quai Turrettini 3, 5, 17, Place des 22 Cantons 1, Rue du Temple 9, 11, Allée des Tanneurs 4.

Réparations d'appartements avec participation des locataires: Rue Beauregard 1, Cendrier 5, 10, Cheval-Blanc 6, Cornavin 15, Corps-Saints 11, Quai du Rhône 43 et 43 *bis*, Etuves 17, Grand'Rue 18, Guillaume-Tell 7, Lausanne 39, Môle 13, 15, Perron 10, 14, Rossi 5, Rousseau 4, Ruelle des Terreaux 1, Terreaux-du-Temple 18, 24, Quai Turrettini 3, 5, 15, 25, Temple 11.

Réparations de sacs et canalisations: rue du Cendrier 23, rue de Cornavin 1, rue des Corps-Saints 13, Perron 14, Rossi 5, Seujet 8, Place du Temple 41, Quai Turrettini 5, 15.

Réparations de souches de cheminées et canaux de fumée: Rues Beauregard 1, Calvin 3, Cendrier 5, 6, 7, 8, 10, 19, 23, Cornavin 1, 21, Corps-Saints 3, 11, Quai du Rhône 43, Croix-Rouge 2, Etuves 17, 19, Grand Rue 18, Guillaume-Tell 7, Boulevard James-Fazy 2, Rue Kléberg 7, Lausanne 39, Môle 13, Pâquis 22, 24 *bis*, Pélisserie 11, Perron 6, Rossi 5, Place Saint-Gervais 5, Seujet 4, Allée des Meuniers 10, Place du Temple 41, Ruelle des Terreaux 1, Terreaux-du-Temple 24, Tour-de-Boël 18, Quai Turrettini 3, 23, 25, Place des 22 Cantons 1, Rue du Temple 5, 7, 9, 11, 13, 15, 35, 37.

Réparations de toitures: Rue Beauregard 1, Calvin 17, Cendrier 5, 7, 8, 19, 23, Cité 5, Cornavin 1, 15, 21, Corps-Saints 3, 11, 13, 15, 17, Grand Rue 18, Guillaume-Tell 7, Boulevard James-Fazy 2, Lausanne 32, 39, Pâquis 22, 24 *bis*, Perron 1, 6, 8, 10, 20, Rossi 5, Rousseau 4, Temple 35, Tertasse 1, Quai Turrettini 5, 15, 17, 23, 25, Place des 22 Cantons 1, Rue du Temple 1, 3, 5, 7, 9, 13, 15, 29, 37.

Les planchers de deux cafés ont été changés, Place des 22 Cantons 1 et Rue des Etuves 19 (conclusion de nouveaux baux).

- L'éclairage électrique a été installé dans les immeubles, Allée du Quai 3, Rue du Seujet 4, Quai Turrettini 3, 5, 7, 9, 11, 15, 17, 21. Le coût de ces installations sera récupéré en 5 ans par des augmentations de loyer.

Pour permettre l'aménagement de quartiers les immeubles suivants ont été démolis: Place de la Madeleine 11, 13, 15, 17, Rue du Seujet 10, Rue du Temple 9, 11, 13, sur cour, et rue Verdaine 20, 22, 24.

KIOSQUES DIVERS.

Nous avons fait exécuter les réparations suivantes au Chalet de la Bâtie: Peinture des façades, balcons, volets, berceau, ravalement des encadrements de fenêtres, revision de la toiture, peinture des fer-blancs, remplacement des tapisseries et peinture des vernis dans les chambres du 1^{er} étage (conclusion d'un nouveau bail).

En plus des réparations courantes d'entretien les kiosques à rafraichissements de la Promenade du Lac et de l'Île Rousseau ont été repeints.

En ce qui concerne les kiosques à journaux nous avons fait repeindre à neuf les suivants: Boulevard des Tranchées, Boulevard James-Fazy (Saint-Jean), Place du Cirque, Place de la Poste, Place des Alpes, Place Chevelu et Rue de Berne.

WATER-CLOSETS.

W.-C. Place du Molard, le chauffage électrique coûtant trop cher nous avons remplacé le chauffage au gaz en prenant toutes précautions contre les fuites éventuelles.

W.-C. des Bastions: réfection de la canalisation en partie démolie.

BUANDERIE.

Le montant des dépenses pour l'exercice s'élève à 52.788 fr. 90 et les recettes à 34.912 fr. 30 accusant un déficit de 17.876 fr. 60 en augmentation de 5.062 fr. 55 sur l'exercice 1923.

MAISON DU FAUBOURG.

A part les réparations d'entretien, nous avons fait poser une séparation vitrée avec portières au Restaurant, lessiver et peindre les vernis de la cuisine, réparer un fourneau et remettre en état de fonctionnement la table chaude de la buvette qui n'avait jamais été utilisée. En outre, la tapisserie du local d'entrée de la chambre du travail a été changée, les vernis lavés et raccordés.

La grande Salle a été concédée pour: 11 bals, 17 soirées littéraires avec bals, 1 banquet, 1 distribution de certificats, 8 assemblées, 1 vente, 1 soirée thé, 1 concours, 1 examen et 3 arbres de Noël dont 1 avec littéraire et bal.

LOGEMENTS HYGIÉNIQUES A LOYER BON MARCHÉ SQUARE PAUL BOUCHET.

Le montant des loyers encaissés est de 102.651 fr. 30. Les dépenses s'élèvent à 29.788 fr. 05 se répartissant comme suit: réfection des façades sur rue des immeubles rue Lissignol 10 et 14, revision annuelle des toitures, peinture des fer-blancs de 6 immeubles, rue Lissignol 8,9, 10,12, 14 et Rousseau 16, réparations complètes ou partielles dans 16 appartements et 1 arcade, réparations de canalisations rue Lissignol 1, 3, 5.

Nous avons eu 16 changements de locataires.

MAISONS HYGIÉNIQUES A LOYER BON MARCHÉ RUE LOUIS FAVRE.

Le montant des loyers encaissés est de 15.803 fr. 80. Les dépenses s'élèvent à 5.566 fr. 65 résultant des travaux suivants: réparations de ferblanterie-plomberie, couverture, changement de tapisseries et peintures des vernis dans 6 appartements.

Nous avons eu 5 changements de locataires.

VILLAS OUVRIÈRES DE CHATELAINE.

L'encaissement des loyers est de 5.285 fr. 20. Les dépenses s'élèvent à 2.846 fr. 10 représentant l'entretien courant des immeubles.

Nous avons eu 3 changements de locataires.

MAISONS HYGIÉNIQUES A LOYER A BON MARCHÉ DE LA RUE DU NORD.

Loyers perçus 41.996 fr. 70. Les dépenses ont été de 12.197 fr., se décomposant comme suit: revision annuelle des toitures, aménagement d'une arcade à la rue de l'Ecole 10, réparations de canalisations, réfection du sol du préau, réparation des mains-courantes à la rue du Levant 2-4 et réparations courantes d'entretien. Le chauffage a coûté 4.792 fr. 95 (6.183 fr. 90 en 1923) y compris l'allocation du chauffeur.

Nous avons eu 2 changements de locataires.

FONDATION REVILLIOD.

Recette des immeubles place Claparède 2 et rue de l'Hôtel-de-Ville 12, 20.150 fr. Dépenses relatives à l'entretien de l'immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville 12, 1.325 francs.

FONDATION DIDAY.

Loyer des immeubles Hôtel Richmond et avenue du Mail 11 22.950 fr. Dépenses 5.119 fr. 55 dont 2000 représentant la deuxième annuité sur 5 du remboursement du crédit spécial pour réfection de façade et toiture de l'Hôtel Richmond (arrêté du C. A. du 23 février 1923).

* * *

Le Service des Loyers et Redevances est en outre chargé de la perception:

a) des loyers de la Société fermière du Casino municipal, du Club international et des arcades;

b) de la redevance relative à la publicité sur le rideau-annonce du Grand-Théâtre;

c) du loyer du Café du Théâtre;

d) des redevances suivantes: éclairage des chemins privés, introductions dans les égouts, saillies fixes et mobiles, expositions de marchandises, travaux sur la voie publique, droits d'échelles, terrasses devant les cafés, droits d'attache, droits de stationnement pour auto-taxis et voitures, locations de places sur la voie publique,

loyer des bureaux de la taxe municipale. Enfin notre service a de nouveau été chargé de la perception des emplacements pendant les fêtes de fin d'année.

e) de la régie de 3 immeubles appartenant à la Caisse de Retraite du Personnel de la Ville.

PERSONNEL.

M. Georges GIRARDET est employé surnuméraire depuis le 26 mars 1924.

M^{me} Suzanne DUPONT occupe les fonctions de tenancière des W.-C. et du téléphone public de Chantepoulet depuis le 1^{er} janvier 1924.

CHAPITRE XVII

POLICE MUNICIPALE ET HALLES ET MARCHÉS ¹

Ce service comprend également les naturalisations, options, concerts, et les enquêtes pour l'Administration municipale.

Directeur: M. Gustave CLARET.

A. Police.

PERSONNEL.

Le 1^{er} janvier, M. John Garmaise, garde de halles, a pris sa retraite.

Le 12 janvier, M. Henri Durand fils, aide de bureau, a été transféré au Secrétariat des Services industriels.

Pendant l'année 1924, la Police municipale a relevé 533 contraventions et procédé à 108 mises en fourrière d'objets divers.

Les contraventions se répartissent comme suit:

- 12 pour travaux non autorisés sur la voie publique.
- 1 » travaux exécutés sur les toits sans avoir posé les lattes réglementaires.
- 1 » travaux non éclairés.
- 2 » travaux non terminés ou non exécutés dans les délais prescrits.
- 2 » tentes et inscriptions sur bandeaux de tente non autorisées.
- 17 » enseignes placées sans autorisation.
- 29 » affichages non autorisés.
- 5 » dépôts de matériaux non autorisés ou non éclairés pendant la nuit.
- 204 » stationnements d'autos-taxis non autorisés.
- 4 » terrasses non autorisées.

277 *A reporter.*

¹ Chapitre XI du compte rendu financier.

277 *Report.*

- 5 pour expositions extérieures de marchandises non autorisées.
- 1 » lavage sur la voie publique non autorisé.
- 4 » jet et dépôt de balayures sur la voie publique.
- 28 » trottoirs non balayés.
- 9 » trottoirs balayés sans avoir été préalablement arrosés ou après les heures réglementaires.
- 1 » neige sur les trottoirs.
- 1 » linges, etc., étendus en dehors des fenêtres et balcons.
- 46 » tapis et objets divers secoués en dehors des fenêtres et sur la voie publique.
- 10 » eaux répandues sur la voie publique.
- 2 » vases sans barrière sur les fenêtres.
- 21 » dégradations d'édifices, promenades et cimetières.
- 57 » embarras divers sur la voie publique et les marchés.
- 1 » transport de fumier aux heures interdites ou non bâchés.
- 1 » animaux prohibés tels que poules, pigeons, lapins, etc.
- 6 » scandales dans les halles et marchés et sur la voie publique.
- 1 » cardage de matelas sur la voie publique.
- 19 » circulation de véhicules interdite.
- 15 » ventes non autorisées sur la voie publique, les halles et marchés.
- 3 » récipients à balayures non rentrés.
- 1 » râcle-pieds non encastré dans le trottoir.
- 2 » excès de vitesse et avoir provoqué accidents.
- 4 » avoir négligé de placer des écriteaux indiquant le prix des marchandises sur les marchés.
- 18 » divers.

533 total.

Payées au bureau	341
Transmises à la Direction de la Police centrale.	181
Annulées.	8
Exonérées du paiement.	3
Total.	533

Un tiers du montant des amendes afférentes à ces contraventions et à ces fourrières a été versé individuellement aux gardes municipaux et un deuxième tiers à la Caisse de la masse des gardes.

Il a été trouvé par les gardes municipaux 47 objets qui ont été transmis au Service des objets trouvés du Département de Justice et Police, ou remis à leurs propriétaires.

La Police municipale a effectué le service de police du Théâtre et du Victoria-Hall, pour toutes les représentations, concerts et manifestations qui y ont eu lieu. Elle a également effectué divers travaux extraordinaires, notamment le Recense-

ment du bétail les 24-25 avril, et assumé le service ou participé à diverses manifestations et cérémonies, entr'autres:

Du 14 au 21 février, Exposition des plans de la fontaine place de la Madeleine, au Palais Eynard, — le 17 mai, réception du roi et de la reine de Roumanie, — le 4 juin, distribution des certificats de l'Académie professionnelle, — le 15 juin, manifestation au Monument aux Soldats morts, Parc Mon-Repos, par les Vieux-Grenadiers, — du 16 juin au 15 juillet, Exposition d'électricité, — le 26 juin, réception à l'Ariana des participants à la Conférence du Travail, — les 27 et 28 juin, Fête des fleurs, quai du Mont-Blanc, — le 4 juillet, inauguration du quai Wilson, — le 12 juillet, réception Armes réunies, Lac, — le 5 août, Fête de nuit dans la rade, — le 11 août, réception Métalharmonie de Wiedikon, Kursaal, — le 17 août, anniversaire de la mobilisation au parc Mon-Repos, — le 27 août, réception au Théâtre des participants aux Congrès de l'Union parlementaire, — le 3 septembre, réception au parc La Grange, de délégués de la Société des Nations, — le 4 septembre, réception des participants au Congrès pédagogique, au Palais Eynard, — du 3 au 31 octobre, Exposition d'horlogerie, — le 3 octobre, réception au Théâtre des maîtres de l'Ecole d'horlogerie, — le 12 décembre, bal d'Escalade au Théâtre.

La Police municipale a été chargée du service de police pour les concerts payants et gratuits qui ont eu lieu dans les différentes promenades et places publiques de la Ville de Genève, pendant la saison d'été, ainsi que pour le cinématographe des Bastions.

Elle a assuré la surveillance des pelouses du quai du Mont-Blanc pour diverses manifestations sportives, ainsi que les services suivants:

Surveillance effectuée de nuit dans les édicules de la Ville de Genève.

Surveillance effectuée de nuit dans différents squares pour objets divers jetés par les fenêtres.

Surveillance pour le stationnement des auto-taxis non autorisés.

Elle a pourvu aux remplacements du concierge et du garde de l'Ariana, ainsi qu'au remplacement d'un ou deux gardes au cimetière de Saint-Georges, chaque dimanche. En outre, elle a assumé la surveillance du Musée Rousseau.

Le service d'enquêtes de la Police municipale a effectué 42 enquêtes pour divers services de l'Administration municipale, 11 enquêtes pour le service des Loyers et Redevances, 19 enquêtes pour des demandes de stationnement sur la voie publique, 1791 enquêtes pour la Caisse de l'assurance scolaire, 95 enquêtes pour les locations dans les Halles et sur les Marchés, 15 enquêtes importantes pour statistiques diverses (notamment pour l'Office du Travail, à Berne, section statistique des mercuriales), 224 enquêtes concernant les propriétaires de chiens, dans la Commune de Genève, pour l'application de la loi.

En outre, la Police municipale a continué à effectuer les enquêtes pour les chômeurs domiciliés sur la Ville de Genève, soit pour l'Office cantonal d'assistance au chômage (43) soit pour le Service municipal d'aide aux chômeurs (269), pour le bureau municipal de renseignements aux chômeurs (108) soit au total 420 enquêtes.

Le service de la Police municipale a délivré pendant l'année des autorisations pour déposer et reposer des tentes déjà placées, etc. Comme les années précédentes, la Police municipale a, conformément à ses attributions, donné son préavis, après examen sur place, sur les demandes d'autorisations pour expositions de marchandises, vitrines, bancs en saillies, terrasses de cafés, marchands-glaciers, marchands de marrons, emplacements pour petits chars, etc.

Comme les années précédentes, la Police municipale est intervenue pour des travaux concernant la sécurité et la circulation publiques.

Par raisons d'économie et de simplification du travail, les avis ont été faits verbalement par les gardes qui se sont rendus directement auprès des régisseurs ou des propriétaires des immeubles résidant sur le territoire de la Ville ; cependant, il a été envoyé 72 avis concernant des réparations de façades, comportant la désignation exacte des travaux à effectuer, suivant les données du Service des Travaux de la Ville. Il a été envoyé 23 autres pour travaux divers.

D'autre part, il a été adressé 44 avis à la C. G. T. E. pour la réfection de voies présentant des dangers pour la circulation publique.

B. Halles et Marchés.

Halles.

Pendant l'année 1924, il a été loué :

A la Halle de Rive 58 cases à 49 négociants.

A la Halle de l'Île 90 cases à 85 négociants
et 53 greniers à 44 négociants.

A la Halle des Pâquis 59 cases à 49 négociants et les sous-sols à une société.
L'aménagement et l'amélioration des cases a été poursuivie dans les trois halles.

Marchés.

Pendant l'année 1924, 1736 emplacements ont été loués par abonnement à 1256 marchands et négociants.

Le Conseil administratif a accordé, comme l'année précédente, et à titre exceptionnel, des réductions de location aux locataires de divers marchés pour tenir compte de la crise économique qui a continué à sévir.

Un nouveau marché a été créé depuis le 1^{er} janvier 1924, sur le Cours de Rive, entre le boulevard Helvétique et la rue Pierre-Fatio, par suite du développement pris par le marché du boulevard Helvétique et rues adjacentes.

Il a été procédé à une revision de la numérotation de tous les marchés, et diverses modifications ont été apportées.

D'une manière générale, les marchés ont été bien achalandés au cours de l'année 1924.

Le Conseil d'Etat a décidé de surseoir jusqu'au 1^{er} janvier 1926 à l'application du règlement du 26 décembre 1919, relatif aux marchés périodiques, en ce qui concerne la vente de certaines denrées.

Poids publics.

Pendant l'année 1924, les poids publics de la rue du Mandement et de Rive ont procédé à :

- 1370 pesées de chars vides et pesées jusqu'à 350 kilogs.
- 242 » » 351 à 1200 kilogs.
- 231 pesées de 1201 à 1600 kilogs.
- 537 » » 1601 à 2000 »
- 1042 » » 2001 à 3000 »
- 583 » » 3001 à 4000 »
- 854 au-dessus de 4000 kilos.
- 12 peées pour services municipaux.
- 168 pesées automobiles non chargés, jusqu'à 2000 kilos.
- 15 pesées automobiles non chargés, de 2001 kilos et au-dessus.

En outre, il a été délivré 32 duplicata de pesées par le Bureau de la Police municipale et les deux poids publics.

Une réparation a été effectuée au tablier du poids public de Rive.

CHAPITRE XVIII

SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE ¹

Commandant du Bataillon: Major G. A. MULLER.
Officier d'Etat-Major, chef du matériel et du Poste permanent
Capitaine Quartier-Maitre W. KELLER.

Poste permanent.

Chef: Capitaine W. KELLER.

L'effectif du Poste comprend:

- 1 officier d'Etat-Major, chef du Poste.
- 1 premier-lieutenant, sous-chef de Poste.
- 1 sergent-major, sous-chef de Poste.
- 2 caporaux chefs de groupes,
- 14 sapeurs,

Total: 19 hommes.

Le Poste permanent assure les services suivants:

Secours contre l'incendie dans les communes de Genève-Ville, du Petit-Saconnex, des Eaux-Vives.

Fermeture pendant la nuit des concessions d'eau et de gaz en cas de nécessité dans tout le canton.

TRAVAUX.

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie.

	Bâtiments	Lances et Vannes	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices fédéraux, cantonaux et municipaux	64	704	6.690	188
Bâtiments particuliers	31	235	1.910	156
Matériel de Sapeurs-Pompiers d'autres communes	—	—	1.080	—
Poste permanent	—	—	1.730	—
Bataillon	—	—	120	—
Divers	—	—	350	—
Totaux	95	939	11.880	344

¹ Chapitre XII du compte rendu financier.

12 kilomètres de tuyaux ont été essayés et remis en état. Ce travail a nécessité 238 ligatures, 415 pièces de chanvre, 126 bouchons à fuite et 19 manchons de bronze-laiton.

La construction de nouveau matériel et le maintien en état de l'ancien représentent 1309 heures de travail des sapeurs dans les ateliers de la Permanence.

Pendant la journée du 24 août, le Poste permanent avait reçu la mission d'assurer le service complet pour la commune des Eaux-Vives.

INSTRUCTION.

306 heures ont été consacrées à l'instruction théorique et au travail pratique sur les secours en cas d'incendie.

RECETTES.

Rondes de nuit au Grand-Théâtre	Fr.	3.750,—
Redevance de la Taxe municipale pour services de rondes.	»	500,—
Redevance de la Commune du Petit-Saconnex pour secours assurés par P.P.	»	2.000,—
Redevance de la commune des Eaux-Vives pour secours assurés par P.P.	»	1.000,—
Service des eaux, travail P.P.	»	1.000,—
Service du gaz, travail P.P.	»	300,—
Abonnements par particuliers pour raccordement au service direct d'alarme	»	333,35
Produits des travaux effectués par le P.P.	»	5.364,70
Vente de matériel	»	1.598,60
Total	Fr.	15.846,65

Au cours de l'exercice 1924, aucun sinistre important n'a été enregistré. Ce résultat doit être attribué, pour une bonne part, à l'organisation de nos secours rapides et permanents.

Enfin, en 1924, le Poste permanent s'est intéressé aux questions suivantes qu'il y a lieu de mentionner:

— Acquisition de deux appareils contre l'asphyxie. L'un de ces deux appareils est un modèle américain moderne dont les essais ont été des plus concluants.

— Un appareil, le ventilateur hydraulique jadis entreposé au Dépôt de la Gare a été transféré à la Permanence dans le but de pouvoir l'utiliser plus facilement.

— Les magasins du Grand Passage ont demandé leur jonctionnement par fil direct avec la Permanence, moyennant une redevance qui a été fixée par le Conseil administratif.

— Le Poste permanent s'est efforcé de faire connaître au public l'appareil « Pulmotor » qu'il possède et qui peut être mis à disposition sur simple demande. Cet appareil est une application mécanique de la respiration artificielle. Les résultats obtenus avec ce système dépassent de beaucoup ceux que l'on peut espérer d'une

application manuelle. L'utilisation de cet appareil est toujours subordonnée à la présence d'un médecin.

— L'Administration municipale a collaboré par un subside de 150 francs à l'acquisition d'un appareil conçu par un sapeur de notre Bataillon et qui permet d'éviter l'arrêt des trams jusqu'ici rendu nécessaire par le passage des courses d'eau au travers des voies pendant les incendies.

— Le Poste permanent a construit, d'accord avec le Service de la Voirie, deux « giffars » qui seront d'une très grande utilité lors des demandes de secours en cas d'inondation. Il est à constater que chaque année le Poste enregistre plusieurs demandes de ce genre.

— Au cours de l'année 1924, la voiture automobile du Poste a été mise plusieurs fois hors d'usage, causant une importante et grave perturbation dans nos services de premiers secours. Cette voiture usagée et non construite pour le travail intense auquel elle est soumise jours et nuits doit être remplacée dans le plus bref délai.

— D'accord avec la Direction de Police, le Poste permanent adresse à cette dernière, après chaque sinistre, un rapport objectif sur les constatations faites. Cette nouvelle façon de procéder est appelée à rendre les plus grands services grâce à une collaboration étroite des divers corps d'utilité publique. Ces constatations ont surtout pour objet la recherche des causes du sinistre et elles sont basées sur un certain nombre de règles précises déjà utilisées dans des centres plus importants que le nôtre.

Bataillon.

Major: G.-A. MULLER.

Effectif du Bataillon.

Etat-Major (y compris les 5 capitaines médecins)	8 hommes
Petit Etat-Major	2 »
Poste permanent	18 »
Compagnie I	48 »
» II	53 »
» III	45 »
» IV	39 »
Section technique (électriciens)	20 »
Total	<u>233 hommes</u>

Répartition de l'effectif.

Officiers	29 hommes
Sous-officiers	60 »
Appointés	13 »
Infirmiers	4 »
Clairons	6 »
Tambours	— »
Sapeurs	121 »
Total	<u>233 hommes</u>

Démissions.

Le major G.-A. Muller a demandé d'être relevé de son commandement à la date du 31 décembre. Sa demande a été agréée par l'Autorité municipale et par le Département militaire cantonal. Cet officier a été classé à la suite avec honneur et remerciements pour services rendus.

Le major Muller est entré au Bataillon le 1^{er} mai 1894 avec le grade de lieutenant, attribué à la C^{ie} III, le 8 avril 1896, conjointement avec le service du Bataillon, il est désigné par l'Etat-Major pour prendre le commandement de la Fanfare municipale, en remplacement du 1^{er} lieutenant F. Bertholet, jusqu'au 5 mars 1900. Nommé 1^{er} lieutenant le 5 mars 1897, il permute, le 7 septembre 1897, de la C^{ie} III, à la C^{ie} IV, Sauvetage; le 26 décembre 1900, il est transféré dans la C^{ie} III et, le 2 août 1904, il était promu capitaine adjudant. Il succéda le 30 octobre 1917 au major Schauenberg en qualité de commandant du Bataillon.

Nous avons également enregistré les démissions suivantes au 31 décembre: Capitaine-adjudant Jules Heber, entré au Bataillon le 9 mars 1905.

Lieutenant Julien Leuba entré le 17 novembre 1920; ces deux officiers sont également classés à la suite avec honneur et remerciements pour services rendus.

Décès.

Deux décès ont dû être enregistrés, ce sont:

a) Caporal Wachmeister François, entré au Bataillon le 5 décembre 1898, décédé le 29 novembre après 26 ans de service.

b) Sapeur Moutte Eugène, entré au Bataillon le 24 décembre 1921, décédé le 16 juillet après trois ans de service.

Nos condoléances les plus sincères vont aux familles de ces deux camarades.

Mutations.

En date du 11 mars, le 1^{er} lieutenant L. Comisetti provisoirement détaché de la 1^{er} Compagnie au service exclusif du Commandant, reprend son rang.

Exercices et instructions.

Les exercices obligatoires ont été répartis comme suit: Les dimanches 16 et 23 mars, 5 et 12 octobre; les exercices complémentaires pour les absents aux obligatoires ont eu lieu les dimanches 25 mai, 1^{er} juin et 18 novembre. L'ensemble de ces sept exercices accuse 773 présences avec une solde de 1.412 francs.

Dans l'ensemble des compagnies, il a été organisé sept exercices volontaires avec 167 présences.

La Fédération des Corps de Sapeurs-Pompiers du Canton de Genève a organisé le dimanche 22 juin un cours d'une demi-journée pour électriciens. Le 1^{er} lieutenant d'Ivernois y fonctionnait en qualité d'instructeur. Sept hommes du Bataillon ont pris part à ce cours.

D'autre part le major Muller a fonctionné en qualité de commandant du cours « B » à Aigle du 21 au 26 avril, de la Société Suisse des Sapeurs-Pompiers.

Deux officiers du Corps ont suivi ce cours.

Assurance.

Le personnel du Bataillon, les Sauveteurs auxiliaires, les conducteurs d'automobiles et de chevaux sont assurés à la Société Suisse des Sapeurs-Pompiers, la prime s'élève à 354 fr. 80.

Le personnel du Poste permanent est assuré à une compagnie privée.

Caisse de secours du Bataillon.

A part la somme payée pour frais médicaux, cette caisse a eu à verser la somme de 655 fr. 35 pour indemnités de journées de travail à un sergent et quatre sapeurs pour accidents ou maladies contractées en services commandés.

Le comité de la caisse dont le mandat se terminait en octobre est resté en charge attendant la réorganisation du Bataillon. Les membres vétérans ayant droit à la retraite ont demandé d'être représentés au Comité. Cette demande a été acceptée en principe et une décision définitive sera prise à son sujet au moment de la revision des statuts qui s'imposera lors de la réorganisation du Bataillon.

Par suite de leur démission ou mise à la retraite pour raison d'âge, les Officiers et Sous-Officiers ci-dessous désignés ont été mis au bénéfice des primes d'ancienneté:

Major G.-A. Muller	30 années de service.
Capitaine-adj. Heber Jules	20 » » »
Fourrier Florinetti Florian	20 » » »
Sergent-major Schroer Emile	20 » » »
Sergent Haussmann Fritz	19 » » »
Sapeur Weber Gustave	18 » » »
Appointé Guillermet Edouard	17 » » »
» Ruh Albert	16 » » »

Caisses de secours mutuels.

Il a été payé une subvention de 4.896 fr. 50 pour 2798 mois de cotisation à 268 hommes, afin de permettre au personnel du Bataillon ainsi qu'aux Sauveteurs auxiliaires de s'assurer en dehors du service.

Matériel.

Les frais dits de nettoyage mensuels du matériel dans les dépôts se montent à 1.176 francs, somme à laquelle il faut ajouter 271 fr. 75 pour le nettoyage après exercices, soit un total de 1.447 fr. 75 versé au personnel du Bataillon.

Service des gardes de préservation.

	Services	Présences	Rondes	Solde
Grand-Théâtre	199	1190	7	5.148,—
Casino Municipal	279	311	1	1.804,35
Alhambra	411	846	10	4.670,25
Bâtiment Electoral	124	254	54	2.770,80
Casino de Saint-Pierre	52	102	—	607,20
<i>A reporter :</i>	1.065	2.703	72	15.000,60

	Services	Présences	Rondes	Solde
<i>Report :</i>	1.065	2,703	72	15.000,60
Amis de l'Instruction	37	111	—	660,95
Maison du Faubourg.	34	72	2	850,90
Salle de la Réformation	16	20	2	152,—
Salle du Môle.	5	7	—	29,65
Club International.	4	4	—	35,75
Cercle des Arts et des Lettres.	1	1	—	6,—
Fête des fleurs.	4	21	10	120,—
Fête de nuit	1	1	1	6,—
Total	1167	2940	87	16.861,85

Toutes ces sommes ont été remboursées par les établissements et comités intéressés, plus une majoration de 10 % selon arrêté du Conseil administratif du 8 juillet 1921, et qui est acquise au service.

Incendies.

Aucune mobilisation du Bataillon ou d'une unité de ce Corps n'a été nécessaire en 1924. Sept hommes qui se trouvaient par hasard sur le lieu des sinistres ont été indemnisés pour une somme de 26 fr. 30.

Postes téléphoniques officiels du Bataillon.

Par suite de la nouvelle ordonnance du 1^{er} janvier de l'Office des Téléphones les nouvelles dispositions suivantes ont été mises en vigueur par arrêté du Conseil administratif du 21 mars 1925.

a) Conformément à l'usage, la Ville installe à ses frais, au domicile de l'officier, sur le territoire de la Ville, un appareil téléphonique qu'elle s'engage, vis-à-vis de l'Administration des téléphones, à conserver au dit domicile pendant la durée minimum prévue au contrat, soit deux ans.

b) Si, pour un motif quelconque, l'officier met la Ville dans l'obligation de résilier l'abonnement avant l'échéance de cette période de deux années, les frais de résiliation prématurée seront à sa charge.

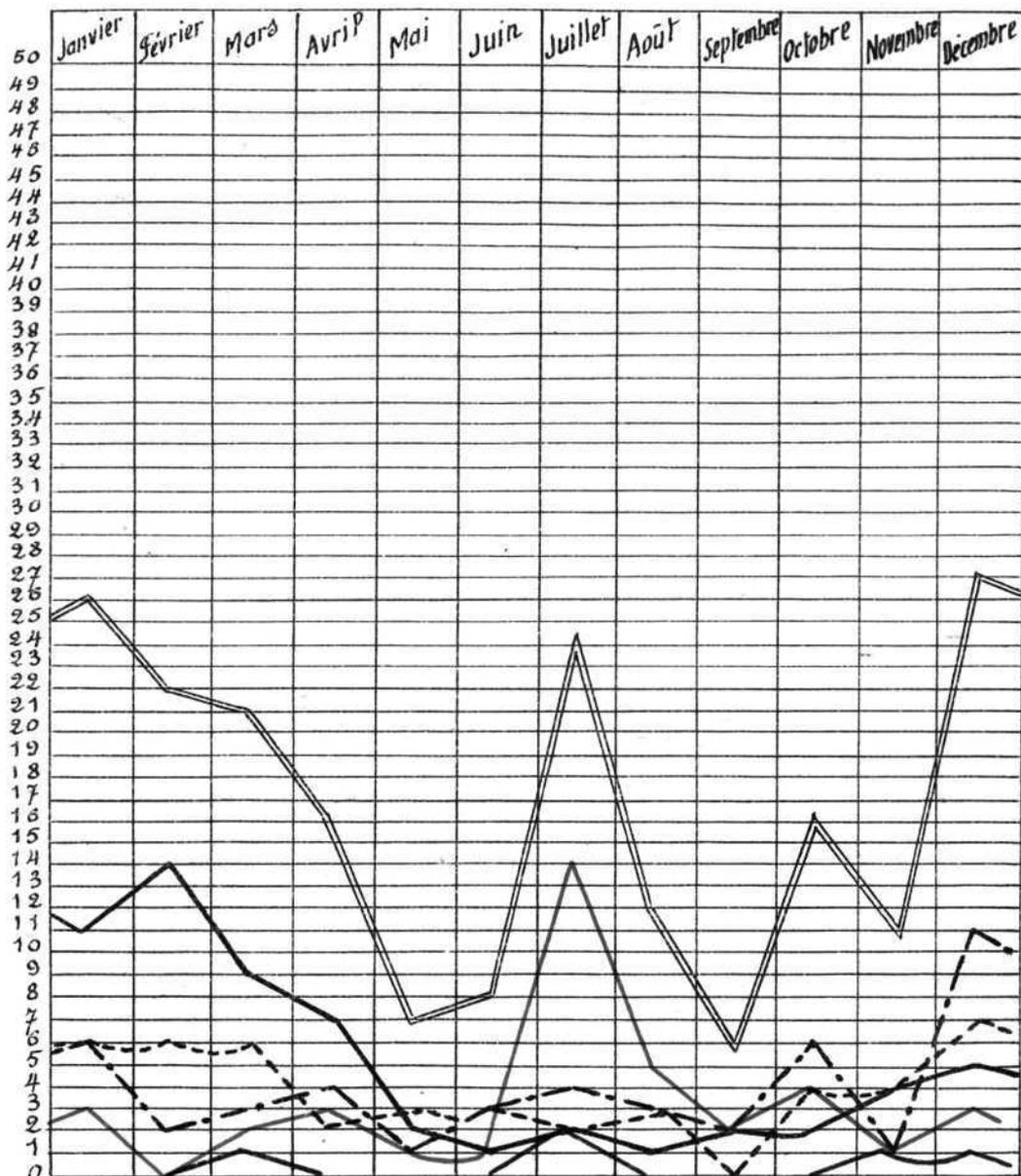
c) Il en sera de même pour les frais d'installation intérieure (nouvelle ordonnance 1924) si, après la première installation, l'officier croit devoir changer de domicile dans une période inférieure à cinq années. Lorsque le changement de domicile intervient après un stage fixe minimum de cinq ans, les frais en question seront alors supportés par l'Administration municipale.

Chevrons d'ancienneté.

Les suivants ont reçu les chevrons d'ancienneté:

Capitaine Médecin Thomas Emile,	Etat-Major	30	ans de service.
1 ^{er} lieutenant Gross Joseph,	Poste permanent	20	» » »
Sergent-major Blanchoud Jules,	» »	20	» » »
Sergent Kahn Emile,	1 ^{re} Compagnie.	20	» » »
» Frohlich Henri,	» »	10	» » »
Sapeur infirmier Basset Alfred,	P. E. M.	10	» » »

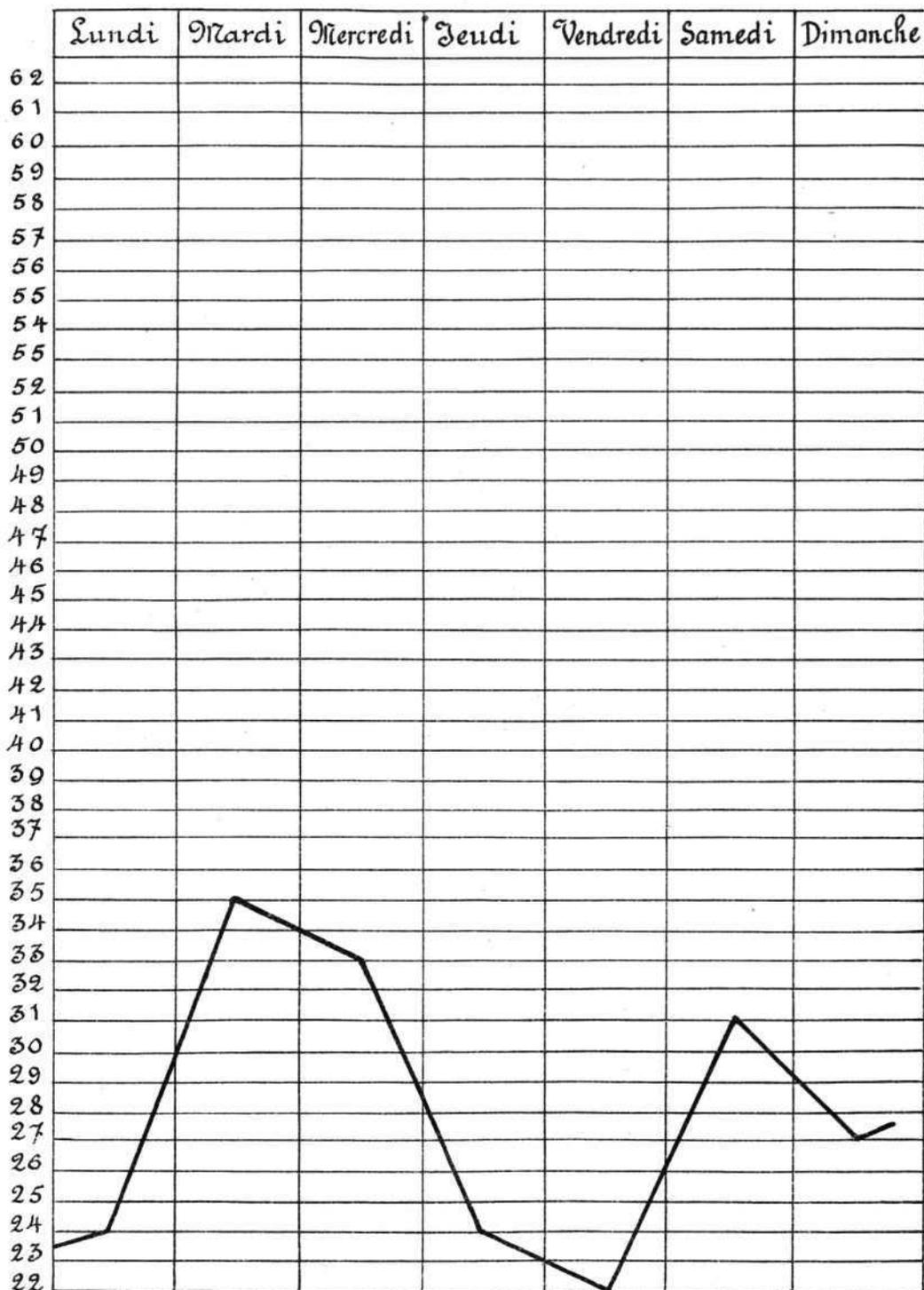
Graphique des alertes et sorties par
mois sur le territoire de la Ville de Genève.
(Chiffres I à VI)



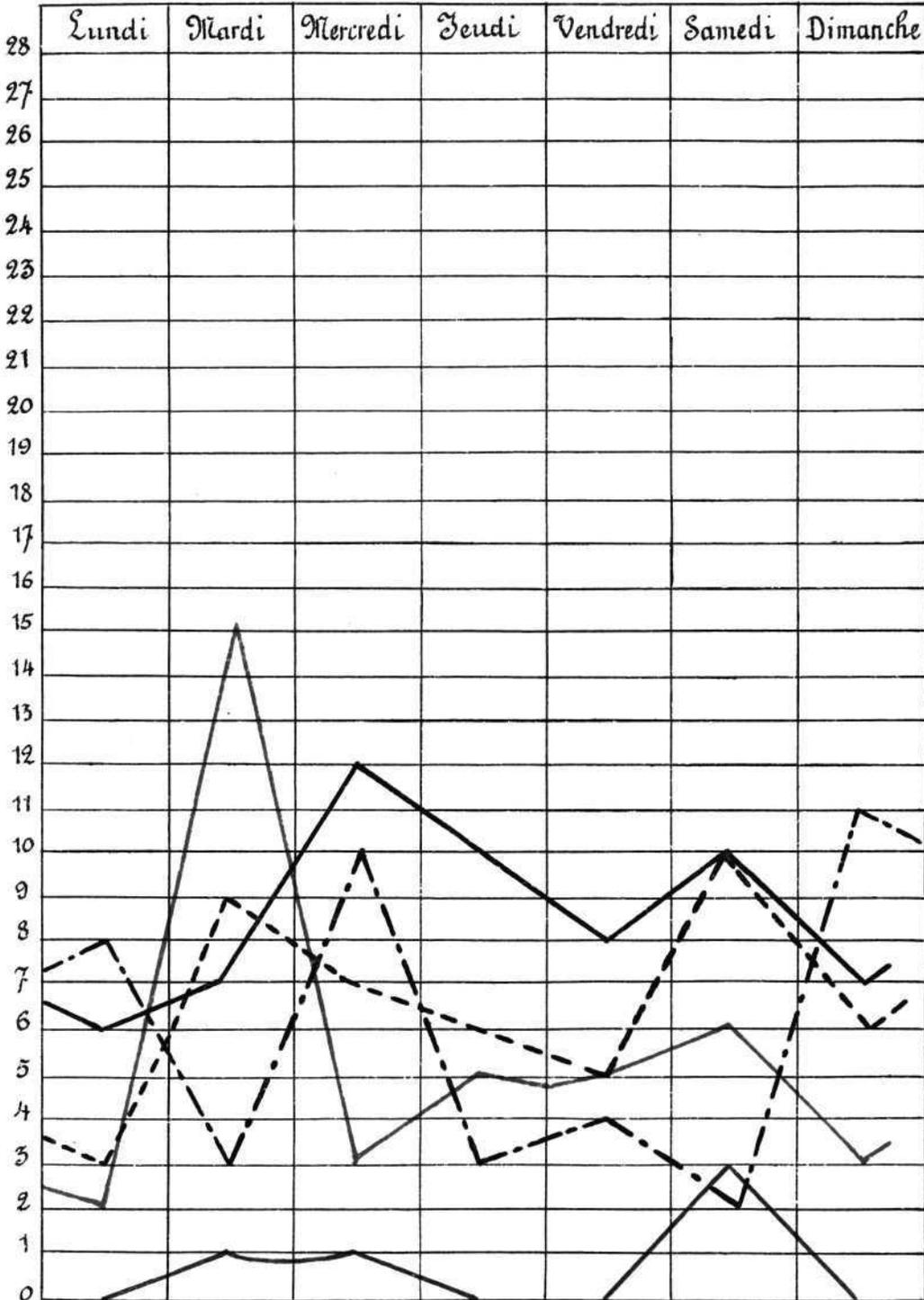
- == Alertes
- Feux de cheminées
- - - Fausses alertes justifiées
- · · Feux avec dégâts de moins de 1000 frs.
- Feux avec dégâts de plus de 1000 frs.

- Inondations de chaussées et caves
- Sauvetages de vies humaines
- " d'animaux
- Affaissements de chaussées.
- Chaudières surchauffées
- Cheminées fissurées
- Chutes de consoles de pierre
- Ascenseurs en panne
- Arbres renversés par l'orage
- Explosions de manteaux de cheminées
- Fermetures de vannes
- Ouvertures de portes

Graphique du total des sorties journalières
sur le territoire de la Ville de Genève
(Chiffres I à VI).

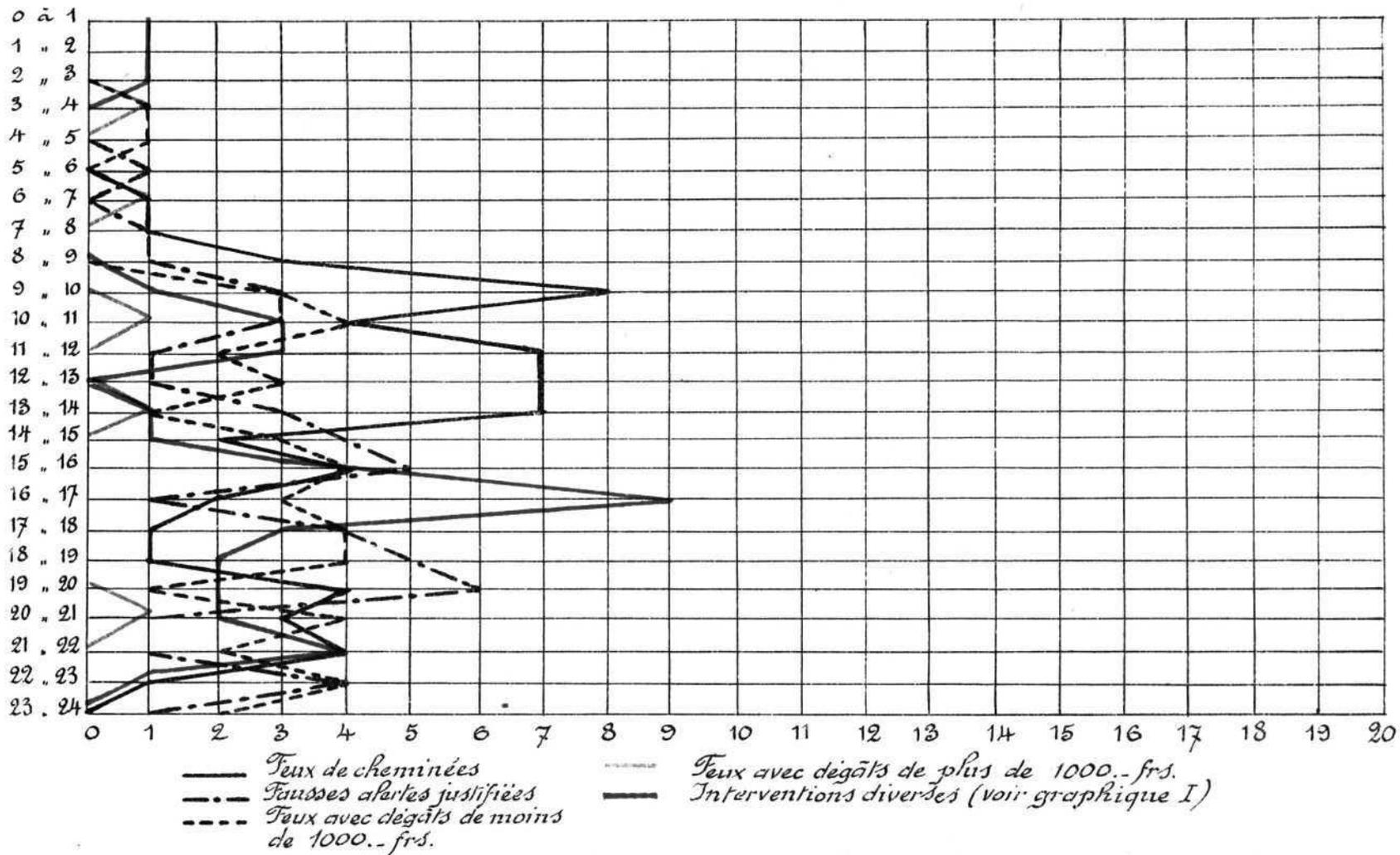


Graphique des sorties journalière et par catégories
sur le territoire de la Ville de Genève
(Chiffres I à VII)

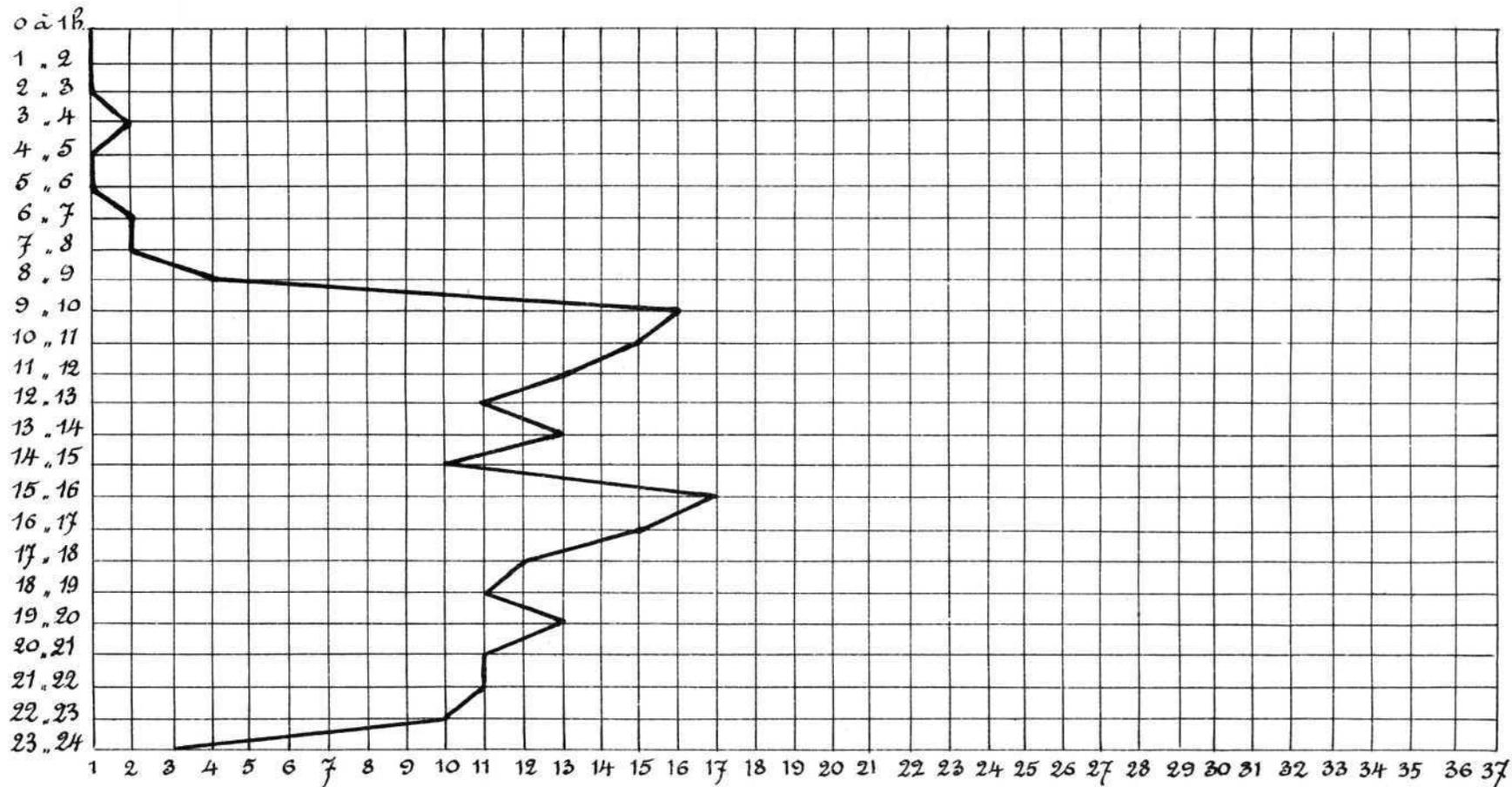


- Feux de cheminées.
- Feusses alertes justifiées.
- Feux avec dégâts de moins de 1000.- frs.
- Feux avec dégâts de plus de 1000.- frs.
- Interventions diverses.
(voir détail sur graphique 1.)

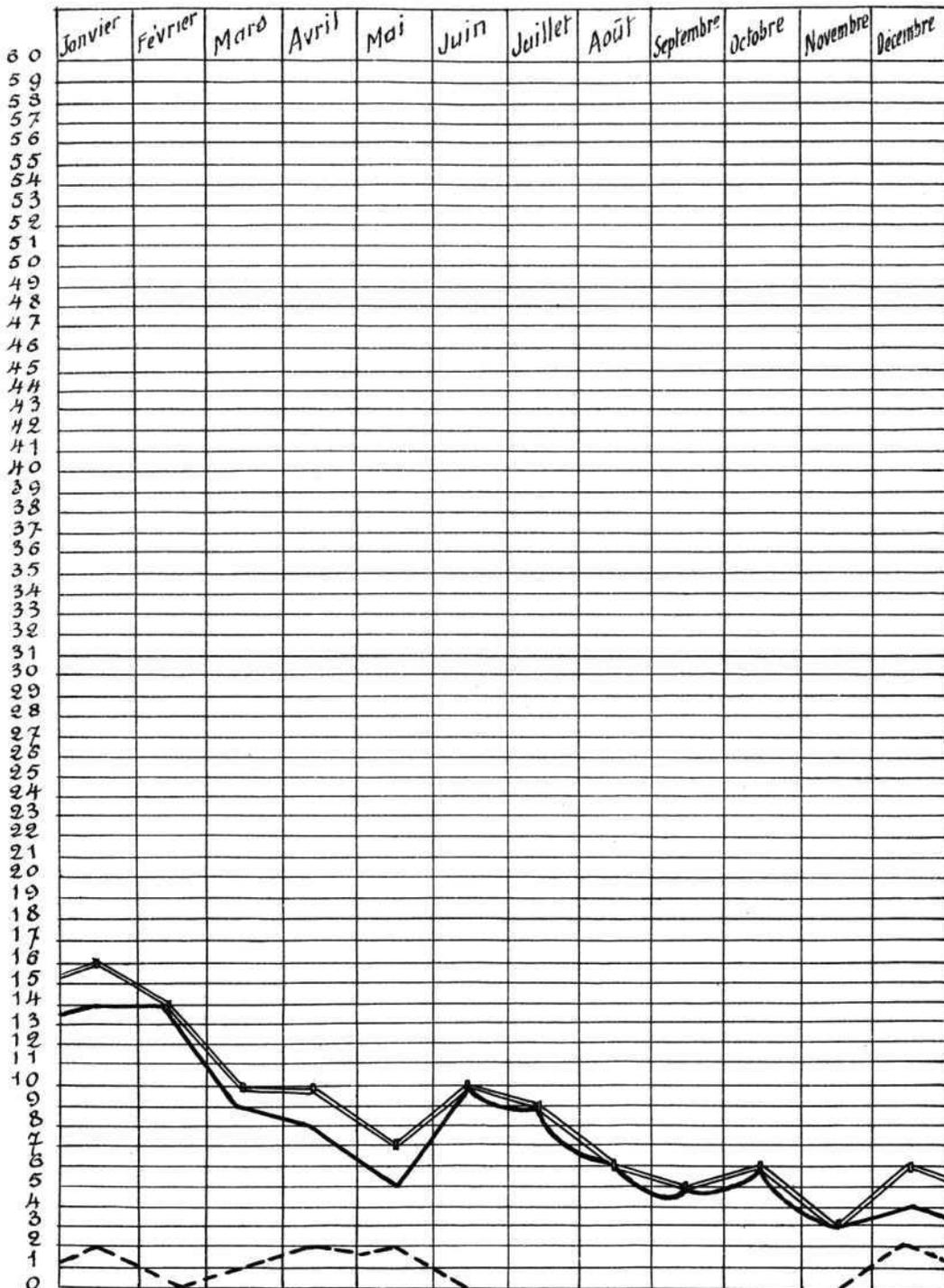
*Graphique des sorties par heure et par catégories
sur le territoire de la Ville de Genève
(Chiffres I à VI).*



Graphique des sorties suivant les heures de la journée sur le territoire de la Ville de Genève.



Graphique des alertes et sorties par mois
pour la fermeture des concessions d'eau et de gaz dans
tout le Canton. (Chiffres XI.)



==== Alerts
 ——— Eau
 - - - - Gaz

Rapports d'Etat-Major et d'Officiers.

Ont été tenus au cours de l'année 1924, 12 rapports d'Etat-Major, 9 de chefs de compagnies et 8 du corps des officiers.

Réorganisation du bataillon.

Une commission extra-parlementaire composée de six membres et présidée par M. le Conseiller administratif Dérrouand, a élaboré un projet de règlement en vue de la réorganisation du Bataillon. Le 28 novembre la dite commission et le corps des officiers ont approuvé ce projet. La sanction du Conseil municipal sera demandée au cours de l'exercice prochain.

Au cours de cet exercice, il a été dépensé un total net de 129.395 fr. 25 pour le Service du Feu, soit 2 fr. 39 par habitant pour la Ville de Genève (2 fr. 50 en 1923).

CHAPITRE XIX

PARC DE LA GRANGE¹

Gérant : M. William HENSSLER, architecte.

Personnel. — M. Garnier, gardien, a été retraité dès le 1^{er} octobre 1924. La surveillance du parc a été assurée jusqu'à la fin de l'année par le personnel de la section des promenades.

Bâtiments. — Entretien courant des bâtiments; peinture des marquises et des grilles des perrons; achèvement de la première partie de la pergola adossée à la bibliothèque; réfection des garnitures des sièges du petit salon.

Parc. — Entretien général, nettoyage des canaux de drainage, peinture des bancs et portails.

Les arbres de haute futaie ont été élagués, 1 noyer et 3 marronniers cassés par l'orage ont été abattus. Les orages ont causés d'autres dégâts: branches cassées, allées ravinées, inondation des caves de la villa.

Nous avons fait placer une petite fontaine accessible aux enfants près du grand bassin.

Le régulateur du Service des eaux, qui se trouvait sur le quai des Eaux-Vives a été transféré dans le haut du parc; quelques plantations ont été effectuées pour le masquer à la vue du public.

¹ Tableau 4 du compte rendu financier.

CHAPITRE XX

(CHAPITRES XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX du budget).

SERVICES INDUSTRIELS

Conseiller délégué: M. Albert NAINÉ.

Suppléant: M. Hugues OLTRAMARE.

Secrétaire : M. L. MENNET.

Comptabilité, Directeur: M. E. TRACHSEL.

Caissier : M. J. ALPHONSE.

Service de l'électricité A, Directeur: M. J. GRAIZIER.

Service de l'électricité B, » M. A. FILLIOL.

Usine de Chèvres, » M. M. SAUGEY.

Service du Gaz, » M. W. HABEL.

Service des Eaux, » M. A. BETANT.

Commission des Services industriels:

MM. L. CARTIER, président; J. BOISSONNAS, vice-président; E. REGAMEY, puis A. LAVARINO, secrétaire; F. BOVIER; M. DE MIRBACH; F. FULPIUS; W. HENNY; L. PERRET et C. ROCH.

Dès le 23 mai 1924, M. A. Bonna a remplacé M. Perret.

Dès le 19 décembre 1924, M. Henny a remplacé M. Boissonnas.

-
- 1. Arrêtés du Conseil Municipal et décisions du Conseil Administratif.**
 - 2. Notice sur la comptabilité générale des Services industriels.**
 - 3. Comptabilité générale.**
 - 4. Statistique.**
-

1. ARRÊTÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉCISIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A. — Arrêtés du Conseil Municipal en 1924.

23 mai.

Election de la Commission des Services industriels. Sont élus: MM. REGAMEY, BOISSONNAS, BOVIER, FULPIUS, DE MIRBACH, CARTIER, ROCH, LAVARINO et BONNA.

Le Conseil municipal: a) approuve l'achat à M. Jacques Eggly d'une parcelle de terrain N° 1255 B, du Cadastre de la Commune de Bellevue, suivant plan D. Dunand, géomètre officiel, du 24 avril 1924, d'une contenance de 63 mètres, pour le prix total de 1000 francs.

b) Ouvre au Conseil administratif un crédit de 1000 francs pour prix de cette acquisition. Cette somme sera portée au compte « Entreprise de Chèvres ».

14 novembre.

Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif: a) à émettre au nom de la Ville de Genève, des prescriptions ou bons de caisse au montant de 442.247 fr. 75 pour couvrir les dépenses occasionnées par les facilités accordées aux abonnés de la Ville pour les installations d'eau, d'électricité et de gaz en 1923.

b) à accorder des facilités aux abonnés en 1925 sur la base énumérée dans le rapport à l'appui.

Le Conseil municipal: a) approuve l'achat à la Société immobilière Délices-Garage d'une sous-parcelle de terrain n° 5288 D du cadastre de la commune du Petit-Saconnex, suivant plan de division dressé le 20 octobre 1924 par M. A. Piccioni, géomètre agréé, d'une contenance de 45 mètres 50 décimètres, pour le prix total de 2500 francs.

b) ouvre au Conseil administratif un crédit de 2500 francs pour prix de cette acquisition.

Cette somme sera portée au compte « Entreprises de Chèvres ».

19 décembre.

Le Conseil municipal nomme M. William Henny membre de la Commission des Services industriels, en remplacement de M. Boissonnas.

B. — Décisions du Conseil administratif en 1924.

8 janvier.

Le Conseil administratif, dans le but de développer l'emploi de la force motrice électrique au compteur et de tenir compte des difficultés actuelles de l'industrie dans le pays, décide :

1. De maintenir pour l'année 1924, l'arrêté du Conseil administratif du 7 juin 1921 réduisant à 5 francs par Kw. le minimum mensuel prévu au tarif F pour fourniture d'énergie électrique au compteur;

2. D'accorder pour l'année 1924, à titre exceptionnel, à tous les abonnés au dit Tarif F, une réduction de 10 % sur le montant de leur consommation mensuelle;

3. De ne pas réclamer pour 1924, le minimum annuel de consommation de 1200 heures d'utilisation de la puissance du moteur pour les appareils fournis en location par la Ville.

25 janvier.

Nouveaux prix du coke.

22 février. — 4 mars.

Le Conseil administratif modifie, comme suit, le Règlement du 8 mai 1923, concernant les subventions accordées par la Ville de Genève pour l'installation d'appareils électriques pour production d'eau chaude :

Art. 2 a) subvention de 1 fr. par 10 watts de la puissance installée des appareils, minimum, 50 fr.; maximum, 375 fr.

b) subvention de 0 fr. 50 par 10 watts pour les appareils destinés à l'application du chauffage électrique de l'eau aux appareils utilisant en même temps un autre mode de chauffage, minimum 50 fr.; maximum, 187 fr. 50;

c) sans changement.

Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} mars 1924.

Les demandes d'abonnement déposées, ainsi que les conditions données pour devis à cette date, sont valables aux anciennes conditions, pourvu que les travaux soient exécutés dans un délai de trois mois, soit jusqu'au 31 mai 1924.

Ce délai pourra être prolongé pour les immeubles dont la construction était commencée au 1^{er} mars 1924 et dont l'achèvement exige un temps plus long, ne dépassant cependant pas la date du 31 décembre 1924.

21 mars.

Le Conseil administratif modifie comme suit l'article 57 des règlement et tarifs du Service des eaux.

Le prix à forfait d'un embranchement sur voies d'une largeur n'excédant pas 8 m. est réduit de 200 fr. à 180 fr. et sur voies d'une largeur supérieure à 8 m.; selon devis (minimum réduit de 200 fr. à 180 fr.).

6 juin.

Le Conseil administratif approuve le tarif ci-après:

Tarif K.

Pour appareils de cuisine, réservé exclusivement aux abonnés qui ne peuvent pas avoir le gaz comme moyen de cuisson des aliments.

Courant disponible en tout temps aux conditions suivantes:

Pendant les heures de fort éclairage, soit:

En été (d'avril à août), de 18 h. $\frac{1}{2}$ à 22 heures: 0 fr. 15 le kwh.

En hiver (de septembre à mars), de 16 h. $\frac{1}{2}$ à 22 heures et de 6 h. $\frac{1}{2}$ à 8 heures: 0 fr. 20 le kwh.

Pendant toutes les autres heures de jour et de nuit et toute l'année: 0 fr. 10 le kwh.

Il est, en outre, appliqué une réduction de 50 % sur toute consommation mensuelle à bas tarif dépassant celle à haut tarif, ce qui amène rapidement le prix de l'énergie, pendant les heures de bas tarif à 0 fr. 05 le kwh.

Minimum de consommation de 50 fr. par kw. installé et autres conditions comme au tarif D.

Pour les abonnés n'utilisant le courant que pendant la période allant du 15 avril au 15 octobre, ce minimum est réduit de 50 %.

Le Conseil administratif approuve le règlement ci-après:

Subventions.

Article premier. — La Ville de Genève subventionne aux conditions ci-après l'installation d'appareils électriques pour la cuisson des aliments raccordés au tarif K.

Art. 2. — a) Subvention de 6 fr. par kw. de puissance à disposition, maximum 120 fr. pour les abonnés utilisant le courant toute l'année.

b) Subvention de 4 fr. par kw. de puissance à disposition, maximum 80 fr. pour les abonnés n'utilisant le courant que pendant l'été.

Art. 3. — Pour obtenir la subvention, l'appareil doit être d'un modèle accepté par le Service électrique; elle ne sera payée que pour les appareils neufs, sur présentation de la facture d'origine et après la mise en service de l'installation.

Art. 4. — L'abonné s'engage à un minimum annuel de consommation égal à la subvention payée par la Ville et cela pendant 6 ans.

En cas d'insuffisance de consommation, la différence doit être payée par l'abonné; ce paiement diminue d'autant, pour les années suivantes, le montant de son engagement.

Art. 5. — Si l'abonné renonce à l'emploi de l'appareil avant l'expiration du délai de 6 années, il remboursera la subvention payée par la Ville, diminuée de un sixième par année échue, à dater de la mise en service.

Art. 6. — L'engagement de subvention ne se cumule pas avec celui de puissance, seul le plus élevé est appliqué.

Art. 7. — Le présent règlement entre en vigueur le 15 juin 1924.

14 novembre.

Le Conseil administratif modifie les tarifs du Service des eaux comme suit, à partir du 1^{er} janvier 1925:

Règlement et tarifs des abonnements d'eau ménagère, d'eau industrielle et agricole, et de bouches à incendie. Articles du règlement modifiés:

Art. 41. — Le prix du mètre³ est fixé comme suit, selon le minimum adopté par l'abonné:

	<i>Minimum annuel</i>	<i>Prix du minimum</i>	<i>Excédent</i>
Mètres cubes: 300		0,20 fr.	0,20 fr.
400		0,20 »	0,17 »
800		0,17 »	0,17 »
1200		0,17 »	0,15 »
2000		0,15 »	0,15 »
.....			
150		0,20 »	0,20 »

Art. 43. — (jauge). Prix à forfait par an pour chaque litre d'eau passant en une minute aux robinets de service: 70 francs.

Art. 44 (*in fine*). — ... des abonnements à ½ litre par minute au prix annuel de 35 francs.

Art. 45. — Le prix de chaque litre supplémentaire est de 7 francs par mois.

Art. 46. — à raison de 0 fr. 30 par jour pour chaque litre par minute.

Art. 47. — Abonnements annuels, prix par litre supplémentaire et par an: 40 francs.

Abonnements semestriels, prix par litre et par semestre: 30 francs.

Art. 48. — Les prix sont fixés comme suit:

<i>Consommation mensuelle</i>	<i>Prix du m³</i>
De 200 à 400 mètres ³	0,13 fr.
» 401 à 2000 »	0,11 »
Supérieure à 2000 mètres ³	0,10 »

Art. 53. — Prix de l'eau:

<i>Minimum de consommation</i>	<i>Prix du m³</i>
600 m ³	0,10 fr.
1000 m ³	0,08 »
2000 m ³	0,065 »
3000 m ³	0,06 »

Art. 55. — Le prix annuel à forfait pour bouches à incendie particulières est de 22 francs pour la première et 5 fr. 50 pour chacune des suivantes.

Règlements et tarifs des abonnements à la force motrice hydraulique. Articles modifiés:

Art. 38. — Force motrice à forfait.

Augmentation de 10 % sur tous les prix du tableau.

Art. 46. — Les abonnements au compteur sont soumis à un minimum annuel et indivisible de taxe de:

66 fr.	pour moteur de	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$	cheval.
110 »	»	$\frac{1}{2}$ à 1	»
165 »	»	1 à 2	»
330 »	»	2 à 5	»
550 »	»	5 à 10	»
880 »	»	10 à 20	»
1650 »	»	20 à 40	»

Le prix de l'eau est fixé comme suit:

<i>Consommation mensuelle au delà de :</i>	<i>Prix du mètre³</i>
0 mètre ³	centimes 8
2.500 »	» 7,5
3.000 »	» 7
3.500 »	» 6

Art. 49 (in fine). — Les abonnements seront soumis au présent règlement, mais l'eau sera payée à raison de 6 centimes le mètre³.

12 décembre.

Le Conseil administratif modifie comme suit le paragraphe ci-après du Tarif D pour fourniture d'énergie électrique:

« L'horloge de réglage et la ligne qui en dépend sont établies aux frais de la Ville et obligent l'abonné à un minimum annuel de consommation de 50 francs. Le raccordement de l'installation à cette ligne est aux frais de l'abonné. »

Est abrogé et remplacé par les dispositions ci-après:

L'horloge de réglage et la ligne qui en dépend sont établies par les soins de la Ville aux frais des intéressés ou contre engagement de six ans à un minimum annuel de consommation à bas tarif équivalent au 15 % du coût des travaux.

Cet engagement, qui ne peut être inférieur à 25 francs par abonné, doit être contracté par le propriétaire de l'immeuble ou faire l'objet de garanties jugées suffisantes par la Ville.

Le raccordement de l'installation à la ligne de l'horloge se fait aux frais de l'abonné.

Il est perçu pour l'horloge une redevance annuelle de 12 francs par abonné.

Installateurs pour l'éclairage électrique, agréés en 1924 :

- MM. Hermann, C., rue de la Confédération, 26.
Conti, C., rue de l'Arquebuse, 6.
Christiné, M., rue de l'Hôtel-de-Ville, 3.
Wenz, E., et Monnier, L., rue Rousseau, 30.
Morando, L., chemin des Voisins, 20.
Fehlmann, C., rue du 31-Décembre, 27.

Installateurs pour le gaz, agréés en 1924 :

- MM. Gebhardt, W., rue du Perron, 18.
Mathieu, C., Grand-Pré, 19.
Curlat, L., Genthod-Bellevue.
Gallina, F., Chêne-Bougeries, 95.
Paoli, J., rue Jean-Charles, 33.
Bournoud, A. et E., rue de la Muse, 2.
Schneider, C., rue de Berne, 22.
Albertini, J., rue du Stand, 40-42.
-

Note explicative du tableau général Comptabilité industrielle.

La 1^{re} colonne indique les recettes d'exploitation de chaque service et en déduisant les dépenses d'exploitation et les frais d'administration générale (colonne 2) l'on obtient l'excédent des recettes, soit la recette nette (colonne 3).

Les intérêts et les amortissements sont déduits de la recette nette (colonnes 4 et 5) et le solde forme le bénéfice net à répartir (colonne 6).

Cette répartition du solde est faite suivant les conventions passées entre la Ville et les Communes.

2° NOTICE SUR LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES SERVICES

La comptabilité des Services industriels se compose :

a) D'une comptabilité complète par service, soit :

- 1° Service des eaux ;
- 2° Service de force motrice, comprenant principalement l'usine de Chèvres le réseau de canalisations électriques émanant directement de cette usine et la station de transformation d'énergie pour les tramways.
- 3° Service de l'électricité, comprenant tous les réseaux de distribution secondaire, ainsi que les installations d'éclairage et de force motrice qui s'y rattachent ;
- 4° Service du gaz.

b) Des comptes accessoires suivants :

- 1° Magasins, un compte par service ;
- 2° Compte général main-d'œuvre ;
- 3° Compte réserve générale.

Les comptes « Magasins » comportent pour chacun des services, le montant de l'inventaire à la fin de l'année précédente, les entrées et sorties de marchandises durant l'année et, enfin, l'inventaire de fin de l'exercice. Les marchandises sont livrées aux services, chacun par son propre magasin, au prix de revient, sans majoration.

Le compte main-d'œuvre paie la main-d'œuvre de chaque service et la facture ensuite mensuellement à ceux-ci avec une majoration uniforme. Cette majoration sert à couvrir les frais d'accidents, maladies (médecins, pharmaciens, indemnités, etc.), pour tout le personnel des services. Lorsque ces frais n'absorbent pas exactement le montant de la majoration, le solde disponible est reporté l'année suivante : la majoration de 1924 a été de 6,87 %.

Le compte Réserve est crédité chaque année des primes payées par les services pour les assurer contre les risques d'accidents, à des tiers, à des propriétés (responsabilité civile), contre les bris de glaces et vitres des usines et locaux des services et, en partie, contre l'incendie, la Ville étant son propre assureur, sauf pour le cas d'incendie où elle s'assure partiellement à des compagnies d'assurances.

Le tableau page 214 indique la situation des capitaux engagés par la Ville pour les divers services.

L'intérêt est calculé sur le taux moyen des emprunts effectués par la Ville et des recriptions émises.

La base admise pour les amortissements n'est pas uniforme pour tous les services.

Pour le service des eaux, ces amortissements sont constants, c'est-à-dire par fractions égales au nombre des années:

- En 10 ans pour installations de turbines chez les particuliers, compteurs en location, avances aux propriétaires, avances pour aspirateurs de poussières.
- » 25 » pour les pompes et turbines;
- » 50 » pour les barrages, les canalisations et conduites d'alimentation;
- » 100 » pour les bâtiments, digues, etc.

Pour le Service du gaz et le Service de l'électricité, les amortissements sont progressifs et se calculent de 2 % à 5,24 % soit en 30 ans.

Pour l'usine de Chèvres de 1,2% à 4,43 %, soit en 40 ans.

L'intérêt et l'amortissement d'un exercice sont calculés d'après le capital engagé au 31 décembre de l'année précédente.

Le capital des Services Industriels n'étant pas distinct des emprunts de la Ville, les amortissements ne sont pas effectués directement. Ils entrent en compte à la comptabilité municipale et suivent la marche des amortissements ordinaires qui se font sur la base de 1,2%, soit en 40 ans.

Pour le Service force motrice (usine de Chèvres), il est fait, depuis et y compris 1901, un amortissement de 1,2 % sur le capital dépensé par la Ville.

L'Etat a fourni une participation de 700.000 francs.

Ensuite de la loi du 9 octobre 1909 et jusqu'à l'expiration de la concession de l'usine de Chèvres, l'Etat reçoit pour intérêts et amortissement de sa participation, une annuité égale à 6 % de cette somme. L'Etat touche, en outre, une redevance de 2 francs par cheval de force électrique de 24 heures produite par l'usine pendant l'année. Cette redevance a été fixée à 15,000 francs par an.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES.

Les bénéfices réalisés par le *Service des eaux et le Service de force motrice* (Usine de Chèvres) sont entièrement versés au budget de la Ville. Une seule exception est faite pour les bénéfices réalisés sur la vente de l'eau dans la commune de Plainpalais, dont une partie est réservée à cette commune (convention de 1920).

Service de l'électricité. Les bénéfices réalisés sur la vente de l'énergie électrique par ce service dans la Ville de Genève et la plupart des communes desservies, sont versés au budget de la Ville. Exception est faite pour plusieurs communes qui ont passé avec la Ville des conventions aux termes desquelles elles reçoivent la moitié des bénéfices réalisés sur leur territoire par le Service de l'électricité (voir Compte rendu, page 216).

Service du gaz. Les bénéfices réalisés par le Service du gaz dans la Ville de Genève sont entièrement acquis à la Ville. Par contre, la plupart des communes desservies ont, avec la Ville, une convention qui leur attribue une participation aux bénéfices proportionnelle à la consommation effectuée sur le territoire de la commune, suivant arrêté du 22 février 1898.

5° COMPTABILITE GÉNÉRALE

Capital fourni par la Ville aux Services Industriels.

COMPTES	Au 31 décembre 1923			Au 31 décembre 1924				
	A Capital dépensé	B Amortissements	C Capital engagé A - B	D Dépensé en 1924	E Capital dépensé A + D	F Amortissements en 1924	G Total des Amortissements B + F	H Capital engagé E - G
Eaux	16 088 703,90	9 571 202,40	6 517 501,50	144 719,45	16 233 423,35	254 546,65	9 825 749,05	6 407 674,30
Chèvres ¹	24 059 407,05	5 290 387,80	18 769 019,25	120 653,30	24 180 060,35	602 127,80	5 892 515,60	18 287 544,75
Electricité	20 035 115,—	6 690 225,75	13 344 889,25	990 827,55	21 025 942,55	655 546,40	7 345 772,15	13 680 170,40
Gaz	21 187 445,25	9 444 719,05	11 742 726,20	114 543,90	21 301 989,15	740 470,15	10 185 189,20	11 116 799,95
	81 370 671,20	30 996 535,—	50 374 136,20	1 370 744,20	82 741 415,40	2 252 691,—	33 249 226,—	49 492 189,40
Eclairage municipal dans diverses com- munes	69 522,25	37 826,20	31 696,05	—	69 522,25	2 805,75	40 631,95	28 890,30
	81 440 193,45	31 034 361,20	50 405 832,25	1 370 744,20	82 810 937,65	2 255 496,75	33 289 857,95	49 521 079,70

¹ Capital Ville seule, Créance Etat (700,000 fr.) non comprise.

Résultats d'exploitation de 1924.

COMPTES	RECETTES			DÉPENSES			RECETTES NETTES	RECETTES NETTES EN PLUS DES PRÉVISIONS
	EFFECTIVES	PRÉVUES	DIFFÉRENCE	EFFECTIVES	PRÉVUES	DIFFÉRENCE		
Eaux	2 055 582,10	2 008 700,—	46 882,10	1 000 909,85	1 023 939,85	— 23 030,—	1 054 672,25	69 912,10
Chèvres	3 953 432,45	3 983 238,85	— 29 806,40	2 467 989,50	2 568 112,40	— 100 122,90	1 485 442,95	70 316,50
Electricité	7 995 430,45	7 570 000,—	425 430,45	5 908 513,45	5 813 736,45	+ 94 777,—	2 086 917,—	330 653,45
Gaz	6 320 125,30	6 163 600,—	156 525,30	3 670 078,70	3 977 373,25	— 307 294,55	2 650 046,60	463 819,85
	20 324 570,30	19 725 538,85	599 031,45	13 047 491,50	13 383 161,95	— 335 670,45	7 277 078,80	934 701,90
						En 1923 . . .	7 025 632,45	
						Plus-value de recettes nettes de l'exercice 1924 par rapport à 1923 . . .	251 446,35	
Cette plus-value se répartit comme suit entre les Services :								
				Eaux.	Fr. +	48 496,80		
				Chèvres	» +	126 230,—		
				Electricité	» +	24 818,80		
				Gaz	» +	51 900,75		
					Fr. +	251 446,35		

Comptabilité industrielle

	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploita- tion et frais d'admini- stration générale
Service des Eaux.	2 055 582,10	1 000 909,85
Usine de Chèvres.	3 953 432,45	2 467 989,50
Service de l'Electricité	7 995 430,45	5 908 513,45
Service du Gaz.	6 320 125,30	3 670 078,70
Totaux de 1924	20 324 570,30	13 047 491,50
» » 1923	19 906 158,95	12 880 526,50
Augmentation.	418 411,35	166 965,—

RÉPARTITION

	Solde à répartir	Ville	Plainpalais	Eaux-Vives	Petit Saconnex
Service des Eaux.	539 670,05	528 482,05	11 188,—	—	—
Usine de Chèvres.	52 540,25	52 540,25	—	—	—
Service de l'Electricité	866 400,25	634 051,70	128 574,30	68 469,25	26 399,80
Service du Gaz.	1 420 763,35	995 647,40	159 363,25	100 375,90	82 711,20
Totaux de 1924	2 879 373,90	2 210 721,40	299 125,55	168 845,15	109 111,—
Totaux de 1923	2 856 270,05	2 192 189,60	292 246,95	167 646,10	107 052,75
Augmentation	23 103,85	18 531,80	6 878,60	1 199,05	2 058, 25
Diminution	—	—	—	—	—

Répartition

	Cognoy	Pregny	Thônex	Plan les Ouates	Grand Saconnex
Service des Eaux.	—	—	—	—	—
Usine de Chèvres.	—	—	—	—	—
Service de l'Electricité	—	—	—	—	—
Service du Gaz.	1 842,80	1 824,45	1 563,65	722,50	674,10
Totaux de 1924	1 842,80	1 824,45	1 563,65	722,50	674,10
» » 1923	1 995,35	1 633,75	1 550,40	698,35	710,—
Augmentation	—	190,70	13,25	24,15	—
Diminution	152,55	—	—	—	35,90

Résultats généraux.

Excédent des recettes	Intérêts	Amortissements	Bénéfice net Solde à répartir
1 054 672,25	260 455,55	254 546,65	539 670,05
1 485 442,95	830 774,90	602 127,80	52 540,25
2 086 917,—	565 226,75	655 290,—	866 400,25
2 650 046,60	497 195,50	732 087,75	1 420 763,35
7 277 078,80	2 153 652,70	2 244 052,20	2 879 373,90
7 025 632,45	2 051 713,20	2 117 649,20	2 856 270,05
251 446,35	101 939,50	126 403,—	23 103,85

DU SOLDE

Carouge	Chêne Bougeries	Lancy	Versoix	Vernier	Chêne Bourg	Collonge Bellerive	Veyrier
—	—	—	—	—	—	—	—
35 145,50	—13 524,60	—14 181,10	— 5 038,10	6 503,50	—	—	—
29 571,25	16 871,60	9 650,45	2 917,10	5 045,80	4 961,05	2 387,35	1 985,75
64 716,75	3 347,—	— 4 530,65	— 2 121,—	11 549,30	4 961,05	2 387,35	1 985,75
60 090,55	5 073,75	1 786,10	2 080,05	10 197,10	5 023,75	2 360,80	1 769,60
4 626,20	—	—	—	1 352,20	—	26,55	216,15
—	1 726,75	6 316,75	4 201,05	—	62,70	—	—

du Solde (suite).

Meyrin	Vandœuvre.	Onex	Troinex	Genthod	Bernex	Bardonnex	Confignon
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
624,95	542,95	315,20	308,15	293,90	220,15	171,90	170,55
624,95	542,95	315,20	308,15	293,90	220,15	171,90	170,55
605,20	575,25	247,30	263,95	250,50	222,90	—	—
19,75	—	67,90	44,20	43,40	—	171,90	170,55
—	32,30	—	—	—	2,75	—	—

RÉSERVE GÉNÉRALE

Situation au 31 décembre 1924.

DOIT		AVOIR
1924		1923
Décembre 31 : Dépenses de l'année	9 286,70	Décembre 31 : Solde à fin 1923
• 31 Solde à nouveau	1 776 855,95	1924
	<hr style="width: 100%;"/>	Décembre 31 : Recettes de l'année
	1 786 142,65	154 368,85
	<hr style="width: 100%;"/>	1 786 142,65
		1924
		Décembre 31 : Solde à ce jour
		1 776 855,95

Compte du personnel en 1924.

1924	Décembre 31 : Travail	heures normales	4 234 031,20			
		heures supplémentaires	58 410,75	Dépense nette	Fr.	4 292 441,95
	» : Congés					223 069,45
	» : Salaires payés au personnel mobilisé					21 157,10
	» : Déplacements et débours					38 121,75
	» : Caisse de Retraite, Part de la Ville					446 950,10
	» : Primes d'ancienneté					21 662,50
	» : Pensions allouées à d'anciens employés					33 251,85
	» : Assurance Maladies					222 887,90
	» : Accidents					87 464,80
	» : Divers					1 406,80
				Total	Fr.	<u>5 388 414,20</u>

DOIT

PROFITS ET PERTES

AVOIR

1923				1924	
Déc. 31 : Solde à ce jour			1 001,65	Déc. 31 : Majoration pour assurance (Accidents et Maladies)	311 354,35
1924 Maladies :					
Déc. 31 : Administr. génér.	Dépenses nettes de l'année	46 770,25			
» : Service des eaux		20 861,10			
» : Usine de Chèvres		22 049,60			
» : Service de l'électricité		69 858,80			
» : » du gaz		63 348,15	222 887,90		
» : Accidents :					
» : Administr. génér.		3 012,50			
» : Service des eaux		10 809,60			
» : Usine de Chèvres		13 031,70			
» : Service de l'électricité		43 226,50			
» : » du gaz		17 384,50	87 464,80		
			<u>311 354,35</u>		<u>311 354,35</u>

Assurance maladies	4,93 %	Fr. 222 887,90
» accidents	1,94 %	» 87 464,80
	<u>6,87 %</u>	<u>Fr. 310 352,70</u>

N.-B. — Le personnel payé par les Services Industriels a été en moyenne de 853 ouvriers et employés (846 en 1923).

Mouvement du personnel :

Entrées de l'année	57
Sorties de l'année	43
	<hr/>
En plus pour 1924	<u>14</u>

L'Assurance « Maladies » représente :

pour indemnités de salaires	3,52 %
» honoraires de médecins	0,80 %
» médicaments	0,32 %
» divers	0,29 %
	<hr/>
Total	<u>4,93 %</u>

Maladies :

Employés et ouvriers malades: 451, représentant 11 449 jours d'incapacité de travail.

Accidents :

Coût de la prime Caisse Nationale	Fr. 83 383,05
Divers à la charge de la Ville	» 4 081,75
	<hr/>
Somme égale à la dépense Accidents	<u>Fr. 87 464,80</u>

Accidentés 50 pour accidents professionnels représentant	723	jours de chômage
» 33 » » non-professionnels »	476	» » »
	<hr/>	
» 83	<u>1 199</u>	» » »

MAGASINS DES SERVICES INDUSTRIELS

	EAUX	CHÈVRES	ÉLECTRICITÉ	GAZ	TOTAL
Solde à fin 1923	464 620,05	8 517,70	679 378,40	455 978,25	1 608 494,40
Marchandises entrées en 1924 . .	185 880,90	17 831,30	951 874,35	1 638 388,20	2 793 974,75
	650 500,95	26 349,—	1 631 252,75	2 094 366,45	4 402 469,15
Marchandises livrées en 1924 . .	176 487,35	13 397,30	859 008,80	1 713 744,70	2 762 638,15
	474 013,60	12 951,70	772 243,95	380 621,75	1 639 831,—

Répartition des recettes en 1924
faites dans les communes.

N ^{os}	COMMUNES	EAUX	USINE DE CHEVRES	SERVICE d'électricité	GAZ	TOTAL 1924	TOTAL 1923
1	Genève	919 410,90	3 588 255,80	3 730 195,95	3 148 998,10	11 386 860,75	11 147 238,10
2	Eaux-Vives	149 008,50	—	772 464,30	658 625,10	1 580 097,90	1 550 164,30
3	Plainpalais	367 329,60	85 210,10	1 483 983,25	1 124 116,50	3 060 639,45	3 053 075,60
4	Petit-Saconnex	193 821,85	123 193,70	615 427,15	547 019,25	1 479 461,95	1 421 774,65
5	Carouge	22 852,20	29 612,50	348 936,70	197 431,95	598 833,35	572 193,60
6	Vernier	71 276,—	87 173,35	131 201,60	60 604,20	350 255,15	319 827,—
7	Lancy	52 842,35	11 380,50	112 376,80	109 631,55	286 231,20	285 936,45
8	Chêne-Bougeries	—	—	112 479,30	115 542,40	228 021,70	223 479,40
9	Versoix	24 402,95	—	68 183,20	32 644,55	125 230,70	122 176,60
10	Chêne-Bourg	60,—	—	67 507,85	54 408,95	121 976,80	123 998,30
11	Cologny	8 767,25	—	33 083,50	32 082,35	73 933,10	75 118,80
12	Pregny	19 861,90	—	29 320,25	24 771,20	73 953,35	68 423,75
13	Collonge-Bellerive	12 109,05	—	38 589,30	32 418,90	83 117,25	83 544,70
14	Thônex	8 955,90	—	27 710,25	23 237,20	59 903,35	56 022,35
15	Plan-les-Ouates	18 090,10	—	25 670,80	19 544,90	63 305,80	59 307,85
16	Grand-Saconnex	11 920,10	—	23 225,90	17 667,65	52 813,65	52 200,15
17	Genthod	10 978,20	—	20 197,45	8 069,35	39 245,—	36 626,95
18	Bellevue	10 351,05	7 202,50	18 544,55	4 674,40	40 772,50	42 485,55
19	Meyrin	21 816,50	—	28 194,90	16 527,75	66 539,15	63 393,80
20	Veyrier	2 643,50	15 744,—	22 626,35	28 712,05	69 725,90	60 263,05
21	Satigny	14 949,25	1 040,—	28 447,—	—	44 436,25	47 625,85
22	Vandœuvres	1 285,05	—	16 725,65	17 315,45	35 326,15	37 412,15
23	Dardagny	5 280,45	4 620,—	33 580,95	—	43 481,40	37 659,70

24	Bernex	12 252,45	—	19 333,95	7 152,40	38 738,80	38 639,55
25	Onex	8 454,60	—	11 023,90	10 127,—	29 605,50	24 845,90
26	Corsier	4 724,15	—	8 627,10	—	13 351,25	12 658,95
27	Bardonnex	7 884,85	—	14 781,40	5 372,70	28 038,95	26 243,80
28	Jussy	6 966,25	—	14 876,50	—	21 842,75	20 936,45
29	Confignon	5 314,70	—	7 620,50	5 490,80	18 426,—	18 040,45
30	Troinex	8 061,10	—	11 243,90	10 438,55	29 743,55	27 102,40
31	Anières	6 535,05	—	9 976,—	—	16 511,05	16 283,95
32	Perly-Certoux	3 994,45	—	8 610,35	4 939,40	17 544,20	16 259,35
33	Hermance	3 648,10	—	10 196,10	—	13 844,20	12 450,35
34	Meinier	3 686,10	—	8 214,15	—	11 900,25	12 032,40
35	Cartigny	4 215,—	—	8 355,—	—	12 570,—	11 966,50
36	Presinge	4 965,90	—	—	—	4 965,90	4 948,60
37	Soral	3 462,85	—	4 754,20	—	8 217,05	8 411,80
38	Avully	6 212,45	—	5 334,95	—	11 547,40	11 615,05
39	Russin	2 581,85	—	4 666,30	—	7 248,15	6 965,70
40	Choulex	324,—	—	6 665,05	2 560,70	9 549,75	10 165,80
41	Laconnex	2,158,30	—	4 200,90	—	6 359,20	6 259,05
42	Avusy	2 236,80	—	7 032,40	—	9 269,20	8 112,—
43	Collex-Bossy	—	—	6 708,30	—	6 708,30	6 549,50
44	Gy	1 875,95	—	2 117,35	—	3 993,30	4 043,85
45	Chancy	3 702,95	—	8 251,15	—	11 954,10	10 196,30
46	Aire-la-Ville	1 856,90	—	4 168,05	—	6 024,95	5 169,75
47	Puplinge	2 454,70	—	—	—	2 454,70	2 508,—
		2 055 582,10	3 953 432,45	7 975 430,45	6 320 125,30	20 304 570,30	19 862 354,10
	Recettes compte appareillage	—	—	20 000,—	—	20 000,—	43 804,85
	Totaux des recettes	2 055 582,10	3 953 432,45	7 995 430,45	6 320 125,30	20 324 570,30	19 906 158,95

1924

Administration

1923	Budget de 1924	DÉPENSES	Comptes de 1924
		<i>Secrétariat :</i>	
9 500,—	9 500,—	1. Traitement du Secrétaire	9 500,—
11 658,80	15 910,—	2. » des employés au Secrétariat	17 020,40
3 714,20	4 000,—	3. Frais divers	2 961,55
2 331,20	2 052,—	4. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville).	3 024,—
208,80	—	5. Salaires payés au personnel mobilisé	211,85
27 413,—	31 462,—		32 717,80
		<i>Comptabilité et Caisse :</i>	
10 000,—	10 000,—	6. Traitement du Directeur de la Comptabilité	10 000,—
		(Hors Cadre)	
9 000,—	9 000,—	7. » du Caissier	9 000,—
451 966,20	478 355,—	8. » des employés à la Comptabilité	455 653,85
38 706,35	38 925,—	9. » » à la Caisse	38 844,10
129 243,90	125 715,—	10. » des receveurs	124 747,90
134 753,95	141 530,—	11. » des releveurs d'index	131 476,80
32 620,70	35 000,—	12. Frais généraux	29 522,70
14 190,15	15 000,—	13. Taxes des chèques postaux	14 526,50
10 325,85	10 000,—	14. Frais de ports	9 732,05
12 881,25	13 000,—	15. Déplacements et débours	9 552,65
14 411,60	14 000,—	17. Loyer et entretien des bureaux.	13 465,05
2 365,70	2 000,—	18. Chauffage	2 000,—
5 000,—	5 000,—	19. Entretien et renouvellement des machines	5 000,—
78 071,20	78 684,—	20. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville).	81 225,60
47 662,35	49 000,—	21. Assurance du personnel	49 756,85
11 318,45	—	22. Salaires payés au personnel mobilisé	4 679,25
2 214,50	2 214,50	23. Pensions allouées à d'anciens employés	850,05
2 225,—	2 475,—	24. Primes d'ancienneté	2 675,—
1 034 370,15	1 061 360,50	TOTAUX	1 025 426,15

générale.

1924

1923	Budget de 1924	RECETTES	Comptes de 1924
Pour mémoire	Pour mémoire		Pour mémoire
Pour mémoire	Pour mémoire		Pour mémoire

1924

Service

DÉPENSES			
1923	Budget de 1924		Comptes de 1924
A. Exploitation			
12 000,—	12 000,—	1. Traitement du directeur	12 000,—
44 830,05	45 000,—	2. Employés de bureau	48 044,15
18 772,25	20 000,—	3. Frais généraux	12 615,95
27 699,80	27 000,—	4. Assurance du personnel (accidents et maladies)	32 832,10
963,80	1 000,—	5. Indemnités pour habillements	260,30
2 238,25	7 000,—	6. Entretien des bâtiments	7 777,85
3 903,40	4 000,—	7. Chauffage	3 783,95
1 389,60	2 000,—	8. Eclairage	1 308,95
14 672,55	20 000,—	9. Entretien du barrage	55 999,50
183 497,40	200 000,—	10. » de l'Usine, régulateurs et relais	165 865,40
61 799,40	70 000,—	11. Station régulatrice	53 923,90
168 950,90	135 000,—	12. Entretien des canalisations et des réservoirs	142 776,40
96 049,15	96 000,—	13. » des concessions particulières	89 070,65
32 684,40	30 000,—	14. » de l'outillage	30 509,05
85 283,55	85 000,—	15. » des compteurs	68 536,65
1 938,25	4 000,—	16. » des bouches à eau particulières	4 570,30
639,25	1 000,—	17. » des turbines à domicile	968,30
12 628,80	10 000,—	18. » des hydrantes	12 530,70
181,10	8 283,—	19. Contributions	5 297,50
9 273,60	9 000,—	20. Restitution de force aux usiniers	8 662,—
12 890,15	13 000,—	21. Assurances	13 165,30
43 903,40	42 595,—	22. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville)	52 090,45
1 000,—	1 000,—	23. Rempoissonnement du Rhône et de l'Arve	1 000,—
120 000,—	120 000,—	24. Fonds de renouvellement	120 000,—
2 737,85	—	25. Salaires payés au personnel mobilisé	2 185,20
5 563,—	5 694,30	26. Pensions allouées à d'anciens employés	1 026,70
2 875,—	2 800,—	27. Primes d'ancienneté	2 400,—
968 364,90	971 372,30	Dépenses totales d'exploitation	949 201,25
53 796,65	52 567,55	28. Part des frais d'Administration générale 5,04 % sur Fr. 1,025,426,15	51 708,60
1 022 161,55	1 023 939,85		1 000 909,85
1 006 175,45	984 760,15	Excédent de recettes	1 054 672,25
2 028 337,—	2 008 700,—		2 055 582,10

des Eaux.

1924

RECETTES

1923	Budget de 1924		Comptes de 1924
648 401,65	640 000,—	1. Eau ménagère, basse pression	665 630,95
545 377,80	530 000,—	2. » » haute »	559 865,50
10 884,45	11 500,—	3. Eaumotrice, basse pression	10 359,90
261 429,95	265 000,—	4. » » haute »	246 777,60
57 598,85	57 000,—	5. Eau industrielle, basse pression	55 412,15
63 407,05	62 000,—	6. » » haute »	64 140,30
61 902,—	64 000,—	7. Recettes de l'entretien des concessions et de la location des appareils et outils	63 072,—
17 175,95	17 500,—	8. Recettes de la location des compteurs	17 330,—
10 604,70	10 500,—	9. » des bouches à eau particulières	10 900,50
5 361,35	5 000,—	10. » » vacations	4 805,10
13 200,—	13 200,—	11. » de l'entretien des hydrantes	13 200,—
8 001,25	5 000,—	12. » compensant les frais généraux pour des travaux exécutés chez les particuliers	17 024,40
318 000,—	321 000,—	13. Produit de l'eau affectée aux services municipaux . . .	321 000,—
6 992,—	7 000,—	14. Loyers divers	6 063,70
2 028 337,—	2 008 700,—		2 055 582,10

COMPTABILITÉ

COMPTE PROFITS ET PERTES		
Intérêts		260 455,55
Amortissements		254 546,65
Bénéfice net		539 670,05
		1 054 672,25
Actif		
BILAN AU		
Dépenses d'installations au 31 décembre 1923		16 088 703,90
Installations de 1924		144 719,45
Capital dépensé à fin 1924		16 233 423,35
Amortissements acquis à fin 1923	9 571 202,40	
" de 1924	254 546,65	9 825 749,05
Comptes débiteurs		6 407 674,30
Travaux en cours		339 643,85
		691,20
		6 748 009,35
Doit		
COMPTE FONDS DE RENOUVELLEMENT		
1924		
Décembre 31 : Dépenses de 1924		61 567,45
" Solde à nouveau		106 436,95
		168 004,40

SERVICE DES EAUX

DE L'EXERCICE 1924	
Excédent de recettes	1 054 672,25
	1 054 672,25
31 DÉCEMBRE 1924	
Passif	
Compte Capital	5 108 578,45
Etat de Genève, solde du compte rachat des canalisations .	1 299 095,85
	6 407 674,30
Fonds de renouvellement	106 436,95
Compte participation Commune de Plainpalais	11 188,—
Créanciers divers	45 615,—
Ville de Genève	177 095,10
	6 748 009,35
DU SERVICE DES EAUX	
Avoir	
1923	
31 déc. : Solde à ce jour	48 004,40
1924	
31 déc. : Apport budgétaire	120 000,—
	168 004,40
1924	
31 décembre : Solde à ce jour	106 436,95

DOIT Commune de Plainpalais, sa part au bénéfice sur Service des Eaux. Exercice 1924. **AVOIR**

1924. — Frais d'exploitation	949 201,25		1924. Recettes en dehors de la Commune de Plainpalais	1 688 252,50	
Part des frais d'Administration générale	51 708,60		Recettes dans la commune de Plainpalais	367 329,60	
		1 000 909,85			2 055 582,10
Intérêts et amortissements					
5 1/2 % sur 14 622 524,30 fr. =		804 238,85			
Bénéfice net		250 433,40			
		<u>2 055 582,10</u>			<u>2 055 582,10</u>
			Bénéfice dans la Commune :		
			$250,433,40 \times 367,329,60 =$	44 752,10	
			2,055,582,10		
			dont 25 % au profit de la Commune		<u>11 188,—</u>

SERVICE DES EAUX

Situation des crédits au 31 décembre 1924.

COMPTES	CRÉDITS VOTÉS	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1923	DÉPENSÉ EN 1924	TOTAL DES DÉPENSES	NON DÉPENSÉ
Imprevu et frais généraux	37 692,35	—	—	—	37 692,35
Canalisations nouvelles	4 407 000,—	4 263 898,50	67 620,65	4 331 519,15	75 480,85
Amélioration des réseaux dans le Canton	555 000,—	511 206,35	—	511 206,35	43 793,65
Modification conduite d'alimentation	160 000,—	119 929,45	—	119 929,45	40 070 55
Remplacement moteurs hydrauliques par moteurs électriques.	375 000,—	300 323,50	—	300 323,50	74 676,50
Construction de deux stations éléva- toires auxiliaires	495 000,—	213 492,70	56 502,80	269 995,50	225 004,50
	5 992 000,—	5 408 850,50	124 123,45	5 532 973,95	459 026,05

Service des Eaux.

Dépenses d'installations au 31 décembre 1924.

	Total au 31 Décembre 1923	Dépenses de 1924	Total au 31 Décembre 1924	Capital au 31 déc. 1924 A compter p ^r la comptabil. an ^l ie avec la Com ^m e de Plainpl ^e en 1923
Installations de turbines chez les particuliers.	68 753,60	—	68 753,60	—
Amélioration des réseaux dans le canton	511 206,35	—	511 206,35	—
Remplacement des moteurs hydrauliques par des moteurs électriques	300 323,50	—	300 323,50	—
Avances pour aspirateurs de poussières	146 808,15	—	146 808,15	—
Compteurs	590 125,90	42 443,45	632 569,35	—
Canalisations nouvelles b. p. . . .	1 566 042,—	695,45	1 566 737,45	—
Canalisations nouvelles h. p. . . .	5 195 448,05	45 077,75	5 240 525,80	—
Construction de 2 stations éleve-toires auxiliaires.	213 492,70	56 502,80	269 995,50	—
Achat d'un terrain à la commune de Collonge-Bellerive	1 125,—	—	1 125,—	—
Installations diverses	7 495 378,65	—	7 495 378,65	14 622 524,30
» de 1924	—	—	—	144 719,45
	16 088 703,90	144 719,45	16 233 423,35	14 767 243,75

1924

Usine de

DÉPENSES			
1923	BUDGET de 1924		COMPTES de 1924
A. Exploitation.			
12 500,—	12 500,—	1. Traitement du Directeur	12 500,—
22 212,15	23 150,—	2. Employés de bureau	22 631,20
15 650,95	25 000,—	3. Frais généraux	12 886,—
34 207,15	35 000,—	4. Assurance du personnel (accidents et maladie)	41 381,65
623,90	2 000,—	5. Chauffage	1 983,90
3 474,80	4 000,—	6. Eclairage	2 982,85
13 851,15	25 000,—	7. Entretien des constructions	11 434,—
20 980,45	10 000,—	8. » des voies d'accès, terrains, clôtures, cana- lisations, bélier, etc	8 288,65
95 791,85	100 000,—	9. Entretien des barrages et grilles	78 757,25
123 405,25	130 000,—	10. » des turbines	127 364,45
115 809,35	120 000,—	11. » des machines électriques	119 656,40
60 958,05	70 000,—	12. » des installations électriques de l'Usine, ta- bleaux, transformateurs, appareils de protection	54 952,—
56 661,80	30 000,—	13. Entretien des câbles	31 545,70
27 668,30	55 000,—	14. » des lignes aériennes	55 087,55
1 221,50	1 000,—	15. » du réseau téléphonique	282,90
4 040,75	10 000,—	16. Outillage	4 809,90
33 022,20	30 000,—	17. Service d'huile	31 439,95
34 404,25	33 319,50	18. Contributions	35 592,20
26 495,35	27 000,—	19. Assurances	26 946,80
3 600,80	1 000,—	20. Maisons ouvrières	4 950,20
114 317,90	135 000,—	21. Usine à vapeur	115 113,45
103 871,80	110 000,—	22. Transformation d'énergie pour les Tramways	92 358,50
950 000,—	950 000,—	23. Achat d'énergie	950 000,—
43 554,80	41 895,—	24. Caisse de retraite et d'invalidité (part de la Ville)	43 218,15
15 000,—	15 000,—	25. Redevance à l'Etat	15 030,—
500 000,—	500 000,—	26. Fonds de renouvellement	500 000,—
1 000,—	1 000,—	27. Rempoissonnement du Rhône et de l'Arve	1 000,—
4 532,45	—	28. Salaires payés au personnel mobilisé	2 837,45
6 657,10	7 401,—	29. Pensions allouées à d'anciens employés	3 315,10
2 750,—	2 875,—	30. Primes d'ancienneté	2 725,—
2 448 264,05	2 507 140,50	<i>Dépenses totales d'exploitation</i>	2 411 041,20
62 592,20	60 971,90	31. Part des frais d'administration générale 5,55 % sur fr. 1.025,426 15	56 948,30
2 510 856,25	2 568 112,40		2 467 989,50
1 359 212,95	1 415 126,45	Excédent de recettes	1 485 442,95
3 870 069,20	3 983 238,85		3 953 432,45

Comptabilité. — Usine de Chèvres.

COMPTE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1924			
Intérêts	830 774,90	Excédent des recettes.	1 485 442,95
Amortissements	602 127,80		
Bénéfice net	52 540,25		
	1 485 442,95		1 485 442,95
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1924			
Actif			Passif
Dépenses d'installations au 31 décembre 1923	24 124 407,05		Compte capital
Valeurs diverses	635 000,—	24 759 407,05	Etat de Genève, sa créance
Installations de 1924		120 653,30	
Capital dépensé au 31 décembre 1924		24 880 060,35	Créanciers divers
Amortissements acquis au 31 décembre 1923	5 290 387,80		* Réserve pour transformation des réseaux
Amortissements de 1924	602 127,80	5 892 515,60	Fonds de renouvellement
		18 987 544,75	
Débiteurs divers		112 959,55	
Travaux en cours		2 938,55	
Ville de Genève		686 865,65	
		19 790 308,50	18 287 544,75
			700 000,—
			18 987 544,75
			210 489,95
			150 000,—
			442 273,80
			19 790 308,50
Doit	Fonds de renouvellement de l'Usine de Chèvres.		Avoir
1924 Décembre 31 : Dépenses de l'année	319 558,85		1923 Décembre 31 : Solde à ce jour
1924 Décembre 31 : Solde à nouveau	442 273,80		1924 Décembre 31 : Apport budgétaire
		761 832,65	
			261 832,65
			500 000,—
			761 832,65
			442 273,80
			19 790 308,50

Usine de Chèvres.

Dépenses d'installations en 1924.

TRAVAUX	Total au 31 décembre 1923	Dépenses de 1924	Total au 31 décembre 1924
Installations diverses	12 061 870,80	—	12 061 870,80
Groupe alternateur 5000 kw	529 635,70	—	529 635,70
Acquisition et pose de limiteurs de vitesse	103 432,—	—	103 432,—
Achat terrain Luthi-Tribolet	55 275,35	—	55 275,35
Imprévu	210 806,35	— 501,80	210 304,55
Extension du réseau aérien	1 087 018,40	—	1 087 018,40
" " souterrain	3 147 690,50	42 301,95	3 189 992,45
Remplacement de 4 turbines	888 842,20	13 662,10	902 504,30
Station transformatrice.	4 787 214,—	—	4 787 214,—
Etude du régime des rivières la Versoix et la London.	10 500,—	—	10 500,—
Extension des installations de l'Usine à vapeur	662 125,35	— 28 500,—	633 625,35
Achat de terrains Vernier Luthi et consorts	3 024,85	—	3 024,85
Accumulateurs, diverses installat. à l'Usine de Chèvres	144 306,20	11 400,35	155 706,55
Construction station transformatrice aux Casemates.	345 123,60	6 655,45	351 779,05
Divers aménagements à l'Usine à vapeur	87 541,75	74 635,25	162 177,—
Acquisition d'une parcelle de terrain dans la Com- mune de Bellevue	—	1 000,—	1 000,—
	<u>24 124 407,05</u>	<u>120 653,30</u>	<u>24 245 060,35</u>

Usine de Chèvres.

Situation des crédits au 31 décembre 1924.

TRAVAUX	CRÉDITS VOTÉS	TOTAL AU 31 DÉCEMB. 1923	DÉPENSÉ EN 1924	TOTAL AU 31 DÉCEMB. 1924	NON DÉPENSÉ	DÉPENSÉ EN PLUS
Imprévu	49 512,65	25 575,95	— 501,80	25 074,15	24 438,50	—
Accumulateurs, diverses installations à l'Usine de Chèvres	150 000,—	144 306,20	11 400,35	155 706,55	—	5 706,55
Extension du réseau aérien	4 365 650,—	1 087 018,40	—	1 087 018,40	88 639,15	—
" " souterrain		3 147 690,50	42 301,95	3 189 992,45		—
Remplacement de 4 turbines à l'Usine de Chèvres	900 000,—	888 842,20	13 662,10	902 504,30	—	2 504,30
Extension des installations de l'Usine à vapeur	665 000,—	662 125,35	— 28 500,—	633 625,35	31 374,65	—
Construction d'une station transfor- matrice aux Casemates	345 000,—	345 123,60	6 655,45	351 779,05	—	6 779,05
Divers aménagements à l'Usine à vapeur	176 000,—	87 541,75	74 635,25	162 177,—	13 823,—	—
Acquisition d'une parcelle de terrain dans la commune de Bellevue	1 000,—	—	1 000,—	1 000,—	—	—
Acquisition d'une parcelle de terrain rue des Charmilles	2 500,—	—	—	—	2 500,—	—
	6 654 662,65	6 388 223,95	120 653,30	6 508 877,25	160 775,30	14 989,90

DÉPENSES			
1923	Budget de 1924		Comptes de 1924
A. Exploitation.			
16 000,—	16 000,—	1. Traitement du Directeur	16 000,—
16 000,—	16 000,—	2. " " adjoint	16 000,—
12 000,—	12 000,—	3. " d'un Ingénieur	12 000,—
82 438,40	75 000,—	4. Employés techniques (études).	82 990,70
122 348,85	120 000,—	5. " de bureaux	131 030,30
13 152,20	25 000,—	6. Frais de bureaux	24 911,90
21 733,20	25 000,—	7. " techniques	19 766,70
62 358,75	62 000,—	8. Assurance du personnel (accidents-maladies)	79 546,10
356,20	1 000,—	9. Indemnités pour habillements	701,75
61 507,50	50 000,—	10. Usine de l'île et gardiennage	56 284,70
102 233,90	70 000,—	11. Entretien des transformateurs	80 067,15
34 057,30	20 000,—	12. Surveillance des moteurs	26 720,40
23 983,05	10 000,—	13. Essais des transformateurs, machines, câbles, etc.	8 951,55
728,55	200 000,—	14. Fourniture des lampes	173 570,05
288 978,35	320 000,—	15. Service de l'éclairage	215 265,70
314 155,15	325 000,—	16. Entretien des compteurs	330 494,25
—	25 000,—	17. " des horloges et appareils automatiques	39 093,60
2 963 662,60	3 112 473,85	18. Energie électrique	3 175 000,—
148 942,05	160 000,—	19. Entretien du réseau souterrain	173 911,40
174 040,40	180 000,—	20. " du réseau aérien	247 976,65
5 390,50	6 000,—	21. Chauffage	5 362,55
23 770,65	12 000,—	22. Entretien et achat d'outillage	25 600,65
13 758,10	11 000,—	23. Loyers	16 206,60
14 667,10	17 000,—	24. Assurances	16 188,70
30 000,—	50 000,—	25. Fonds de renouvellement des compteurs	50 000,—
150 000,—	150 000,—	26. Fonds de renouvellement des réseaux souterrain et aérien	150 000,—
105 734,75	104 643,—	27. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville)	103 919,65
6 555,20	—	28. Salaires payés au personnel mobilisé.	7 323,25
6 844,95	6 466,80	29. Pensions allouées à d'anciens employés	6 280,—
7 050,—	8 100,—	30. Primes d'ancienneté	7 937,50
4 822 447,70.	5 189 683,65	Total des dépenses d'exploitation	5 299 101,80
606 052,85	624 052,80	31. Part des frais d'administration générale 59,43 % sur Fr. 1,025,426 15	609 411,65
5 428 500,55	5 813 736,45		5 908 513,45
2 062 098,20	1 756 263,55	Excédent de recettes	2 086 917,—
7 490 598,75	7 570 000,—		7 995 430,45

RECETTES

1923	Budget de 1924		Comptes de 1924
5 924 597,25	6 050 000,—	1. Recettes d'éclairage et d'appareils divers . . .	6 521 750,50
1 082 172,85	1 100 000,—	2. » des moteurs	1 102 634,80
19 997,20	10 000,—	3. » des compteurs	46 918,35
420 026,60	200 000,—	4. Produit de l'entretien du Service de l'éclairage .	134 034,15
—	190 000,—	5. » de la vente des lampes	170 092,65
43 804,85	20 000,—	6. Recettes nettes d'Appareillage	20 000,—
<hr/>	<hr/>		<hr/>
7 490 598,75	7 570 000,—		7 995 430,45

Service de l'électricité

Doit	COMPTE PROFITS ET PERTES	Avoir	
31 déc. 1924: Intérêts	565 226,75	31 déc. 1924: Excédent des recettes	2 086 917,—
» » : Amortissements	655 290,—		
» » : Bénéfice net	866 400,25		
	2 086 917,—		2 086 917,—
Actif	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1924	Passif	
Dépenses d'installations au 31 décembre 1923	20 035 115,—	Compte Capital	13 680 170,40
Installations de 1924	990 827,55	» Créanciers divers	200 824,10
Capital dépensé au 31 décembre 1924	21 025 942,55	» Participations	163 157,80
Amortissements acquis à fin 1923 6 690 225,75		» Fonds de renouvellement	162 528,95
Amortissements de 1924 655 546,40	7 345 772,15	» Ville de Genève	1 282 791,90
	13 680 170,40		
Débiteurs divers	1 556 380,75		
Travaux en cours	252 922,—		
	15 489 473,15		15 489 473,15
Doit	FONDS DE RENOUVELLEMENT des Réseaux souterrain et aérien	Avoir	
31 déc. 1924: Dépenses de l'année	76 390,85	31 déc. 1923: Solde à ce jour	88 919,80
» » : Solde à nouveau	162 528,95	» 1924: Apport budgétaire	150 000,—
	238 919,80		238 919,80
		31 déc. 1924: Solde à ce jour	162 528,95

Service de l'électricité. — Travaux neufs au 31 décembre 1924.

		RÉSEAU	AVANCES pour installat. chez particul. par appareill ^{mes} et subv. div.	AVANCES p ^r installat. chez partic. par entrep. et subv. div.	PRISES ET RACCOR- DEMENTS	TOTAUX		TOTAL GÉNÉRAL
						à fin 1923	de 1924	
Ville	1923	1 974 101,75	504 723,90	1 171 892,70	1 606 905,30	5 257 623,65	—	5 466 070,55
	1924	12 271,20	4 897,05	30 714,65	160 564,—	—	208 446,90	
Plainpalais	1923	858 989,65	74 382,55	654 901,55	900 394,20	2 488 667,95	—	2 599 312,85
	1924	11 855,05	3 627,60	15 337,35	79 824,90	—	110 644,90	
Eaux-Vives	1923	442 597,50	32 694,55	369 342,65	520 223,85	1 364 858,55	—	1 481 501,35
	1924	34 819,60	3 237,75	14 566,65	64 018,80	—	116 642,80	
Petit-Saconnex	1923	459 075,35	34 834,75	262 477,45	535 791,55	1 292 179,10	—	1 380 323,55
	1924	22 288,65	1 687,20	9 352,65	54 815,95	—	88 144,45	
Versoix	1923	106 518,15	7 231,05	13 261,40	60 240,95	187 251,55	—	192 321,90
	1924	497,40	166,75	1 964,40	2 441,80	—	5 070,35	
Chêne-Bougeries	1923	96 004,85	8 241,90	42 234,45	170 169,70	316 650,90	—	323 980,50
	1924	449,90	534,85	2 049,40	4 295,45	—	7 329,60	
Carouge	1923	403 831,50	14 857,15	89 013,35	351 862,75	859 564,75	—	917 944,10
	1924	10 413,85	409,25	7 397,05	40 159,20	—	58 379,35	
Genthod	1923	7 530,15	1 744,40	4 600,20	26 230,05	40 104,80	—	41 817,30
	1924	— 29,55	—	119,70	1 622,35	—	1 712,50	
Cologny	1923	45 391,25	5 775,—	8 207,90	57 159,20	116 533,35	—	118 421,20
	1924	— 50,20	397,35	1 050,30	490,40	—	1 887,85	
Chêne-Bourg	1923	52 037,45	3 549,20	20 046,50	99 190,25	174 823,40	—	181 969,05
	1924	776,55	166,50	1 228,90	4 973,70	—	7 145,65	
Meyrin	1923	71 109,30	1 928,10	14 123,30	47 150,75	134 311,45	—	137 967,05
	1924	635,55	11,35	599,70	2 409,—	—	3 655,60	
Satigny	1923	54 212,90	3 734,40	15 393,20	43 751,85	117 092,35	—	117 882,15
	1924	— 312,50	—	505,55	596,75	—	789,80	
Veyrier	1923	43 721,20	908,55	8 692,75	34 769,90	88 092,40	—	95 792,20
	1924	2 070,25	375,05	728,30	4 526,20	—	7 699,80	
Chancy	1923	16 216,30	406,75	3 249,50	10 439,60	30 312,15	—	29 401,75
	1924	—	2,30	—	— 912,70	—	910,40	
Avully	1923	19 137,80	671,50	5 661,15	7 623,80	33 094,25	—	33 371,20
	1924	— 44,80	—	—	321,75	—	276,95	
Cartigny	1923	24 686,70	1 446,15	7 837,—	11 692,15	45 662,—	—	45 842,85
	1924	—	—	59,85	121,—	—	180,85	

Soral	1923	9 540,90	631,45	6 475,30	9 121,15	25 768,80	—	26 134,—
	1924	—	—	120,—	245,20	—	365,20	—
Laconnex	1923	17 882,55	751,65	4 263,90	5 790,70	28 688,80	—	28 571,35
	1924	57,70	—	59,75	—	—	117,45	—
Russin	1923	12 998,30	3 384,10	1 827,55	6 634,40	24 844,35	—	25 179,10
	1924	—	—	59,85	274,90	—	334,75	—
Bardonnex	1923	36 055,35	1 459,10	12 338,45	25 320,05	75 172,95	—	75 917,90
	1924	107,75	60,—	306,35	486,35	—	744,95	—
Thônex	1923	28 852,20	2 556,65	9 186,75	29 233,60	69 829,20	—	76 904,40
	1924	2 985,65	169,55	937,55	2 982,45	—	7 075,20	—
Dardagny	1923	67 026,10	13 420,60	2 122,05	18 567,65	101 136,40	—	101 197,45
	1924	188,05	—	—	249,10	—	61,05	—
Collonge-Bellerive	1923	76 512,95	3 697,70	25 553,25	62 158,30	167 922,20	—	173 486,45
	1924	312,60	432,—	937,65	3 882,—	—	5 564,25	—
Meinier	1923	46 398,40	1 232,30	9 051,70	12 860,—	69 532,40	—	71 306,50
	1924	854,90	—	—	919,20	—	1 774,10	—
Jussy	1923	32 747,55	2 763,15	14 669,40	19 747,05	69 927,15	—	70 912,10
	1924	90,10	61,30	330,45	683,30	—	984,95	—
Anières	1923	34 571,05	2 179,95	10 570,15	24 982,45	72 303,60	—	73 565,60
	1924	170,80	—	108,65	1 199,85	—	1 262,—	—
Choulex	1923	12 874,80	968,25	4 791,30	11 186,90	29 821,25	—	30 621,95
	1924	55,30	—	59,85	796,15	—	800,70	—
Corsier	1923	29 919,45	1 885,05	8 582,30	15 561,10	55 947,90	—	57 781,—
	1924	—	—	307,75	1 525,35	—	1 833,10	—
Gy	1923	6 886,50	434,75	3 594,10	4 263,65	15 179,—	—	15 179,—
	1924	—	—	—	—	—	—	—
Hermance	1923	23 828,—	1 022,05	9 663,95	18 168,30	52 682,30	—	54 285,25
	1924	—	—	116,80	1 486,15	—	1 602,95	—
Troinex	1923	13 938,15	603,20	2 090,15	15 434,55	32 066,05	—	48 135,80
	1924	8 002,20	—	632,25	7 435,30	—	16 069,75	—
Plan-les-Ouates	1923	49 158,40	2 128,95	15 125,20	31 391,45	97 804,—	—	106 913,25
	1924	3 221,20	6,80	1 005,45	4 875,80	—	9 109,25	—
Perly-Certoux	1923	16 911,20	587,85	6 858,50	10 420,45	34 778,—	—	35 513,30
	1924	—	—	59,80	675,50	—	735,30	—
Vandœuvre	1923	30 168,65	3 631,40	6 103,30	32 438,30	72 341,65	—	76 052,60
	1924	441,25	6,90	1 373,70	1 889,10	—	3 710,95	—
Aire-la-Ville	1923	5 435,25	606,—	2 874,15	6 584,—	15 499,40	—	16 805,40
	1924	14,25	—	274,75	1 045,50	—	1 306,—	—
<i>A reporter.</i>		5 337 973,95	757 323,60	2 938 704,75	5 294 379,65	13 658 068,—	670 313,95	14 328 381,95

Service de l'électricité. — Travaux neufs au 31 décembre 1924 (Suite).

	RÉSEAU	AVANCES pour installat. chez particul. par appareil ¹¹⁵ et subv. div.	AVANCES pour installat. chez partic. par entrep. et subv. div.	PRISES ET RACCOR- DEMENTS	TOTALS		TOTAL GÉNÉRAL
					à fin 1923	de 1924	
<i>Report.</i>	5 337 973,95	757 323,60	2 938 704,75	5 294 379,65	13 658 068,—	670 313,95	14 328 381,95
Confignon	1923 25 924,50	2 383,60	5 600,40	12 923,45	46 831,95	—	47 193,95
	1924 —	6,90	132,90	222,20	—	362,—	
Bellevue	1923 26 837,90	2 201,45	4 166,30	21 469,25	54 674,90	—	55 905,95
	1924 —	36,70	—	1 292,—	—	1 231,05	
Bernex	1923 47 389,95	4 148,—	16 621,90	23 476,05	91 635,90	—	93 627,15
	1924 —	39,10	—	285,85	1 744,50	1 991,25	
Onex	1923 22 590,20	1 629,50	6 939,05	17 467,55	48 626,30	—	51 882,30
	1924 —	1 544,70	2,25	1 546,15	—	3 256,—	
Pregny	1923 25 475,70	1 629,35	7 431,35	41 656,—	76 192,40	—	78 051,35
	1924 —	187,15	469,90	1 103,40	—	1 858,95	
Vernier	1923 156 575,45	10 305,75	19 349,10	109 664,40	295 894,70	—	304 631,55
	1924 —	3 189,10	116,40	1 260,85	4 170,50	8 736,85	
Lancy	1923 110 105,95	14 537,80	45 092,55	160 941,35	330 677,65	—	346 624,40
	1924 —	5 509,65	136,95	3 875,75	6 424,40	15 946,75	
Avusy	1923 23 449,20	924,25	4 911,50	10 535,70	39 820,65	—	39 696,15
	1924 —	153,30	30,45	—	1,65	—	
Compte Compteurs	1923 2 484 553,30	—	—	—	2 484 553,30	—	2 578 376,60
	1924 —	93 823,30	—	—	—	93 823,30	
Compte horloges.	1923 168 495,—	—	—	—	168 495,—	—	348 796,80
	1924 —	180 301,80	—	—	—	180 301,80	
Transformateurs.	1923 2 145 400,80	—	—	—	2 145 400,80	—	2 158 530,95
	1924 —	13 130,15	—	—	—	13 130,15	
Compte Moteurs.	1923 217 759,60	—	—	—	217 759,60	—	217 759,60
	1924 —	—	—	—	—	—	
Usines	376 483,85	—	—	—	376 483,85	—	376 483,85
	<u>5 666 817,65</u>	<u>5 799 654,45</u>	<u>795 474,75</u>	<u>3 054 980,80</u>	<u>5 709 014,90</u>	<u>20 035 115,—</u>	<u>21 025 942,55</u>
Au 31 décembre 1923	5 392 692,55	5 665 206,40	778 833,75	2 956 788,65	5 241 593,65	20 035 115,—	20 035 115,—
Extra-budgétaires de 1924	—	—	16 641,—	98 192,15	467 421,25	—	990 827,55
Crédits spéciaux	274 125,10	134 448,05	—	—	—	582 254,40	990 827,55
	<u>5 666 817,65</u>	<u>5 799 654,45</u>	<u>795 474,75</u>	<u>3 054 980,80</u>	<u>5 709 014,90</u>	<u>20 035 115,—</u>	<u>21 025 942,55</u>

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ

Situation des crédits au 31 décembre 1924.

COMPTES	VOTÉ	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1923	DÉPENSES DE 1924	TOTAL	NON DÉPENSÉ
Réseau	7 357 883,—	7 042 303,55	134 448,05	7 176 751,60	181 131,40
Compteurs et moteurs . .	700 000,—	407 155,65	274 125,10	681 280,75	18 719,25
	8 057 883,—	7 449 459,20	408 573,15	7 858 032,35	199 850,65

1924

Service

DÉPENSES			
1923	Budget de 1924		Comptes de 1924
A. Exploitation.			
14 000,—	12 000,—	1. Traitement du Directeur	12 000,—
10 000,—	10 000,—	2. " de l'ingénieur de l'usine (logement) .	10 000,—
10 000,—	—	3. " " " du service extérieur .	—
6 500,—	6 500,—	4. " d'un chimiste	6 500,—
76 885,75	80 000,—	5. Employés de bureaux	82 877,05
136 633,—	135 000,—	6. Réclamations et service des compteurs . . .	133 051,05
495 906,55	510 000,—	7. Solde du personnel de l'usine	517 688,70
167 711,15	200 000,—	8. Service des sous-produits	179 340,15
57 540,10	58 000,—	9. Assurance du personnel (accidents-maladies) .	68 795,55
110 227,15	140 000,—	10. Entretien de l'usine	195 451,40
93 970,95	110 000,—	11. " des canalisations et candélabres . . .	105 619,10
41 076,25	35 000,—	12. Service de l'éclairage public	36 210,90
1 758 995,—	1 900 000,—	13. Houilles	1 560 694,15
43 650,55	70 000,—	14. Huiles	51 885,70
249 521,95	80 000,—	15. Entretien des compteurs	89 446,75
20 025,70	25 000,—	16. Frais généraux	18 230,—
22 791,65	24 000,—	17. Assurances	22 901,50
5 400,—	5 400,—	18. Loyers	5 400,—
31 588,55	31 331,—	19. Contributions	30 368,40
95 922,65	94 694,—	20. Caisse de retraite et d'invalidité (part de la Ville)	104 715,60
130 000,—	100 000,—	21. Fonds de renouvellement	100 000,—
2 487,75	—	22. Salaires payés au personnel mobilisé	3 920,10
20 970,—	20 480,—	23. Pensions allouées à d'anciens employés . . .	21 700,—
5 275,—	6 200,—	24. Primes d'ancienneté	5 925,—
3 607 079,70	3 653 605,—	Dépenses totales d'exploitation . . .	3 362 721,10
 		25. Part des frais d'administration générale 29,98 % sur Fr. 1 025 426,15	 307 357,60
311 928,45	323 768,25		
3 919 008,15	3 977 373,25		3 670 078,70
2 598 145,85	2 186 226,75	Excédent de recettes	2 650 046,60
6 517 154,—	6 163 600,—		6 320 125,30

du Gaz.

1924

RECETTES

1923	Budget de 1924		Comptes de 1924
5 017 319,20	4 800 000,—	1. Vente du gaz aux abonnés	4 954 561,45
48 654,80	25 000,—	2. » » » Communes et à l'Etat	39 496,80
1 074 105,—	1 000 000,—	3. » du coke et des boulets	937 901,65
243 710,40	230 000,—	4. » du goudron	274 968,35
92 070,15	85 000,—	5. » des eaux ammoniacales	68 564,50
36 146,75	20 000,—	6. Service des lanternes	30 835,20
2 547,70	1 000,—	7. Location des compteurs	11 197,35
2 600,—	2 600,—	8. Location des immeubles	2 600,—
<hr/>	<hr/>		<hr/>
6 517 154,—	6 163 600,—		6 320 125,30

COMPTABILITÉ

Doit.	COMPTE PROFITS ET PERTES			
		Fr.	Cent.	
1924 décembre 31 : Intérêts		497	195,50	
1924 » 31 : Amortissements		732	087,75	
1924 » 31 : Bénéfice net		1 420	763,35	
		<u>2 650</u>	<u>046,60</u>	
<hr/>				
Actif.	BILAN AU 31			
	Fr.	Cent.	Fr.	Cent.
Dépenses d'installations au 31 décembre 1923	20 902	945,25		
Participations valeurs diverses » »	284	500,—	21 187	445,25
			<u>21 187</u>	<u>445,25</u>
Installations de 1924	92	043,90		
Participations	22	500,—	114	543,90
			<u>114</u>	<u>543,90</u>
Capital dépensé au 31 décembre 1924			21 301	989,15
Amortissements acquis au 31 décembre 1923	9 279	719,05		
» » » » » pour Valeurs diverses	165	000,—		
			<u>9 444</u>	<u>719,05</u>
Total des amortissements acquis à fin 1923	9 444	719,05		
Amortissements de 1924	740	470,15	10 185	189,20
			<u>10 185</u>	<u>189,20</u>
Capital engagé à fin 1924			11 116	799,95
Débiteurs divers			748	445,45
Ville de Genève			9	441,20
			<u>11 874</u>	<u>686,60</u>
<hr/>				
Doit.	FONDS DE			
		Fr.	Cent.	
1924 Décembre 31 : Dépenses de l'année		31	643,70	
1924 » 31 : Solde à nouveau		258	155,25	
		<u>289</u>	<u>798,95</u>	

SERVICE DU GAZ

DE L'EXERCICE 1924.	Avoir
	Fr. Cent.
1924 décembre 31 : Excédent de recettes	2 650 046,60
	2 650 046,60

DÉCEMBRE 1924	Passif.
Compte capital	11 116 799,95
Créanciers divers	71 017,35
Participations	425 115,95
Fonds de renouvellement	258 155,25
Appareillage	3 598,10
	11 874 686,60

RENOUVELLEMENT	Avoir.
	Fr. Cent.
1923 décembre 31 : Solde à ce jour :	189 798,95
1924 • 31 : Apport budgétaire	100 000,—
	289 798,95
1924 décembre 31 : Solde à ce jour	258 155,25

Service du Gaz.

Situation des crédits au 31 décembre 1924.

COMPTES	VOTÉ	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1923	DÉPENSES DE 1924	TOTAL	NON DÉPENSÉ	DÉPENSÉ EN PLUS
Imprévu	36 085,35	3 883,40	—	3 883,40	32 201,95	—
Participation au capital social de la Société Coopérative Suisse pour l'importation des charbons	158 000,—	79 000,—	—	79 000,—	79 000,—	—
Canalisations	3 308 000,—	3 031 485,35	54 431,40	3 035 916,75	222 083,25	—
Installation pour transport du coke à l'Usine de Châtelaine.	80 000,—	75 091,05	—	75 091,05	4 908,95	—
Compteurs à gaz	100 000,—	129 310,80	37 612,50	166 923,30	—	66 923,30
	<u>3 682 085,35</u>	<u>3 318 770,60</u>	<u>92 043,90</u>	<u>3 410 814,50</u>	<u>338 194,15</u>	<u>66 923,30</u>

SERVICE DU GAZ. — Travaux neufs au 31 décembre 1924.

		Canalisations et appareils d'éclairage public	COLONNES montantes	Installations intérieures	TOTAUX		TOTAL GÉNÉRAL
					à fin 1923	de 1924	
Genève	1923	1 194 034,—	672 164,10	545 508,45	2 411 706,55	—	2 410 402,55
	1924	— 1 304,—	—	—	—	— 1 304,—	
Plainpalais	1923	96 700,30	283,35	27,35	97 011,—	—	97 011,—
	1924	—	—	—	—	—	
Eaux-Vives	1923	332 399,15	233 018,70	170 975,35	736 393,20	—	735 621,45
	1924	— 771,75	—	—	—	— 771,75	
Petit-Saconnex...}	1923	378 613,25	163 313,30	121 675,35	663 601,90	—	683 360,10
	1924	19 758,20	—	—	—	19 758,20	
Chêne-Bougeries..}	1923	195 107,35	48 525,65	25 830,35	269 463,35	—	269 463,35
	1924	—	—	—	—	—	
Chêne-Bourg	1923	89 053,25	26 074,90	14 720,05	129 848,20	—	135 566,90
	1924	5 718,70	—	—	—	5 718,70	
Vandœuvres	1923	57 615,40	9 466,40	5 741,—	72 822,80	—	74 482,50
	1924	1 659,70	—	—	—	1 659,70	
Cologny	1923	77 425,20	9 503,65	6 745,15	93 674,—	—	93 637,15
	1924	— 36,85	—	—	—	— 36,85	
Vernier.....}	1923	160 317,55	25 786,25	14 856,70	200 960,50	—	199 755,95
	1924	— 1 204,55	—	—	—	— 1 204,55	
Pregny	1923	79 749,10	9 617,20	6 133,50	95 499,80	—	96 507,15
	1924	1 007,35	—	—	—	1 007,35	
Grand-Saconnex ..}	1923	43 621,45	6 892,30	3 951,60	54 465,35	—	54 465,35
	1924	—	—	—	—	—	
Choulex	1923	11 558,35	2 391,—	974,45	14 923,80	—	14 923,80
	1924	—	—	—	—	—	
Thônex	1923	63 533,20	13 022,40	6 507,95	83 063,55	—	85 945,50
	1924	2 881,95	—	—	—	2 881,95	
Collonge-Bellerive..}	1923	144 088,25	20 317,15	11 026,—	175 431,40	—	175 208,40
	1924	— 223,—	—	—	—	— 223,—	
Lancy	1923	231 474,55	44 309,75	24 336,—	300 120,30	—	305 124,55
	1924	5 004,25	—	—	—	5 004,25	
Veyrier.....}	1923	82 576,15	14 439,50	7 603,50	104 619,15	—	107 049,60
	1924	2 430,45	—	—	—	2 430,45	
Carouge	1923	205 531,45	61 060,20	39 111,55	305 703,20	—	306 914,85
	1924	1 211,65	—	—	—	1 211,65	

Plan-les-Ouates	1923	94 778,—	8 418,30	5 118,70	108 315,—	—	108 315,—
	1924	—	—	—	—	—	—
Onex	1923	36 923,65	3 801,75	1 928,40	42 653,80	—	56 894,10
	1924	14 240,30	—	—	—	14 240,30	—
Confignon	1923	22 569,35	2 581,40	1 423,40	26 574,15	—	26 574,15
	1924	—	—	—	—	—	—
Bernex	1923	22 106,25	3 427,80	1 877,25	27 411,30	—	27 260,90
	1924	—	150,40	—	—	150,40	—
Troinex	1923	27 166,35	2 746,40	1 525,20	31 437,95	—	31 437,95
	1924	—	—	—	—	—	—
Perly-Certoux	1923	28 635,60	2 253,25	1 223,45	32 112,30	—	32 112,30
	1924	—	—	—	—	—	—
Bardonnex	1923	23 427,50	2 694,90	1 332,80	27 455,20	—	27 455,20
	1924	—	—	—	—	—	—
Bellevue	1923	21 163,05	1 696,30	851,55	23 710,90	—	23 710,90
	1924	—	—	—	—	—	—
Genthod	1923	51 033,85	3 813,05	1 597,85	56 444,75	—	56 444,75
	1924	—	—	—	—	—	—
Versoix	1923	112 786,20	12 129,85	6 130,30	131 046,35	—	135 420,10
	1924	4 373,75	—	—	—	4 373,75	—
Meyrin	1923	69 492,70	7 689,40	3 411,60	80 593,70	—	80 429,35
	1924	—	164,35	—	—	164,35	—
Appareils en compte à demi	1923	465 701,10	—	—	465 701,10	—	465 701,10
	1924	—	—	—	—	—	—
Camions automobiles	1923	39 514,95	—	—	39 514,95	—	39 514,95
	1924	—	—	—	—	—	—
Tourbières de Bavois	1923	165 157,45	—	—	165 157,45	—	165 157,45
	1924	—	—	—	—	—	—
Compteurs	1923	1 998 066,70	—	—	1 998 066,70	—	2 035 679,20
	1924	37 612,50	—	—	—	37 612,50	—
Usin. Coulorennière	1923	2 473 495,80	—	—	2 473 495,80	—	2 473 495,80
	1924	—	—	—	—	—	—
Usine de Châtelaine	1923	8 086 680,75	—	—	8 086 680,75	—	8 086 680,75
	1924	—	—	—	—	—	—
Rachat Gaz de Plainpalais	1923	1 277 265,05	—	—	1 277 265,05	—	1 277 265,05
	1924	—	—	—	—	—	—
Capital à fin 1924	14 543 494,30	4 007 911,85	1 411 438,20	1 032 144,80	20 902 945,25	92 043,90	20 994 989,15
Au 31 décembre 1923	14 505 881,80	3 953 480,45	1 411 438,20	1 032 144,80	20 902 945,25	—	20 902 945,25
Extra crédits	—	—	—	—	—	—	—
Crédits spéciaux	37 612,50	54 431,40	—	—	—	92 043,90	92 043,90
	14 543 494,30	4 007 911,85	1 411 438,20	1 032 144,80	20 902 945,25	92 043,90	20 994 989,15

USINE N° 3

Situation des crédits au 31 décembre 1924.

	Crédits votés	Dépensé au 31 décembre 1923	Dépensé en 1924	Total des dépenses	Dépenses	
					En moins	En plus
Etudes	44 296,40	44 296,40	—	44 296,40	—	—
Achat de terrains	320 737,35	320 392,70	—	320 392,70	344,65	—
Restitution d'énergie. . .	20 186,65	20 186,65	—	20 186,65	—	—
Intérêts et contributions .	119 068,65	119 068,65	—	119 068,65	—	—
Sondages	26 093,75	26 093,75	—	26 093,75	—	—
Concours	29 053,75	29 053,75	—	29 053,75	—	—
Dépenses nouvelles. . . .	285 560,—	233 527,20	52 915,45	286 442,65	—	882,65
Aménagement des Eaux dans le Canton	25 000,—	30 918,10	—	30 918,10	—	5 918,10
	<u>869 996,55</u>	<u>823 537,20</u>	<u>52 915,45</u>	<u>876 452,65</u>	<u>344,65</u>	<u>6 800,75</u>

4° STATISTIQUE

CONTENTIEUX

Sommes recouvrées en 1924		Fr.	182.399,65
Affaires en cours fin 1923.	2.086		
» reçues ou remises en cours en 1924	3.244		
	<hr/>		
» en cours en 1924.	5.330		
	<hr/>		
Affaires soldées	1.837		
» réglées pour partie.	178		
» retirées par les Services, classées pour insolvabilité, domiciles introuva- bles, etc.	517		
» jointes	810		
» reportées à 1925	1.988		
	<hr/>		
	5.330		
	<hr/>		

Abonnés des différents services.

	EAU			TOTALS
	Ménagère.	Motrice.	Industr ^{11e} .	
SERVICE DES EAUX				
Au 31 décembre 1924	10,946	494	* 178	11,618
» 1923	10,699	506	173	11,378
Augmentation	247	—	5	240
Diminution	—	12	—	—
USINE DE CHÈVRES				
Au 31 décembre 1924	—	—	—	24
» 1923	—	—	—	24
Augmentation	—	—	—	—
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ				
		Lumière.	Force.	
Au 31 décembre 1924	—	54,826	1,391	56,217
» 1923	—	53,381	1,443	54,824
Augmentation	—	1,445	—	1 393
Diminution	—	—	52	—
SERVICE DU GAZ				
Au 31 décembre 1924	—	—	—	46,675
» 1923	—	—	—	46,522
Augmentation	—	—	—	153
RÉCAPITULATION				
	1923	1924	Augmentation.	
Service des eaux	11,378	11,618	240	
Usine de Chèvres.	24	24	—	
Service de l'électricité	54,824	56,217	1,393	
Service du gaz.	46,522	46,675	153	
Totaux	112,748	114,534	1,786	

TABLEAU

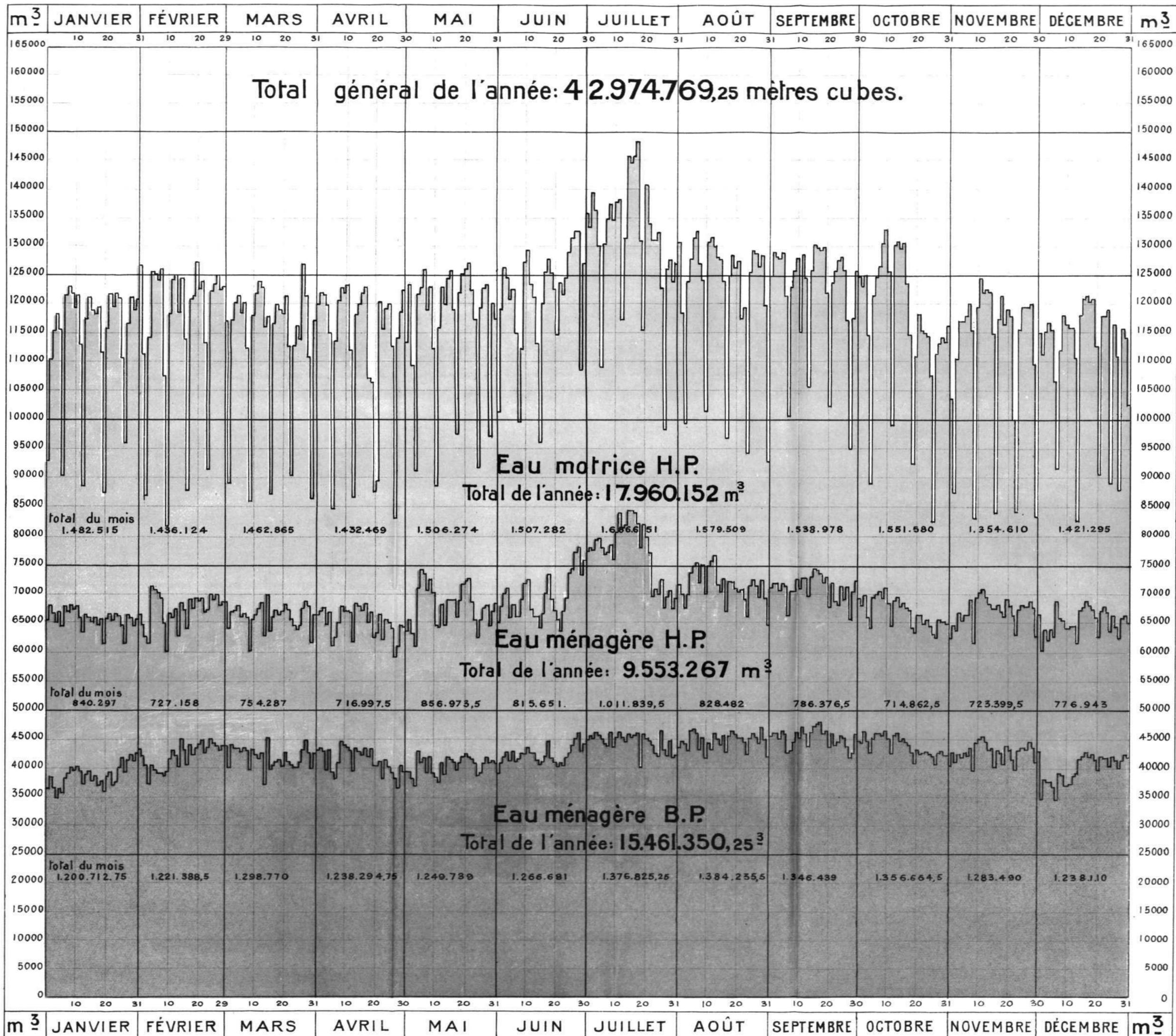
des débits moyens du Rhône à Genève pendant les dix dernières années.

(En m³ par seconde.)

ANNÉES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.	Moyennes
1915 . . .	178,4	135,7	155	247,8	370,8	579,8	557,3	452,1	255,3	147,9	129,3	216,8	285,5
1916 . . .	183,1	183,6	205	172,5	325,6	446,2	572,1	479,7	238,1	158,8	236,2	217,2	284,8
1917 . . .	273,1	157,1	128,6	117,8	339,5	496,8	504,7	485,8	338,8	255,8	172,7	167,6	286,5
1918 . . .	157,4	140	132,1	127,3	203,2	352,5	477,6	357,9	384	175,8	154,8	181,6	237
1919 . . .	271,6	228,4	249,8	284,2	301,1	493	557,9	459,5	257,3	191	165,7	174,2	302,8
1920 . . .	286,8	238,1	216,9	223,5	327,6	526,2	586,3	433,2	294	215,8	175,0	127,7	304,3
1921 . . .	89,7	86,4	79,8	77,5	84,2	150	342,6	403,1	296,2	144,8	97	94,7	162,2
1922 . . .	96,3	100,9	148,2	292,2	340,2	573	575,2	505,3	316,2	196,3	216	144,3	292
1923 . . .	163,5	143,0	203,5	203,2	271,8	340,2	467,2	485,7	235,8	289,7	231,8	217,1	271,9
1924 . . .	205,6	142,2	158,2	182	413,7	545,5	537,9	370	291,3	185,6	193,3	124,7	279,2
Moyennes .	190,6	154,5	167,7	192,8	297,8	450,3	517,9	443,2	290,7	196,2	177,2	166,6	270,6

BÂTIMENT DES TURBINES DE LA COULOUVRENIÈRE

GRAPHIQUE DE L'EAU ÉLEVÉE PAR LES POMPES EN 1924



Etat des conduites selon leurs diamètres au 31 décembre 1924.

DIAMÈTRE DES TUYAUX m/m.	Longueurs				
	BASSE PRESSION MÈTRES		HAUTE PRESSION MÈTRES		TOTAUX MÈTRES
	ÉTAT fin 1923	POSÉ en 1924	ÉTAT fin 1923	POSÉ en 1924	ÉTAT fin 1924
700	—	—	30	—	30
600	34	—	4 475	—	4 509
500	2 287	—	2 464	—	4 751
450	—	—	86	—	86
400	—	—	11 885	—	11 885
350	129 4	—	1 169	—	2 463
300	124	—	17 211	—	17 335
250	11 690	—	8 450	—	20 140
200	6 195	—	58 853	+ 254	65 302
180	174	—	—	—	174
165	141	—	—	—	141
160	343	—	—	—	343
150	4 985	—	56 557	+ 515	62 057
135	218	—	842	—	1 060
120	3 785	—	16 217	—	20 002
110	4 940	— 168	625	—	5 397
100	29 620	+ 172	125 352	+ 286	155 430
90	43	—	3 705	—	3 748
82	1 418	—	—	—	1 418
80	24 408	+ 10	25 978	+ 2 159	52 555
75	554	—	5 994	—	6 548
70	3 698	— 111	377	—	3 964
65	777	—	—	—	777
60	8 507	—	16 675	+ 1 082	26 264
55	1 836	—	—	—	1 836
50	3 757	—	12 280	+ 88	16 125
40	1 089	—	730	+ 15	1 834
33	—	—	600	—	600
30	—	—	97	—	97
27	—	—	680	—	680
25	—	—	10	—	10
Totaux . . .	111 820		375 741		487 561
Conduites particulières (détail compte rendu de 1907, p. 368; et compte rendu de 1923, p. 261 = 3 316					
Posé en 1921 : Etat de Genève, quai des Eaux-Vives, canali- sation de 50 m/m, B. P. = 420					
Posé en 1922 : Commune de Thônex, 3 canalisations de 50 m/m à la Pommeraie Pierre-à-Bochet et Sillons, au total = 560					
Posé en 1923 : Commune de Plainpalais, Plaine de Plainpa- lais, canalisation de 60 m/m, B. P. = 406					
Posé en 1924 : Etat de Genève, quai des Eaux-Vives, canali- sation de 80 m/m, H.P.I. = 450					
					5 152
			Total général . . .		492 713

A. Abonnements

A. Abonnements d'eau ménagère, industrielle, agricole et de bouches à incendie.

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION			
	Nombre d'abts au 31 déc. 1923	Nouveaux abonnements	Abonnements supprimés	Etat au 31 déc. 1924	Nombre d'abts au 31 déc. 1923	Nouveaux abonnements	Abonnements supprimés	Etat au 31 déc. 1924
1° Au compteur :								
Eau ménagère	1313	52	3	} 1389	3713	243	7	} 4046
Abonts transformés de la jauge au compteur .	—	27	—					
Abonts transformés du compteur à la jauge .	—	—	—		—	—	—	
Eau industrielle	41	—	—	41	46	3	—	49
Eau agricole	8	—	—	8	69	4	2	71
2° A la jauge :								
Eau ménagère	3156	2	29	} 3102	2517	1	12	} 2409
Abonts transformés de la jauge au compteur .	—	—	27					
" " du compteur à la jauge .	—	—	—		—	—	—	
Eau industrielle à forfait	8	—	—	8	1	—	—	1
3° Concessions pour								
bouches à incendie particulières	35	2	—	37	118	5	1	122

Répartition des abonnements d'eau ménagère par commune.

COMMUNES	Réseau basse pression	Réseau haute pression	COMMUNES	Réseau basse pression	Réseau haute pression
Genève	2318	228	<i>Report</i>	3022	187 6
Aire-la-Ville	—	35	Laconnex	—	41
Anières	—	98	Lancy	—	695
Avully	—	48	Mainier	—	50
Avusy	—	42	Meyrin	—	321
Bardonnex	—	120	Onex	—	115
Bellevue	—	90	Perly-Certoux	—	63
Bernex	—	204	Plainpalais	1332	132
Carouge	—	32	Plan-les-Ouates	—	268
Cartigny	—	76	Pregny	—	192
Chêne-Bourg	—	1	Presinge	—	34
Choulex	—	5	Puplinge	—	46
Chancy	—	66	Russin	—	36
Collonge-Bellerive	—	192	Petit-Saconnex	137	1079
Cognoy	—	70	Grand-Saconnex	—	151
Confignon	—	103	Satigny	—	211
Corsier	—	69	Soral	—	61
Dardagny	—	33	Thônex	—	41
Eaux-Vives	704	68	Troinex	—	136
Genthod	—	103	Vandœuvres	—	13
Gy	—	31	Vernier	—	503
Hermance	—	59	Versoix	—	346
Jussy	—	103	Veyrier	—	45
<i>A reporter</i>	3022	1876	Total	4491	6455

B. Abonnements d'eau motrice.

	Nombre d'abonnements au 31 déc. 1924	Nouveaux abonnements	Abonnements supprimés	Etat au 31 déc. 1924	
				Nombre d'abonnements	Puissances installées Chevaux
1° <i>Moteurs et turbines.</i>					
Sur le réseau à basse pression :					
A forfait	7	—	—	7	11
Au compteur	14	—	—	14	25 ¹ / ₃₀
2° <i>Turbines.</i>					
Sur le réseau à haute pression :					
A forfait	70	—	2	68	713 ¹ / ₂
Au compteur	73	2	8	67	256
3° <i>Ascenseurs</i>	342	1	9	334	668
4° <i>Aspirateurs de poussières</i>	153	—	8	145	290
5° <i>Appareils divers</i> (éjecteurs, souffle- ries, etc.)	98	2	2	98	74 ¹ / ₂

Consommation d'eau ménagère à basse pression.

	m ³	m ³	m ³
Eau ménagère à la jauge.			
3102 concessions débitant 7656 ¹ / ₄ litres à 525,6 m ³ par litre et par an.	4 024 125		
<i>Total de l'eau ménagère à la jauge.</i>		4 024 125	
Eau ménagère au compteur.			
1394 compteurs débitant.	2 017 275		
<i>Total de l'eau ménagère au compteur.</i>		2 017 275	
Eau industrielle au compteur.			
51 compteurs débitant.	510 874		
1 » Chemins de fer fédéraux, Gare de Cornavin.	192 545		
8 » eau agricole	15 099		
<i>Total de l'eau industrielle au compteur.</i>		718 518	
Eau motrice.			
7 abonnés à la jauge débitant.	297 000		
25 » au compteur y compris ascenseurs avec 25 compteurs	121 675		
<i>Total de l'eau motrice.</i>		418 675	
Ville de Genève.			
<i>Services autres que celui des eaux.</i>			
Abattoirs au compteur	594 685		
Ecoles primaires et collèges au compt. et à la jauge.	432 917		
Ecole d'horlogerie id.	28 908		
Théâtre à la jauge et au compteur	53 644		
Bâtiments publics (musées, bibliothèque, secours contre l'incendie et divers, etc.), jauge et compteur	99 086		
Fontaines, jets d'eau, cascades.	2 930 416		
Promenades.	147 019		
Urinoirs et W.-C.	449 359		
Halles et marchés	93 161		
Cimetière de Plainpalais (40 litres)			
du 1 ^{er} avril au 15 novembre	13 140		
A divers, 32 litres gratuits.	16 819		
Lavage et arrosage des rues (75 % du total). . .	600 000		
Buanderie municipale rue de Monthoux.	70 000		
<i>Total pour les services municipaux.</i>		5 500 246	
<i>Total de l'eau vendue.</i>			12 678 839
Ville de Genève.			
<i>Service des eaux.</i>			
Immeuble Quai de la Poste, 2, atelier et chantiers	15 000		
Bâtiment des turbines (5 turbines à basse pression pour vannage, outillage et manœuv. distributeurs	30 402	45 402	
Restitution aux usiniers.			
Dangler, teinturier, Coulovrenière (eau industrielle, 5 litres)	2 628	2 628	48 030
Sur eau ménagère à la jauge, tolérance ¹ / ₄ . . .	4 024 125		12 726 869
<i>Total de l'eau à basse pression.</i>			1 006 031
			13 732 900

Consommation d'eau ménagère à haute pression.

	m ³	m ³	m ³
Eau ménagère à la jauge.			
2402 concessions débitant 3623 litres à 525,6 m ³ par litre et par an	1 904 250		
Supplément de 53 litres 7 mois à Cognoy	16 250		
<i>Total de l'eau ménagère à la jauge.</i>		1 920 500	
Eau ménagère au compteur.			
4040 compteurs débitant	2 224 394		
<i>Total de l'eau ménagère au compteur.</i>		2 224 394	
Eau industrielle et agricole.			
5 compteurs: M. le baron de Rothschild, Pregny	28 095		
1 » Cl ^e P.-L.-M., gare des Eaux-Vives	3 781		
126 » eau industrielle et agricole	710 371		
68 » eau pour arrosage des routes	90 675		
<i>Total de l'eau industrielle et agricole.</i>		832 922	
Ville de Genève.			
<i>(Services généraux).</i>			
Arrosage et lavage des rues (25% du total)	200 000		
Jardin botanique, herbier Delessert, Ariana, jardins ouvriers, Parc de la Grange, etc.	236 982		
Cimetière de Châtelaine	9 779		
Cimetière de St-Georges: pour concierge et fontaines (12 litres du 1 ^{er} avril au 15 nov.) pour alimentation des bassins (au compteur)	28 442	32 384	
Bâtiments municipaux	6 084		
<i>Total de l'eau pour les services municipaux.</i>		485 229	
<i>Total de l'eau vendue.</i>			5 463 045
Ville de Genève.			
<i>(Service des eaux).</i>			
M. Tronchin à Bessinges. Au compteur	25 924		
A divers 28 lit. gratuits de 525,6 m ³ par lit. et par an	14 706		
Bâtiment des turbines: 1 turbine 50 HP. éclairage, Pont Roulant (9/10 année)	357 458		
1 turbine de 15 HP. pour compresseur (9/10 année)	119 733		
2 turbines de 4 HP. pour vannage et giffard (9/10 an.)			
5 turbines de 3 HP. pour manœuvre distributeur (par an)			
<i>Total pour le service des eaux.</i>			517 821
Tolérance 1/4 sur eau à la jauge	1 904 250		5 980 866
<i>Total de l'eau ménagère à haute pression.</i>			476 062
			6 456 928

Consommation d'eau motrice à haute pression.

Eau motrice.	m ³	m ³	m ³
64 abonnés à la jauge, y compris abonnements mixtes	7 739 908		
370 abonnés au compteur avec 549 compteurs . . .	1 758 667		
<i>Total de l'eau motrice.</i>		9 498 575	
Ville de Genève.			
<i>(Services généraux).</i>			
Observatoire, eau motrice pour l'éclairage électr.	6 000		
Théâtre, 1 turbine, aspirateurs de poussière et passe-plats	86 027		
Buanderie municipale, rue de Monthoux, turbine, ascenseur	15 034		
Musée Rath, aspirateur de poussière, 1 compteur	160		
<i>Total de l'eau pour les services municipaux .</i>		107 221	
<i>Total de l'eau vendue.</i>			9 605 796
Ville de Genève.			
<i>(Service des eaux).</i>			
Immeuble, Quai de la Poste 2, aspirateur et presse	6 000		
Atelier du service des eaux, 4 turbines pour forge, séchoir et outillage	101 620		
Bâtiment des turbines, 1 turbine de 1200 HP., groupe électrique (pas marché en 1924).			
1 turbine de 105 HP., groupe lac (7 752 h. 1/2).	1 814 085		
10 turbines de 3 HP., manœuvre distributeur y compris giffard pour batardeaux	10 900		
1 turbine 50 HP., éclairage et pont roulant	42 980		
1 turbine de 15 HP., pour compresseur			
2 turbines de 4 HP., pour vannage			
Relais des Eaux-Vives pour réservoir de Jussy, 7,951 h. 20'	127 219		
Jet d'eau de la rade: 36 heures 40'	79 200		
<i>Total pour le service des eaux.</i>		2 182 004	
Restitution de la force motrice aux usiniers.			
4 abonnés pour turbines avec 105 1/4 HP utilisés	1 727 363		
<i>Service des eaux et restitution.</i>		1 727 363	
			3 909 367
Tolérance 1/4 sur eau à la jauge	9 467 271		13 515 163
<i>Total de l'eau motrice à haute pression.</i>			2 366 817
			15 881 980

Répartition de l'eau dépensée.

	<i>basse pression</i> m ³	<i>haute pression</i> ménagère m ³	<i>haute pression</i> motrice m ³	TOTAL m ³
Eau ménagère à la jauge	4 024 125	1 920 500	—	5 944 625
id. au compteur	2 017 275	2 224 394	—	4 241 669
Total de l'eau ménagère	6 041 400	4 144 894	—	10 186 294
Eau industrielle	718 518	832 922	—	1 551 440
Eau motrice	418 675	—	9 498 575	9 917 250
Ville de Genève: Services municipaux	5 500 246	485 229	107 221	6 092 696
Total de l'eau vendue	12 678 839	5 463 045	9 605 796	27 747 680
Ville de Genève: Service des eaux	45 402	517 821	2 182 004	2 745 227
Restitution de la force motrice aux usiniers	2 628	—	1 727 363	1 729 991
	12 726 869	5 980 866	13 515 163	32 222 898
Tolérance: 1/4	1 006 031	476 062	2 366 817	3 848 910
Totaux	13 732 900	6 456 928	15 881 980	36 071 808

Justification de l'emploi de l'eau.

	<i>basse pression</i> m ³	<i>haute pression</i> ménagère m ³	<i>haute pression</i> motrice m ³	TOTAL m ³
Quantité de l'eau élevée	15 461 350	9 553 267	17 960 152	42 974 769
en moins: 4% sur haute pression	—	— 382 130	— 718 406	—1 100 536
	15 461 350	9 171 137	17 241 746	41 874 233
Apport de la haute pression dans la basse pression	+ 147 045	— 147 045	—	—
	15 608 395	9 024 092	17 241 746	41 874 233
Consommation avec tolérance 1/4.	13 732 900	6 456 928	15 881 980	36 071 808
Pertes par trop-pleins des réservoirs, robinets de saigne, bouches à incendie, fuites, etc.	1 875 495	2 567 164	1 359 766	5 802 425

Prix de vente du mètre cube d'eau en 1924.

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION			
	Mètres cubes	Recettes	Prix de vente du m ³ .	Prix de vente en 1923.	Mètres cubes	Recettes	Prix de vente du m ³ .	Prix de vente en 1923.
		fr.	fr.	fr.		fr.	fr.	fr.
Eau ménagère	6 041 400	665 630,95	0,1102	0,1100	4 144 894	559 865,50	0,1351	0,1328
Eau industrielle	748 518	55 412,15	0,0771	0,0766	832 922	64 140,30	0,0770	0,0735
Eau motrice	418 675	10 359,90	0,0247	0,0256	9 498 575	246 777,60	0,0260	0,0269
Eau municipale	5 500 246	286 000,—	0,0520	0,0527	592 450	35 000,—	0,0591	0,0606
	<u>12 678 839</u>	<u>1 017 403,—</u>			<u>15 068 841</u>	<u>905 783,40</u>		
1923		Prix moyen fr.	0,0805			Prix moyen fr.	0,0594	
1924		Prix moyen »	0,0802			Prix moyen »	0,0601	

Prix de revient moyen de l'eau vendue en 1924.

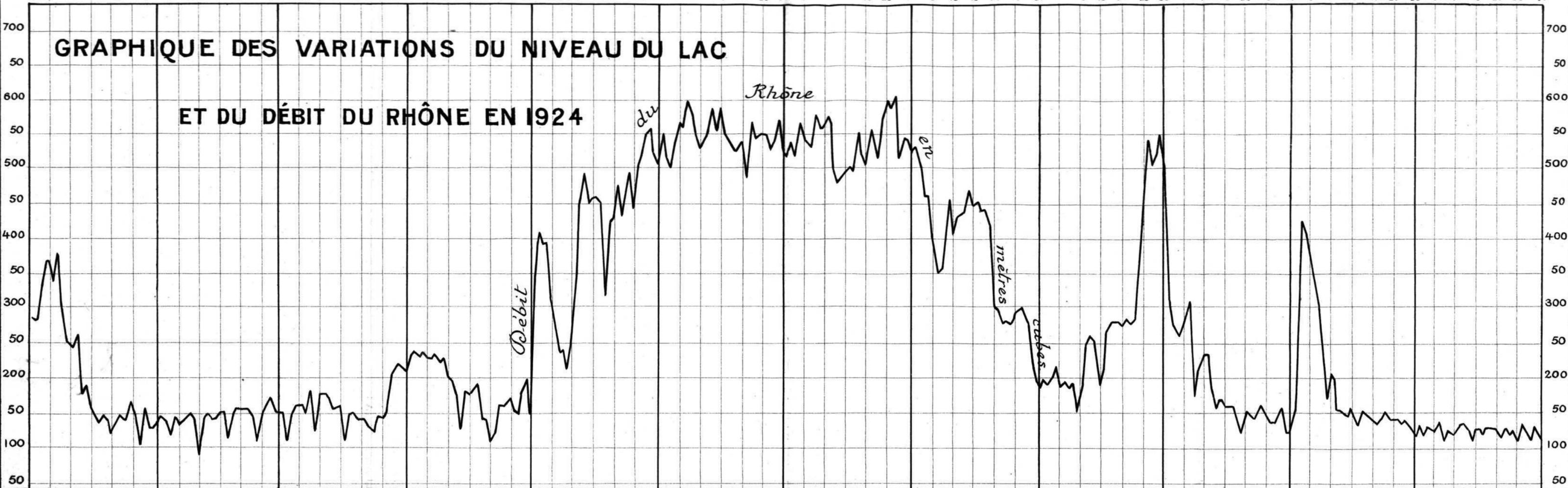
BASSE ET HAUTE PRESSION (18 groupes) ET POMPES DE RÉSERVES	
Eau vendue	27 747 680 m ³
Dépenses.	
Entretien	fr. 1 000 909,85
Amortissements	» 260 455,55
Intérêts	» 254 546,65
	<u>fr. 1 515 912,05</u>
Prix moyen du m ³ d'eau en 1923	fr. 0,0543
Prix moyen du m ³ d'eau en 1924	» 0,0546

Cotes des hauteurs Cotes des hauteurs

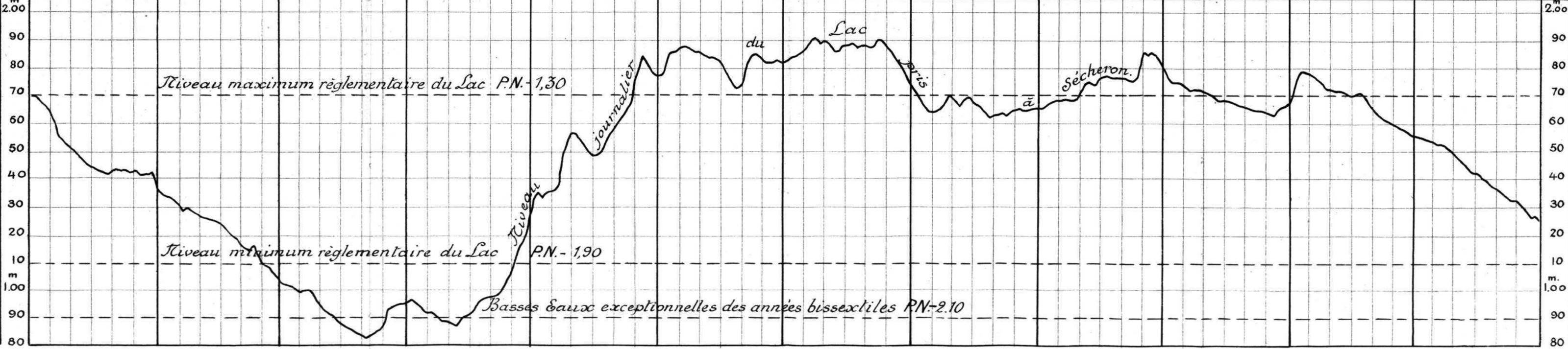
JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

GRAPHIQUE DES VARIATIONS DU NIVEAU DU LAC ET DU DÉBIT DU RHÔNE EN 1924

Echelle des Débits du Rhône.



Echelle des hauteurs du Lac.



Usine de Chèvres.

a) TRAVAUX

Transformateurs.		
	Nombre de Transformateurs	k VA.
Au 31 déc. 1923, il y avait	24	39 940
Il n'a pas été fait d'installation en 1924	—	—
Total au 31 déc. 1924.	24	39 940

Lignes électriques primaires.			
	Longueur canalisée des lignes construites		Total au 31 décemb. 1924
	au 31 décemb. 1923	en 1924	
	m	m	m
Réseau souterrain.	109 469,85	785,30	110 255,15
• aérien	70 007,—	197,—	70 204,—
TOTAUX	179 476,85	982,30	180 459,15

b) EXPLOITATION

Puissance installée, alimentée par l'Usine de Chèvres.

	Nombre de moteurs	Puissance en chevaux
Installations en service au 31 décembre 1923.	197	10 240,50
En 1924 : réductions d'installations chez divers abonnés	— 4	— 43,—
En service à fin 1924.	193	10 197,50
Transformateurs en service sur le réseau secondaire pour l'éclairage et la force motrice : 34 653,67 kVA. =	—	47 083,—
Total	193	57 280,50

Répartition de l'énergie fournie (Kilowatts-heure).

1924	RÉPARTITION DE L'ÉNERGIE PRODUITE							PRODUCTION D'ÉNERGIE			
	Service électrique			Abonnés de l'Usine de Chèvres	Tramways	Pertes s/ le réseau primaire	Total	Usine de Chèvres	Usine à vapeur	Energie achetée	Production totale
	Eclairage privé et moteurs	Eclairage public	Total								
Janvier . .	2 883 164	345 646	3 228 810	280 795	730 314	432 446	4 672 365	4 488 900	—	183 465	4 672 365
Février . .	2 595 787	285 673	2 881 460	281 361	666 714	402 686	4 232 221	3 976 100	—	256 121	4 232 221
Mars . . .	2 501 455	270 349	2 771 804	319 321	670 149	380 160	4 141 434	4 050 400	—	91 034	4 141 434
Avril . . .	1 272 815	213 214	2 486 029	375 814	641 196	342 409	3 845 448	3 795 200	10 300	39 948	3 845 448
Mai	2 323 705	183 679	2 507 384	700 003	669 523	360 534	4 237 444	3 298 000	278 000	661 444	4 237 444
Juin	2 221 416	153 207	2 374 623	750 427	663 382	350 832	4 139 264	4 133 660	—	5 604	4 139 264
Juillet . .	2 383 671	167 325	2 550 996	1 076 651	660 361	416 632	4 704 640	4 103 800	—	600 840	4 704 640
Août . . .	2 354 127	198 101	2 552 228	397 806	651 288	320 702	3 922 024	3 910 140	—	11 884	3 922 024
Septembre	2 629 822	232 025	2 861 847	353 997	642 320	327 042	4 185 206	4 121 220	—	63 986	4 185 206
Octobre .	2 954 955	295 963	3 250 918	397 943	669 803	403 452	4 722 416	4 519 100	—	203 016	4 722 416
Novembre.	3 141 551	319 316	3 460 867	311 235	679 005	434 197	4 885 304	4 362 500	3 000	519 804	4 885 304
Décembre	3 383 688	354 916	3 738 604	367 589	735 571	491 552	5 333 316	4 173 600	—	1 159 716	5 333 316
<i>Totaux</i>	31 646 156	3 019 414	34 665 570	5 612 942	8 079 626	4 662 644	53 020 782	48 932 620	291 000	3 796 862	53 020 782

kW

MAXIMA JOURNALIERS DE LA PUISSANCE FOURNIE AU RÉSEAU EN 1924.

kW

20 000

20 000

15 000

15 000

10 000

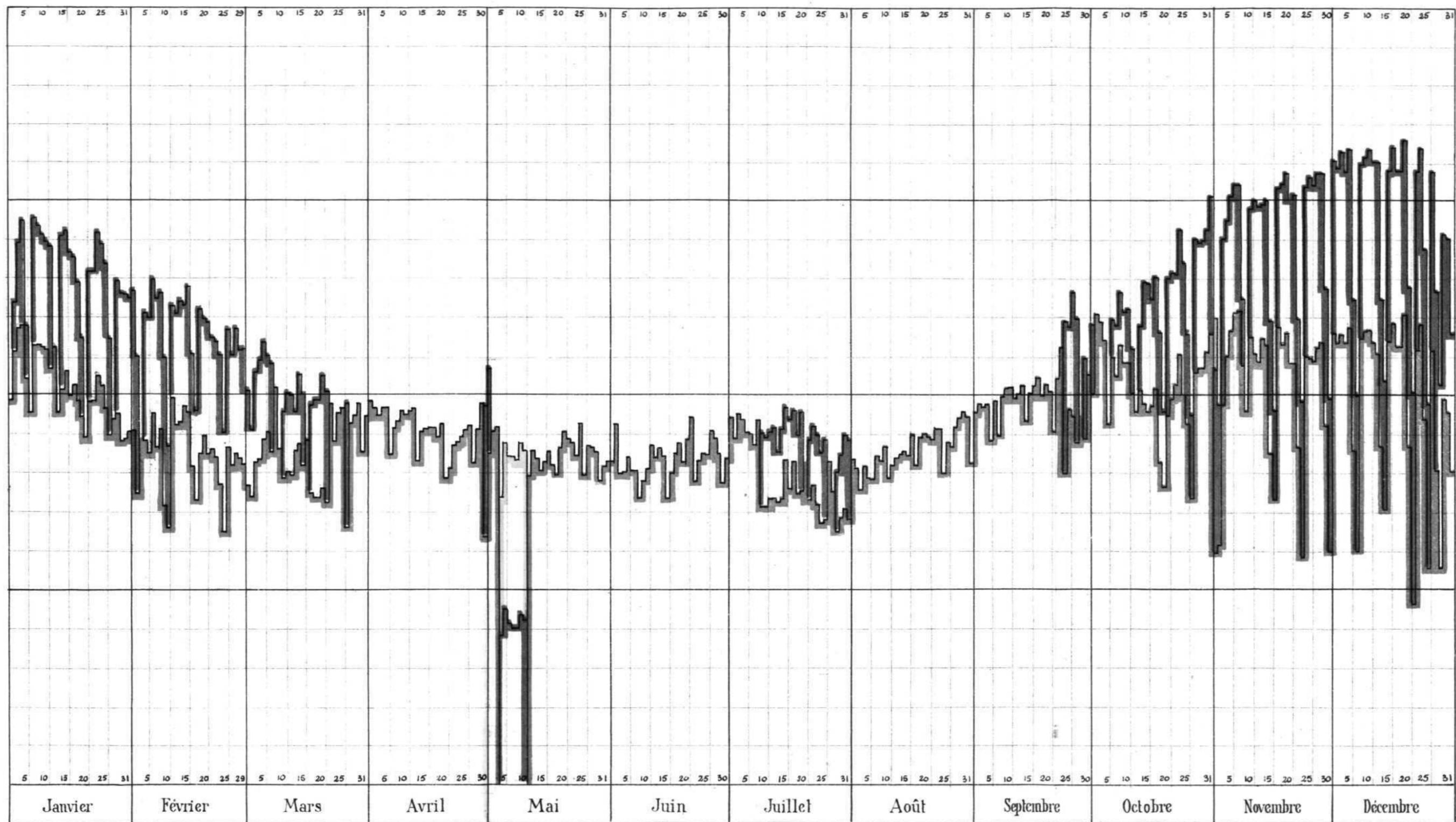
10 000

5 000

5 000

0

0



Usine de Chèvres
 Groupe du Service des Eaux
 Usine à vapeur
 Société "L'Energie de l'Ouest Suisse" (E.O.S.)

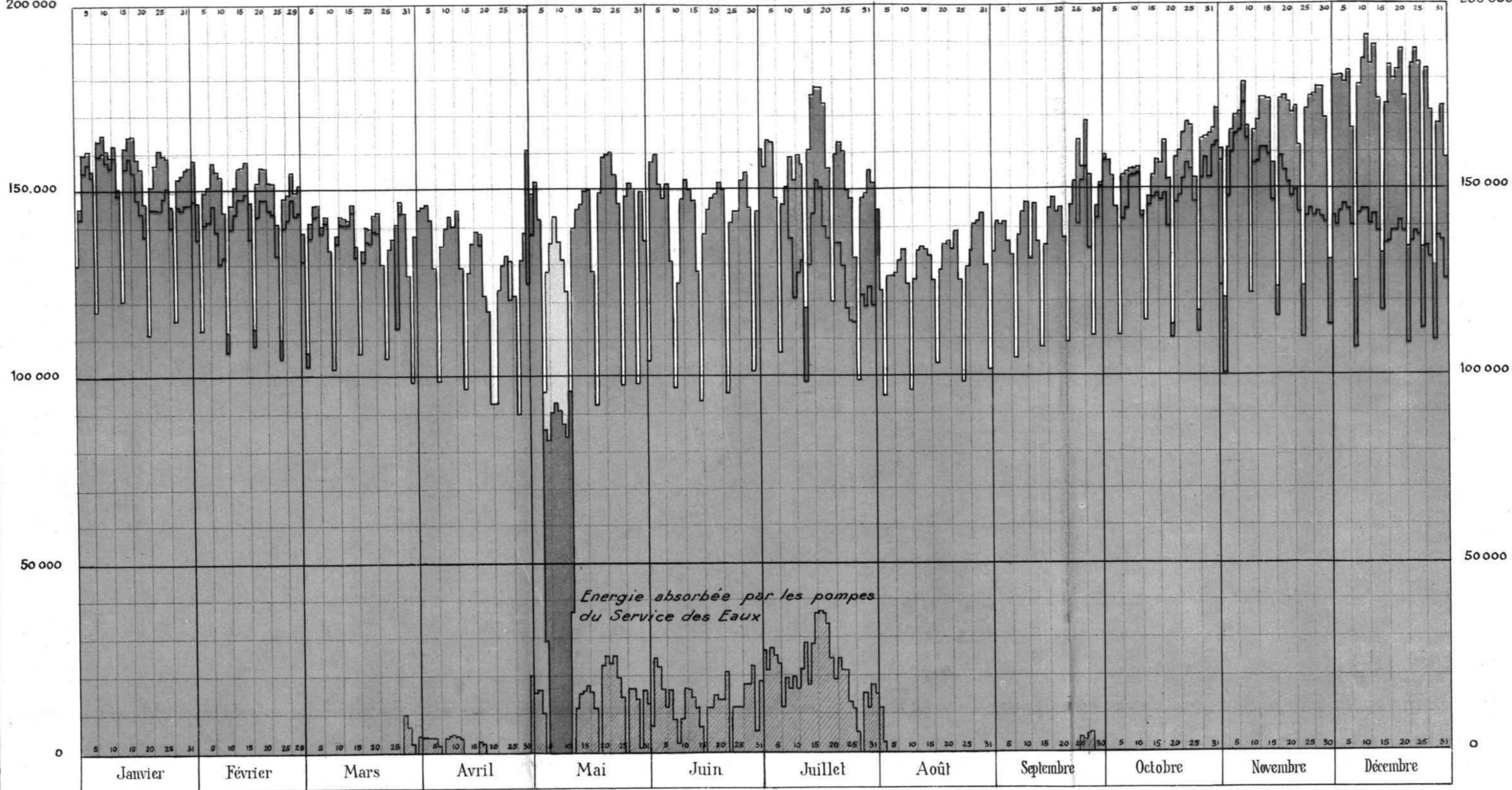
ENERGIE FOURNIE AU RÉSEAU EN 1924.

kWh
par jour

200 000

kWh
par jour

200 000



*Energie absorbée par les pompes
du Service des Eaux*

Usine de Chevres
 Groupe du Service des Eaux
 Usine à Vapeur
 Société: "L'Energie de l'Ouest Suisse", (E.O.S.)

Eclairage

a) TRA

Communes	Genève	Aire-la-Ville	Anières	Avully	Avusy	Bardonnex	Bellevue	Bernex	Carouge	Cartigny	Chancy	Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Choulex	Collex-Bossy	Collonge-Bellerive	Cologny	Confignon	Corsier	Dardagny	Eaux-Vives
----------	--------	---------------	---------	--------	-------	-----------	----------	--------	---------	----------	--------	-----------------	-------------	---------	--------------	--------------------	---------	-----------	---------	----------	------------

Lampes à incandescence

a) Eclairage

Lampes au 31 déc. 1923	232899	326	1738	581	575	1376	2381	1813	16433	741	499	12799	4283	778	667	4314	5671	747	1267	1812	60003
Installations de 1924 . . .	2004	55	20	35	38	7	177	56	579	10	10	431	257	35	18	257	260	29	134	17	1838
Total	234903	381	1758	616	613	1383	2758	1869	17012	751	509	13230	4540	813	685	4571	5931	776	1401	1829	61841

b) Eclairage

Lampes au 31 déc. 1923.	1542	16	19	11	12	22	21	36	156	20	20	25	48	6	9	30	5	10	21	27	224
Installations de 1924 . . .	5	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	1	11	—	—	26	11	—	—	—	60
Total	1547	16	19	11	12	22	21	36	156	23	20	26	59	6	9	56	16	10	21	27	284

Compteurs en service

Compteurs/Tarif simple . . .	18854	51	116	78	92	162	127	221	2041	96	71	562	538	73	83	295	168	79	98	174	6280
d'énergie. (Double tarif . . .	1754	1	12	—	2	10	7	3	72	—	1	65	12	2	—	27	34	3	3	3	362
Horloges et interrupteurs automatiques	4039	1	10	—	1	8	9	4	92	—	3	63	19	1	—	42	29	6	3	4	346
Compteurs à dépassement	15	—	—	—	—	—	1	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	5
Compteurs horaires	3	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Compteurs en service étalonnés dans le
ayant subi une
Horloges et interrupteurs automatiques

Répartition des lampes

	Eclairage privé					
	Lampes à incandescence				Lampes à arc	Puissance correspondante K W.
	Jusqu'à 50 Watts	De 75 à 200 Watts	De 300 à 1000 Watts	Total		
Lampes au 31 décembre 1923.	528 933	16 659	2 975	548 567	427	30 603,190
Installations de 1924	11 863	50	94	12 907	3	615,350
Totaux	540 796	16 709	3 069	560 574	424	31 218,740

électrique.

VAUX

Genthod	Gy	Hernance	Jussy	Laconnex	Lancy	Mezier	Meyrin	Onex	Perly-Certoux	Plainpalais	Plan-les-Ouates	Pregny	Russin	G ^a .Saconnex	P ^s .Saconnex	Satigny	Soral	Thonex	Troinex	Vandœuvre	Vernier	Versois	Veyrier	Total
---------	----	----------	-------	----------	-------	--------	--------	------	---------------	-------------	-----------------	--------	--------	--------------------------	--------------------------	---------	-------	--------	---------	-----------	---------	---------	---------	-------

en service.

privé.

2640	266	1377	1549	357	10403	918	2772	1246	691	94945	1996	4235	546	2249	46670	2947	575	1788	1140	2945	6192	5815	2382	548567
30	—	8	70	10	343	53	155	152	3	1631	174	296	27	53	1235	172	19	68	34	125	314	224	264	12007
2676	266	1369	1619	367	10746	971	2927	1398	694	96576	2160	4551	573	2302	47905	3119	594	1856	1480	3070	6506	6039	2646	560574

public.

32	8	26	32	11	38	12	43	23	7	392	25	45	13	44	437	42	9	12	3	—	83	70	4	3694
—	—	2	—	—	10	—	1	—	—	18	8	—	—	1	11	—	—	6	16	—	12	1	2	205
32	8	28	32	11	48	12	44	23	7	410	33	45	13	45	448	42	9	18	19	—	98	71	6	3899

au 31 décembre 1924.

120	40	119	166	57	924	124	296	99	89	11382	246	181	65	183	4282	310	73	191	106	135	550	439	193	50634
5	—	2	3	1	44	4	9	7	—	459	17	23	—	13	336	8	3	8	14	45	29	22	18	3413
8	—	—	4	1	46	5	10	23	—	388	17	15	—	9	346	5	3	12	21	12	55	21	13	2694
—	—	—	—	—	5	—	1	—	—	22	—	—	—	1	10	—	—	—	1	—	2	2	—	65
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	21

courant de l'année : 2369
 nouvelle vérification : 5429
 installés : 1471

par calibre.

Eclairage public					Total général		
Lampes à incandescence			Lampes à arc	Puissance correspondante en K W.	Lampes totales		Puissance installée K W.
De 50 à 500 Watts	Au delà de 500 Watts	Total			Incandescence	Arcs	
3654	40	3694	61	744,500	552 261	488	31 347,690
205	—	205	—	36,175	12 212	3	652,325
3859	40	3899	61	781,275	564 473	485	32 000,015

Force

	Genève et communes non associées		Plainpalais		Eaux-Vives		Petit-Saconnex	
	Nom- bre	Puis- sance	Nom- bre	Puis- sance	Nom- bre	Puis- sance	Nom- bre	Puis- sance
<i>Moteurs alimentés par</i>								
Moteurs au 31 décembre 1923	565	CV 392,39	183	140,52	97	70,01	48	45,66
Installations de 1924. (Réductions et cessations d'abonnements déduits)	- 65	- 37,61	- 40	- 15,35	4	6,96	- 1	- 3,60
Total au 31 décembre 1924.	500	354,78	143	125,17	101	76,97	47	42,06
<i>Moteurs alimentés par</i>								
Moteurs au 31 décembre 1923	529	CV 2661,43	247	2320,75	103	532,30	115	775,38
Installations de 1924. (Réductions et cessations d'abonnements déduits)	19	298,12	9	12,75	- 14	+ 27,10	8	53,68
Total au 31 décembre 1924.	546	2959,55	256	2332,-	89	559,40	123	828,90
Récapitulation.								
Moteurs au 31 décembre 1923	1094	CV 3053,82	430	2461,27	200	602,31	163	821,04
Installations de 1924.	- 48	+ 260,41	- 31	- 4,10	- 10	+ 34,06	7	49,92
Total au 31 décembre 1924.	1046	3314,23	399	2457,17	190	636,37	170	870,96
<i>Puissance utilisée</i>								
Moteurs au 31 décembre 1923	kW.	2511,42		1979,77		456,51		585,16
Installations de 1924.		214,96		26,65		73,46		59,90
Total		2726,38		2006,42		529,97		645,06
A déduire 50% des installations de 1924		107,48		13,33		36,73		29,95
Total porté en compte.	kW.	2618,90		1993,09		493,24		615,11

motrice

Chêne Bougeries		Carouge		Versoix		Lancy		Vernier		Total	
Nom- bre	Puis- sance	Nom- bre	Puis- sance	Nom- bre	Puis- sance	Nom- bre	Puis- sance	Nom- bre	Puis- sance	Nom- bre	Puis- sance

le réseau 2 × 125 volts.

8	7,25	28	31,09	6	7,37	13	13,62	8	10,—	956	CV 717,91
—	—	4	11,49	—	0,12	1	0,25	—	—	107	— 61,46
8	7,25	24	19,60	6	7,25	12	13,37	8	10,—	849	656,45

le réseau 550 volts.

8	37,25	86	962,75	12	114,—	18	151,50	102	666,25	1220	CV 8221,61
1	8,—	10	175,50	1	10,—	1	4,—	2	11,—	35	598,51
9	45,25	96	1138,25	13	124,—	19	155,50	104	677,25	1255	8820,10

Puissance installée (CV).

16	44,50	114	993,84	18	121,37	31	165,12	110	676,25	2176	CV 8939,52
1	8,—	6	164,01	1	9,88	—	3,75	2	11,—	— 72	+537,03
17	52,50	120	1157,85	19	131,25	31	168,87	112	687,25	2104	9476,55

portée en compte (kilowatts).

39,—	652,09	97,37	149,62	334,—	kW. 6804,94
9,—	135,51	10,88	4,75	—	+ 535,11
48,—	787,60	108,25	154,37	334,—	7340,05
4,50	67,75	5,44	2,37	—	267,55
43,50	719,85	102,81	152,—	334,—	kW. 7072,50

Appareils de chauffage

	Genève et communes non associées		Plainpalais		Eaux-Vives		Petit- Saconnex		
	nom- bre	Kilo- watts	nom- bre	k W.	nom- bre	k W.	nom- bre	k W.	
Bouilleurs à fin 1923	Au compteur	173	276,720	57	94,180	53	82,900	113	146,930
	A forfait	23	8,570	7	2,110	13	11,490	3	1,200
Total		196	285,290	64	96,290	66	94,390	116	148,130
Installations de 1924	Au compteur	178	312,130	96	131,400	190	209,—	129	183,790
	A forfait	4	1,210	2	—0,640	1	0,230	1	0,330
Total au 31 décembre 1924		378	598,630	162	228,330	257	303,620	246	332,250
Radiateurs, cuisinières, réchauds etc., (au compteur) :									
A fin 1923		88	163,650	11	11,500	11	23,100	2	1,050
Installations de 1924		34	73,850	1	2,—	4	8,750	1	2,—
Total au 31 décembre 1924		122	237,500	12	13,500	15	31,850	3	3,050
Fours de boulangers:									
A fin 1923		7	204,720	3	123,—	—	—	—	—
Installations de 1924		—	13,—	—	—	—	—	—	—
Total au 31 décembre 1924		7	191,720	3	123,—	—	—	—	—
Usages divers:									
Projections, app. médic., etc.:									
A fin 1923			107,070		33,975		1,565		20,—
Installations de 1924			38,460		3,855		0,595		2,500
Total au 31 décembre 1924			145,530		37,830		2,160		22,500
Moteurs au tarif d'éclairage:									
A fin 1923		194	180,790	39	39,480	22	22,580	5	7,250
Installations de 1924		91	76,540	29	23,640	15	11,830	10	9,260
Total au 31 décembre 1924		285	257,330	68	63,120	37	34,410	15	16,510

Récapitulation. Puissance totale

Bouilleurs, à fin 1923	285,290	96,290	94,390	148,130
50 % des installations de 1924	156,670	66,020	104,620	92,060
Radiateurs, cuisinières, etc., à fin 1923	163,650	11,500	23,100	1,050
50 % des installations de 1924	36,930	1,—	4,370	1,—
Fours de boulangers, à fin 1923	204,720	123,—	—	—
50 % des installations de 1924	6,500	—	—	—
Usages divers, à fin 1923	107,070	33,975	1,565	20,—
50 % des installations de 1924	19,230	1,935	0,295	1,250
Moteurs tarif d'éclairage, à fin 1923	180,790	39,480	22,580	7,250
50 % des installations de 1924	38,270	11,820	5,920	4,630
Total porté en compte	1 199,120	385,020	256,840	275,370

et d'usages divers.

Chêne-Bougeries		Carouge		Versoix		Lancy		Vernier		Total	
nom- bre	k W.	nom- bre	k W.	nom- bre	k W.	nom- bre	k W.	nom- bre	k W.	nom- bre	k W.
11	23,700	3	4,600	6	10,550	7	12,700	5	6,800	428	659,080
2	0,820	1	0,400	—	—	1	0,360	—	—	50	24,950
13	24,520	4	5,—	6	10,550	8	13,060	5	6,800	478	684,030
16	25,100	10	12,560	9	19,500	17	28,610	6	8,500	651	930,590
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	2,410
29	49,620	14	17,560	15	30,050	25	41,670	11	15,300	1137	1617,030
1	2,500	12	21,350	1	4,—	6	7,100	2	2,400	134	236,650
1	3,750	2	2,900	2	2,600	1	2,—	1	2,—	47	99,850
2	6,250	14	24,250	3	6,600	7	9,100	3	4,400	181	336,500
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	327,720
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13,—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	314,720
—	0,700	—	—	—	—	—	—	—	2,500	—	165,810
—	—	—	4,750	—	—	—	—	—	—	—	50,160
—	0,700	—	4,750	—	—	—	—	—	2,500	—	215,970
—	—	9	15,500	3	2,—	3	1,850	—	—	275	269,450
—	—	6	5,150	2	1,120	1	1,500	—	—	154	129,040
—	—	15	20,650	5	3,120	4	3,350	—	—	429	398,490

portée en compte.

24,520	5,—	10,550	13,060	6,800	684,030
12,550	6,280	9,750	14,300	4,250	466,500
2,500	21,350	4,—	7,100	2,400	236,650
1,870	1,450	1,300	1,—	1,—	49,920
—	—	—	—	—	327,720
—	—	—	—	—	6,500
0,700	—	—	—	2,500	165,810
—	2,370	—	—	—	25,080
—	15,500	2,—	1,850	—	269,450
—	2,570	0,560	0,750	—	64,520
42,140	54,520	28,160	38,060	16,950	2 296,180

Extension du réseau.

Canalisations secondaires exécutées en 1924.

COMMUNES	LONGUEURS CANALISÉES			
	Réseau souterrain			Réseau aérien
	Canalis. 125 volts	Canalis. 550 volts	long. totales	Lignes 125 et 550 volts.
	m	m	m	m
Genève	149,55	405,20	554,75	—
Plainpalais	161,25	202,—	363,25	317,40
Eaux-Vives	226,65	357,15	583,80	379,95
Petit-Saconnex	244,50	414,40	658,90	349,60
Chêne-Bougeries	16,25	—	16,25	248,—
Versoix	—	—	—	211,—
Lancy	—	—	—	711,50
Vernier	—	—	—	685,50
Carouge	76,45	175,40	251,85	110,—
Anières	—	—	—	120,—
Avully	—	—	—	131,05
Cartigny	—	—	—	662,—
Chêne-Bourg	34,20	—	34,20	—
Collonge-Bellerive	—	—	—	771,—
Cologny	—	—	—	193,—
Meinier	—	—	—	130,—
Meyrin	—	—	—	625,—
Onex	—	—	—	451,—
Plan-les-Ouates	—	—	—	388,—
Thônex	—	—	—	80,—
Troinex	—	—	—	1 745,—
Veyrier	—	—	—	699, ¹
Longueurs posées dans l'année	909,—	1 554,—	2 463,—	9 008,—
" " à fin 1923	108 628,—	72 195,—	180 823,—	355 320,—
Longueurs totales au 31 décembre 1924.	109 537,—	73 749,—	183 286,—	364 328,—

PRISES

	PRISES EXÉCUTÉES				TOTAL	
	au 31 décembre 1923		En 1924		au 31 décembre 1924	
	Nombre	Longueur des câbles	Nombre	Longueur des câbles	Nombre	Longueur des câbles
		m		m		m
Réseau souterrain . . .	5251	95 277,55	150	3 104,—	5 401	98 381,55
Réseau aérien	5859	159 006,80	295	7 949,60	6 154	166 956,40
Totaux . . .	11110	254 284,35	445	11 053,60	11 555	265 337,95

TRANSFORMATEURS

Désignation des réseaux	Total au 31 décembre 1923		Transformateurs posés en 1924		Total au 31 décembre 1924	
	Nombre	k V A	Nombre	k V A	Nombre	k V A
Réseau souterrain	308	21 678,500	0	1 223,—	308	22 901,500
Réseau aérien :						
Stations principales . . .	88	5 143,100	4	177,—	92	5 320,100
Transformat. d'abonnés . .	4 064	5 860,420	231	571,650	4295	6 432,070
Totaux . . .	4 460	32 682,020	235	1 971,650	4695	34 653,670

b) EXPLOITATION

Le Service électrique a distribué :

Pendant l'année 1924	34 665 570 k W h.
En 1923	30 660 872 »
Augmentation	<u>4 004 698 k W h.</u>

soit 13,06 %.

JUSTIFICATION DE L'EMPLOI DE L'ÉNERGIE.

En 1924, les usines de Chèvres, à vapeur et l'E.O.S. ont fourni au Service Electrique pour l'éclairage et les moteurs 34 665 570 kilowatts-heure.

L'énergie vendue étant facturée pour l'éclairage en kilowatts-heure et, pour la force motrice en kilowatts-heure ou à forfait, on obtient la répartition suivante:

a) *Eclairage privé.*

Energie consommée suivant indications des compteurs: 13 244 635 k W h.

Puissance totale des lampes en service: 31 219 k W.

Durée moyenne annuelle des appareils retirés au réseau d'éclairage:

$$\frac{13\,244\,635 \text{ k W h.}}{31\,219 \text{ k W.}} = 424,25 \text{ heures.}$$

b) *Force motrice.*

Puissance utilisée, abonnée au compteur	4 571,93 k W
» » » à forfait	2 381,82 k W
» » » à forfait, transférée au compteur dans le courant de l'année . .	118,75 k W
Puissance totale utilisée . .	<u>7 072,50 k W</u>

Consommation enregistrée des moteurs au compteur . . 3 224 116 k W h.

Consommation des moteurs à forfait établie en prenant pour base la puissance utilisée fonctionnant 3000 heures par année à demi-charge, les installations de 1924 étant comptées à 50 % de leur puissance:

$$\frac{2\,381,82 \times 3000}{2} = 3\,572\,730 \text{ »}$$

Part de consommation des moteurs transférés au compteur	57 156 »
Consommation pendant les heures de dépassement, enregistrée par des compteurs spéciaux	353 450 »
Consommation des moteurs au compteur d'heures . . .	117 857 »
Energie consommée . . .	<u>7 325 309 k W h.</u>

Bouilleurs au compteur, complément de consommation:

$$\frac{1\,124,375 \text{ k W} \times 6 \text{ h.} \times 366 \text{ jours} \times 2}{3} = 1\,646\,085 \text{ k W h.}$$

Consommation des bouilleurs à forfait	229 746 »
Total	<u>1 875 831 k W h.</u>

Travail d'aimantation des transformateurs.

a) Transformateurs des stations principales:

$$26\,821,60 + \frac{1\,400}{2} \text{ à } 1,5\% = 412,83 \text{ k W.}$$

b) Transformateurs d'abonnés:

$$5\,860,42 + \frac{571,65}{2} \text{ à } 2\% = 122,92 \text{ k W.}$$

$$535,75 \text{ k W.}$$

$$535,75 \text{ k W} \times 8\,784 \text{ heures} = \underline{\underline{4\,706\,028 \text{ k W h.}}}$$

Récapitulation.

Energie fournie au Service électrique 34 665 570 k W h.

Répartition des kilowatts-heure consommés :

Eclairage privé et appareils divers	13 244 635 k W h.	
Force motrice.	7 325 309 »	
Bouilleurs	1 875 831 »	
Eclairage public (suivant tableau de l'énergie fournie)	3 019 414 »	
Chauffage des chaudières à l'usine à vapeur	502 513 »	
Hystérésis	4 706 028 »	
	<hr/>	30 673 730 »
Reste pour pertes diverses		3 991 840 k W h.

soit 11,5 % de la fourniture totale.

**RÉPARTITION DU BÉNÉFICE ENTRE LA VILLE
ET LES COMMUNES**

Pour calculer le bénéfice réalisé par le Service électrique dans les communes associées avec la Ville, on doit déterminer aussi exactement que possible les *recettes* et les *dépenses* faites dans chaque commune.

Le compte de *recettes* faites dans chaque commune ne présente pas de difficultés. Par contre, il n'est pas possible de tenir un compte précis des *dépenses* d'exploitation afférentes à chaque commune, les travaux exécutés sur les lignes intéressant généralement plusieurs communes simultanément, et les frais de main-d'œuvre générale, surveillance, administration, s'appliquant à l'ensemble des réseaux.

Les *dépenses d'exploitation* forment donc un compte général unique, à répartir ensuite entre les diverses communes.

En prenant comme base unique de cette répartition la quantité d'énergie vendue, on n'obtiendrait pas une proportion équitable, car les frais d'exploitation pour l'énergie vendue sont évidemment plus élevés dans les communes, où les abonnés sont disséminés, que dans la ville ou les communes suburbaines.

Il ne serait également pas rationnel de répartir ces dépenses d'après la seule étendue des réseaux de chaque commune, bien plus étendus, et pourtant d'un entretien moins coûteux dans les campagnes que dans la ville.

Par contre, on obtient une répartition beaucoup plus juste, en prenant simultanément pour base :

Les frais de production de l'énergie électrique,	} par commune.
La longueur des réseaux	
Le nombre des lampes installées.	

C'est pourquoi les dépenses d'entretien sont classées dans les divisions suivantes :

- Fourriture de courant.
- Entretien des câbles souterrains.
- » » » aériens.
- Frais divers répartis par lampe installée.
- Frais divers d'entretien d'éclairage public établis d'après la puissance en kilowatts des lampes municipales installées dans chaque commune.

Cette répartition et le calcul du bénéfice de chaque commune font l'objet des trois tableaux suivants :

Le *premier tableau*, « Répartition des dépenses », présente la dislocation entre les postes sus-indiqués des dépenses totales d'exploitation telles qu'elles résultent de la comptabilité.

Le *second tableau*, « Répartition par unité de dépenses », établit pour chaque commune la longueur des câbles et l'énergie utilisée sur son territoire.

La longueur des *câbles* entretenus est exprimée en *mètres par an*, c'est-à-dire qu'on a compté un entretien de douze mois pour les quantités existant à fin décembre 1923 et un entretien de six mois en moyenne pour celles installées en 1924. Le total divisé par douze exprime la moyenne par *an*.

On a opéré de même pour les *lampes*; celles placées au 31 décembre 1923 sont comptées pour douze mois d'entretien, celles posées en 1924 pour six mois. Le total est divisé par douze pour le réduire en *lampes-an*.

La *fourniture du courant* est déterminée, pour l'éclairage, par la consommation en kilowatts-heures relevée dans chaque commune; pour la force motrice à forfait, par le nombre de kilowatts utilisés et, pour la force motrice au compteur, par la consommation enregistrée, les installations et modifications de 1924 étant comptées à 50 % de la puissance utilisée.

Les *dépenses* provenant du premier tableau, répartie entre les totaux *d'unités par an* du second, donnent la *dépense par unité* qui figure dans la dernière colonne de celui-ci.

Le *troisième tableau* établit d'abord *les dépenses d'exploitation* déduites des résultats du deuxième tableau. Il introduit ensuite les *intérêts et amortissements* répartis proportionnellement à la dépense d'énergie et aux *réseaux* de chaque commune.

Le total donne la *dépense* à considérer dans chaque commune pour établir le bénéfice et en effectuer la répartition, ce qui fait l'objet de la fin du tableau.

Répartition des dépenses.

DÉPENSES SELON COMPTABILITÉ	Fr.	Fourniture de courant	Entretien des Câbles		Frais divers répartis par lampe installée	Eclairage public
			Souterrains	Aériens		
A. Administration.						
Part des frais d'administra- tion générale	609 411,65	—	—	—	609 411,65	—
Traitement du directeur . . .	16 000,—	10 000,—	1 500,—	2 000,—	2 500,—	—
" du directeur adj.	16 000,—	10 000,—	1 500,—	2 000,—	2 500,—	—
" d'un ingénieur	12 000,—	7 000,—	1 000,—	1 500,—	2 500,—	—
Employés de bureaux	131 130,30	32 750,—	32 750,—	32 750,—	32 780,30	—
Frais de bureaux	24 911,90	6 230,—	6 230,—	6 230,—	6 221,90	—
B. Exploitation.						
Employés techniques	82 990,70	12 500,—	25 000,—	25 000,—	20 490,70	—
Frais de bureau technique . . .	19 766,70	2 800,—	5 600,—	5 600,—	5 766,70	—
Assurance du personnel (ac- cidents, maladies)	79 546,10	19 880,—	19 880,—	19 880,—	19 906,10	—
Indemnités pour habillements . .	701,75	—	—	—	701,75	—
Usine de l'île et gardiennage . .	56 284,70	37 524,—	—	—	18 760,70	—
Entretien des transforma- teurs	80 067,15	26 687,15	26 690,—	26 690,—	—	—
Surveillance des moteurs	26 720,40	26 720,40	—	—	—	—
Essais des transformateurs, machines et câbles	8 951,55	2 240,—	2 240,—	2 240,—	2 231,55	—
Fourniture des lampes	173 570,05	—	—	—	173 570,05	—
Service de l'éclairage public . . .	215 265,70	—	—	—	—	215 265,70
Entretien et lecture des compteurs	330 494,25	—	—	—	330 494,25	—
Entretien des horloges et appareils automatiques	39 093,60	—	—	—	39 093,60	—
Energie électrique	3 175 000,—	3 175 000,—	—	—	—	—
Entretien du réseau sou- terrain	173 911,40	—	173 911,40	—	—	—
Entretien du réseau aérien	247 976,65	—	—	247 976,65	—	—
Chauffage	5 362,55	5 362,55	—	—	—	—
Outillage	25 600,65	25 600,65	—	—	—	—
Loyers et Assurances	32 395,30	12 955,30	6 480,—	6 480,—	6 480,—	—
Fonds de renouvellement des compteurs	50 000,—	—	—	—	50 000,—	—
Fonds de renouvellement des réseaux souterrain et aérien	150 000,—	—	75 000,—	75 000,—	—	—
Caisse de retraite et d'inva- lidité	103 919,65	—	—	—	103 919,65	—
Salaires payés au personnel mobilisé	7 323,25	1 830,—	1 830,—	1 830,—	1 833,25	—
Pensions allouées à d'anciens employés	6 280,—	1 570,—	1 570,—	1 570,—	1 570,—	—
Primes d'ancienneté	7 937,50	1 984,95	1 984,60	1 984,35	1 983,60	—
TOTAUX Fr.	5 908 513,45	3 418 635,—	383 166,—	458 731,—	1 432 715,75	215 265,70

Répartition par unités des

(sans intérêts ni

1924	GENÈVE et communes non associées			PLAINPALAIS			EAUX-VIVES			PETIT- SACONNEX			CHÈNE- BOUGERIES		
	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles
Entretien des															
Long. à fin 1923	91273,05	12	1095276,60	35069,65	12	420837,—	20405,70	12	244868,40	15439,50	12	185274,—	1733,75	12	20805,—
» posée 1924	588,95	6	3533,70	363,25	6	2179,50	583,80	6	3502,80	658,90	6	3953,40	16,25	6	97,50
Total			1098810,30			423016,50			248371,20			189227,40			20902,50
Moyenne par an			91567,—			35252,—			20697,—			15769,—			1742,—
Câbles															
Long. à fin 1923	223692,95	12	2684315,40	17320,60	12	207847,20	10000,05	12	120000,60	27205,40	12	326464,80	19679,—	12	236148,—
» posée 1924	5995,05	6	35970,30	317,40	6	1904,40	379,95	6	2279,70	349,60	6	2097,60	248,—	6	1488,—
Total			2720285,70			209751,60			122280,30			328562,40			237636,—
Moyenne par an			226691,—			17479,—			10190,—			27380,—			19803,—
Frais divers répartis															
Lampes à fin 1923	295 307	12	3 543 684	94 945	12	1 139 340	60 003	12	720 036	46 670	12	560 040	12 799	12	153 588
» inst. 1924	5 412	6	32 472	1 631	6	9 786	1 838	6	11 028	1 235	6	7 410	431	6	2 586
Total			3 576 156			1 149 126			731 064			567 450			156 174
Moyenne par an			298 012			95 760			60 922			47 288			13 014
Fourniture de courant															
Etablie : 1° Pour l'éclairage, en divisant les kilowatts-heure vendus															
2° Pour la force motrice, en comptant la															
Eclairage privé .	17 991,70		5 867,—			3 074,90			2 261,70			390,60			
Force motrice . .	2 618,90		1 993,09			493,24			615,11			43,50			
Appar. de chauff. et divers	1 499,12		385,02			256,84			275,37			42,14			
Total des kW. an	21 809,72		8 245,11			3 824,98			3 152,18			476,24			

dépenses d'exploitation

(amortissements).

CAROUGE			VERSOIX			LANCY			VERNIER			Total des Unités	DÉPENSES				
Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles		totales	par Unité			
câbles souterrains.																	
15678,95	12	188147,40	—	—	—	1222,60	12	14671,20	—	—	—	182 055	383166,—	2,10467			
251,85	6	1511,10	—	—	—	—	6	—	—	—	—				—	—	—
		189658,50						14671,20									
		15805,—						1223,—									
aériens.																	
6372,—	12	76464,—	13243,—	12	158916,—	18927,50	12	227130,—	48879,50	12	226554,—	359 824	458731,—	1,27487			
410,—	6	660,—	211,—	6	1266,—	711,50	6	4269,—	685,50	6	4113,—						
		77124,—			160182,—			231399,—			230667,—						
		6427,—			13349,—			19283,—			19222,—						
par lampe installée.																	
16 433	12	197 196	5 815	12	69 780	10 403	12	124 836	6 192	12	74 304	554 570	1432715,75	2,27049			
579	6	3 474	224	6	1 344	343	6	2 058	314	6	1 884						
		200 670			71 124			126 894			76 188						
		16 723			5 927			10 575			6 349						
en Kilowatts-an.																	
par la durée moyenne d'utilisation des appareils reliés au réseau d'éclairage.																	
puissance utilisée en kilowatts.																	
808,—			187,—			367,90			270,20			31 219,—					
719,85			102,81			152,—			334,—			7 072,50					
54,52			28,16			38,06			16,95			2 296,18					
1582,37			317,97			557,96			621,15			40 587,68	3418635,—	84,22839			

Répartition du bénéfice

1924	PRIX de l'unité	GENÈVE et communes non associées		PLAINPALAIS		EAUX-VIVES		P ^t -SACONNEX	
		Quantités	Prix	Quantit.	Prix	Quantit.	Prix	Quantit.	Prix
<i>Entretien :</i>									
Câbles souterrains ¹⁾	2,10467	91567	192718,45	35252	74193,85	20697	43560,40	15769	33188,60
» aériens ¹⁾	1,27487	226691	289002,90	17479	22283,50	10190	12991,10	27380	34906,20
Lampes ^{2,4)}	2,27049	298012	850203,35	95760	217422,15	60922	138322,80	47288	107366,95
Fourniture de courant ⁵⁾	84,22839	21809,72	1836998,30	8245,11	694472,10	3824,98	322171,80	3152,18	265503,—
Frais d'entr. d'écl. publ. ⁵⁾	193,66625	452,825	151656,—	112,200	21729,35	63,—	12201,—	80,925	15672,45
Totaux			3320579,—		1030100,95		529247,10		456637,20
<i>Intérêts et amortissements :</i>									
Usines			10852,50		3824,70		2048,50		1437,35
Réseaux			649987,35		192909,—		104235,15		104553,—
Dépenses totales avec intérêts et amortissements			3981418,85		1226834,65		635525,75		562627,55
Recettes totales ⁶⁾			4350378,15		1483983,25		772464,30		615427,15
Excédent des recettes sur les dépenses			368959,30		257148,60		136938,55		52799,60
50 % du bénéfice réalisé dans les communes associées			265092,40		128574,30		68469,30		26399,80
	Fr.		634051,70		128574,30		68469,25		26399,80

¹⁾ Exprimé en mètres par an.

²⁾ » » lampes »

³⁾ » » kilowatts »

⁴⁾ Frais d'entretien des lampes Fr. 1 432 715,75

A déduire : Fourniture des lampes portée au compte Genève 173 570,05

Reste pour la répartition par unité Fr. 1 259 145,75

⁵⁾ Frais d'entretien d'éclairage public Fr. 215 265,70

A déduire : Somme portée au compte Genève 63 959,10

Reste pour la répartition par kW. installé Fr. 151 306,60

⁶⁾ Bénéfice d'appareillage (fr. 20 000,—), compris dans les recettes de Genève.

entre la Ville et les Communes.

CHÈNE-BOUGERIES		CAROUGE		VERSOIX		LANCY		VERNIER		T O T A U X	
Quant.	Prix	Quant.	Prix	Quant.	Prix	Quant.	Prix	Quant.	Prix	Quantités	Prix
1742	3666,35	13805	33264,35	—	—	1223	2574,—	—	—	182055	383166,—
19803	25246,40	6427	8193,60	13349	17018,25	19283	24583,40	19222	24505,65	359824	458731,—
13014	29548,15	16723	37969,40	5927	13457,20	10575	24010,45	6349	14415,30	554570	1432715,75
476,24	40112,90	1582,37	133280,40	317,97	26782,10	557,96	46996,—	621,15	52318,40	40587,68	3418635,—
4,625	895,70	39,450	7640,15	5,225	1011,90	8,975	1738,15	14,050	2721,—	781,275	215265,70
	99469,50		220347,90		58269,45		99902,—		93960,35		5908513,45
	322,65		822,80		94,25		268,75		222,85		19889,35
	26211,75		57475,—		14857,60		26387,15		24011,40		1200627,40
	126003,90		278645,70		73221,30		126557,90		118194,60		7129030,20
	112479,30		348936,70		68183,20		112376,80		131201,60		7995430,45
	-13524,60		70291,—		-5038,10		-14181,10		13007,—		866400,25
	—		35145,50		—		—		6503,50		—
	-13524,60		35145,50		-5038,10		-14181,10		6503,50		866400,25

Service du Gaz.

I. SERVICE EXTÉRIEUR

Durant cet exercice, il a été placé 3 700,75 mètres de canalisations nouvelles; par contre, il en a été déposé 677,10 mètres.

La longueur totale du réseau, qui était de 379 883,75 mètres au 31 décembre 1923, passe ainsi à 382 907,40 mètres au 31 décembre 1924, en augmentation de 3 023,65 mètres.

Tableau des canalisations d'après leur diamètre au 31 décembre 1924.

Cube m ³ .	Diamètre mm.	Longueur m.	Cube m ³ .	Diamètre mm.	Longueur m.
3 112,169	800 fonte	6 191,45	<i>Report</i> 6 749,018		201 636,45
117,417	500 »	598,—	580,884	80 fonte	115 563,10
566,719	400 »	4 509,80	13,996	80 acier	2 784,70
35,960	385 »	310,—	0,079	80 fer	15,70
321,044	300 »	4 541,85	1,962	75 fonte	445,80
416,543	250 »	8 485,30	0,010	75 fer	2,30
12,467	220 »	328,—	12,773	70 fonte	3 319,—
362,860	200 »	11 550,20	3,308	65 »	996,50
211,712	200 acier	6 740,30	71,317	60 »	25 223,40
2,265	180 fonte	89,—	1,095	60 acier	387,30
20,385	170 »	898,—	40,698	55 fonte	17 129,90
10,465	165 »	489,—	0,748	55 fer	314,55
517,253	150 »	29 270,45	5,263	50 fonte	2 680,60
0,212	150 acier	12,—	4,308	50 fer	2 194,10
69,111	135 fonte	4 822,80	2,195	40 fonte	1 746,80
4,018	125 »	327,50	5,109	40 fer	4 066,—
13,195	120 »	1 166,70	1,061	33 fer	1 241,05
19,068	110 »	2 006,50	0,025	33 plomb	30,—
847,732	100 »	107 936,65	1,407	27 fer	2 458,55
84,925	100 acier	10 812,95	0,208	20 fer	671,60
3,498	90 fonte	550,—			
6 749,018	<i>à reporter</i>	201 636,45	Totaux 7 495,464		382 907,40

Le cube total des canalisations est de m ³	7 495,464
Au 31 décembre 1923, il était de m ³	7 453,175
La consommation de gaz par mètre courant de canalisation a été de m ³ .	39,7
Elle était au 31 décembre 1923, de m ³	38,7
et en 1916 (avant les restrictions) de m ³	47,3
Le gaz perdu par mètre courant de canalisation a été de m ³	2,—
(1,95 en 1923).	

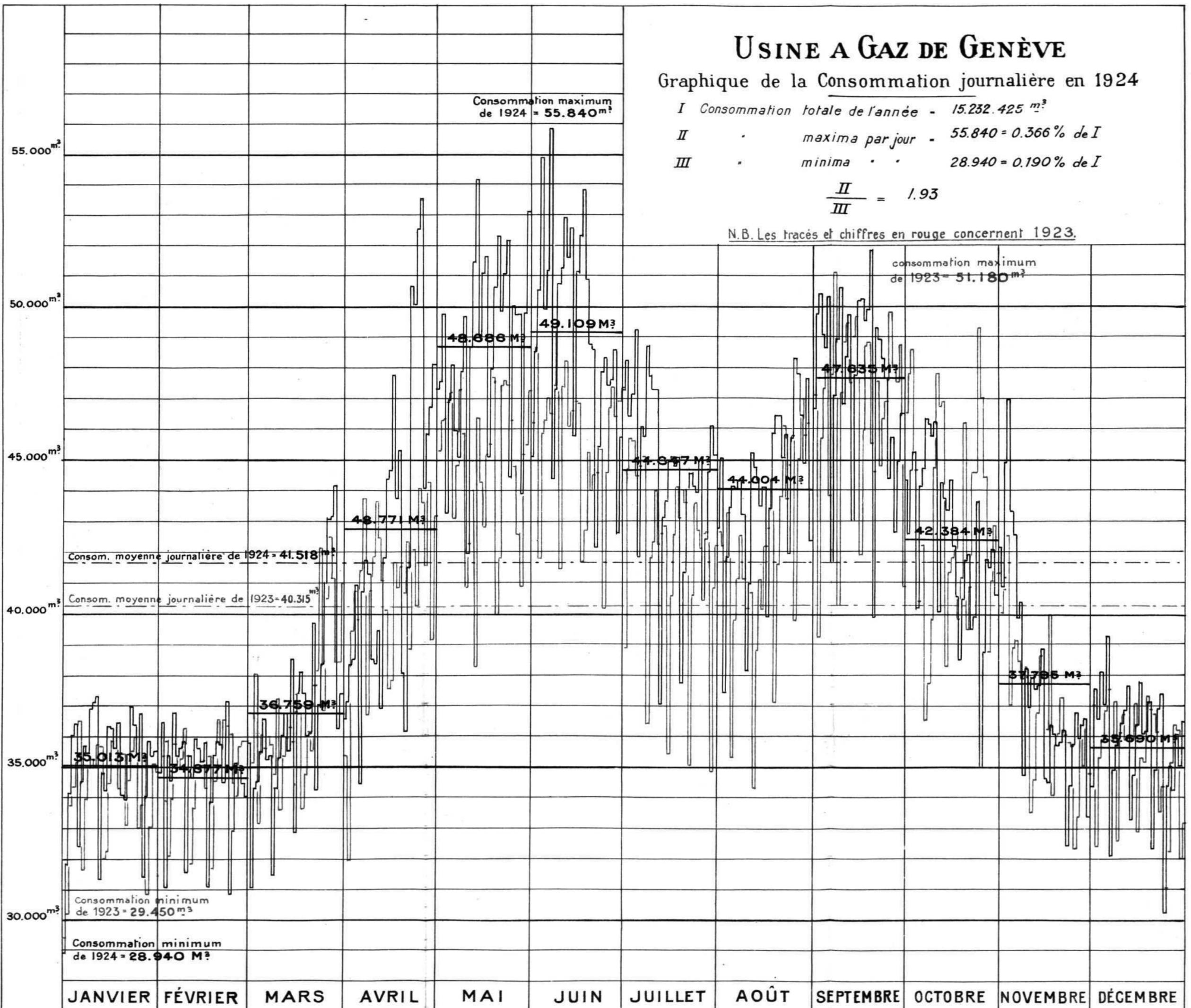
USINE A GAZ DE GENÈVE

Graphique de la Consommation journalière en 1924

- I Consommation totale de l'année - 15.232.425 m³
- II " maxima par jour - 55.840 = 0.366% de I
- III " minima " " 28.940 = 0.190% de I

$$\frac{II}{III} = 1.93$$

N.B. Les traces et chiffres en rouge concernant 1923.



II. USINE

L'émission de gaz accuse cette année une augmentation de 517 215 m³ soit de 3,51 % par rapport à l'exercice précédent.

Elle se rapproche sensiblement de l'émission de l'année 1916, considérée comme normale. La différence à rattraper est néanmoins encore de 403 575 m³, malgré l'apport des 10 500 abonnés précédemment desservis par l'ancienne usine à gaz de Plainpalais.

Le nombre des fours en service a été le même que l'an dernier et a varié de cinq à sept; la fabrication du gaz à l'eau, par contre, a été un peu plus forte (6,12 % du total).

Les charbons de provenance d'Angleterre, de France et des Mines Domaniales de la Sarre ont continué à nous être livrés très régulièrement par l'Association des Usines à gaz suisses.

Le prix du gaz n'a pas varié et est resté à 0 fr. 35 le mètre cube.

Dans l'usine même, quelques travaux urgents ont été exécutés, notamment le remplacement du volant du compteur de fabrication et la transformation du collecteur de gaz. Grâce à l'installation, le long du bâtiment, d'une nouvelle conduite en tuyaux de tôle de 700^{mm}, parallèle au collecteur placé sur les fours, celui-ci a pu être scindé en deux tronçons reliés indépendamment l'un de l'autre à la partie extérieure conduisant aux appareils. Chacune des deux batteries de fours peut ainsi, à volonté, être isolée ou mise en service par le simple jeu d'une vanne intermédiaire.

FABRICATION.

La production totale du gaz s'est élevée à	15 229 725 m ³
En 1923, elle atteignait	14 716 110 »
	<hr/>
Augmentation pour 1924	513 615 m ³

soit 3,49 %.

La fabrication du gaz se décompose comme suit :

Gaz de houille	m ³ 14 247 940	93,55 %
Gaz à l'eau carburé	» 931 550	6,12 %
Gaz hydrogène	» 50 235	0,33 %
	<hr/>	
	m ³ 15 229 725	soit 100,00 %

La quantité de houille distillée a été de	33 742 500 kg
En 1923, elle s'est élevée à	34 570 820 »
	<hr/>
Diminution pour 1924	828 320 kg

soit 2,39 %.

Par rapport à l'année 1916 (année maxima), la diminution est de 16 834 690 kg, soit de 33,29 %.

Le prix moyen de la *houille distillée* à l'usine a été de fr. 46,253, au lieu de fr. 50,88 la tonne en 1923, accusant ainsi une différence de fr. 4,627 en moins.

Gaz à l'eau carburé. La production des 931 550 m³ de gaz à l'eau carburé a nécessité l'emploi de 608 920 kg de gros coke et de 272 386 kg d'huile, soit par m³ de gaz à l'eau carburé produit, kg 0,653 de coke et 0,292 d'huile.

Le *rendement moyen* de la houille seule, par 100 kilos, a été de 42,22 m³ contre 40,897 m³ en 1923, soit une augmentation de 1,323 m³.

	1923	1924
Nombre de jours de fours (à 18 cornues verticales de 5 m de longueur)	2 321	2 334
Nombre de journées de cornues	41 742	41 472
Nombre de charges de cornues	62 661	61 244
Houille distillée par four et par jour	14 895	14 457
Houille distillée par cornue et par jour	828	813
Houille distillée par charge de cornue	551	561
Gaz produit par four et par jour	6 018	6 104
Gaz produit par cornue et par jour	352	343
Gaz produit par charge de cornue	235	233
Coke employé au chauffage des fours.	5 856 360	6 195 430
Coke employé par 100 m ³ de gaz produit	41,42	43,48
Coke employé par 100 kg de matériaux distillés	16,94	18,36

Les *houilles reçues à l'usine* se divisent comme suit :

Sarre	kg	12 460 500
Ruhr	»	170 000
Angleterre	»	5 700 340
France.	»	14 321 520
Bohême	»	69 000

Total . . .	kg	32 721 360
-------------	----	------------

Il a été employé 3 000 kg de houille pour les locomotives. Des briquettes ont été achetées pour ce service.

TOTAUX MENSUELS DE FABRICATION

1924 Mois	FABRICATION				MATÉRIAUX DISTILLÉS		
	Gaz de houille	Gaz à l'eau carburé	Hydrogène	Total	Houille	Huile	Total des matériaux distillés
	m ³	m ³	m ³	m ³	Kg	Kg	Kg
Janvier . . .	974 430	107 940	2 450	1 084 820	2 310 000	30 673	2 340 673
Février . . .	898 110	106 370	3 250	1 007 730	2 136 750	28 980	2 165 730
Mars	1 011 080	131 390	3 760	1 146 230	2 397 450	39 098	2 436 548
Avril	1 244 630	33 600	2 300	1 280 530	2 839 650	10 617	2 850 267
Mai	1 482 860	20 870	3 530	1 507 260	3 346 200	6 042	3 352 242
Juin	1 363 700	111 270	4 510	1 479 480	3 115 200	34 639	3 149 839
Juillet . . .	1 317 700	59 510	5 660	1 382 870	3 130 050	17 942	3 147 992
Août	1 296 850	61 700	5 360	1 363 910	3 082 200	19 454	3 101 654
Septembre .	1 269 570	152 120	5 770	1 427 460	3 097 050	42 945	3 139 995
Octobre . . .	1 228 910	80 170	4 640	1 313 720	2 951 850	22 308	2 974 158
Novembre . .	1 080 260	44 330	4 470	1 129 060	2 664 750	12 398	2 677 148
Décembre . .	1 079 860	22 280	4 535	1 106 675	2 671 350	7 290	2 678 640
Totaux . . .	14 247 960	931 550	50 235	15 229 745	33 742 500	272 386	34 014 886

CONSOMMATION.

La consommation totale de l'année 1924, soit la quantité de gaz émis, a été de 15 232 425 m³
 Celle de 1923 était de 14 715 210 »

Il en résulte une augmentation en 1924 de 517 215 m³
 soit de 3,515 %.

Comparée à celle de l'année 1916, considérée comme année normale, l'émission est en diminution de 403 575 m³ soit 2,58 %

La consommation totale se décompose comme suit :

1. Consommation de gaz au compteur 14 265 308 m³ soit 93,65 %
2. Becs fixes (éclairage d'escaliers et de cours) 14 048 » » 0,09 %
3. Eclairage public 169 864 » » 1,12 %
4. Consommation de l'usine, des bureaux et concessions 13 612 » » 0,09 %
5. Gaz perdu 769 593 » » 5,05 %

15 232 425 m³ soit 100,00 %

Le total du *gaz vendu* est la somme des trois premières rubriques, soit 14 449 220 mètres cubes.

Le chiffre de la population de la ville et des communes desservies par le gaz étant, d'après le dernier recensement, de 155 251 habitants, la consommation totale de l'année (ou gaz émis par l'usine) est de 98,1 m³ par habitant.

Le *gaz perdu* (fuites et condensations) forme le 5,05 % de la consommation totale (5,04 % en 1923).

La *consommation totale au compteur* est répartie sur 47 949 abonnés (soit un abonné sur 3,24 habitants), avec 48 072 compteurs; elle représente 298 m³ par abonné et 92 m³ par habitant.

En 1923, la consommation totale au compteur, qui était de 13 742 764 m³, a été répartie sur 47 680 abonnés, soit 288,2 m³ par abonné et 87,7 m³ par habitant.

TOTAUX MENSUELS DE CONSOMMATION

(Gaz émis)

MOIS	ANNÉES		DIFFÉRENCES	
	1924	1923	Mètres cubes	Pour cent
Janvier	1 085 400	1 058 480	+ 26 920	+ 2,54
Février	1 005 430	979 280	+ 26 150	+ 2,67
Mars	1 139 530	1 147 380	— 7 850	— 0,68
Avril	1 283 130	1 221 260	+ 61 870	+ 5,06
Mai	1 514 260	1 384 600	+ 129 660	+ 9,36
Juin	1 473 280	1 371 710	+ 101 570	+ 7,40
Juillet	1 384 070	1 304 230	+ 79 840	+ 6,12
Août	1 364 110	1 308 450	+ 55 660	+ 4,25
Septembre	1 429 060	1 399 370	+ 29 690	+ 2,12
Octobre	1 313 920	1 336 810	— 22 890	— 1,71
Novembre	1 133 860	1 109 100	+ 24 760	+ 2,23
Décembre	1 106 375	1 094 540	+ 11 835	+ 1,08
TOTAUX	15 232 425	14 715 210	+ 517 215	+ 3,51

Tableau du gaz émis depuis 1896, 1^{re} année de l'exploitation municipale.

Années	Gaz émis	Différence en % sur l'année précédente	Années	Gaz émis	Différence en % sur l'année précédente
1896	7 103 860	+ —	1910	12 308 250	+ 11,423
1897	7 252 350	+ 2,090	1911	12 978 060	+ 5,439
1898	7 605 720	+ 4,870	1912	13 835 420	+ 6,606
1899	7 878 150	+ 3,582	1913	14 498 970	+ 4,796
1900	8 170 830	+ 3,829	1914	13 980 770	— 3,574
1901	8 186 610	+ 0,083	1915	14 237 510	+ 1,836
1902	8 518 770	+ 4,057	1916	15 636 000	+ 9,822
1903	8 763 370	+ 2,871	1917	12 203 100	— 21,955
1904	8 817 140	+ 0,613	1918	10 285 400	— 15,71
1905	9 420 620	+ 6,844	1919	10 297 520	+ 0,12
1906	10 172 840	+ 7,985	1920	11 813 620	+ 14,72
1907	10 732 190	+ 5,498	1921	11 459 080	— 3,—
1908	11 026 430	+ 2,742	1922	14 093 890	+ 22,99
1909	11 046 660	+ 0,183	1923	14 715 210	+ 4,41
			1924	15 232 425	+ 3,515

Compte général de consommation du gaz en 1924, par communes.

COMMUNES	CONSUMMATION EN M ³				En 1923	Augmen- tation en 1924	Diminu- tion en 1924	Diff. en % s/1923
	Compteurs	Becs fixes	Eclairage public	Total				
Ville de Genève . . .	5 262 841	4 874	442	5 268 157	5 060 905	207 252	—	+ 4,09
Petit-Saconnex . . .	1 575 988	1 304	—	1 577 292	1 487 609	89 683	—	+ 6,03
Eaux-Vives	1 867 138	2 930	5 554	1 875 622	1 810 194	65 428	—	+ 3,61
Plainpalais	3 244 207	—	1 628	3 245 835	3 154 489	91 346	—	+ 2,89
Carouge	566 770	—	—	566 770	554 419	12 351	—	+ 2,23
Pregny	68 869	—	5 745	74 614	67 304	7 310	—	+ 10,8
Genthod	21 167	—	—	21 167	18 277	2 890	—	+ 15,8
Bellevue	12 610	—	—	12 610	10 092	2 518	—	+ 24,9
Versoix	84 134	464	1 280	85 878	84 318	1 560	—	+ 1,8
Grand-Saconnex . . .	50 802	—	—	50 802	52 849	—	2 047	— 3,9
Meyrin	46 120	—	512	46 632	45 226	1 406	—	+ 3,1
Vernier	176 941	464	1 293	178 698	170 954	7 744	—	+ 4,5
Cologny	71 875	—	5 793	77 668	82 570	—	4 902	— 5,9
Vandœuvres	41 244	—	3 840	45 084	48 903	—	3 819	— 7,8
Choulex	6 461	—	512	6 973	7 733	—	760	— 9,8
Collonge-Bellerive . .	88 695	—	843	89 538	91 200	—	1 662	— 1,8
Chêne-Bougeries . . .	310 036	4 012	22 535	336 583	326 758	9 825	—	+ 3,-
Chêne-Bourg	154 617	—	320	154 937	157 421	—	2 484	— 1,6
Thônex	64 168	—	2 550	66 718	66 762	—	44	—
Veyrier	72 745	—	3 840	76 585	70 960	5 625	—	+ 7,9
Troinex	29 194	—	—	29 194	24 608	4 586	—	+ 18,6
Bardonnex	15 055	—	—	15 055	14 185	870	—	+ 6,1
Plan-les-Ouates	54 457	—	256	54 713	52 787	1 926	—	+ 3,6
Perly-Certoux	13 673	—	—	13 673	12 007	1 666	—	+ 13,9
Lancy	300 581	—	19 301	319 882	314 461	5 421	—	+ 1,7
Onex	28 839	—	—	28 839	23 378	5 461	—	+ 23,3
Confignon	15 652	—	—	15 652	14 921	731	—	+ 4,9
Bernex	20 429	—	—	20 429	21 253	—	824	— 3,9
Dépt. des travaux publ.	—	—	93 620	93 620	110 033	—	16 413	— 14,9
Totaux	14 265 308	14 048	169 864	14 449 220	13 956 576	525 599	32 955	+ 3,53
En 1923	13 742 764	13 226	200 586	13 956 576				
Augmentation	522 544	822	—	492 644				
Diminution	—	—	30 722	—				

SOUS-PRODUITS.

Coke.

La production totale de coke a été de kg 25 501 540
 Elle forme le 75,57 % de la houille distillée.
 Ce chiffre se divise de la manière suivante:

A. Coke vendu.

1. Bâtiments municipaux	kg	2 322 790
2. Personnel	»	141 080
3. Au public	»	6 194 940
4. Au comptant.	»	1 951 850
5. Au comptant à l'usine.	»	1 073 820
6. Marchands de combustibles	»	3 638 960
7. Chômeurs	»	172 150
	<hr/>	
	kg	15 495 590

B. Coke employé.

1. Chauffage des fours (gros)	kg	6 195 430
2. Gaz à l'eau carburé (gros)	»	608 920
3. Chaudières (grésillon)	»	1 479 100
id. (poussier)	»	1 202 400
4. Locomotives (gros)	»	65 600
5. Canalisations et bureaux (petit)	»	5 000
id. id. (gros).	»	98 500
	<hr/>	
	»	9 654 950
	<hr/>	
	kg	25 150 540

C. Coke en magasin au 31 décembre 1924.

Coke en magasin (divers calibres)	kg	3 127 000
	<hr/>	
	kg	28 277 540
à déduire: coke en magasin au 31 décembre 1923	»	2 776 000
	<hr/>	
Total comme ci dessus	kg	25 501 540

Le coke vendu représente le 60,76 % du coke produit et le 45,92 % de la houille distillée.

Le coke vendu se divise ainsi:

Catégories	kilos	%
N° 1 (Gros coke)	4 205 860	27,14
N° 2 (Petit coke)	7 439 600	48,01
N° 4 (Grésillon)	1 517 250	9,79
N° 5 (Poussier)	2 332 880	15,06
Total	<hr/>	<hr/>
	15 495 590	100,00

Le coke produit se divise par catégories de la façon suivante:

Catégories	Kilogs	%
N ^{os} 1 et 2 (gros et petit coke)	18 643 910	73,11
N ^o 4 (Grésillon)	2 960 350	11,61
N ^o 5 (Poussier)	3 897 280	15,28
Total	25 501 540	100,00

Il a été, en outre, vendu 1 439 830 kg de mâchefer et 5 500 kg de graphite.

Goudron.

La production du goudron a été de 1 764 680 kg, soit 312 818 kg de goudron brut, 1 279 155 kg de goudron distillé et 2 160 kg de brai, plus 15 078 kg de goudron d'huile; il a été en outre produit 12 469 kg de benzol. L'augmentation du magasin a été de 143 000 kg.

La proportion de goudron et de brai est le 5,23 % de la quantité de houille distillée.

Eau ammoniacale.

La production d'eau ammoniacale a été de 318 410 kg, d'une teneur moyenne de 21,64 % d'ammoniaque, soit au total 68 907 kg 72 d'ammoniaque.

Les eaux résiduaires contenaient en moyenne 0,006 % d'ammoniaque.

L'eau concentrée forme le 0,944 % de la quantité de houille distillée.

Le rendement en ammoniaque a été de 0,204 kg pour 100 kg de houille distillée.

ABONNEMENTS DE BECS FIXES.

(Eclairage à forfait des escaliers, cours et chemins privés.)

Au 31 décembre 1924, il ne restait plus que 31 abonnés représentant 52 becs. Leur consommation pendant l'année a été de 14 048 m³.

ECLAIRAGE PUBLIC.

Le nombre total des becs d'éclairage public en service dans la ville et les communes était, au 31 décembre 1924, de 566
 Il était au 31 décembre 1923 de 681
Diminution 115

Cette diminution se répartit comme suit:

Ville de Genève — —	<i>Report</i> — 102
Etat (routes) — 60	Cologny — 1
Eaux Vives — 33	Vernier — 5
Chêne-Bougeries — 2	Thônex — 4
Chêne-Bourg — 4	Plainpalais — 13
Collonge-Bellerive — 3	
<i>A reporter</i> — 102	Total — 115

Dans la campagne, un certain nombre de becs ont été remplacés par l'éclairage électrique.

Les 566 appareils en service au 31 décembre 1924 sont répartis par communes et par régimes, selon le tableau ci dessous. Ils sont tous à incandescence.

Eclairage public de la Ville et des Communes au 31 décembre 1924.

Communes	Becs à nuit entière	Becs à 11 1/2 h.	Total
Ville de Genève	—	2	2
Etat (routes)	24	275	299
Eaux-Vives	—	7	7
Chêne-Bourg	—	1	1
Chêne-Bougeries	—	88	88
Cologny	1	20	21
Vandœuvres	—	15	15
Vernier	—	1	1
Thônex	—	10	10
Collonge-Bellerive	—	—	—
Veyrier	—	15	15
Pregny	—	20	20
Lancy	1	73	74
Plainpalais	1	2	3
Meyrin	—	2	2
Versoix	—	5	5
Choulex	—	2	2
Plan-les-Ouates	—	1	1
TOTAUX	27	539	566

RÉSULTATS DES TRAVAUX DE LABORATOIRE EFFECTUÉS PENDANT L'ANNÉE 1924.

Le gaz de consommation a été l'objet d'un contrôle régulier.

Nous donnons ci-après les résultats moyens des analyses.

Composition du gaz:

C O ₂	=	2,8 %
Cn Hm	=	3,0 %
O ₂	=	0,6 %
CO	=	13,2 %
H ₂	=	53,8 %
CH ₄	=	22,4 %
N ₂	=	4,2 %

Total 100,00 %

Densité	=	0,434.
Pouvoir calorifique	=	4,220 calories à 15 degrés et 760mm
Teneur en ammoniacque	=	0,048 gr par 100 m ³ de gaz.
Teneur en soufre	=	18,50 » » » » » »

On employa cette année pour l'épuration du gaz un mélange de minerai naturel de provenance belge et française et de matière artificielle allemande (Lux Masse).

Les teneurs moyennes en humidité et en substance active ont été les suivantes :

	Matière naturelle	Matière artificielle
Humidité.	24,7 %	45,8 %
Substance active.	60,2 %	46,1 %
Matières inertes	15,1 %	8,1 %

Après usage, ces matières contenaient en moyenne 46,6 % de soufre et 3,1 % de bleu de Prusse; elles ont été vendues pour le soufre à une fabrique de cellulose.

Les eaux ammoniacales brutes contenaient en moyenne 14 grammes de NH₃ par litre. Après distillation en présence de chaux (boues résiduelles de la fabrique d'acétylène *Aga*), elles ont été concentrées à une teneur moyenne de 21,58 % de NH₃.

Il a, en outre, été fait une série d'analyses d'huiles de graissage, d'huile pour autos, d'huile à gaz, de graisses consistantes, de charbon, de coke et de goudron.

La mise au point et le contrôle de la récupération du benzol par rectification des huiles légères provenant de la distillation du goudron brut ont aussi occupé le personnel du laboratoire pendant une partie de l'année. Cette distillation des huiles légères s'effectue au moyen de vapeur d'eau et donne environ 1,4 kg de benzol par 100 kg de goudron. Après une seconde rectification, lavage à l'eau pour enlever l'ammoniacque et séchage sur le chlorure de calcium, ce benzol est employé comme carburant pour les camions automobiles de l'usine; il remplace avantageusement la benzine employée jusqu'à présent.

Sa densité à 15 degrés = 0,850; le 60 % distille entre 80 et 105 degrés, et le 95 % jusqu'à 135 degrés. Son point de congélation très bas (25 degrés au-dessous de zéro) permet de l'utiliser en hiver sans aucun inconvénient.

Prix de revient du mètre cube de gaz en 1924.

Dépenses d'exploitation Fr. 3 670 078,70

A déduire:

Recettes autres que celles provenant de la vente du gaz:

Coke	Fr.	937 901,65	
Goudron	»	274 968,35	
Eaux ammoniacales	»	68 564,50	
Robinets de becs fixes et de service	»	30 835,20	
Location des compteurs	»	11 197,35	
» » immeubles	»	2 600,—	» 1 326 067,05

Dépenses nettes Fr. 2 344 011,65

Gaz vendu m³ 14 449 220.

Prix de revient d'exploitation par m³

2 344 011,65 : m³ 14 449 220 = Fr. 0,162224

Intérêts et amortissements: 1 229 283,25

(sur capital fin 1923) par m³. 14 449 220,— = » 0,085076

Prix de revient du m³ de gaz vendu en 1924 Fr. 0,247300

» » » » » » » » » 1923 » 0,262948

Diminution par m³ en 1924 Fr. 0,015648

3. Compte des communes pour leur participation au bénéfice suivant l'importance de la consommation.

Commune de Plainpalais.

A. *Eclairage public et bâtiments communaux :*

Prix payé par la commune	Fr. 0,30	
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,247192	
Différence en faveur de la commune	Fr. 0,052808	
<i>Consommation : m³ 5 790</i>		
soit à rembourser par la Ville		
$5\,790 \times 0,052808 =$		Fr. 305,75

B. *Consommation chez les particuliers :*

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,345563	
Prix de revient.	» 0,247192	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,098371	
<i>Consommation : m³ 3 240 045.</i>		
$3\,240\,045 \times 0,098371 =$	Fr. 318 726,45	
dont 50 % à son profit		Fr. 159 363,25
Total pour la commune		Fr. 159 669,—

Commune des Eaux-Vives.

A. *Eclairage public et bâtiments communaux :*

Prix payé par la commune	Fr. 0,30	
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,241204	
Différence en faveur de la commune	Fr. 0,058796	
<i>Consommation : m³ 9 587.</i>		
soit à rembourser par la Ville		
$9\,587 \times 0,058796 =$		Fr. 563,70

B. *Consommation chez les particuliers :*

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,348786	
Prix de revient.	» 0,241204	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,107582	
<i>Consommation : m³ 1 866 035.</i>		
$1\,866\,035 \times 0,107582 =$	Fr. 200,751,80	
dont 50 % à son profit		Fr. 100 375,90
Total pour la commune		Fr. 100 939,60

Commune du Petit-Saconnex.

A. *Eclairage public et bâtiments communaux :*

Prix payé par la commune	Fr. 0,30	
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,241204	
Différence en faveur de la commune	Fr. 0,058796	
<i>Consommation : m³ 6 777.</i>		
soit à rembourser par la Ville 6 777 m ³ × 0,058796 =		Fr. 398,45

B. *Consommation chez les particuliers :*

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,346534	
Prix de revient.	» 0,241204	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,105330	
<i>Consommation : m³ 1 570 515.</i>		
1 570 515 × 0,105330 =	Fr. 165 422,35	
dont 50 % à son profit		Fr. 82 711,20
Total pour la commune		Fr. 83 109,65

Commune de Carouge.

A. *Eclairage public et bâtiments communaux :*

Prix payé par la commune	Fr. 0,30	
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,241204	
Différence en faveur de la commune	Fr. 0,058796	
<i>Consommation : m³ 3 910,</i>		
soit à rembourser par la Ville 3 910 m ³ × 0,058796 =		Fr. 229,90

B. *Consommation chez les particuliers :*

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,346279	
Prix de revient.	» 0,241204	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,105075	
<i>Consommation : m³ 562 860.</i>		
562.860 × 0,105075 =	Fr. 59 142,50	
dont 50 % à son profit		Fr. 29 571,25
Total pour la commune		Fr. 29 801,15

Commune de Chêne-Bougeries.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,348650	
Prix de revient.	» 0,241204	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,107446	
<i>Consommation : m³ 314 048.</i>		
314 048 × 0,107446 =	Fr. 33 743,20	
dont le 50 % à son profit, soit		Fr. 16 871,60

Commune de Lancy.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,349325	
Prix de revient	» 0,241204	
		<hr/>
bénéfice par m ³	Fr. 0,108121	
<i>Consommation : m³ 297 520</i>		
<i>297 520 × 0,108121 = Fr. 32 168,15</i>		
dont 30 % à son profit, soit		Fr. 9 650,45

Commune de Vernier.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,336120	
Prix de revient	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,094916	
<i>Consommation : m³ 177 202.</i>		
<i>177 202 × 0,094916 = Fr. 16 819,30</i>		
dont 30 % à son profit, soit		Fr. 5 045,80

Commune de Chêne-Bourg.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,348695	
Prix de revient	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,107491	
<i>Consommation : m³ 153 843</i>		
<i>153 843 × 0,107491 = Fr. 16 536,75</i>		
dont 30 % à son profit, soit		Fr. 4 961,05

Commune de Versoix.

A. Eclairage public et bâtiments communaux :

Prix payé par la commune	Fr. 0,30	
Prix de revient du m ³ de gaz	» 0,241204	
		<hr/>
Différence en faveur de la commune	Fr. 0,058796	
<i>Consommation : m³ 1 280.</i>		
soit à rembourser par la Ville $1\ 280 \times 0,058796 =$		Fr. 75,25
		<hr/>
<i>A reporter .</i>	Fr.	75,25

Report. Fr. 75,25

B. *Consommation chez les particuliers:*

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,379131	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,137927	
<i>Consommation: m³ 84 598.</i>		
$84\ 598 \times 0,137927 = \text{Fr. } 11\ 668,35$		
dont 25 % à son profit		Fr. 2 917,10
		<hr/>
Total pour la commune	Fr.	2 992,35

Commune de Collonge-Bellerive.

Consommation chez les particuliers:

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,348890	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,107686	
<i>Consommation: m³ 88 679</i>		
$88\ 679 \times 0,107686 = \text{Fr. } 9\ 549,50$		
dont 25 % à son profit, soit		Fr. 2 387,35

Commune de Veyrier.

Consommation chez les particuliers:

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,350487	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,109283	
<i>Consommation: m³ 72 683.</i>		
$72\ 683 \times 0,109283 = \text{Fr. } 7\ 943,—$		
dont 25 % à son profit, soit		Fr. 1 985,75

Commune de Coligny.

Consommation chez les particuliers:

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,343844	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,102640	
<i>Consommation: m³ 71 817.</i>		
$71\ 817 \times 0,102640 = \text{Fr. } 7\ 371,30$		
dont 25 % à son profit, soit		Fr. 1 842,80

Commune de Pregny.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,347995	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,106791	
<i>Consommation : m³ 68 338.</i>		
$68\ 338 \times 0,106791 = \text{Fr. } 7\ 297,90$		
dont 25 % à son profit, soit		Fr. 1 824,45
		<hr/>

Commune de Thônex.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,339721	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,098517	
<i>Consommation : m³ 63 487.</i>		
$63\ 487 \times 0,098517 = \text{Fr. } 6\ 254,55$		
dont le 25 % à son profit, soit		Fr. 1 563,65
		<hr/>

Commune de Plan-les-Ouates.

A. *Eclairage public et bâtiments communaux :*

Prix payé par la commune	Fr. 0,30	
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,241204	
		<hr/>
Différence en faveur de la commune	Fr. 0,058796	
<i>Consommation : m³ 823.</i>		
soit à rembourser par la Ville $823 \times 0,058796 =$		Fr. 48,40

B. *Consommation chez les particuliers :*

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,348462	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,107258	
<i>Consommation : m³ 53 890.</i>		
$53\ 890\ \text{m}^3 \times 0,107258 = \text{Fr. } 5\ 780,15$		
dont 12,5 % à son profit		Fr. 722,50
		<hr/>

Total pour la commune Fr. 770,90

Commune du Grand-Saconnex.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,347360	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,106156	
<i>Consommation : m³ 50 802.</i>		
50 802 m ³ × 0,106156 =	Fr. 5 392,95	
dont 12,5 % à son profit, soit		Fr. 674,10
		<hr/>

Commune de Meyrin.

A. *Eclairage public et bâtiments communaux :*

Prix payé par la commune	Fr. 0,30	
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,214204	
		<hr/>
Différence en faveur de la commune	Fr. 0,058796	
<i>Consommation : m³ 512.</i>		
soit à rembourser par la Ville 512 m ³ × 0,058796 =		Fr. 30,10

B. *Consommation chez les particuliers :*

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,349605	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,108401	
<i>Consommation : m³ 46 120.</i>		
46 120 m ³ × 0,108401 =	Fr. 4 999,45	
dont 12,5 % à son profit, soit		Fr. 624,95
		<hr/>
Total pour la commune	Fr.	655,05
		<hr/>

Commune de Vandoeuvres.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,346519	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,105315	
<i>Consommation : m³ 41 244.</i>		
41 244 m ³ × 0,105315 =	Fr. 4 343,60	
dont 12,5 % à son profit, soit		Fr. 542,95
		<hr/>

Commune de Troinex.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,346761	
Prix de revient	» 0,241204	
	<hr/>	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,105557	
<i>Consommation : m³ 29 194.</i>		
$29\ 194\ m^3 \times 0,105557 = Fr. 3\ 081,65$		
dont 10 % à son profit, soit		Fr. 308,15
		<hr/>

Commune d'Onex.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,350494	
Prix de revient	» 0,241204	
	<hr/>	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,109290	
<i>Consommation : m³ 28 839.</i>		
$28\ 839 \times 0,109290 = Fr. 3\ 151,80$		
dont 10 % à son profit, soit		Fr. 315,20

Commune de Genthod.

A. Eclairage public et bâtiments communaux :

Prix payé par la commune	Fr. 0,30	
Prix de revient du m ³ de gaz	» 0,241204	
	<hr/>	
Différence en faveur de la commune	Fr. 0,058796	
<i>Consommation : m³ 57.</i>		
soit à rembourser par la Ville $57\ m^3 \times 0,058796 =$		Fr. 3,35

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,380419	
Prix de revient	» 0,241204	
	<hr/>	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,139215	
<i>Consommation : m³ 21 110.</i>		
$21\ 110\ m^3 \times 0,139215 = Fr. 2\ 938,85$		
dont 10 % à son profit, soit		Fr. 293,90
		<hr/>
Total pour la commune	Fr.	297,25
		<hr/>

Commune de Bernex.

A. Eclairage public et bâtiments communaux :

Prix payé par la commune.	Fr. 0,30	
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,241204	
		<hr/>
Différence en faveur de la commune.	Fr. 0,058796	
<i>Consommation : m³ 75.</i>		
Soit à rembourser par la Ville: $75 \text{ m}^3 \times 0,058796 =$		Fr. 4,40

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,349374	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,108170	
<i>Consommation : m³ 20 354.</i>		
$20\,354 \times 0,108170 =$	Fr. 2 201,70	
dont 10 % à son profit		Fr. 220,15
		<hr/>
Total pour la commune	Fr.	<u>224,55</u>

Commune de Bardonnex.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,355380	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,114176	
<i>Consommation : m³ 15 055</i>		
$15\,055 \times 0,114176 =$	Fr. 1 718,90	
dont 10 % à son profit		Fr. 171,90
		<hr/>

Commune de Confignon.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,350160	
Prix de revient.	» 0,241204	
		<hr/>
Bénéfice par m ³	Fr. 0,108956	
<i>Consommation : m³ 15 652</i>		
$15\,652 \times 0,108956 =$	Fr. 1 705,40	
dont 10 % à son profit, soit		Fr. 170,55
		<hr/>

Résultats budgétaires de l'Administration municipale de l'Exercice 1924.

	Prévu	Réalisé
Dépenses.	Fr. 15,493,164 80	Fr. 15,208,584 —
Recettes.	» 14,203,251 85	» 14,049,487 95
	<hr/> Fr. 1,289,912 95	<hr/> Fr. 1,159,096 05
Déficit en moins des prévisions		» 130,816 90
Sommes égales.	<hr/> Fr. 1,289,912 95	<hr/> Fr. 1,289,912 95

Résultats généraux.

Doit	Francs	Avoir	Francs
Excédent des dépenses budgétaires de l'Exercice 1924	1,159,096 05	Vente de doublets de la bibliothèque du Conservatoire botanique	72,034 —
Dépensé pour chômeurs	193,761 05	sur lesquels il a été prélevé pour aménagements divers au Conservatoire botanique.	2,809 — 69,225 —
Allocation à l'Association des Intérêts de Genève pour intensifier son activité relative à la publicité en faveur de Genève (Arrêté du C. M. du 11 mars 1924).	50,000 —	Par Fonds capital	1,417,297 40
Perte sur la réalisation en francs suisses des francs français achetés en 1920-1921 en vue de l'acquisition de la collection du marquis de Girardin	78,537 95		
Divers frais afférents à cette acquisition et à la liquidation de cette affaire	5,127 35		
	<hr/> 83,665 30		
	<hr/> 1,486,522 40		<hr/> 1,486,522 40

TABLE DES MATIÈRES

Année 1924

	PAGES
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Répartition des fonctions entre MM. les membres du Conseil administratif	3
Règlements municipaux	4
Services municipaux	5
Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la Ville	5
Assurance maladie-accidents	13
Secours aux familles de militaires en service	13
Fondation Adolphe de Rothschild	13
Certificats d'indigence et divers — Renseignements	13
Naturalisations	13
Assurance militaire	14
Chômage	14
Fêtes et cérémonies	17
Propagande en faveur de Genève	20
Ville et Communes suburbaines	21
Union des Villes Suisses	21
II. CONSEIL MUNICIPAL	23
Délibérations	23
III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE en 1924	27
Chap. II. — TAXE MUNICIPALE	29
Chap. III. — ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL	33
Chap. IV. — CONVOIS FUNÈBRES. — CIMETIÈRES.	35
Chap. V. — ETAT-CIVIL	41

	PAGES
Chap. VI. — INSTRUCTION PUBLIQUE	44
1. <i>Ecoles enfantines</i>	44
2. <i>Ecoles primaires</i>	44
3. <i>Académie professionnelle</i>	47
4. <i>Ecole d'Horlogerie</i>	51
5. <i>Ecole des Beaux-Arts</i>	54
6. <i>Concours Charles Galland</i>	58
7. <i>Fondation Théodore Lissignol</i>	60
8. <i>Fondation Jean-Isaac Chevalier</i>	60
9. <i>Ateliers de la Maison du Faubourg</i>	61
 Chap. VII. — MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	 62
1. <i>Administration</i>	62
<i>Commissions</i>	63
<i>Personnel.</i>	64
<i>Statistique des entrées.</i>	64
<i>Ventes</i>	65
<i>Bâtiment</i>	67
<i>Mobilier</i>	67
<i>Legs</i>	67
<i>Prêts temporaires</i>	67
<i>Prêts à l'extérieur</i>	68
<i>Echanges</i>	68
<i>Travaux des sections</i>	68
<i>Bibliothèque</i>	71
<i>Conférences</i>	73
<i>Publications</i>	77
<i>Renseignements divers</i>	78
<i>Musée Rath.</i>	78
2. <i>Acquisitions des sections</i>	79
A. <i>Collections archéologiques et historiques, Collections Fol, Salle des Armures, Collections lapidaires</i>	79
B. <i>Beaux-Arts</i>	87
C. <i>Arts décoratifs</i>	89
D. <i>Cabinet de Numismatique</i>	92
E. <i>Vieux-Genève</i>	94
 Chap. VIII. — MUSÉE D'ÉTHNOGRAPHIE	 96
 Chap. IX. — MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	 101

	PAGES
Chap. X. — MUSÉE ET PARC ARIANA (FONDATION G. REVILLIOD) ET PARC AUX DAIMS	107
Chap. XI. — CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	111
A. <i>Conservatoire botanique</i>	111
B. <i>Jardin botanique</i>	115
Chap. XII. — BIBLIOTHÈQUES	116
1. <i>Bibliothèque publique et universitaire</i>	116
<i>Dépôt des cartes et Musée cartographique</i>	126
2. <i>Bibliothèques circulantes et salle de lecture</i>	127
Chap. XIII. — THÉÂTRE, CASINO, VICTORIA-HALL ET CONCERTS	129
A. <i>Théâtre</i>	129
B. <i>Casino municipal</i>	133
C. <i>Victoria-Hall</i>	134
D. <i>Concerts</i>	135
Chap. XIV. — SERVICE DES TRAVAUX	137
DIRECTION GÉNÉRALE	137
a) <i>Personnel</i> , b) <i>Eclairage public</i> , c) <i>Divers</i>	137
Section I. BATIMENTS, ETUDES ET TRAVAUX NEUFS	142
a) <i>Bâtiments</i>	142
b) <i>Etudes</i>	143
c) <i>Divers</i>	144
Section II. PROMENADES ET JARDINS	146
Section III. VOIRIE (CONSTRUCTION)	148
a) <i>Administration</i>	148
b) <i>Personnel ouvrier</i>	148
c) <i>Rues</i>	148
d) <i>Ponts et quais</i>	151
e) <i>Egouts</i>	152

	PAGES
Section IV. VOIRIE (NETTOIEMENT)	154
a) <i>Personnel ouvrier</i>	154
b) <i>Dépôts</i>	154
c) <i>Matériel</i>	154
d) <i>Enlèvement des ordures ménagères, nettoyage des rues, enlève- ment des neiges</i>	155
Chap. XV. — SERVICE DES BATIMENTS (ENTRETIEN)	156
a) <i>Bâtiments scolaires</i>	156
b) <i>Mobilier scolaire</i>	157
c) <i>Musées, Collections et Bibliothèques</i>	158
d) <i>Mobilier</i>	158
e) <i>Bâtiments divers</i>	158
f) <i>Théâtre et Magasin des décors</i>	159
g) <i>Victoria-Hall</i>	159
h) <i>Casino Municipal et Club international</i>	160
i) <i>Crédits spéciaux. Chômage</i>	160
k) <i>Horloges</i>	160
l) <i>Personnel</i>	160
Chap. XVI. — LOYERS ET REDEVANCES	161
Chap. XVII. — POLICE MUNICIPALE ET HALLES ET MARCHÉS.	166
Chap. XVIII. — SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE	171
Chap. XIX. — PARC DE LA GRANGE	178
Chap. XX. — SERVICES INDUSTRIELS	179
CONSEILLER DÉLÉGUÉ; SUPPLÉANT; COMMISSION DES SERVICES.	179
DIVISION DU RAPPORT ANNUEL	179
ARRÊTÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉCISIONS DU CONSEIL ADMINIS- TRATIF.	180
NOTICE SUR LA COMPTABILITÉ DES SERVICES	187

	PAGES
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	189
<i>Rendement du capital fourni par la Ville</i>	190
<i>Résultats budgétaires de 1924</i>	191
<i>Comptabilité industrielle</i>	192
<i>Réserve générale</i>	194
<i>Personnel</i>	195
<i>Magasins</i>	197
<i>Répartition des recettes faites dans les communes</i>	198
(Chap. XIV). <i>Administration générale</i>	200
(Chap. XV). <i>Service des eaux</i>	202
(Chap. XVI). <i>Usine de Chèvres</i>	210
(Chap. XVII). <i>Service électrique</i>	216
(Chap. XVIII). <i>Service du gaz</i>	224
<i>Usine N° 3</i>	232
STATISTIQUE	233
<i>Contentieux</i>	234
<i>Abonnés des différents services</i>	235
<i>Service des eaux</i>	236
<i>Usine de Chèvres</i>	245
a) Travaux	245
b) Exploitation	245
<i>Service électrique</i>	248
a) Travaux	248
b) Exploitation	255
c) Répartition des bénéfices aux communes	257
<i>Service du gaz</i>	266
1. Service extérieur	266
2. Usine	267
3. Compte des communes pour leur participation aux bénéfices	278
<i>Résultats de l'exercice budgétaire de l'Administration municipale</i>	286
TABLE DES MATIÈRES	287

